

L'EXPLOITATION, LA MANIPULATION ET LA DESTRUCTION DES MÉTIS ET DES
AUTRES NATIONS AUTOCHTONES : LE PROJET COLONIAL FRANCO-CATHOLIQUE
DANS L'OUEST CANADIEN (1900-1950)

REBECCA LAZARENKO

THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

PROGRAMME DES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN HISTOIRE

UNIVERSITÉ YORK
TORONTO, ONTARIO

JUIN 2025

©Rebecca Lazarenko, 2025

Résumé / Abstract

Ma thèse est une analyse du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest canadien, entre 1900 et 1950, et ses conséquences pour les Métis et les autres Nations Autochtones. Je prouve que ce projet est un exemple du *settler colonialism* qui contribue au génocide des peuples Autochtones. Le *settler colonialism* est défini comme la destruction des peuples Autochtones et leur remplacement avec des sociétés coloniales. Inscrit dans cette mentalité coloniale, le projet colonial franco-catholique veut assimiler les Métis pour que leur identité soit remplacée par celle des Canadiens français. Leur assimilation mènera à la réussite de la colonisation de l'Ouest par l'Église catholique et ses fidèles. Cependant, cette assimilation est vraiment la destruction identitaire des Métis. Leur identité est réduite à deux éléments qui soutiennent la vision coloniale de l'Église et de la société dans l'Ouest : parler français et être de foi catholique. Rien d'autre est possible.

Je montre que les religieux franco-catholiques imposent aux Métis la croyance qu'ils n'existent que pour servir la cause française. Leur vie hors de cet objectif n'a aucune valeur. Leurs identité, culture et histoire sont violemment rejetées et détruites parce qu'elles constituent des menaces au projet. Non seulement la colonisation des Métis est nécessaire pour la réussite du projet, mais les écoles résidentielles sont également présentées comme essentielles. En plus de sauver les âmes sauvages de leurs vies païennes, elles sont conçues comme des institutions franco-catholiques qui servent l'Église et la société. Elles sont des outils qui soutiennent la réussite du projet colonial franco-catholique en dépit des attaques par les anglophones.

Cette thèse contribue à recadrer l'histoire canadienne-française, qui encore aujourd'hui affirme que les francophones ne sont pas des colonisateurs et qu'ils n'ont pas fait de mal lorsqu'ils se sont installés dans l'Ouest. En réalité, la francophonie du passé et celle du présent sont construites sur le principe du *setter colonialism*, de la destruction et du remplacement. Le projet colonial franco-catholique est génocidaire.

My thesis is an analysis of the French-Catholic colonial project in Western Canada, between 1900 and 1950, and its consequences for Métis and other Indigenous Nations. I demonstrate that this project is an example of settler colonialism, which contributed to the genocide of Indigenous peoples. Settler colonialism is defined as the destruction of Indigenous Nations and their replacement with colonial societies. Inscribed in this colonial mentality, the French-Catholic colonial project aims to assimilate the Métis for their identity to be replaced by that of French Canadians. Their assimilation would contribute to the colonization of the West by the Catholic Church and its followers. However, this assimilation is really the destruction of Métis identity. Their identity is reduced to two elements that support the colonial vision of Church and society in the West: speaking French and being of the Catholic faith. Nothing else exists.

I show that French-Catholic missionaries impose the belief that the Métis only exist to serve the French cause. Their lives outside this purpose have no value. Their identity, culture and history are violently rejected and destroyed because they are threats to the project. Not only is the colonization of the Métis necessary to the success of the project, but Indian residential schools are also presented as essential. In addition to rescuing savage souls from their pagan

ways, they are conceived as French-Catholic institutions that serve the Church and society. They are tools that support the success of the French-Catholic colonial project despite attacks by Anglophones.

This thesis helps to reframe French-Canadian history, which still asserts that francophones were not colonizers and did no harm when they colonized the West. In reality, *la francophonie* of the past and present is built on the principle of settler colonialism, destruction and replacement. The French-Catholic colonial project in the West is genocidal.

Dédication

À ma mère

Remerciements

Kinanâskomitin à tous ceux et à toutes celles qui m'ont soutenu pendant ce parcours, mais aussi tout au long de ma vie. Vous êtes la raison pour laquelle je suis maintenant
Dr Rebecca Lazarenko.

Table des matières

Résumé / Abstract	ii
Dédication	v
Remerciements.....	vi
Table des matières.....	vii
Table des tableaux	x
Table des cartes	xi
 Introduction.....	 1
1. Une critique de l'historiographie du Canada français.....	5
1.1 Une critique de l'historiographie de l'Ouest francophone en particulier	15
1.2 Un besoin de décoloniser l'historiographie du Canada français.....	20
2. Thèse	26
3. Méthodologie	28
3.1 Collection et analyse des articles	34
4. Présentation des sources primaires	35
4.1 Choix de sources primaires.....	41
5. Plan des chapitres.....	43
6. Positioning	44
6.1 Une dernière note.....	47
 Chapitre 1 : Définir le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest.....	 48
1. Le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest : un exemple du settler colonialism.....	57
2. Présentation des communautés francophones dans les Prairies.....	66
2.1 Statistiques démographiques.....	73
2.1.1 Population par province	73
2.1.2 Origines raciales.....	74
2.1.3 La langue maternelle.....	77
2.2 Présentation des missions et des communautés Métis	78
2.3 Les écoles résidentielles catholiques	82
 Chapitre 2 : L'outil pour la colonisation française et l'évangélisation chrétienne.....	 97
1. Le temps des Métis (18 ^e et 19 ^e siècles) : le « trait d'union entre la sauvagerie et la civilisation ».....	98

2. La « rédemption » des Métis (1896-1909) : leur nouvelle exploitation	109
2.1 La nécessité pour les Métis d'adopter l'identité canadienne-française	111
2.2 La colonie de St. Paul des Métis : le projet de sauver les Métis	116
3. Les temps modernes (1900-1950) : la nécessité d'assimiler les Métis	129
3.1 Les Métis sont un mauvais peuple	130
3.1.1 Les Métis sont ignorants.	131
3.1.2 Les Métis sont des enfants	135
3.1.3 Les Métis constituent un problème social à résoudre	140
3.1.4 Les Métis sont de pauvres gens.	147
3.1.5 Les Métis sont sans culture et sans valeurs.....	151
3.2 Les bons Métis	154
3.2.1 Les récits historiques de la colonisation de l'Ouest.....	154
3.2.2 Les « vieux Métis ».....	159
Chapitre 3 : Tirer profit des écoles résidentielles : protéger la cause française	167
1. Avancer les causes francophones : la langue française et la foi catholique	169
1.1 Les années 1900-1930.....	178
1.2 Les années 1940.....	185
2. Avancer la mythologie des grands héros pionniers franco-catholiques : les missionnaires	200
2.1 Premier cas : l'école industrielle St. Paul des Métis (Alberta)	201
2.2 Deuxième cas : l'école résidentielle Lebreton/Qu'appelle (Saskatchewan)	208
2.3 Troisième cas : l'école résidentielle Beauval (Lac La Plonge, Saskatchewan)	213
2.4 Quatrième cas : l'école résidentielle Cross Lake (Manitoba)	218
Chapitre 4 : Vendre les soi-disant « bienfaits » des écoles résidentielles	231
1. Les journaux francophones de l'Ouest : les machines de propagande en faveur des écoles résidentielles.	233
1.1 La bonne qualité et l'importance de l'éducation des enfants Autochtones.....	236
1.2 Les écoles résidentielles sont des « instruments » de la civilisation.....	249
1.3 Il faut des écoles pour sauver les sauvages païens.....	258
1.4 Tout va bien dans les écoles résidentielles.....	270
Chapitre 5 : Dans les marges de leur histoire... les Métis ne savent rien	287
1. L'histoire dominante rédigée par les religieux et l'histoire d'après la perspective des Métis .	288

1.1 Le récit historique imposé par les religieux	289
1.2 L'histoire selon la perspective des Métis	298
2.Le premier cas : Les Métis contre Henri Bourassa (1913)	303
3.Le deuxième cas : les Métis contre le père Adrien-Gabriel Morice	308
4.Le troisième cas : les Métis contre Donatien Frémont (1932).....	321
4.1 Les violents échanges entre les Métis et Frémont	329
Conclusion	346
Annexe A	358
Bibliographie.....	360

Table des tableaux

Tableau 1 : Centres franco-canadiens dans les Prairies	67
Tableau 2 : Population par province en 1901.....	73
Tableau 3 : Population par province en 1916.....	74
Tableau 4 : Population par province en 1936.....	74
Tableau 5 : Population par province en 1946.....	74
Tableau 6 : Population par province 1951	74
Tableau 7 : Origines raciales en 1901	76
Tableau 8 : Origines raciales en 1916	76
Tableau 9 : Origines raciales en 1936	76
Tableau 10 : Lieu de naissance en 1946.....	76
Tableau 11 : Origines raciales en 1951	77
Tableau 12 : Lieu de naissance en 1951.....	77
Tableau 13 : Première langue par provinces en 1916	77
Tableau 14 : Première langue par provinces en 1936	77
Tableau 15 : Première langue par provinces en 1946	78
Tableau 16 : Première langue par provinces en 1951	78
Tableau 17 : Estimation du nombre de Métis dans les Prairies	79
Tableau 18 : Communautés Métis avec des liens francophones	80
Tableau 19 : Lieux des écoles résidentielles dirigées par l'Église catholique	91
Tableau 20 : Les publications au sujet des Résistances	294
Tableau 21 : La représentation des élites francophones.....	296
Tableau 22 : Les publications par les Métis.....	299
Tableau 23 : Mots clés et leurs variations	358
Tableau 24 : Résultats	359

Table des cartes

Carte 1 : Centres franco-canadiens au Manitoba	70
Carte 2 : Centres franco-canadiens en Saskatchewan	71
Carte 3 : Centres franco-canadiens en Alberta.....	72
Carte 4 : Les écoles résidentielles au Manitoba.....	92
Carte 5 : Les écoles résidentielles en Saskatchewan	93
Carte 6 : Les écoles résidentielles en Alberta	94

Introduction

Tânisi. Rebecca Lazarenko nitisiyihkâson. Nitâpihtawikosisâniskwêwin, Franco-Métis. St. Albert, Métis Nation of Alberta ohci niya kayahî mâka Toronto, Ontario mêkwâc niwîkin. Nikiskinwahamâkosin nêhiyawêwin. Okiskinwahamâkan niya. Niwâhkômâkanak Lazarenko, Huppie (Hupie, Huppe, Huppé, Hupé), Cardinal-Ward, Decoine, Cyr, Arnault, Chalifoux, Cartier, Hirondelle (Hyronnelle), Bellerose, Savard, Nipissing. Nous sommes de St. Albert, du Lesser Slave Lake, du Lac Ste Anne (Alberta) et de la colonie de la Rivière Rouge (Manitoba). Dr Anne Anderson-Irvine (Anne Gairdner), une femme Nêhiyaw-Métis de St. Albert, a documenté l'histoire de ma famille dans son livre, *The First Métis... A New Nation* (1985).¹ Son livre met en lumière l'histoire des Métis en Alberta, spécifiquement ceux du Lac Ste Anne et de St. Albert, ainsi que les familles pionnières de ces régions.² L'histoire de ma famille est aussi présentée dans un document familial intitulé « Huppie Family Tree ». Notre livre familial trace nos origines dès 1607 en France, puis au Québec et dans la colonie de la Rivière Rouge en raison de la traite des fourrures. Notre livre se base sur des informations provenant du livre *The Genealogy of the first Métis Nation* de D. N. Sprague et R. P. Fyre. Ces auteurs abordent les origines des familles Métis de la colonie de la Rivière Rouge.³ Il est important de savoir que je ne parle que de ma lignée matriarcale, provenant de ma mère. Je ne peux pas parler de mon père biologique puisqu'il est inconnu. Ma mère est la seule personne de ma famille. Tout ce que je suis aujourd'hui vient d'elle.

¹ Pour une biographie complète, Lawrence Barkwell, « Anne Gairdner (Anderson, Irvine) », Virtual Museum of Métis History and Culture, 9 décembre 2013, <https://www.metismuseum.ca/media/document.php/10587.Ann%20Gairdner.pdf>

² Dr. Anne Anderson, *The First Métis... A New Nation*, Edmonton, UVISCO PRESS, 1985.

³ D. N. Sprague et R. P. Frye, *The Genealogy of the First Métis Nation: The Development and Dispersal of the Red River Settlement, 1820-1900*, Winnipeg, Pemmican Publications, 1983.

Ma thèse doctorale est un projet personnel de recherche. Je viens d'une famille Métis, française et *Nêhiyaw*. Vers les années 1940, ma famille a abandonné le Métis, le *Nêhiyaw* et le français. Lors de ma naissance, ma famille se présentait comme une famille anglophone unilingue, qui appartenait à la culture dominante. Ma mère se rappelle l'époque où elle était chez sa grand-mère, c'est-à-dire mon arrière-grand-mère. Elle parlait en *nêhiyawêwin* avec sa mère dans la cuisine, c'est-à-dire mon arrière-arrière-grand-mère, mais jamais à l'extérieur de la maison. Mon arrière-grand-père parlait en français, en *nêhiyawêwin* et probablement en michif, mais toujours en privé. En public, la seule langue parlée était l'anglais. Le français et le *nêhiyawêwin* n'ont pas été enseignés à ma grand-mère ni à ma mère. L'idée était de s'éloigner le plus possible de ces deux langues et cultures. J'ai une photo de moi lorsque j'étais bébé avec mon arrière-grand-mère. Ma mère aime dire que j'étais son arrière-petite-fille préférée, puisqu'elle croyait qu'on partageait les mêmes yeux. On verrait donc le monde de la même manière. Je commence à peine à comprendre ce que cela signifie. Je crois que j'aurais bien aimé mes arrière-grands-parents. Je sais que je les connaissais, mais je ne me souviens pas d'eux. Ils sont morts lorsque j'avais 4 ans.

Quand j'étais jeune, ma mère a décidé de m'inscrire dans une école d'immersion française comme une manière d'honorer ses grands-parents. Ma mère était très proche d'eux et, même s'ils n'ont pas eu la chance de lui transmettre des connaissances culturelles, ils lui ont enseigné des valeurs importantes et une manière de voir le monde autrement. Ma mère m'a également enseigné leurs valeurs et l'intégrité est la plus importante d'entre elles. Ma mère dit : *integrity is something that no one can take away from you. If all you have left is your integrity, you have*

everything you need. Le choix de m'inscrire à l'immersion française n'a pas été approuvé par la famille. Ces gens croyaient que ma mère allait ruiner ma vie. Je serais mentalement stupide et je serais *backwards*. Je réalise maintenant que ma relation avec l'éducation et le français est très positive, ce qui est le contraire de l'expérience historique de ma famille.

Ce n'était jamais un secret que ma famille est Métis, française et *Néhiyaw*, mais, en même temps, ce n'était pas quelque chose dont on parlait. *It was what it was* et je ne posais pas de questions. Ce que je ne comprenais pas était la haine pour la langue française et même pour les francophones en général. Cependant, je ne considérais pas le lien entre l'histoire franco-coloniale et l'histoire de ma famille dans l'Ouest. À l'école, j'ai appris que les Métis étaient tous devenus des Canadiens français. Le mot Métis était un synonyme pour cette identité. De plus, il n'existait pas des Métis anglais. C'est ce que je pensais était arrivé à ma famille, il y a bien longtemps. J'ai également appris que les peuples Autochtones ont tous été assimilés. Ceux qui existaient encore n'étaient pas « authentiques » puisqu'ils avaient changé. Il faut rester pur, figé dans le passé pour être authentique. Je pensais également que l'assimilation de ma famille avait eu lieu il y a bien longtemps, probablement une centaine d'années. Je ne l'ai jamais remise en question.

Je ne réalisais pas que l'assimilation se passait en temps réel. Je la vivais et je me laissais faire. Lorsque je suis devenue une adulte, mon innocence de l'enfance et mon ignorance se sont évanouies. Je suis devenue très consciente de l'histoire de ma famille et du Canada français. J'ai complété un baccalauréat en éducation, mais je ne voulais pas enseigner le curriculum provincial des études sociales aux jeunes. Je ne voyais que des problèmes, des mensonges et des injustices. À la maîtrise, j'étais intéressé par l'histoire francophone. Je ne suis toutefois pas sorti du cadre

des luttes linguistiques et je savais que les francophones étaient des minorités. J'avais beaucoup de questions et de peurs. J'étais encore très restreinte par mes croyances inculquées. *Je ne peux pas faire cela. Je ne peux pas poser ces questions. Je ne serai pas autorisée et je n'ai pas droit à cela, etc.* Ce projet de recherche représente un moyen de me débarrasser de ces pensées. C'est une poursuite pour mieux comprendre les choix qui ont été faits par les membres de ma famille entre 1900 et 1950. C'est une réponse à la question pourquoi ? *Pourquoi avons-nous choisi d'abandonner nos identités et nos langues ?* C'est également et cela est encore plus important : *était-ce même un choix ?* C'est un temps de rejeter l'assimilation et de comprendre que les relations et les connaissances ancestrales ne sont pas mortes, mais plutôt endormies. Il faut les réveiller. J'ai donc du travail à faire.

En poursuivant mes questions personnelles, je remets en question l'écriture de l'histoire de l'Ouest francophone et du Canada français. Je doute que cette histoire soit celle des deux *seuls* peuples fondateurs. Je conteste l'idée que les francophones ne sont pas des agresseurs et des participants du génocide des Nations Autochtones. Je rejette l'idée que les francophones n'ont pas fait de mal. Je critique tout ce que j'ai appris au sujet de l'histoire de la francophonie. Le récit de l'histoire du Canada français est trop souvent celui des Canadiens anglais qui persécutent les Canadiens français. L'histoire du Canada français, que je connais, ignore la participation active des Canadiens français dans la colonisation et l'évangélisation des Nations Autochtones. L'Ouest est un autre champ de bataille dans cette lutte opposant les anglophones aux francophones. En réalité, la lutte pour la survivance francophone dans l'Ouest s'est effectuée au détriment des peuples Autochtones, surtout les Métis qui sont exploités et appropriés par la cause

française. Autrement dit, le projet colonial franco-catholique mène et contribue au génocide des peuples Autochtones.

1. Une critique de l'historiographie du Canada français

Le thème commun de l'historiographie du Canada français est le fait qu'elle ignore que les francophones sont des colonisateurs.⁴ Il y a une incapacité à reconnaître que le Canada français et son expansion dans l'Ouest canadien était un projet colonial qui a détruit les peuples Autochtones pour les remplacer avec des colons canadiens-français.⁵ Dans cette historiographie, les méchants sont les Canadiens anglais qui veulent et essaient d'assimiler les Canadiens français au fil du temps. Les Canadiens français sont donc des victimes.

Robert Painchaud, dans *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, est l'un des seuls historiens à souligner ce problème historiographique et à expliquer cet aveuglement. Il dévoile qu'un fondement de l'histoire du Canada français est le rejet absolu que les Métis sont un peuple Autochtone exploité par le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest. Ce projet est à l'initiative de l'Église catholique et de ses missionnaires, soutenu par les élites francophones, et qui a pour but de promouvoir la nation canadienne-française, la foi catholique et la langue française, dans l'ouest du pays. Par conséquent, les Métis sont naturellement à l'usage de l'Église catholique, des missionnaires et de la société canadienne-française. Ils sont dépossédés de leurs terres à maintes reprises au profit des Canadiens français. Leur perte n'est pourtant pas reconnue. L'histoire du Canada français est un récit d'exploitation, de dépossession et

⁴ Lorsque j'utilise le terme « Canada français », je fais référence à l'ensemble des francophonies et non pas seulement au Québec.

⁵ Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 1987.

d'assimilation des peuples Autochtones, mais ce fait est ignoré. L'idée du « Canada français » n'est pas vue comme problématique. Le récit est que le Canada français s'oppose à l'assimilation du Canada anglais et ignore les conséquences du conflit entre les deux puissances coloniales pour les Nations Autochtones. En réalité, le projet colonial franco-catholique nuit à tous les peuples Autochtones, surtout aux Métis qui sont appropriés, exploités et abusés par la machine de la colonisation et de l'évangélisation franco-catholique. Cependant, en raison de la victimisation des Canadiens français, il est apparemment impossible pour les francophones d'avoir fait du mal. Le génocide qui est au cœur du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest n'est pas reconnu. Les fondements de l'histoire du Canada français ne sont pas remis en question.

Ce manque de critique et d'autoréflexion s'explique par « l'école de pensée historique clérico-nationaliste » qui jette les bases historiques du Canada français aux 19^e et 20^e siècles.⁶ Timothy Foran, dans *Defining Métis : Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan 1845-1898*, met en lumière le rôle des missionnaires franco-catholiques au 19^e siècle. Selon la perspective coloniale, ces membres du clergé sont devenus les experts historiques sur les Métis.⁷ Leurs histoires portant sur les Métis et sur la vie dans l'Ouest canadien sont prises comme des paroles d'évangile. Elles forment les connaissances de base pour les historiens subséquents. Foran met en lumière que les missionnaires catholiques ont maintenu un contrôle hégémonique sur l'écriture des récits de leur travail d'évangélisation de l'Ouest

⁶ Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. iv.

⁷ Timothy Foran, *Defining Métis: Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan 1845-1898*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017.

jusqu'aux années 1965.⁸ Il n'est donc pas surprenant que Painchaud souligne aussi que les historiens au début du 20^e siècle étaient souvent des membres du clergé catholique. Bien que ces missionnaires aient eu la tâche de faire la société française dans l'Ouest, ils ne remettent pas en question leurs fondements historiques. Ce serait contre-productif. Leur objectif est d'assurer la survivance et la continuation de la société franco-catholique dans l'Ouest. Il ne faut pas donc critiquer la légitimité de leur place dans l'Ouest. Au contraire, il faut répéter le récit historique afin de maintenir le contrôle. Painchaud affirme que les penseurs de cette école « visent surtout à édifier, ou à soutenir la légitimité des revendications catholiques et francophones ».⁹ Ces gens défendent presque point par point l'Église catholique et les actions de ses missionnaires au Canada pour assurer la survivance franco-catholique. Leur récit historique est fondé sur l'idée de la victimisation des francophones catholiques, « de “persécution” et de “violence” perpétrée contre la minorité par des “hommes néfastes” », qui étaient les anglophones protestants.¹⁰ Ce récit historique reflète les valeurs du conservatisme canadien-français, mais aussi le nationalisme canadien-français de l'époque qui romantise l'histoire du Canada français. Dans cette histoire, l'Ouest joue un rôle important pour le Canada français. L'idée fondamentale est que les franco-catholiques sont les premiers à introduire la civilisation dans l'Ouest. Elle est répétée à maintes reprises. En même temps, le récit de victimisation situe l'histoire de l'Ouest francophone dans la grande histoire de la persécution du Canada français par le Canada anglais.

⁸ *Ibid.*, p. 129.

⁹ Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. iv.

¹⁰ *Ibid.*

Cette école de pensée domine jusqu'aux années 1950, puisque, pendant les années 1960, il y a la Révolution tranquille au Québec.¹¹ Il y a la montée d'une nouvelle pensée politique, le néonationalisme, qui redéfinit le projet nationaliste du Canada français, qui contient un nouveau programme économique et qui exacerbe les tensions entre le Québec et le gouvernement fédéral. Le Québec rompt avec les francophonies canadiennes. Selon la perspective du Québec, le Canada français se limite maintenant à ses frontières parce que les francophonies en situation minoritaire sont destinées à être assimilées. Ces changements politiques, économiques et sociaux remettent en question la place et le pouvoir de l'Église catholique. Le Canada français subit donc de grands changements, mais la remise en question des fondements historiques n'est pas à l'ordre du jour.

Selon Painchaud, les historiens de la deuxième moitié du 20^e siècle qui contribuent à l'historiographie sur les francophonies en situation minoritaire ne contestent pas les fondements du récit historique du Canada français conçus par les historiens clérico-nationalistes.¹² Il souligne l'ouvrage de W. L. Morton, *Manitoba — A History*, qui examine la migration des Ontariens pour expliquer la disparition de la dualité franco-anglaise au Manitoba.¹³ Il mentionne la thèse de maîtrise de E. J. Hart, « *The History of French speaking Community of Edmonton, 1795-1935* », et son livre publié en 1980 et intitulé *Ambitions and Realities : The French Speaking Community of Edmonton, 1795-1935*, qui examinent l'histoire de la colonie d'Edmonton. Toutefois, il n'y a

¹¹ Pour en savoir plus sur la Révolution tranquille, voir Martin Pâquet et Stéphane Savard, *Brève histoire de la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2021.

¹² Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. iii.

¹³ W. L. Morton, *Manitoba — A History*, Toronto, University of Toronto Press, 1967.

qu'un seul chapitre dédié à la colonisation française.¹⁴ Painchaud critique même son mémoire de maîtrise, *Le Manitoba et l'immigration canadienne-française, 1870-1891*, dans lequel il analyse les frais de transport qui affectent la migration des Canadiens français entre le Québec, les États-Unis et le Manitoba de 1870 à 1891.¹⁵ Ces historiens construisent leurs récits sur la vision clérico-nationaliste afin de pousser encore plus loin ce cadre en incorporant d'autres aspects sociaux, économiques et politiques qui avaient été négligés. Par conséquent, les atrocités de l'Église contre les peuples Autochtones ne sont pas discutées. Lorsque ces historiens de la deuxième moitié du 20^e siècle traitent des Nations Autochtones, ils rappellent que l'Église et ses missionnaires ont sauvé leurs âmes de sauvage, comme c'est le cas dans la thèse de Maurice Dupasquier, *Dom Paul Benoit et le Nouveau Monde, 1850-1915*.¹⁶ C'est aussi le cas avec Marcel Giraud, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest* (1945) qui est traduit en anglais et publié en 1986, *The Métis in the Canadian West*, ainsi que dans les multiples éditions de l'*Histoire du Canada* entre 1946 et 1981. Ces ouvrages soulignent que les missionnaires ont tout fait pour civiliser et sauvegarder les Métis et les autres peuples Autochtones des mœurs primitives. Malgré leurs efforts, les Métis sont demeurés des sauvages.¹⁷

¹⁴ Guy Lacombe et Gratien Allaire ont traduit le livre de E.J. Hart en 1981. E. J. Hart, *The History of French speaking Community of Edmonton, 1795-1935*, thèse de maîtrise, Université de l'Alberta, 1971; E. J. Hart, *Ambitions and Realities : The French Speaking Community of Edmonton, 1795-1935*, Edmonton, La salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1980; E. J. Hart, *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935*, traduit par Gratien Allaire et Guy Lacombe, Edmonton, La salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981.

¹⁵ Robert Painchaud, *Le Manitoba et l'immigration canadienne-française, 1870-1891*, thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1969.

¹⁶ Maurice Dupasquier, *Dom Paul Benoit et le Nouveau Monde, 1850-1915*, thèse de doctorat, Université de Laval, 1970.

¹⁷ Marcel Giraud, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945, Marcel Giraud, *The Métis in the Canadian West*, Edmonton, University of Alberta Press, 1986; Marcel Giraud, *Histoire du Canada*, 1^{er} édition, Paris, Presses

Il y a des études qui critiquent le Canada français, mais leur objet d'étude n'est pas la colonisation française. Ces auteurs analysent la validité du rêve du Canada français et l'effondrement de la vision clérico-nationaliste. Ils situent leurs études dans la pensée du Canada français qui s'oppose à celle du Canada anglais. Leurs conclusions sont similaires, car le rêve n'a jamais été réaliste en raison des conséquences de l'assimilation linguistique. Dans *La présence anglaise et les Canadiens*, Michel Brunet affirme que la vision du Canada français est une utopie.¹⁸ Ce rêve aurait dû mourir avec la Conquête en 1763, mais les Canadiens français ont décidé de croire dans l'illusion qu'il existait deux Canadas fondés sur un pied d'égalité. Cette croyance est la raison de leur chute. Au cours des années 1950, Brunet signale que l'échec du Canada français est inévitable puisque les Canadiens français hors du Québec n'ont pas le poids démographique nécessaire pour survivre dans des milieux majoritairement anglophones. Seul le Québec peut résister à l'assimilation en raison du nombre de Canadiens français dans ses frontières. Le seul secours des Canadiens français est le Québec. Dans *Essor et déclin du Canada français*, Fernand Dumont écrit que les francophonies hors du Québec ne peuvent pas résister à l'assimilation linguistique. Il explique que le Québec est le centre du Canada français. Seul le Québec est capable de protéger les Canadiens français grâce à sa référence. La référence, selon Dumont, s'explique comme le fondement de la société canadienne-française, sa mémoire ou son histoire commune. La référence du Québec donnait au peuple canadien-français une base sur laquelle la nation pouvait être construite. Dès le moment que le Québec a tourné son dos aux

universitaires de la France, 1950 et Marcel Giraud, *Histoire du Canada*, 6^e édition, Paris, Presses universitaires de la France, 1981.

¹⁸ Michel Brunet, *La présence anglaise et les Canadiens; études sur l'histoire et la pensée des deux Canada*, Montréal, Beauchemin, 1958.

francophonies en situation minoritaire pendant les années 1960, leur espérance de vie s'est effritée. Le rêve du Canada français est donc impossible à réaliser.¹⁹ Pour sa part, Roger Bernard, dans *Le Canada français : entre mythe et utopie*, analyse aussi l'effondrement du Canada français pendant les années 1960. Il affirme que les Canadiens français hors du Québec ne peuvent pas survivre à cause de la politique de multiculturalisme qui les classifie comme une minorité parmi plusieurs autres. La seule dualité « promise » par la Constitution de 1867 est celle entre le Québec et le Canada anglais. Le rêve du Canada français n'est qu'une utopie.²⁰

Dans *Le Deuil d'un pays imaginé*, Marcel Martel fait une étude des rapports entre le Québec et la francophonie canadienne entre 1867 et 1975. Il précise que le « pays imaginé » commence en 1867 et se « rattache à une pensée nationaliste susceptible de protéger les droits des Canadiens français ».²¹ Initialement, la vision du Canada français inclut les francophonies en situation minoritaire. Il y a même des efforts pour construire un réseau institutionnel pancanadien. Ce réseau a comme objectif de promouvoir les revendications francophones, soutenir la survivance et resserrer les liens entre les francophones. Cependant, Martel révèle comment la pensée nationaliste canadienne-française subit un grand changement après la Deuxième Guerre mondiale. Pendant la Révolution tranquille, le néonationalisme remplace l'idée de deux nations sur un pied d'égalité avec l'idée de deux États : l'État canadien et l'État

¹⁹ Fernand Dumont, « Eessor et déclin du Canada français », *Recherches sociologiques* vol. 38, no. 3, 1997, p. 419-467; Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996.

²⁰ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998. Voir aussi, Roger Bernard, *Un Avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1991.

²¹ Marcel Martel, *Le Deuil d'un pays imaginé : rêves, lutte et déroutte du Canada français. Les rapports entre le Québec et la francophonie canadienne (1867-1975)*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997, p. 25.

québécois.²² Ce dernier rompt avec les francophonies canadiennes parce que l'avenir du Québec ne les inclut pas. Leur destin est l'assimilation. Le rêve du Canada français est mort.

Dans son ouvrage *Quand la nation débordait les frontières*, Michael Bock analyse la pensée de Lionel Groulx, un des pères de l'école nationaliste qui a soutenu le rêve du Canada français avant la rupture entre le Québec et les francophonies en situation minoritaire pendant les années 1960.²³ Il explique que la réaction de Groulx est mixte. Il est content de voir plus de Canadiens français impliqués dans la lutte nationaliste, mais également il est déçu d'assister à l'abandon des minorités francophones, qui sont présentées comme des poids morts.²⁴ Groulx reproche également aux néonationalistes d'avoir abandonné la vision providentielle ainsi que la séparation de l'État et de l'Église catholique. Pourtant, Bock introduit le concept du fatalisme soutenu par les néonationalistes. Ce concept résume l'idée que les francophonies en situation minoritaires sont destinées à être assimilées par la majorité anglophone. L'intervention de l'État québécois est futile. Par conséquent, le Canada français, selon cette nouvelle vision nationaliste, est mort.

D'autres contributions à l'historiographie des francophonies canadiennes en situation minoritaire ne contestent pas la validité de la colonisation française. Ces ouvrages réaffirment le principe fondamental du Canada français qui est la persécution par les anglophones, présentés souvent comme des francophobes qui ne respectent pas les droits des francophones et surtout

²² *Ibid.*, p. 142.

²³ Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004.

²⁴ *Ibid.*, p. 251.

l'esprit de la Confédération.²⁵ Plusieurs de ces ouvrages portent sur les luttes linguistiques et le combat pour la survivance des francophones en situation minoritaire. Allaire, Bernard, Bock, Choquette, Frenette, Martel, Painchaud et Pâquet, pour ne nommer que ceux-là, ne critiquent pas la colonisation française et ses conséquences pour les peuples Autochtones. Si ces chercheurs traitent des peuples Autochtones, ils ne sont toutefois pas au cœur de leurs analyses. Les Premières Nations ne sont souvent que des personnes sauvées par les missionnaires, grâce à leur travail d'évangélisation. Par exemple, Gratien Allaire, dans *La francophonie canadienne : portraits*, présente plusieurs portraits des identités francophones au Canada. À l'exception des Métis, il ne parle pas des peuples Autochtones et il ne traite pas de leur colonisation par les francophones. De plus, il présente les Métis comme un peuple du passé, spécifiquement du 19^e siècle. Il rappelle que les mariages entre les voyageurs et les femmes amérindiennes favorisent la naissance des Métis, qui sont majoritairement de la langue française.²⁶ Les Métis forment un gouvernement provisoire, en 1869, qui négocie avec le gouvernement fédéral, ce qui amène la création du Manitoba, un an plus tard. Cette nouvelle province canadienne est officiellement bilingue et protège les écoles confessionnelles. Cependant, il indique que les Métis se rebellent de nouveau en 1884 et 1885, mais sans grand succès. Leur leader, Louis Riel, est pendu. Pourtant, il devient un martyr pour les Canadiens français, symbole de leur persécution par les anglophones.²⁷ Après 1885, les Métis ne sont plus mentionnés dans le récit d'Allaire. Ils n'existent dans l'Ouest francophone qu'en relation avec les droits de la langue française et des écoles confessionnelles.

²⁵ Voir Yves Frenette et Martin Pâquet, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, p. 69-140.

²⁶ Gratien Allaire, *La francophonie canadienne : portraits*, Sudbury, Prise de parole, 1999, p. 151.

²⁷ *Ibid.*, p. 152.

Un autre exemple est l'ouvrage de Yves Frenette et de Martin Pâquet, *Une brève histoire des Canadiens français*. Ces auteurs rappellent que les francophones sont les véritables pionniers de l'Ouest. L'Église catholique et ses missionnaires, comme Sévère Dumoulin et Joseph Norbert Provencher, enseignent « les principes de la morale chrétienne aux Blancs et aux Métis » et qu'ils convertissent « les Amérindiens », ce qui démontre les progrès de « l'œuvre d'évangélisation ».²⁸ La Résistance des Métis en 1869 et 1870 est réduite à un exemple des « conflits entre Canadiens français et Canadiens anglais qui deviennent de grandes luttes nationales qui déchirent le pays ».²⁹ À l'instar du récit de Gratien Allaire, Louis Riel est décrit comme un martyr de la cause française et les Métis ne sont pas mentionnés après les événements de 1885.

Cette historiographie présente le Canada français comme une victime de la colonisation, de la persécution et de l'assimilation du Canada anglais. Elle ignore la colonisation française et ses conséquences pour les peuples Autochtones. Elle accepte que les peuples Autochtones soient présentés et instrumentalisés comme des *choses* plutôt que des personnes. Elle crée un cadre qui prétend qu'en raison du conflit entre les anglophones et les francophones, il est impossible pour les francophones d'avoir fait du mal. Elle masque la réalité que les Canadiens français peuvent être des agresseurs et des victimes en même temps. C'est un cadre qui rejette l'idée que les Canadiens français aient perpétré et aient soutenu un génocide, comme l'ont fait les Canadiens anglais.

²⁸ Yves Frenette et Martin Pâquet, *Une brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998, p. 43.

²⁹ *Ibid.*, p. 128.

1.1 Une critique de l'historiographie de l'Ouest francophone en particulier

L'historiographie des francophonies de l'Ouest, c'est-à-dire l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, reprend la tradition de l'école de la pensée clérico-nationaliste, comme le suggère Painchaud.³⁰ Elle résulte des ouvrages d'historiens, comme Dom-Paul Benoit (1850-1915), Donatien Frémont (1881-1967), Marcel Giraud (1900-1997), Lionel Groulx (1878-1967), Adrien-Gabriel Morice (1859-1939) et Louis-Arthur Prudhomme (1851-1941).³¹ Ces hommes soutiennent

³⁰ Voici quelques exemples : Joseph Etienne Champagne, *Les missions catholiques dans l'Ouest canadien, 1818-1875*, Ottawa, Éditions des Études oblates, 1949; Jules Jean Marie Joseph Le Chevallier, *Batoche, les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse dominicaine, 1941; Jules Jean Marie Joseph Le Chevallier, *St. Michael's School at Duck Lake : Trials and Progress of an Indian School over Half a Century (1894-1944)*, Edmonton, La Survivance Printing Co., 1944 et Pierre Duchaussois, *Apôtres Inconnus*, Paris, Spes, 1928.

³¹ Donatien Frémont a été très prolifique. Il a rédigé plusieurs articles publiés dans les journaux francophones, tels que *Le courrier de l'Ouest*, *Le patriote de l'Ouest* et *La Liberté*. Il a également publié les ouvrages suivants. *Mgr. Taché et la naissance du Manitoba*, Winnipeg, *La Liberté*, 1930; *Pierre Radisson, roi des coureurs de bois*, Montréal, Lévesque, 1933; *Mgr. Provencher et son temps*, Winnipeg, Éditions de la Liberté, 1935; *Les Français dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Les Éditions de la liberté, 1959. En plus de ses articles dans les journaux francophones, *Le courrier de l'Ouest*, *Le patriote de l'Ouest* et *La Liberté*; Adrien Gabriel Morice, *Chez les sauvages de la Colombie Britannique récits d'un missionnaire*, Paris, Delhomme et Brigue, 1897; Adrien Gabriel Morice, *The History of the Northern Interior of British Columbia : Formerly New Caledonia, 1660 to 1880*, Toronto, W. Briggs, 1904; Adrien Gabriel Morice, *Dictionnaire historique des Canadiens et des Metis francais de l'Ouest*, Québec, J. P. Garneau, 1908; Adrien-Gabriel Morice, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659-1905)*, Winnipeg, West Canada Publishing Company, 1912; Adrien-Gabriel Morice, *Histoire abrégée de l'Ouest canadien : Manitoba, Saskatchewan Alberta et Grand-Nord*, Saint-Boniface, Manitoba, 1914; Adrien Gabriel Morice, *A Critical History of the Red River Insurrection : After Official Documents and Non-Catholic Sources*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1935 et Adrien Gabriel Morice, *The Catholic Church in the Canadian Northwest*, Winnipeg, [s.n.], 1936; Louis-Arthur Prud'homme et Royal Society of Canada, *The History of Manitoba and Northwest Territories*, [s.n.]; Louis-Arthur Prud'homme, *Notes historiques sur la vie de P.E. de Radisson*, Saint Boniface, [s.n.], 1892; Louis Arthur Prud'homme et Royal Society of Canada, *Le premier parlement de Manitoba, 1870-1874*, [s.n.], 1923; Louis-Arthur Prud'homme, *Monseigneur Noel-Joseph Ritchot : vicaire général protonotaire apostolique, cure de la Paroisse De Saint-Norbert, 1825-1905*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1928; Paul Benoit, *L'anglomanie au Canada résumé historique de la question des écoles du Manitoba*. Trois-Rivières, [s.n.], 1981; Paul Benoit, *Vie de Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface*, Montréal, Beauchemin, 1904; Lionel Groulx, *L'enseignement français au*

le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest, car ils veulent contribuer à son succès. Benoit, Groulx et Morice sont des membres du clergé catholique. Prudhomme est un juge, politicien et leader communautaire au Manitoba, et son fils, Joseph Henry John Prudhomme (1882-1952), est un membre du clergé qui travaille pour l'archevêque Adélard Langevin. Frémont et Giraud sont des historiens français dédiés à l'essor de la civilisation française et catholique dans l'Amérique du Nord.

Le thème commun de leurs écrits est la justification des actions de l'Église catholique et de ses missionnaires dans le projet de la colonisation et de l'évangélisation de l'Ouest. Leurs histoires portent sur l'Ouest francophone et se fondent également sur l'idée des deux Canadas en conflit. La colonisation est une compétition entre les Canadiens français, soutenus par l'Église catholique, et les Canadiens anglais protestants. Le centre de leurs récits historiques est les vies et l'héroïsme des missionnaires franco-catholiques. Dans leurs récits, les peuples Autochtones sont des *choses* à être sauvé de la vie sauvage. Ce sont les missionnaires qui font tout pour les sauver. Pour leur part, les Métis sont des Canadiens français, mais seulement quand la société canadienne-française profite d'eux. À d'autres moments, ils sont des sauvages qui doivent être assimilés et civilisés. Dans leurs récits, Louis Riel est le défenseur des droits français et catholiques. Il est le martyr de la cause française dans l'Ouest, mais pas celle des Métis.

Canada, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1931; Lionel Groulx, *Le français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932; Lionel Groulx, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*, Montréal, Granger, 1934; Lionel Groulx, *Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1944; Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1950; Lionel Groulx, *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*, Montréal, Fides, 1962; Marcel Giraud, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945 et Marcel Giraud, *Histoire du Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 1946.

Contrairement au Québec, l'Ouest francophone accorde toujours une place importante au rôle de l'Église catholique et de ses missionnaires, même après les années 1960. L'institution religieuse demeure au centre de l'histoire francophone, puisqu'elle est créditée de la fondation de plusieurs communautés francophones. Il y a également beaucoup d'importance accordée aux luttes scolaires et linguistiques auxquelles ont participé les missionnaires et les laïcs.³² La majorité de

³² Paul Émile Breton, *Le grand chef des Prairies, le Père Albert Lacombe, O.M.I., 1827-1916*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1954; Paul Émile Breton, *Monseigneur Grandin vous parle--extraits des plus belles lettres de Monseigneur Vital Grandin, O.M.I., premier évêque de l'Alberta à sa famille, 1829-1902*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1958; Paul Émile Breton, *Vital Grandin, o.m.i. : le merveilleuse aventure de « l'Évêque sauvage » des prairies et du Grand nord*, Paris, A. Payard, 1960; Lorenzo Cadieux, *Lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1973; Gaston Carrière, *Le Père du Keewatin, Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., 1862-1933*, Montréal, Rayonnement, 1962; Gaston Carrière, *L'apôtre des prairies, Joseph Hugonard, O.M.I. 1848-1917*, Montréal, Rayonnement, 1967; Claude Champagne, *Les débuts de la mission dans le Nord-Ouest canadien : mission et Église chez Mgr Vital Grandin, O.M.I., 1829-1902*, Ottawa, Éditions de l'Université Saint-Paul, 1983; Thomas Charland et Jules Antonin Plourde, *Le Père Gonthier et les écoles du Manitoba : sa mission secrète en 1897-1898*, Montréal, Fides, 1979; Paul Crunican, *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974; Russell Doern, *The Battle over Bilingualism : The Manitoba Language Question, 1983-85*, Winnipeg, Cambridge Publishers, 1985; Edith Down, *A Century of Service, 1858-1958 : A History of the Sisters of Saint Ann and Their Contribution to Education in British Columbia, the Yukon and Alaska*, Victoria, The Sisters of Saint Ann, 1999; Emeric O. Drouin, *Joyau dans la plaine; Saint-Paul, Alberta, colonie métisse 1896-1909, paroisse blanche 1909-1951*, Québec, Éditions Ferland, 1968; Raymond Joseph Armand Huel, *L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan : un rempart contre l'assimilation culturelle, 1912-34*, Regina, Publications fransaskoises Ltée, 1969; Raymond Joseph Armand Huel, *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton University of Alberta Press, 1996; Raymond Joseph Armand Huel, *Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface the "Good Fight" and the Illusive Vision*, Edmonton, University of Alberta Press, 2003; Richard Lapointe et Lucille Tessier, *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1986; Germain Lesage, *L'évêque errant*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1950; Donat Levasseur, *Histoire des Missionnaires oblats de Marie Immaculée : essai de synthèse*, Montréal, Maison provinciale, 1983; Manoly R. Lupul, *The Roman Catholic Church and the North-West School Question : A Study in Church-State Relations in Western Canada, 1875-1905*, Toronto, University of Toronto Press, 1974; James Grierson MacGregor, *Father Lacombe*, Edmonton, Hurtig, 1975; Martha McCarthy, *To Evangelize the Nations : Roman Catholic Missions in Manitoba, 1818-1870*, Winnipeg, Manitoba Culture, Heritage and Recreation, 1990; Martha McCarthy, *From the Great River to the Ends of the Earth*

ces ouvrages glorifient les missionnaires, leur travail de colonisation et d'évangélisation ainsi que leur participation dans les luttes linguistiques. Par exemple, je mentionne Robert Choquette et son *The Oblate Assault on Canada's Northwest*. Même si Choquette conceptualise la colonisation et l'évangélisation par les missionnaires franco-catholiques comme une conquête militante, il sous-entend que les missionnaires ont aidé les peuples Autochtones grâce à leur assujettissement. Il propose que leur « aide » compense le mal qu'ils ont infligé aux peuples Autochtones. Il explique que les missionnaires « would counter, fight, remove or crush any and all opposition ».³³ Même si les missionnaires sont coupables d'écraser les cultures Autochtones, « they are also the only Euro-Canadian institution to have also worked – generously, honestly, and heroically in many instances – for the liberation of Indian people ». Selon Choquette, les églises et les écoles ont assimilé les peuples Autochtones, mais « these same churches and schools gave Indian people the wherewithal to survive in the alien but conquering Euro-Canadian culture ».³⁴ C'est une fausseté d'affirmer que les missionnaires franco-catholiques ont sauvé les Nations Autochtones en les écrasant. Cependant, voilà comment Choquette justifie la colonisation française et l'évangélisation catholique. Les missionnaires sont les amis et les « meilleurs » alliés des sauvages.³⁵

Oblate Missions to the Dene, 1847-1921, Edmonton, University of Alberta Press, 1995; Alice Mignault, *Cent ans d'espérance : les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, Éditions S.A.S.V., 1991; Estelle Mitchell, *Les Sœurs grises de Montréal à la Rivière Rouge, 1844-1984*, Montréal, Édition du Méridien, 1987; Robert Papen et Sandrine Hallion, *À l'ouest des Grands Lacs: communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014; Sathya Rao, *L'ouest raconté par Magali Michelet : Chroniques pionnières 1906-1916*, Sudbury, Les Éditions de Prises de Parole, 2019; Claude Roche, *Monseigneur du Grand Nord : Isidore Clut, évêque-missionnaire, coureur des bois, chez les Indiens et les Esquimaux du Nord-Ouest américain (de 1858 à 1903)*, Rennes, Ouest-France, 1989 et Bernard de Vaulx, *D'une mer à l'autre : les Oblats de Marie-Immaculée au Canada, 1841-1961*, Lyon, Éditions du Chalet, 1961.

³³ Robert Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1995, p. 225.

³⁴ *Ibid.*, p. 235.

³⁵ *Ibid.*, p. 235-236.

Dans ces ouvrages de l'*Histoire du Manitoba français* (2010, 2013, 2016), Jacqueline Blay reprend le fondement de l'histoire du Canada français qui se caractérise par la lutte contre le Canada anglais. Comme les autres chercheurs, Blay ignore que les Métis sont un peuple Autochtone confronté à la colonisation et à l'évangélisation franco-catholique et à qui ont leur a imposé une identité. Il n'y a rien de mal avec le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest. Seule l'Église protestante est conceptualisée comme une force coloniale néfaste dans l'Ouest.³⁶ Blay répète même que l'Église catholique est mieux pour les Métis, car, pour l'Église protestante, « la rédemption n'est pas pour » eux.³⁷ Elle affirme que les missionnaires franco-catholiques ne veulent que protéger les Métis et sauver leurs âmes.³⁸ Pour leur part, les Métis vivent en harmonie avec les Canadiens français. La pendaison de Louis Riel est une conséquence de la persécution par les Canadiens anglais, surtout les orangistes. La dépossession des terres des Métis est aussi une conséquence du conflit entre les deux peuples fondateurs.³⁹ Après 1890, Blay mentionne les Métis seulement au moment des luttes linguistiques.⁴⁰ Si les Métis sont considérés comme des membres du Manitoba français, pourquoi sont-ils restreints aux rôles de service à la langue française et à la foi catholique ?

³⁶ Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : Sous le ciel de la Prairie, des débuts jusqu'à 1870*, Saint Boniface, Éditions du Blé, 2010, p. xi.

³⁷ *Ibid.*, p. 133.

³⁸ *Ibid.*, p. 86, 293 et 294.

³⁹ *Ibid.*, p. xii.

⁴⁰ Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : Le temps des outrages 1870-1916*, Saint-Boniface, Éditions de Plaines, 2013, p. 357-362; Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : De Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-1968)*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines, 2016, p. 235.

Dans l'historiographie portant sur l'Ouest francophone, le rôle des peuples Autochtones, notamment les Métis, dans le développement du Canada français est absent. Certes, ce n'est pas techniquement le sujet de leurs études. Cependant, les peuples Autochtones ne sont pas des *plot devices* à exploiter dans la construction du récit francophone. Il y a un manque de reconnaissance que la mise en place du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest repose sur les concepts d'assimilation, de persécution et d'élimination des peuples Autochtones. Ces études renforcent le récit historique du Canada français, qui ignore les conséquences génocidaires de la colonisation française.

1.2 Un besoin de décoloniser l'historiographie du Canada français

Catherine Larochelle est l'une des seules historiennes du 21^e siècle qui démontre que l'école de pensée au Québec, des années 1830 à 1915, est fondée sur le racisme de l'imaginaire coloniale et de la création de l'altérité (ou *Other*). Dans son ouvrage *L'École du racisme*, elle souligne que les croyances nationalistes du Québec sont fondées sur le récit de la mission civilisatrice. Elle dévoile que les jeunes apprennent qu'ils appartiennent à la bonne civilisation à cause de l'image raciste de l'autre — des sauvages et des barbares sans culture et sans civilisation.⁴¹ La recherche de Larochelle prouve que l'historiographie du Canada français doit être transformée par une analyse décoloniale afin de déconstruire les récits historiques fondés sur la soumission naturelle des peuples Autochtones. Il faut, par exemple, remettre en question l'idée que les Métis sont identifiés seulement par leur attachement à la langue française et à la foi catholique.

⁴¹ Catherine Larochelle, *L'école du racisme : la construction de l'altérité québécoise (1830-1915)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2022, p. 81.

Ma thèse contribue à la décolonisation parce que je fais un recadrage de l'histoire du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest afin de souligner la mentalité coloniale et ses conséquences. Je conteste le récit historique de l'Ouest francophone qui valorise l'Église catholique comme une institution héroïque. J'utilise des sources de langue française, surtout les journaux. Cependant, pour décoloniser, il faut aussi sortir des sources coloniales. Le recadrage n'est qu'une méthodologie décoloniale. La décolonisation signifie également qu'il faut apprendre des peuples Autochtones, de leurs histoires et de leurs traditions orales. Les historiens du Canada français doivent apprendre des études Autochtones, surtout de la recherche réalisée par les personnes Autochtones, afin de savoir comment parler et situer les peuples Autochtones dans ces récits historiques d'une manière qui valorise le respect et la dignité humaine. Il faut aussi que les historiens apprennent et comprennent les conséquences de l'histoire du Canada français selon les perspectives Autochtones, surtout celles des Métis.

Les études portant sur les Métis remettent en valeur les « faits historiques » que l'historiographie du Canada français impose aux Métis et aux autres peuples Autochtones. Timothy Foran, par exemple, dans *Defining Métis : Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan 1845-1898*, explique que les missionnaires catholiques ont joué un rôle clé dans la conceptualisation et la définition limitative de l'identité des Métis et de leurs traits collectifs.⁴² Selon Foran, le changement entre l'emploi du terme « sauvage » pour « métis » dans les écritures des missionnaires signifie leur rapprochement avec la bonne civilisation chrétienne. Le terme « métis » n'est pas une identité raciale. Elle représente plutôt l'assimilation des Métis à

⁴² Timothy Foran, *Defining Métis: Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan 1845-1898*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017, p. 4-5.

la civilisation chrétienne. Vers 1890, les missionnaires écrivent au sujet de la « dégradation » des Métis, donc leur éloignement de la bonne civilisation catholique.⁴³ Foran contextualise aussi le rôle des missionnaires catholiques dans le projet colonial du Canada, comme dans le cas des écoles résidentielles. Il affirme que les missionnaires, comme Grandin, sont très conscients de leur contribution au projet colonial du Canada. Toutefois, Foran ne parle pas du projet colonial de l'Église catholique, des missionnaires franco-catholiques, ni du Canada français dans l'Ouest. Sa recherche présente donc une perspective coloniale canadienne qui ignore les conséquences du projet colonial de l'Église catholique.

Nicole St-Onge, dans *Saint-Laurent, Manitoba : Evolving Métis Identities 1850-1914*, comble cette lacune. Elle explique que les missionnaires insistent toujours sur l'aspect français des Métis parce qu'ils travaillaient à ce que les apports des Métis soient considérés comme ceux de « l'élément français » à la réussite du projet.⁴⁴ Elle précise que les Métis dits « dégradés » par les missionnaires sont ceux qui n'ont pas obtenu de terres et qui ne peuvent pas être exploités par la colonisation française.⁴⁵ Un Métis exploitable est utile pour l'élément français, mais un Métis sans biens exploitables est classifié comme dégradé par les missionnaires. La recherche de St-Onge nous oblige à repenser le cadre identitaire imposé par les missionnaires en relation avec leur travail dans l'Ouest. Sa recherche ajoute des nuances importantes aux idées de Foran. D'une part, Foran suggère que les missionnaires conceptualisent les Métis comme une population sauvage qui présentent « clear markers of a Lower Canadian paternal héritage – namely communication in a

⁴³ *Ibid.*, p. 104.

⁴⁴ Nicole St-Onge, *Saint-Laurent, Manitoba: Evolving Métis Identities 1850-1914*, Canadian Plains Research Centre, University of Regina, 2004, p. 4.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 94-95.

dialect of French and membership in the institutional Catholic Church ».⁴⁶ Toutefois, St-Onge affirme que les missionnaires ignorent délibérément les caractéristiques de leur parentage Autochtone parce qu'ils ont besoin de présenter les Métis comme des membres de la communauté de langue française. Le succès de la cause française dépend d'eux. D'autre part, Foran affirme que les missionnaires utilisent le mot « métis » lorsqu'ils sont de plus en plus influencés par la bonne civilisation chrétienne. En revanche, St-Onge remet en question cette notion de rapprochement. Elle révèle que les missionnaires ont besoin des Métis pour la cause française dans l'Ouest. Ce rapprochement est en fait leur exploitation. Finalement, Foran explique que les missionnaires vont décrire les Métis comme dégradés lorsqu'ils s'éloignent de la bonne civilisation chrétienne. St-Onge nous invite à questionner s'il s'agit vraiment de l'éloignement de l'Église. Ne s'agirait-il pas d'une forme de résistance, de la part des Métis, aux directives des missionnaires, ce qui démontrerait que ces religieux perdent leur contrôle colonial ? St-Onge démontre l'importance de questionner les motivations des missionnaires. Ignorer leurs motivations et manipulations afin de garantir la réussite du projet colonial franco-catholique signifie que l'histoire de leurs actions est incomplète.

Dans son chapitre, « Mary and the Métis : Religion as a Site for New Insight in Métis Studies », Paul Gareau rappelle que le but des Oblats de Marie-Immaculée est de civiliser les sauvages.⁴⁷ Il explique que l'idéologie du *settler colonialism* impose l'évangélisation du pays comme le moteur de la civilisation. L'historiographie du Canada français reflète cette croyance

⁴⁶ Foran, *Defining Métis*, p. 9.

⁴⁷ Paul Gareau, « Mary and the Métis: Religion as a Site for New Insight in Métis Studies », dans Jennifer Adese et Chris Andersen (dir.), *A People and a Nation*, Vancouver, UBC Press, 2021, p. 191.

idéologique. Gareau explique que la moralité des Métis ne peut pas être définie par leur « performed whiteness », leurs actions qui sont destinées à les assimiler à l'identité des Blancs.⁴⁸ Un Métis peut être de foi catholique, mais cela ne signifie pas qu'il est assimilé à l'identité canadienne-française. Cela ne veut pas dire non plus que sa foi explique l'ensemble de son identité culturelle. Cependant, cette idée va à l'encontre de l'histoire du Canada français. Gareau montre comment les Métis ont adopté la foi catholique d'une manière qui reflète encore leurs croyances dites sauvages par les missionnaires. Il n'est pas le seul à examiner la relation des Métis avec la foi catholique. Brenda McDougall, dans *One of the Family : Métis Culture in Nineteenth-Century Northwest Saskatchewan*, utilise le concept de *wahkootowin* pour expliquer comment les Métis ont navigué leur vie au 19^e siècle, surtout leur foi catholique et leur relation avec l'Église catholique.⁴⁹ Pour sa part, la thèse doctorale d'Émilie Pigeon, « Au Nom du Bon Dieu et du Buffalo: Métis Lived Catholicism on the Northern Plains », met en lumière comment la foi catholique aide les Métis à résister à la colonisation des plaines.⁵⁰ Évidemment, la relation des Métis avec la foi catholique est complexe. Elle dépasse la simplification coloniale de la conversion qui signifie l'abandon des croyances Autochtones. Cependant, selon le récit historique du Canada français, adopter la foi catholique veut dire la soumission.

Les études sur les Métis contredisent les affirmations que la société de langue française entretient au sujet de l'identité des Métis mais aussi leur histoire, leur spiritualité, leurs croyances,

⁴⁸ *Ibid.*, p. 189.

⁴⁹ *wahkootowin* est un mot en *nêhiyawêwin* qui décrit une vision du monde selon les croyances du peuple *nêhiyawak* (Cris). Brenda Macdougall, *One of the Family: Metis Culture in Nineteenth-Century Northwestern Saskatchewan*, Vancouver, UBC Press, 2010.

⁵⁰ Émilie Pigeon, « Au Nom du Bon Dieu et du Buffalo: Métis Lived Catholicism on the Northern Plains », Thèse doctorale en histoire, York University, 2017, <http://hdl.handle.net/10315/34244>

leurs valeurs, leurs langues et leur culture. C'est le cas de Chantal Fiola qui aborde les croyances et les pratiques spirituelles que les Métis partagent avec les Anishinaabeg, contredisant ainsi l'affirmation que tous les Métis étaient catholiques. Cheryl Troupe et Doris Jeanne MacKinnon abordent les vies et les histoires des femmes Métis, qui sont ignorées dans les récits rédigés par les francophones. Chris Anderson traite de la complexité de l'identité des Métis, qui est mécomprise par les francophones. Maria Campbell raconte ses expériences personnelles étant un « road allowance » Métis et les abus qu'elle a subis dans une école résidentielle catholique, ce qui contredit l'image des « bienveillants » missionnaires. Laura Forsythe et Jennifer Markides incluent les femmes Métis dans leur recherche et elles mettent en valeur les méthodologies Métis, qui défient les normes coloniales. Jean Teillet traite des traditions orales comme des sources valides pour rédiger l'histoire selon une perspective Métis, ce qui contredit les récits écrits par les religieux. Jennifer Adese analyse les conséquences des politiques de reconnaissance et aussi le féminisme Autochtone, qui remet en question les mythes des missionnaires sur les femmes.⁵¹ Bien

⁵¹ Jennifer Adese et Chris Andersen (dir.), *A People and a Nation: New Directions in Contemporary Métis Studies*, Vancouver, UBC Press, 2021; Jennifer Adese, *Aboriginal TM: The Cultural and Economic Politics of Recognition*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2022; Chris Andersen, *“Métis”: Race, Recognition, and the Struggle for Indigenous Peoplehood*, Vancouver, UBC Press, 2014; Lawrence Barkwell, Leah Dorion et Darren Préfontaine, « Metis Legacy: Historiography and Annotated Bibliography », Saskatoon, Gabriel Dumont Institute, Winnipeg, Pemmican Publications and Louis Riel Institute, 2001; Maria Campbell, *Halfbreed*, Toronto, McClelland & Stewart, 2019; Heather Devine, *The People Who Own Themselves: Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1900*, Calgary, University of Calgary Press, 2004; Chantal Fiola, *Rekindling the Sacred Fire: Métis Ancestry and Anishinaabe Spirituality*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015; Chantal Fiola, *Returning to Ceremony: Spirituality in Manitoba Métis Communities*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021; Laura Forsythe et Jennifer Markides, *Around the Kitchen Table: Métis Aunties' Scholarship*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024; Nathalie Kermoal, *Un passé métis au féminin*, Québec, Éditions GID, 2006; Nathalie Kermoal et Chris Andersen (dir.), *Daniels v. Canada: In and beyond the Courts*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021; Brenda Macdougall, *One of the Family: Metis Culture in Nineteenth-Century Northwestern Saskatchewan*, Vancouver, UBC Press, 2010; Doris Jeanne MacKinnon, *Metis Pioneers: Marie Rose Delorme Smith and Isabella Clark Hardisty Loughheed*, Edmonton, The University of Alberta Press, 2018; Bailey Oster et

que l'histoire de l'Ouest francophone n'existe pas sans les Métis, il faut que les francophones apprennent des Métis, en plus des autres peuples Autochtones. Les chercheurs et les chercheuses sur la francophonie canadienne doivent également considérer leurs perspectives comme légitimes, même si ces dernières contredisent le récit historique français longtemps tenu comme infaillible. Effectivement, la vérité se retrouve dans ces contradictions.

2. Thèse

Ma thèse montre que le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest dépend de l'évangélisation et de la colonisation des Métis, en plus du maintien du contrôle des écoles résidentielles catholiques. Pour cette raison, ce projet est un exemple du *settler colonialism* qui diffère de celui des anglophones, même s'il contribue également à la destruction des Nations Autochtones, à leur génocide. Le projet colonial du Canada (anglophone) favorise l'assimilation et l'élimination parce qu'il n'a pas besoin des peuples Autochtones. L'Ouest francophone se construit sur le principe de l'assimilation et de la soumission des Métis aux volontés des Canadiens

Marilyn Lizee, *Stories of Métis Women : Tales My Kookum Told Me*, Calgary, Durvile & UpRoute Books, 2021; Diane Payment et Canadian Parks Service. National Historic Parks and Sites, "*The Free People - Otipemisiwak*", *Batoche, Saskatchewan, 1870-1930*, Ottawa, National Historic Parks and Sites, Parks Service, 1990; Diane Payment, *The Free People = Li Gens Libres : A History of the Métis Community of Batoche, Saskatchewan*, Calgary, University of Calgary Press, 2009; Jacqueline Peterson et Jennifer S. H Brown, *The New Peoples: Being and Becoming Métis*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1985; Jean Teillet, *The North-West Is Our Mother : The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation*, Toronto, Harper Collins Publishers Ltd, 2021; Auguste Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Lux, 2010; Cheryl Troupe et Doris Jeanne MacKinnon (dir.), *Métis Matriarchs : Agents of Transition*, Regina, University of Regina Press, 2024; Cheryl Troupe, *Putting Down Roots : Métis Agency, Land Use, and Women's food Labour in a Qu'Appelle Valley Road Allowance Community*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2025; Sylvie Van Kirk, *Many Tender Ties : Women in Fur-trade Society, 1670-1870*, Winnipeg, J. Gordon Shillingford Publishing, 1999.

français, en raison de leur foi catholique et de leur langue française. Selon la mentalité coloniale des Franco-catholiques, les Métis existent pour servir la cause française. Par conséquent, leur traitement des Métis diffère de celui des Premières Nations. Ces dernières ne jouent pas un rôle particulier et ne contribuent pas au succès du projet colonial franco-catholique. Leur destin est soit l'assimilation ou l'élimination. Les Métis constituent une exception. Leur élimination nuira au succès du projet. Il faut, avant tout, assimiler les Métis à l'identité canadienne-française. Pourtant, l'assimilation identitaire est aussi une autre forme d'élimination, bien que l'idée soit de détruire les aspects de leur identité dite sauvages et de sauvegarder les aspects canadiens-français. Pour leur part, les écoles résidentielles jouent aussi un rôle central dans la vision du projet colonial franco-catholique. Non seulement ces institutions convertissent et sauvent les âmes des sauvages, mais elles sont conçues comme des établissements franco-catholiques qui contribuent à la survivance française dans l'Ouest.

Entre 1900 et 1950, le message franco-catholique ne change pas. Il est publié dans les journaux francophones de l'Ouest, qui sont les porte-paroles des missionnaires franco-catholiques. Il faut assimiler les Métis et il faut maintenir le contrôle clérical catholique sur les écoles résidentielles afin de réaliser la vision providentielle d'une nation canadienne-française forte et capable de résister aux assauts des Anglo-protestants dans l'Ouest. Ce message est répété et défendu inlassablement.

L'Église catholique est au centre du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest canadien. Elle est le moteur de la civilisation française au Canada. Elle est le pilier des communautés francophones dans l'Ouest. Les missionnaires franco-catholiques sont ses agents qui prennent le contrôle des plaines au nom de la foi catholique, de la langue française, de la nation canadienne-française et de la vision providentielle. En même temps, les Canadiens français

soutiennent, maintiennent et répètent les idées des missionnaires au sujet de la colonisation et de l'évangélisation parce qu'ils partagent le même objectif, c'est-à-dire leur survivance avant tout. Les communautés francophones sont fondées, peuplées et soutenues par les missionnaires. Comme cette thèse le montre, les missionnaires sont les pionniers de l'Ouest francophone, mais ils sont, avant tout, des colonisateurs et des évangélisateurs qui détruisent pour favoriser la réussite franco-catholique. Autrement dit, le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest appartient à l'Église catholique et à la société canadienne-française.

3. Méthodologie

J'utilise une méthodologie Autochtone d'analyse décoloniale. Je décolonise les connaissances et les savoirs coloniaux implantés dans l'histoire francophone de l'Ouest et présentés au public francophone comme la vérité. Je m'inspire de Linda Tuhiwai Smith, *Decolonizing Methodologies : Research and Indigenous Peoples*, qui est une spécialiste réputée dans les études Autochtones, spécifiquement les méthodologies décoloniales. Le livre de Smith est un guide qui aborde les principes d'une méthodologie décoloniale, mais qui enseigne aussi qu'il y a plus qu'une seule méthodologie décoloniale.⁵² L'emploi et l'orientation de la décolonisation changent selon nos objectifs professionnels, personnels et communautaires. Qui nous sommes est plus important que les théories et les discours académiques de notre discipline. Effectivement, Smith introduit 45 projets de recherche qui utilisent une méthodologie décoloniale et chaque conceptualisation méthodologique varie. Ces méthodologies décoloniales sont : « claiming », « testimonies », « storytelling », « celebrating survival », « remembering », « connecting »,

⁵² Voir aussi Jo-Ann Archibald, Jenny Lee-Morgan, and Jason De Santolo (dir.), *Decolonizing Research: Indigenous Storywork as Methodology*, London, Bloomsbury Academic, 2022.

« representing », « returning », « healing », « reframing » « protecting » et « negotiating ».⁵³ Ma méthodologie décoloniale est le recadrage. « Reframing is about taking much greater control over the ways in which Indigenous issues and social problems are discussed and handled ».⁵⁴ J'utilise cette définition pour analyser l'histoire et comment l'histoire du Canada français représente et présente le projet colonial franco-catholique de l'Ouest, spécifiquement les initiatives d'évangélisation, de civilisation et d'assimilation des Métis et des autres Nations Autochtones. Ma thèse est un acte de recadrage qui re-présente l'histoire dans le cadre de la décolonisation. Je ne réécris pas l'histoire francophone de l'Ouest. Au contraire, je montre plutôt la mentalité coloniale — le colonialisme — dans les récits historiques. Ma méthodologie invite les francophones à repenser leur histoire et à revoir les « faits » historiques, présentés comme du sens commun ou des connaissances naturelles. Je retiens cet enseignement de Smith :

Decolonizing methodologies are about forcing us to confront the Western academic canon in its entirety, in its philosophy, pedagogy, ethics, organizational practices, paradigms, methodologies and discourses and, importantly, its self-generating arrogance, its origin mythologies and the stories that it tells to reinforce its hegemony.⁵⁵

Mon projet de recherche contribue à la rupture du contrôle hégémonique et de l'arrogance de la mentalité franco-coloniale dans l'écriture de l'histoire francophone du Canada. Cette mentalité coloniale s'approprie l'histoire des Métis et des autres Nations Autochtones. Elle réduit les Métis au « demi-sang » ou *halfbreeds* de parentage canadien-français et sauvage, mais qui est vraiment un Canadien français en réalité. Ma thèse est ma contribution personnelle à la décolonisation de l'histoire du Canada et du Canada français. Je la rédige avec la volonté de faire une critique de la

⁵³ Linda Tuhiwai Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, London, Bloomsbury Publishing Plc, 2021. Voir les chapitres 8 et 9.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 175.

⁵⁵ *Ibid.*

mentalité franco-coloniale qui montre que l'histoire francophone de l'Ouest doit repenser ses « vérités » et incorporer les voix et les perspectives des *Autres*, les Métis, avant qu'elle puisse avoir des changements tangibles et réels. Dans le cadre décolonial, Smith affirme que la déconstruction n'est pas la fin. Il faut que la reconstruction survienne par la suite. Cette reconstruction est une action parmi plusieurs qui mène à une nouvelle compréhension et à de nouvelles connaissances et à de nouveaux savoirs. La décolonisation contribue à la création d'un nouveau fondement social sur lequel les crimes du passé ne peuvent pas continuer dans le présent ni dans l'avenir. Sur ce fondement, l'action peut se faire et cela produit des changements tangibles. C'est ce que je crois et ce que j'espère.

Afin de comprendre ce que je veux dire lorsque j'utilise le mot « décoloniser » ou « décolonial », il faut comprendre ce qu'il faut déconstruire. Que veut dire « coloniser », « colonialisme » et « impérialisme » ? Pour répondre à ces questions, je me réfère à Smith. Selon Smith, l'impérialisme auquel les peuples Autochtones sont aujourd'hui confrontés est le produit du siècle des Lumières en Europe. Cette période a créé un esprit, une confiance et des structures politiques et économiques utilisées par les empires européens pour chercher de nouvelles connaissances et savoirs. L'impérialisme est le nom du système qui explique la manière dont les empires ont imposé leur pouvoir sur d'autres territoires afin de consolider leur propre pouvoir et d'acquérir plus de ressources et de richesses. Smith ajoute que l'impérialisme dépendait autant des matériaux physiques, comme des biens ou des produits bruts, que des savoirs, des connaissances et des cultures. En même temps que l'empire dissémine ses idées à l'extérieur, il s'approprie des savoirs de l'extérieur et les distribue à l'intérieur de ses frontières. Cependant, les savoirs de l'extérieur sont filtrés par leur notion de supériorité, ce qui favorise l'émergence du concept de

« Othering ».⁵⁶ Smith note que c'est par et à travers les disciplines de l'impérialisme que les peuples Autochtones, les *Autres* — leurs cultures, leurs identités et leurs Nations, sont présentés et représentés en Europe.

Au Canada, l'impérialisme européen favorise un système de colonisation. Les empires veulent le contrôle des terres, des ressources et des biens. Les peuples Autochtones sont colonisés dans cette conquête. Au 19^e siècle, Smith souligne que le « colonialism not only meant the imposition of Western authority over Indigenous lands, Indigenous modes of production and Indigenous law and government but the imposition of Western authority over all aspects of Indigenous knowledges, languages and cultures ».⁵⁷ Avec leur mentalité coloniale, les pouvoirs européens imposent aux peuples Autochtones leur vision qu'ils ne sont pas civilisés. L'empire leur apporte la civilisation et leur enseigne comment vivre proprement, c'est-à-dire selon le mode de vie et les valeurs européens. De plus, les peuples Autochtones doivent être reconnaissants et apprécier le fait que l'empire leur donne le cadeau de la civilisation. Dans le cas de la mentalité coloniale francophone, l'Église catholique est le moteur de la vie française dans l'Ouest. Les missionnaires franco-catholiques, mais aussi les colons, amènent la civilisation aux peuples Autochtones. Il est inconcevable que les *Autres* résistent à leur don.

Selon Smith, le colonialisme des 18^e et 19^e siècles signifie également « collectionner » ou « voler » selon la perspective Autochtone. L'empire collectionne les terres, les ressources naturelles, les biens physiques, la flore, la faune, les connaissances, les savoirs, les langues, bref,

⁵⁶ Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, p. 67.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 73.

tous les aspects de la vie des peuples Autochtones. Cependant, la mentalité coloniale justifie ce « collectionnement » comme un acte de sauvetage parce que les sauvages vont les détruire. Smith précise que le colonialisme n'est pas simplement un « collectionnement ». Il est également la ré-organisation, la re-présentation et la re-distribution des cultures et des savoirs Autochtones aux colons et aussi aux Nations Autochtones. Dans cette nouvelle représentation coloniale, tous les aspects de la vie des Autochtones sont complètement changés pour refléter les valeurs de la culture dominante qui est propagée par l'empire. La compréhension — ou le manque de compréhension — des cultures Autochtones se fait par et à travers les connaissances coloniales.

Othering forme la base de cette compréhension. Elle renforce la distinction entre la culture du peuple supérieur et l'*Autre*, les Nations Autochtones. Du 19^e au 21^e siècles, « the globalization of knowledge and Western culture constantly reaffirms the West's view of itself as the centre of legitimate knowledge, the arbiter of what counts as knowledge and the source of 'civilized' knowledge ».⁵⁸ Les cultures européennes sont perçues comme supérieures. Elles deviennent la référence à laquelle tous aspirent. Les peuples Autochtones sont définis comme inférieurs et il est naturel qu'ils veuillent acquérir la civilisation européenne. Le discours colonial endoctrine le public à croire que l'assimilation, l'évangélisation et la civilisation des peuples Autochtones assureront leur sauvetage. Leur résistance est stupide. Puisque les Autochtones sont inférieurs, ils sont inévitablement condamnés à disparaître s'ils n'acceptent pas l'aide des colons.

Ma méthodologie décoloniale de recadrement vise à révéler comment l'histoire francophone de l'Ouest illustre ces notions de colonialisme et d'impérialisme. Pour ce faire, j'utilise les

⁵⁸ Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, p. 72.

journaux francophones comme source primaire pour analyser comment ce projet colonial est présenté comme la vérité historique au public francophone. Les journaux sont des exemples physiques ou numériques maintenant de l'expression de la mentalité coloniale par les élites francophones au public francophone. Dans *Seeing Red : A History of Natives in Canadian Newspapers*, Mark Anderson et Carmen Robertson démontrent que la représentation générale des peuples Autochtones dans la presse canadienne reflète les croyances communes de la société. Comme le remarque Smith, ces « croyances communes » résultent du colonialisme et de l'impérialisme. Anderson et Robertson résument la mentalité coloniale, présente dans les journaux anglophones, en ces termes : la croyance de la destitution des peuples Autochtones, de leur infériorité et de leur incapacité à s'adapter aux changements.⁵⁹ Le colonialisme perpétué dans les journaux anglophones se retrouve également dans ceux de langue française. Ces derniers enseignent de manière informelle la mentalité coloniale. Ils répètent des récits et des images fictives des peuples Autochtones et, à cause de ces répétitions, ils deviennent la vérité, le sens commun. « Colonial representations as common sense, naturalized and totalized, comprise the guts of what reflects Canada's past and present colonial imagery in the printed press ».⁶⁰ Les journaux créent et répètent le discours colonial en même temps.

Lorsque Smith aborde la globalisation des savoirs, la continuation et la réaffirmation du discours colonial de l'infériorité des peuples Autochtones et de la légitimité des savoirs européens, les journaux anglophones et francophones contribuent à ce phénomène. Anderson et Robertson soulignent le rôle pédagogique de la presse qui est de répandre une vérité et d'inciter le lecteur à

⁵⁹ Mark Cronlund Anderson et Carmen L. Robertson, *Seeing Red a History of Natives in Canadian Newspapers*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2011, p. 6.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 9.

y adhérer. En plus, les journaux leur proposent de souscrire à des opinions et à des croyances.⁶¹ Dans le cas des journaux francophones de l'Ouest, ils sont sous le contrôle des élites francophones qui poursuivent activement l'objectif d'implanter le projet colonial franco-catholique et de légitimer la poursuite des droits de la langue française, de la foi catholique et du peuple canadien-français. Leurs journaux enseignent au public francophone ce qu'ils doivent savoir à propos des Métis, des sauvages et des écoles résidentielles. Leur génocide n'est nullement remis en question. Ma méthodologie décoloniale de recadrement de l'histoire francophone de l'Ouest remet en question la mentalité coloniale francophone des journaux ainsi que les *vérités* et les connaissances communes imposées par le projet colonial franco-catholique.

3.1 Collection et analyse des articles

J'ai choisi la période de 1900 à 1950. Cette période représente une rupture de connaissance historique dans ma famille. Mon arrière-grand-mère, Métis et Cris, est née en 1922. Mon arrière-grand-père, franco-Métis, est né en 1910. Ma grand-mère, Métis et Cris, est née en 1940. Ma mère, Métis, Cris et Ukrainienne, est née en 1962. Mais après les années 1940, ma famille se présente comme une famille anglophone qui déteste la langue française et qui préfère l'anglophonie. Ce changement n'est pas expliqué.

Les journaux que j'ai retenus sont accessibles sur le site des archives de l'Université de l'Alberta et celui de l'University of Manitoba. J'ai consulté quelques éditions de journaux à la bibliothèque du Campus Saint Jean de l'Université de l'Alberta, car ils sont disponibles uniquement sur des microfiches. J'ai choisi des thèmes ou sujets d'analyse qui m'ont aidé à

⁶¹ *Ibid.*, p. 13.

déterminer des mots clés pour le dépouillement des journaux. Ces mots clés se regroupent en trois catégories : 1) termes reliés au mot « Métis », 2) termes reliés aux Résistances de 1869/70 et 1884/85, et 3) les écoles résidentielles. Ces mots clés m'ont permis de sélectionner plusieurs articles. Pour le mot clé « Métis », j'ai obtenu 2700 résultats et j'ai retenu 966 articles. Pour le terme « Résistances », j'ai eu 1900 résultats et j'ai sélectionné 291 articles. Pour le mot clé « écoles », j'ai obtenu 2000 articles et j'ai choisi 230 articles. Mon analyse se fonde sur 1487 articles.⁶²

4. Présentation des sources primaires⁶³

Le Courrier de l'Ouest (1905-1916) est un journal francophone, catholique et libéral. Le journal est fondé par trois francophones, Philippe Roy, Prosper-Edmond Lessard et Théodore Revillon, et un anglophone, Frank Oliver. Philippe Roy, colon du Québec, est un sénateur libéral qui représente Edmonton, entre 1906 et 1911. Il est aussi le commissaire général du Canada en France de 1911 à 1928.⁶⁴ Prosper Edmond Lessard, colon du Québec, est un député libéral de l'Assemblée législative de l'Alberta en 1909 et en 1921. Il est aussi un sénateur qui représente St. Paul (Alberta) entre 1925 et 1935.⁶⁵ Théodore Revillon, colon de la France, est le cousin de Jean-Léon Victor Revillon, propriétaire de l'entreprise mondiale des fourrures, *Frères Revillon*.⁶⁶ Frank

⁶² Voir l'Annexe A pour une version plus détaillée du processus d'analyse.

⁶³ Je m'intéresse à la couverture médiatique des écoles résidentielles. Les écoles résidentielles font partie du corpus documentaire de cette thèse, mais mes sources primaires ne sont pas les archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation.

⁶⁴ Norman Hillmer, « Philippe Roy », *L'Encyclopédie canadienne*, mise à jour le 15 décembre 2013, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/roy-philippe>

⁶⁵ Timothy Foran, « Lessard Prosper-Edmond », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2015, https://www.biographi.ca/fr/bio/lessard_prosper_edmond_16F.html

⁶⁶ Pierrette Paule Désy, « Ascension et déclin de Revillon Frères au Canada », *Les classiques des sciences sociales*, 8 septembre 2007,

Oliver, colon du Canada Ouest (Ontario), est élu au conseil des Territoires du Nord-Ouest en 1883, 1888, 1891 et 1894. Il devient le député fédéral libéral qui représente le territoire appelé aujourd'hui l'Alberta en 1896 et en 1900. En 1904, 1908 et 1911, il est élu député fédéral représentant Edmonton. Entre 1905 et 1911, il est le ministre de l'Intérieur et le surintendant général des Affaires indiennes. Il est aussi le propriétaire du journal anglophone, *The Edmonton Bulletin* (1853-1933).⁶⁷ Les éditeurs du journal sont Alex Michelet, colon de la France, et le Brigadier-Général Raymond Brutinel, colon de la France, entre 1905 et 1907, puis uniquement Michelet, de 1907 à 1913, et enfin François Boileau, colon du Québec, entre 1913 et 1916.⁶⁸ Michelet est un avocat de langue française et il lutte pour la survivance française en Alberta. Il est membre de plusieurs associations, notamment la *Société de Parler français* et l'*Union française de l'Alberta* qui regroupent les Français indépendamment de leur allégeance politique.⁶⁹ Boileau est un catholique dévoué et un libéral. Il est directement lié aux oblats de Marie Immaculée à cause de son rôle comme membre de l'exécutif de la *Société de Colonisation d'Edmonton*, organisée par l'oblat Émile Joseph Legal dans le but d'attirer des colons francophones du Québec et des États-Unis dans l'Ouest canadien.⁷⁰

https://classiques.ugam.ca/contemporains/desy_pierrette/ascension_et_declin_revillon/revillon_t_exte.html

⁶⁷ David J. Hall, « Oliver, Frank », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2016, https://www.biographi.ca/fr/bio/oliver_frank_16F.html

⁶⁸ Brereton Greenhous, « Raymond Brutinel », *L'Encyclopédie canadienne*, mise à jour le 20 octobre 2014, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/brutinel-raymond>

⁶⁹ Denis Lacroix, « Biographie d'Alex Michelet : Pionnier, Journaliste, Traducteur », dans *CEFCO Conférence de l'Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba*, 29 Septembre 2012, <https://era.library.ualberta.ca/items/a87726ed-adbe-4a66-a340-8a37d0b2aa49>

⁷⁰ Timothy Foran, « Boileau, François-Xavier », *L'Encyclopédie Canadienne*, mise à jour en 2015, http://www.biographi.ca/fr/bio/boileau_francois_xavier_16F.html

L'étoile de St. Albert/St. Albert Star (1912-1914) est un journal bilingue catholique de St. Albert. Il a comme mission de « resserrer les liens de confraternité et d'amitié entre tous ses compatriotes canadiens français et anglais ». ⁷¹ Il est fondé par Joseph Lafranchise et Albéric Ringuette. L'éditrice est Véra Rhéaume, l'épouse de Michael Hogan, le maire de St. Albert. ⁷²

L'union (1917-1929) est un journal francophone indépendant fondé par Pierre Féguenne, colon de la Belgique. ⁷³ Dans sa première édition, Féguenne affirme que l'objectif du journal est d'unir le « public de langue française d'Alberta ». ⁷⁴ Il souligne aussi que *L'union* « gardera en politique une indépendance absolue ». ⁷⁵ Féguenne est le premier rédacteur de 1917 à 1919. Ensuite, il y a J. Lecerf, en 1919 et Anna Sindeff pour lesquels je n'ai pas trouvé d'informations biographiques. François-Xavier Boileau (début incertain — 1924), Georges Bugnet (1924-1928), colon de la France et écrivain, et Rodolphe Laplante (1928-1929), colon du Québec et secrétaire général de l'*Association canadienn-française de l'Alberta* (ACFA) occupent le poste de rédacteur. ⁷⁶ Alex Michelet travaillait aussi pour le journal, mais la nature de son association avec le journal est inconnue. ⁷⁷ Même si Féguenne souhaite l'indépendance du journal, le rédacteur

⁷¹ « L'Étoile de St. Alberta : son rôle, son but, son programme », *L'Étoile de St. Albert*, 13 novembre 1913, p. 1.

⁷² « L'étoile de St. Albert :1912-1914 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/letoile-de-st-albert-1912-1914/>

⁷³ Archives provinciales de l'Alberta, « Documenter l'Alberta Francophone : recueil des ressources francophones Archives provinciales, 1965 à 2010 », Government of Alberta, 2012, <https://provincialarchives.alberta.ca/sites/default/files/2018-05/documenting-francophone-alberta.pdf>

⁷⁴ « Notre programme », *L'union*, 15 novembre 1917, p. 1.

⁷⁵ « Tribune Libre », *L'union*, 15 novembre 1917, p. 1.

⁷⁶ « L'Union : 1917- 1929 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/lunion-1917-1929/>

⁷⁷ Lacroix, *ibid.* Je crois qu'il y a un manque d'information ici. Qui est Lacroix?

Bugnet travaille avec l'ACFA pour que le journal devienne leur porte-parole. L'ACFA, fondée en 1925, est une association politique et communautaire qui travaille pour la survivance française en Alberta. Elle soutient la foi catholique et les Oblats de Marie Immaculée à ses débuts. En 1928, l'ACFA veut acheter *L'union*, mais Féguenne refuse, car cela pourrait compromettre l'indépendance de son journal. En réponse, l'ACFA fonde son propre journal, *La Survivance*.⁷⁸

La Survivance (1928-1967) est un journal francophone et catholique. Ce journal est le porte-parole des associations francophones de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Il est fondé par l'ACFA et les oblats de Marie Immaculée. Plusieurs personnes assument la fonction de rédacteur et la plupart sont des oblats. Le premier rédacteur est le secrétaire général de l'ACFA, Rodolphe Laplante (1928-1930). Son successeur est Achille Auclair (1930-1934), puis l'éducateur et le leader communautaire Maurice Lavallée (1934-1935). Par la suite, Paul et Jacques Sauriol (1935), l'oblat Alonzo Gobeil (1935-1938), l'oblat Gérard Forcade (1938-1939) et enfin l'oblat Paul-Émile Breton (1939-1953) assument successivement la fonction de rédacteur.⁷⁹

Le patriote de l'Ouest (1910-1941) est un journal francophone et catholique fondé par l'oblat Ovide Charlebois et l'abbé Pierre-Elzéar Myre. Sa mission est « de favoriser le regroupement des colons de sang français en leur indiquant les districts à majorité franco-catholique » ainsi qu'un « organe de communication entre les centres de langue française de toute la Saskatchewan ». ⁸⁰ En

⁷⁸ « L'Union : 1917- 1929 », *ibid.*

⁷⁹ « La Survivance 1928-1967 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/la-survivance-1928-1967/>

⁸⁰ « Journal de colonisation : Le Patriote de l'Ouest », *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <http://musee.histoiresk.ca/journal-de-colonisation-le-patriote-de-l-ouest-n384-t384.html>

1915, le journal devient la porte-parole pour *l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan*. Il se livre à la « défense de la langue française, la promotion du catholicisme et du développement de solidarité au sein de la population de langue française ».⁸¹ Entre 1910 et 1925, le directeur du journal est l'oblat Achille-Félix Auclair et le rédacteur en chef est l'oblat Adrien Gabriel Morice. L'oblat Ubald Langlois devient le rédacteur en 1926 mais son nom disparaît comme rédacteur après l'édition du 22 novembre 1927. L'oblat Joseph Valois agit comme rédacteur en 1928. Un an plus tard, Raymond Denis, colon de la France et un artisan de l'enseignement de langue française, publie plusieurs éditoriaux, mais il n'est toutefois pas nommé le rédacteur du journal.⁸² Après 1929, il est difficile d'identifier précisément qui assume cette fonction. Cependant, les oblats signent plusieurs éditoriaux. En 1933, la Corporation des Oblats accepte la gestion et finance le journal.

Le Manitoba (1881-1925) est un journal francophone et l'organe du parti conservateur. Entre 1871 et 1881, le journal est nommé *Le Métis*, mais il devient *Le Manitoba* en raison des changements démographiques survenus dans la province. *Le Métis* est fondé par Joseph Royal, colon du Québec et député conservateur de l'Assemblée législative du Manitoba en 1879. Royal vend son journal à Alphonse Alfred-Clément Larivière, en 1881, la même année que le journal change de nom. Larivière est un colon du Québec et un conservateur. Il devient le député de Provencher à l'Assemblée législative du Manitoba (1878-1888), puis député fédéral de Provencher

⁸¹ « 1910 Fondation du journal Le Patriote de l'Ouest », dans Yves Frenette et Mary Elizabeth Aubé, *Ouest et Nord-Ouest de Francophonie Canadiennes – Identités culturelles*, consulté le 1^{er} novembre 2024,

<https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1880.htm>

⁸² « Raymond Denis (1885-1965) », *Université St. Boniface*, consulté le 1^{er} novembre 2024,

<https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1986.htm>

(1889-1904) et enfin sénateur de Provencher de 1911 à 1917.⁸³ Sous sa direction, *Le Manitoba* est conservateur au niveau fédéral et neutre sur le plan provincial.⁸⁴ En 1897, l'avocat conservateur Joseph Bernier, colon du Québec, devient le propriétaire du journal. Il est aussi le député de St. Boniface à l'Assemblée législative du Manitoba, élu en 1900, 1907, 1920 et 1927.⁸⁵ L'archevêque Adélard Langevin devient aussi propriétaire en 1897.

La Liberté (1913-1941) est un journal francophone et catholique. Il est fondé par l'oblat Adélard Langevin pour concurrencer le journal *Le Manitoba* qu'il juge trop politique. Langevin veut un journal « libre de toute affiliation politique », qui défendra la langue française et la foi catholique.⁸⁶ *La Liberté* défend les intérêts catholiques et français. Ce journal est financé par les Oblats de Marie Immaculée. Le premier rédacteur en chef est Hector Héroux (1913-1923), colon du Québec. Il est le frère d'Omer Héroux, rédacteur du quotidien *Le Devoir* au Québec. Donatien Frémont (1923-1941), colon de la France, lui succède. Il est un journaliste déjà bien connu pour ses publications dans *Le Courrier de l'Ouest* et *Le patriote de l'Ouest*. Frémont est aussi un membre de l'exécutif de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba. Il est engagé dans la lutte pour les droits de la langue française et l'enseignement catholique.

⁸³ A. I. Silver, « Alphonse-Alfred Larivière », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2005,

https://www.biographi.ca/fr/bio/la_riviere_alphonse_alfred_clement_15F.html

⁸⁴ « La Liberté », *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <http://musee.histoiresk.ca/la-liberte-n384-t756.html>

⁸⁵ « Memorable Manitobans : Joseph Bernier (1874-1951) », *Manitoba Historical Society Archives*, consulté le 1^{er} novembre 2024, https://www.mhs.mb.ca/docs/people/bernier_j.shtml

⁸⁶ « La Liberté », *ibid.*

La liberté et le patriote (1941-1971) résulte de la fusion du journal francophone du Manitoba, *La Liberté*, avec celui de la Saskatchewan, *Le patriote de l'Ouest*. Ce nouveau journal demeure francophone et catholique, sous le contrôle des Oblats de Marie Immaculée. En raison de la crise économique des années 1930, les Oblats ne peuvent plus financer deux journaux dans deux provinces. Ils les fusionnent et ils desservent les deux provinces.⁸⁷ Si ce changement n'affecte pas les francophones au Manitoba, ce n'est pas le cas en Saskatchewan. Les francophones de cette province accusent le journal de les avoir oubliés parce qu'il ne publie pas beaucoup d'information sur leurs communautés. En 1941, Donatien Frémont est le directeur et rédacteur du journal, mais cela ne semble plus être le cas par la suite. De nombreux articles et éditoriaux sont rédigés par différents oblats. Il est donc fort probable que c'est cet ordre religieux qui occupe les tâches de directeur et de rédacteur.

4.1 Choix de sources primaires

J'ai choisi les journaux francophones de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba parce qu'ils sont des outils de propagande du projet colonial. De plus, il n'y a aucune autre source de langue française aussi compréhensive qui peut révéler la représentation publique de ce projet à la société francophone. Ils sont des sources vitales puisque chaque journal est fondé ou soutenu par des membres de l'élite francophone de l'Ouest : des politiciens, des membres du clergé et des citoyens de la classe supérieure. Les fondateurs, les directeurs et les rédacteurs des journaux témoignent de l'influence des discours provenant du Québec et même de la France et de la Belgique dans l'Ouest francophone. Les journaux influencent les colons, qui ont très peu de connaissances sur les Métis, et exercent beaucoup de contrôle sur leurs vies. De plus, au début du

⁸⁷ *Ibid.*

20^e siècle, les journaux francophones constituent l'un des seuls moyens pour communiquer avec le public francophone dans l'Ouest. Ils permettent de rapprocher ces différentes communautés francophones de l'Ouest, unies dans leur lutte pour la survivance.⁸⁸ Tous ces journaux soutiennent la survivance française dans l'Ouest et, incidemment, le projet colonial franco-catholique.

Je suis consciente des limites des journaux comme source primaire. D'abord, ma thèse est une analyse de 50 ans du projet colonial dans l'Ouest représenté par les journaux. Il se limite à ce qui a été publié. En utilisant ces sources, je ne présente pas le point de vue des Métis sur le projet colonial franco-catholique à l'époque. Ce n'est pas possible parce que ces journaux ne sont pas leurs journaux. La voix des Métis est sélectionnée par les élites francophones, surtout les missionnaires, qui contrôlent les journaux. Cette thèse analyse le projet colonial franco-catholique présenté au public francophone par l'élite francophone de l'Ouest. Autant que possible, j'inclus les opinions des membres du public. Mais il faut être conscient que les lettres du public sont aussi sélectionnées par l'équipe de rédaction. Après tout, ces journaux sont biaisés, car ils favorisent le projet colonial.

Une autre limite de ma thèse concerne le cadre chronologique. Des numéros de certains journaux sont manquants. Certains de ces numéros existent en format papier, mais ils sont très délicats et il est assez difficile de les lire. Une troisième limite est la disparité de la représentation entre l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. La Saskatchewan n'a qu'un seul journal, *Le patriote de l'Ouest*. *La Liberté et le patriote* représente surtout le Manitoba, bien que sa base soit

⁸⁸ Voir Benedict Anderson, *Imagined communities*, London, Verso Editions and NLB, 1983.

au Manitoba. Les journaux qui représentent le Manitoba et l'Alberta sont multiples et les articles de ces journaux dominent par comparaison à ceux de la Saskatchewan.

Une dernière limite de ce projet est la difficulté à identifier certains des auteurs des articles. Lorsqu'un article est anonyme, je suppose qu'il est écrit par le rédacteur ou le directeur du journal. C'est probablement le cas de Donatien Frémont. La page informative à propos du journal *La Liberté* sur le site du *Musée virtuel francophone de la Saskatchewan* explique que Frémont est responsable de la rédaction des textes, de ses corrections, de la vente des publicités, de la distribution et d'autres tâches pour le journal.⁸⁹ Il est probable qu'il soit l'auteur de la plupart des articles anonymes. Il est vraisemblable que cette situation existait dans les autres journaux.

5. Plan des chapitres

Mon premier chapitre compare le projet colonial du Canada au projet colonial du Canada français. Ces deux projets reposent sur le génocide des Nations Autochtones, mais ils constituent deux formes différentes de *settler colonialism*. Le deuxième chapitre analyse la représentation officielle de l'identité et du rôle des Métis par les missionnaires au public francophone. J'y souligne que les Métis sont conceptualisés comme des servants de la cause française, créés par Dieu pour être exploités par les missionnaires. Le troisième chapitre traite de la manière dont les écoles résidentielles sont appropriées par la cause française. Selon cette croyance, les écoles sont des institutions francophones et leur existence est menacée à cause de la persécution linguistique. Le quatrième chapitre porte sur le travail de propagande auprès du public francophone pour les

⁸⁹ Citation de la page « La Liberté -80 ans » sur le *Musée virtuel francophone de la Saskatchewan*, Cahier spécial de *La Liberté*, juillet 1993. p. 6

inciter à croire aux bienfaits du travail des missionnaires. Cette propagande supprime les voix des Nations Autochtones. Elle minimise et ignore les accusations d'abus et elle démontre un sérieux manque de compréhension des multiples et diverses cultures Autochtones. Le dernier chapitre dévoile la manière dont les élites francophones exploitent et s'approprient l'histoire des Métis. Je montre comment la perspective des Métis est rejetée et discréditée, en faveur de l'histoire écrite par les religieux.

6. Positioning

Un autre aspect de l'usage d'une méthodologie Autochtone décoloniale est la *positioning* de l'auteure.⁹⁰ Selon Smith, « it is important for a researcher to be clear and open about who they are and what they are seeking and to locate themselves in that context ».⁹¹ *Positioning* contraint à expliquer qui l'on est et sa relation avec le sujet de recherche. Je le fais pour établir un dialogue honnête entre moi et le public afin qu'il puisse me comprendre ainsi que mes motivations pour ce projet de recherche.

Au début de l'introduction, je me suis présentée. J'ai expliqué mes motivations pour cette recherche et, en même temps, j'ai exprimé mes expériences avec la mentalité coloniale française. Évidemment, ce projet doctoral est personnel. J'utilise la recherche académique comme outil pour

⁹⁰ J'utilise l'anglais ici parce que je ne trouve pas une traduction adéquate en français. Pour en savoir plus sur le concept de *positioning*: Jo-Ann Archibald, Jenny Lee-Morgan et Jason De Santolo (dir.), *Decolonizing Research: Indigenous Storywork as Methodology*, London, Bloomsbury Academic, 2022; Margaret Kovach, *Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations, and Contexts*, Toronto, University of Toronto Press, 2021 et Shawn Wilson, *Research Is Ceremony: Indigenous Research Methods*, Halifax, Fernwood Pub., 2008.

⁹¹ Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, p. 194.

répondre à mes questions qui portent sur ma vie et mon histoire familiale. Je ne suis pas dans une position où je peux poser des questions à ma famille et recevoir des réponses au sujet de cette époque. Il y a effectivement une rupture de connaissances survenues depuis les années 1940. Ce projet de recherche contribue à me donner la capacité de faire un *educated guess*, comme le dirait ma mère. Je ne peux pas savoir exactement quelles étaient les expériences vécues par les membres de ma famille, mais je peux utiliser ma recherche pour remplir les espaces vides. J'utilise ma recherche pour comprendre le contexte dans lequel je suis née et mes expériences de vie, particulièrement durant mon enfance. Ma bonne relation avec la langue et la culture française ne sont pas partagées par les autres membres de ma famille. Quand j'étais jeune, j'avais toujours l'impression que ma famille croyait que ma mère me forçait à apprendre cette langue, mais, en réalité, je l'adorais. Ma mère m'a toujours donné la liberté de faire mes propres choix. Mais, en même temps, je sentais qu'il y avait quelque chose de mauvais chez moi parce que je poursuivais quelque chose d'autre que l'anglais. Je comprends mieux la mentalité coloniale francophone et ses conséquences pour ma famille. Ce projet de recherche a bien répondu à mes questions personnelles, mais j'ai maintenant beaucoup d'éléments sur lesquels je dois réfléchir. Cette réflexion ne se retrouve toutefois pas dans cette thèse. Ce que je présente ici, ce sont les résultats et les conclusions de ma recherche.

Je vous informe aussi que je ne suis pas une chercheuse objective ou non biaisée. Ce projet de recherche est intime. Je combine une méthodologie qualitative qui reflète des normes de la recherche académique avec une méthodologie décoloniale qui s'inspire des principes de la recherche Autochtone. Je me trouve quelque part entre les deux. Je prends position dans cette thèse, car ma voix y est présente. Elle ne reflète pas toujours la pratique de l'utilisation de la

troisième personne.⁹² Parfois, ma voix est explicite, comme dans les chapitres portant sur les écoles résidentielles. Ces deux chapitres sont les premiers que j'ai écrits. Au début, j'ai pensé qu'ils seraient les plus difficiles à rédiger, en raison de leur sujet dégoûtant. Mais, rétrospectivement, ils étaient le plus faciles à écrire parce que mon lien avec ce sujet n'est pas aussi intime que les autres. Je comprends que des choix ont été faits à cause de la peur de ces « écoles », mais, à ce moment, je n'ai aucune connaissance d'un membre de mon entourage qui est allée dans l'une de ces écoles.

Le chapitre sur l'exploitation de l'identité des Métis était le plus difficile à écrire parce que c'est la réalité historique, qui se transpose dans le présent et que je dois accepter. *I need to come to terms with it*. Ce chapitre reflète une connaissance que j'avais dans mon cœur, mais qui est extrêmement difficile à écrire et à rendre tangible. C'est un chapitre qui me force à réfléchir. Je dois recadrer ma propre vie et mes expériences. Ce chapitre reflète le début du travail personnel que je dois faire à l'extérieur de mes études. C'est aussi un chapitre pour lequel je ressens beaucoup de pression, car je dois bien l'écrire puisqu'il représente l'histoire de ma famille. Il a aussi le potentiel de représenter beaucoup d'autres. Avant toute autre chose, ça me représente.

Je dois également indiquer clairement que je ne suis pas chrétienne ni catholique ou religieuse. Je ne suis pas baptisée. Ma mère m'a permis de choisir mes croyances religieuses ou spirituelles dès ma naissance. Quand j'étais un enfant, je ne comprenais pas la force de cette décision. Aujourd'hui, je l'apprécie beaucoup. Je suis très reconnaissante que ma mère n'ait pas forcé une religion sur moi lors de ma naissance, même s'il y avait des personnes dans ma famille

⁹² Voir *Research is Ceremony* par Shawn Wilson pour un exemple de l'écriture qui mélange les pratiques du milieu universitaire et la voix personnelle.

qui croyait que j'allais brûler en enfer, car je n'étais pas baptisée. Je ne crois pas au christianisme. Je suis allé dans les écoles d'immersion française catholiques parce qu'elles offraient l'enseignement en langue française. Il n'y avait aucune autre raison pour mon choix. Je ne déteste pas la religion chrétienne, mais je ne l'aime pas. Je sais que plusieurs Métis sont chrétiens, historiquement et au présent. Je respecte leur foi, mais je ne la comprends pas en même temps. Pour moi, la foi chrétienne est une entité qui opprime, qui blesse et qui déchire. Je ne peux pas prétendre que ce préjugé ne m'influence pas. Je n'ai pas une bonne relation avec cette religion et j'ai du mal à la respecter. Soyez conscient de cette subjectivité lorsque vous lirez ma thèse.

6.1 Une dernière note

Avant de lire ma thèse, il est important de savoir que j'utilise le mot « Autochtone(s) » avec une majuscule. Je ne traite pas ce mot comme un adjectif. Autochtone est l'équivalent du mot anglais *Indigenous*. De plus, l'orthographe du mot « Métis » est employé d'une manière invariable, donc sans genre. Il existe des Métis 2 Esprits/2 Spirits. Je ne crois pas que les règles grammaticales d'une langue coloniale puissent effacer des identités. Parfois, il faut briser des règles pour assurer le respect et la dignité humaine. Finalement, j'utilise les mots de l'époque, tels que « sauvages, barbares, Indiens ». Je suis consciente que ces termes sont offensants. Je les ai choisis à dessein. Leur utilisation doit être offensante, tout comme le fait que je les ai retrouvés abondamment dans les centaines d'articles utilisés pour mon analyse.

Chapitre 1 : Définir le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest

Cette thèse décrit le projet colonial franco-catholique, qui est imbriqué dans le projet colonial du Canada. On peut aussi nommer ce dernier projet comme le projet colonial canadien-anglais. Il faut d'abord définir le concept du colonialisme et surtout celui du *setter colonialism*. Selon Nancy Shoemaker, le colonialisme peut être défini par l'intrusion et/ou la domination étrangère.⁹³ Pour sa part, *Settler colonialism* inclut les notions d'intrusion et/ou de domination. Les colons (*settlers*) envahissent des terres, se les approprient et viennent à former la population majoritaire. Selon Patrick Wolfe, les colons utilisent la logique d'élimination pour orchestrer la disparition des Premières Nations.⁹⁴ Le Canada et les deux projets coloniaux, ceux des anglophones et des francophones, se retrouvent dans cette catégorie de *setter colonialism*.

Avant la création du Canada en 1867, le colonialisme n'était pas du *settler colonialism*. Dans *Decolonizing Methodologies*, Linda Tuhiwai Smith affirme que le Canada est le produit du colonialisme impérialiste du 17^e jusqu'au 19^e siècles.⁹⁵ Cela s'explique par le fait que les origines du Canada résultent des ambitions de deux puissances impériales : l'Angleterre et la France.⁹⁶ Ces deux royaumes veulent accroître leur pouvoir. Ils cherchent à augmenter leur richesse par l'exportation des biens. Le « Nouveau Monde », c'est-à-dire les Amériques,

⁹³ Nancy Shoemaker, « A Typology of Colonialism », *Perspectives on History American Historical Association*, 1^{er} octobre 2015, <https://www.historians.org/perspectives-article/a-typology-of-colonialism-october-2015/>

⁹⁴ Patrick Wolfe, « Settler colonialism and the elimination of the native », *Journal of Genocide Research* 8, no. 4 (2006), p. 388.

⁹⁵ Smith, *Decolonizing Methodologies*, p. 67.

⁹⁶ Voir Olive Dickason et William Newbigging, *Indigenous Peoples within Canada: A Concise History*, 4e édition, Don Mills, Oxford University Press, 2019, notamment les chapitres 3 à 7; et, Olive Dickason, *The Myth of the Savage and the Beginnings of French Colonialism in the Americas*, Edmonton, University of Alberta Press, 1997.

représente des possibilités illimitées pour ces puissances impériales, mais il faut tenir compte de la présence des autres puissances impériales. Pour cette raison, les ambitions impériales de l'Angleterre et celles de la France sont liées au mercantilisme, un système économique fondé sur l'extraction des ressources naturelles, leur transformation en biens et leur vente qui profite à ces puissances. Pour sa part, Shoemaker affirme que les débuts du Canada, du 15^e jusqu'au 18^e siècles, sont marqués par l'*imperial power colonialism* qui combine *extractive colonialism*, *trade colonialism* et *planter colonialism* pour transformer et exploiter le Nouveau Monde.

Extractive colonialism est l'extraction des ressources naturelles, comme les fourrures dans le cas du Canada. *Trade colonialism* est le contrôle de la traite. Dans le cas du Canada, il s'agit de la traite des fourrures qui, selon le système mercantile, nourrit l'empire avec des ressources naturelles qu'il transformera en des biens. Dans le cas du *planter colonialism*, il s'agit de l'arrivée de colons et de la création de colonies, par exemple la Nouvelle-France et les colonies britanniques au Canada, pour s'assurer du contrôle des populations Autochtones et du système économique.⁹⁷ Cela forme l'*imperial power colonialism*. Les empires forment des colonies pour la traite ainsi que pour l'extraction et le maintien de leur système et de leur pouvoir. Lorsque les besoins et les volontés des empires s'étendent, cela entraîne l'expansion des colonies, de la traite et de l'extraction des ressources naturelles. Peu à peu, l'expansion des colonies amène la transformation du colonialisme impérial en *setter colonialism*.

Les débuts du Canada obéissent à cette logique. L'Angleterre et la France sont en compétition impérialiste et ces deux royaumes adhèrent à la politique économique du

⁹⁷ Shoemaker, « A Typology of Colonialism ».

mercantilisme. En 1534, la Nouvelle-France est fondée par Jacques Cartier lorsqu'il plante une croix à Gaspé au nom de François Ier, le roi de la France. Jusqu'à 1713, cette colonie s'étend de la Saskatchewan aux Maritimes, de la Baie Hudson jusqu'à la Nouvelle-Orléans.⁹⁸ En même temps, l'Angleterre fonde plusieurs colonies. En plus de Terre-Neuve (1610), la puissance anglaise crée 13 autres colonies : Virginia (1607), New Hampshire (1623-1629), Massachusetts (1630), Maryland (1634), Connecticut (1636), Rhode Island (1636), New York et New Jersey (1664), Pennsylvania (1681), North Carolina et South Carolina (1712), Georgia (1733) et Delaware (1776).⁹⁹ Il y a aussi la fondation de la Compagnie de la Baie Hudson en 1670, qui devient le centre de la traite des fourrures pour les Anglais au Canada.¹⁰⁰ Aux 17^e et 18^e siècles, ces deux puissances luttent pour acquérir plus de territoire et de ressources naturelles.

En 1713, le traité d'Utrecht, qui met fin à la guerre de la Succession d'Espagne, a des conséquences territoriales en Amérique du Nord pour la France. Cette dernière cède le contrôle du bassin de la Baie Hudson aux Anglais, elle renonce à ses revendications territoriales sur Terre-Neuve et des parties de l'Acadie passent sous le contrôle des Anglais, comme c'est le cas avec Port-Royal, et forment la colonie de la Nouvelle-Écosse. Cinquante ans plus tard, en 1763, le traité de Paris marque la fin de la guerre de Sept Ans (1756-1763) entre la France, l'Angleterre et

⁹⁸ Pour plus d'informations sur la Nouvelle France, voir Leslie Choquette, *Frenchmen into Peasants : Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press, 1997; George M. Wrong, *The Conquest of New France : A Chronicle of the Colonial Wars*, New Haven, Yale University Press, 1998.

⁹⁹ Pour plus d'informations sur l'histoire des colonies américaines, voir Alan Taylor, *American Colonies*, New York, Penguin Books, 2002.

¹⁰⁰ Pour plus d'informations sur la Compagnie de la Baie Hudson, voir John S Galbraith, *The Hudson's Bay Company as an Imperial Factor, 1821-1869*, New York, Octagon Books, 1977.

l'Espagne.¹⁰¹ La Nouvelle-France est cédée aux Anglais. L'Angleterre poursuit son expansion en Amérique du Nord, mais les habitants des 13 colonies ont d'autres idées. Il y a une guerre pour l'indépendance des 13 colonies entre 1775 et 1783. Le traité de Paris (1783) marque la fondation des États-Unis comme un pays indépendant.¹⁰² L'Angleterre tourne donc son attention sur ses colonies du nord.

Même si la France a cédé sa colonie, cela ne veut pas dire que la présence française disparaisse. La nation canadienne-française, dont la majorité des membres habitent le Québec, prend sa place comme une puissance coloniale. En 1837 et en 1838, les habitants de la colonie du Bas-Canada, formé majoritairement de Canadiens français, et ceux du Haut-Canada, regroupant une majorité d'anglophones, se rebellent contre la Couronne. Ils demandent un gouvernement responsable. En réaction à ces rébellions, les autorités britanniques forcent l'union des deux colonies. En raison de l'Acte de l'Union (1840), les Canadiens français sont minorisés. Un gouvernement responsable n'est pas accordé et le parlement du Canada-Uni compte un nombre égal de sièges pour chaque région. Les autorités britanniques abolissent l'usage du français comme langue officielle. Plus que jamais, la Couronne est déterminée à assimiler les Canadiens français.¹⁰³

¹⁰¹ Pour plus d'informations sur la traité de Paris, voir Sophie Imbeault, Denis Vaugeois et Laurent Veyssière, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Montréal, Septentrion, 2013.

¹⁰² Pour en savoir plus sur la guerre d'indépendance, voir David G. McCullough, *1776*, New York, Simon & Schuster Paperbacks, 2006.

¹⁰³ Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal, Les Éditions de Boréal, 2010, p. 57.

Grâce au partenariat réformiste entre Robert Baldwin (Canadien anglais) et Louis-Hippolyte LaFontaine (Canadien français), un gouvernement responsable est établi et le statut de la langue française est restauré en 1848.¹⁰⁴ Quelques décennies plus tard, un autre partenariat, cette fois entre John A MacDonald (Canadien anglais) et Georges Étienne Cartier (Canadien français) amène la création de la Confédération. Le Dominion du Canada naît en 1867. Cette colonie compte deux langues officielles et la création de la province de Québec signifie que les intérêts des Canadiens français y sont protégés.

La Confédération marque la naissance officielle du projet du Canada. Ce projet appartient à l'État canadien. Il met en place des politiques visant à détruire les peuples Autochtones. Ces politiques ont un point en commun : la dépossession de leurs terres, leur acculturation, leur « entrée dans la civilisation chrétienne », leur assimilation et leur élimination comme peuple. Elles s'attaquent à leur autonomie, à leurs identités, à leurs droits et à leurs vies. Par exemple à compter de 1867, le gouvernement fédéral s'approprie les terres de Rupert, qui étaient sous le contrôle de la Compagnie de la Baie Hudson dès 1670. Il acquiert ses terres sans consulter les Nations Autochtones. Ce geste impérialiste du gouvernement fédéral provoque la résistance des Métis de la Rivière-Rouge en 1869.¹⁰⁵

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 59.

¹⁰⁵ Gerhard J Ens et Joe Sawchuk, *From New Peoples to New Nations : Aspects of Métis History and Identity from the Eighteenth to the Twenty-First Centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 93; Jean Teillet, *The North-West Is Our Mother : The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation*, Toronto, Patrick Crean Editions, an imprint of HarperCollins Publishers Ltd, 2019, p. 170; Auguste Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Lux, 2010, p. 163.

Les négociations trompeuses avec les Métis amènent la création du Manitoba, qui devient la cinquième province du Canada en 1869 et 1870.¹⁰⁶ Contrairement aux promesses du gouvernement fédéral, Riel et les autres leaders Métis ne reçoivent pas d'amnistie. Afin d'éviter la persécution, ils doivent fuir aux États-Unis. L'armée canadienne, commandée par le Colonel Wolseley, s'empare du contrôle de la Rivière-Rouge, et, pendant trois ans, les Métis sont soumis au « règne de terreur » (1870-1873).¹⁰⁷ Les Métis sont attaqués, battus, violés et chassés de leurs maisons par les soldats canadiens. Certains Métis sont même tués. L'État canadien n'avait pas de bonnes intentions lors des négociations et le traitement des Métis après la création du Manitoba le confirme. De plus, l'entrée du Manitoba dans la Confédération favorise la création du système de *scrip* pour les Métis qui a comme objectif d'éteindre leurs droits sur les terres pour faciliter la colonisation de l'Ouest.¹⁰⁸ La deuxième Résistance des Métis survient en 1884 et 1885. Il s'agit de protester encore une fois contre la violation de leurs droits par le gouvernement fédéral. Par contre, l'État canadien envoie des troupes de l'armée, grâce au chemin de fer, pour réprimer les rebelles. Par conséquent, les Métis perdent leur Résistance et Riel est pendu pour avoir trahi l'État canadien.

De 1871 à 1921, plusieurs traités sont signés entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations. Selon l'État canadien, les traités ont comme objectif d'éteindre les droits des peuples Autochtones sur leurs terres et faciliter ainsi la colonisation de l'Ouest. Les traités créent des réserves pour les Premières Nations, mais, en réalité, le gouvernement fédéral ne les protège pas.

¹⁰⁶ Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, p. 195-283.

¹⁰⁷ Teillet, *The North-West Is Our Mother*, p. 233-267; Lawrence Barkwell, "The Reign of Terror", Louis Riel Institute, 2017, <https://www.metismuseum.ca/resource.php/149078>

¹⁰⁸ Ens et Sawchuk, *From New People to New Nations*, p. 133-189.

Leurs réserves sont volées et appropriées par l'État, surtout pour y développer notamment des industries qui exploitent les ressources naturelles.¹⁰⁹ Il y a aussi la mise en place de la *Loi sur les Indiens* en 1876, qui autorise le gouvernement fédéral à contrôler tous les aspects de la vie des Premières Nations, puisque ces dernières sont nommées des pupilles de l'État. Cette loi est modifiée régulièrement, ce qui accentue l'invasion de l'État canadien dans la vie privée et publique des Premières Nations.¹¹⁰ Par exemple, il y a la création du système de passe, qui empêche les Premières Nations de sortir de leur réserve sans la permission du gouvernement (1885-1941). Il y a aussi l'interdiction d'engager un avocat (1920-1951) ainsi que la prohibition des danses, des réunions culturelles, comme les *Potlatches*, et de porter de la *regalia* traditionnelle (1884-1951).¹¹¹

Un des amendements, qui concerne la *Loi sur les Indiens*, est les écoles résidentielles (1883-1996). Ces écoles, dirigées par des communautés religieuses catholiques et protestantes, sont destinées à civiliser et à évangéliser les enfants Autochtones. Un autre amendement accorde aux gouvernements provinciaux le pouvoir d'imposer leurs lois en matière de protection de l'enfance dans les réserves (1951). Une des conséquences de ce changement législatif est ce qui

¹⁰⁹ Voir René Fumoleau, *As Long as This Land Shall Last : A History of Treaty 8 and Treaty 11, 1870-1939*, Calgary, University of Calgary Press, 2004; Sarah Stewart, Raymond Yakeleya, Colette Poitras, Walter Blondin, Leanne Goose, Antoine Mountain et George Blondin, *We Remember the Coming of the White Man*, Calgary, Durville & UpRoute Books, 2021; Sarah Carter, Dorothy First Rider et Walter Hildebrandt, *The True Spirit and Original Intent of Treaty 7*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1997.

¹¹⁰ Royal Commission on Aboriginal Peoples, « Volume 1: Looking Forward, looking back », Ottawa, Canada Communication Group – Publishing, 1996, p. 259.

¹¹¹ À noter que *regalia* est le terme pour décrire les vêtements traditionnels des Nations Autochtones. Erin Hanson, « The Indian Act », *Indigenous Foundations at the University of British Columbia*, consulté le 3 février 2025, https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/the_indian_act/

est connu sous le nom des *60s Scoop* (1960-1990) et le *Millenial Scoop* (1990-présent). On assiste à l'enlèvement de nombreux enfants Autochtones de leurs familles pour être placés dans des familles non Autochtones au pays et même aux États-Unis. Le projet du Canada et ses politiques constituent un génocide, comme l'a démontré la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*.¹¹²

La Confédération signale la naissance d'un autre projet colonial, celui du Canada français ou le Québec. Alors que l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique* rejette et exclut les peuples Autochtones, cette loi du Parlement britannique reconnaît deux langues, l'anglais et le français. Pour les Nations Autochtones, la langue est le cœur battant de la culture, surtout parce que les connaissances sont traditionnellement transmises oralement. En raison de la reconnaissance unique de l'anglais et du français, la Confédération affirme que les peuples Autochtones ne sont pas considérés être sur un pied d'égalité, comme les Canadiens anglais et les Canadiens français.¹¹³ Dans *The Unjust Society*, Harold Cardinal, un leader du mouvement *Red Power* au Canada dans les années 1970, signale cette injustice puisque la langue française et les Canadiens français sont reconnus par l'État, mais pas les peuples Autochtones.¹¹⁴ Il affirme que la Constitution du Canada (1867) est un traité qui protège les droits linguistiques des Canadiens

¹¹² Truth and Reconciliation Commission, *Honouring the Truth, Reconciling for the Future*, Truth and Reconciliation Commission of Canada, 2015. https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/01/Executive_Summary_English_Web.pdf

¹¹³ Harold Cardinal, *The Unjust Society*, Edmonton, M. G. Hurting LTD. publishers, 1969. Voir aussi l'action politique contemporaine de Phil Fontaine et Kathleen Mahoney avec *Recognition2Action*. Fontaine est un leader politique Autochtone, un ancien chef national de l'Assemblée des Premières nations et un survivant de *Fort Alexander Indian Residential School* et *Assiniboia Indian Residential School*. Mahoney est une professeure émérite à la *Faculty of Law* de l'Université de *Calgary*. <https://www.recognition2action.ca>

¹¹⁴ Cardinal, *The Unjust Society*, p. 41.

français et que ces derniers ont le Québec, une entité politique qui les protège. Pour lui, les Canadiens français sont reconnus comme des membres fondateurs du pays par la Constitution.¹¹⁵ Contrairement aux Canadiens français, l'avenir du Canada n'inclut pas les peuples Autochtones. Effectivement, le projet colonial du Canada français se situe à l'intérieur du projet plus ambitieux qu'est celui du Canada. Les deux se fondent sur le principe que les Nations Autochtones sont des problèmes à résoudre. Le Québec joue un rôle similaire à celui de l'État canadien envers les Nations Autochtones. Il y a toutefois une différence puisque le Canada français est une nation à l'intérieur du Canada. À l'intérieur de ses frontières, le Québec maintient les politiques de colonisation et de dépossession des terres des Nations Autochtones.

L'historienne Catherine Larochelle a analysé le rôle colonial du Québec. Dans son livre, *L'école de racisme*, elle explique que le Canada français et plus spécifiquement le Québec se développent en opposition à l'*Autre*, c'est-à-dire les peuples Autochtones, comme c'est le cas avec le projet colonial du Canada. Afin de saisir et d'affirmer sa place au Canada, la nation canadienne-française doit aussi éliminer cet *Autre*.¹¹⁶ Larochelle examine les manuels scolaires pour démontrer que l'éducation n'est pas neutre. Elle souligne que l'éducation des jeunes soutient la vision de la nation et que l'éducation en français autant que celle en anglais enseignent aux jeunes le racisme à l'égard des peuples Autochtones. Par conséquent, le projet colonial de la nation canadienne et celui de la nation canadienne-française se fondent sur l'élimination des Nations Autochtones.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 120-121.

¹¹⁶ Catherine Larochelle, *L'école du racisme: La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021.

La vision du Canada français n'est toutefois pas centrée uniquement sur le Québec. Il y a un désir d'étendre la nation canadienne-française. Pendant les années 1870, l'Ouest devient le terrain où les deux projets coloniaux collaborent entre eux, mais où ils s'opposent également. L'État canadien veut coloniser cette partie du pays. Il favorise la venue de milliers des colons du Canada, mais aussi d'Européens. Les élites de la nation canadienne-française souhaitent prendre part à cette aventure, d'autant plus que des milliers de Canadiens français quittent le Québec pour les États de la Nouvelle-Angleterre pendant cette période. Elles cherchent à canaliser le mouvement migratoire canadien-français en direction de l'Ouest. Une compétition pour la colonisation de l'Ouest se met en place et oppose les projets coloniaux canadiens-anglais et canadiens-français. Ces projets sont des exemples du *settler colonialism*, puisqu'ils cherchent à éliminer les peuples Autochtones et à les remplacer par des colons francophones ou anglophones. Malgré leurs différences, ces deux projets partagent la même vision à l'égard des peuples Autochtones : leur disparition.

1. Le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest : un exemple du *settler colonialism*

Si le projet du Canada anglais s'exprime dans les actions de l'État canadien, celui du Canada français s'affirme dans les gestes des élites de la nation canadienne-française et du gouvernement du Québec, contre les peuples Autochtones. Le projet colonial français dans l'Ouest est toutefois différent. L'État est remplacé par l'Église catholique comme le penseur et le principal artisan de la mise en œuvre du projet colonial franco-catholique, ce qui change les relations de pouvoir et d'autorité. Il faut préciser que les piliers de ce projet sont respectivement la foi catholique et la langue française.

Robert Painchaud présente ce projet colonial dans son livre, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*. Il explique que les rapports entre les Canadiens français et l'Église catholique remontent au 18^e siècle en raison de la traite des fourrures. Les missionnaires catholiques s'attachent aux voyageurs et pénètrent dans l'Ouest canadien, car ils ont pour mission d'évangéliser les peuples Autochtones et de fonder des missions qui constituent les bases de leur projet colonial. Painchaud remarque que cette mission se formalise en 1818 avec l'arrivée de l'Église catholique dans la colonie de la Rivière-Rouge, grâce au travail du missionnaire Joseph-Robert Provencher.¹¹⁷ À partir de ce moment, la vision de l'Église catholique est simple : « Le clergé canadien-français et les Métis appartenant à la “nouvelle nation” vont maintenir une présence francophone et catholique dans une contrée habitée aussi par des colons protestants et de langue anglaise ». ¹¹⁸ Selon le récit historique, créé par les missionnaires et les historiens de « l'école de pensée historique cléricalo-nationaliste », les Canadiens français et les Métis vivaient en harmonie, « à côté des aborigènes », jusqu'en 1870.¹¹⁹ La grande rupture de cette harmonie est le transfert des terres de la Compagnie de la Baie Hudson à la Couronne, puis au gouvernement du Canada. Prenant acte de ce nouveau contexte, l'Église catholique veut contrôler ces terres et elle se met à la tâche d'accomplir ce but.

¹¹⁷ Pour plus d'information sur Provencher, voir Donatien Frémont, *Mgr. Provencher et son temps*, Winnipeg, Éditions de la Liberté, 1935; Donat Levasseur, *Histoire des Missionnaires oblats de Marie Immaculée : essai de synthèse*, Montréal, Maison provinciale, 1983; Joseph Norbert Provencher, *Mémoire ou notice sur l'établissement de la mission de la rivière Rouge, et ses progrès depuis 1818*, Paris [s.n.], 1936.

¹¹⁸ Robert Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Manitoba, Les Éditions des Plaines, 1987, p. i.

¹¹⁹ Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. iii.

Entre 1870 et 1915, Painchaud affirme que l'Église catholique est au centre du projet colonial. Cette institution fait la promotion du peuplement, recrute activement des colons et exerce des pressions sur les gouvernements.¹²⁰ Ce temps se divise en deux périodes. Dès 1870, l'Église travaille pour la protection des droits des francophones et des catholiques obtenus par l'*Acte du Manitoba*. Les Métis et leur Résistance ne sont pas mentionnés. Il y a également la mise en place d'initiatives pour le peuplement de l'Ouest par des francophones catholiques afin de maintenir le poids démographique de « l'élément français ».

La première initiative est le « peuplement en bloc », inspirée de l'oblat Alexandre Taché.¹²¹ Pour ce dernier, le Manitoba est destiné à être un « petit Québec ».¹²² Il veut fonder une communauté francophone de forte densité, unifiée et surtout homogène. Il prévoit que le Manitoba joue le même rôle pour les autres communautés de l'Ouest que « le Québec vis-à-vis du Manitoba et de la Nouvelle-Angleterre ».¹²³ Deux autres blocs francophones sont prévus : l'un à Saint-Albert en Alberta et l'autre à Prince Albert en Saskatchewan. Ces blocs francophones sont sous la direction des oblates Justin-Vital Grandin, Émile-Joseph Legal et Albert Pascal. Afin d'établir le Manitoba comme un « petit Québec », il faut prendre possession des terres. Pour cette raison, Taché croit que « les Métis étaient destinés à jouer un rôle clé en

¹²⁰ Pour plus de renseignements sur l'histoire des missionnaires dans l'Ouest canadien : Robert Choquette, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1995 et Raymond Joseph Armand Huel, *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton University of Alberta Press, 1996.

¹²¹ Pour plus d'informations sur Alexandre Taché : Paul Benoit, *Vie de Mgr. Taché, archevêque de St. Boniface*, Montréal, Beauchemin, 1904; Conrad Latour, *Monseigneur Alexandre Taché, oblates de Marie-Immaculée, premier archevêque de Saint-Boniface*, 1823-1894, Montréal, l'Œuvre des tracts, 1923; Raymond Joseph Armand Huel, *Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface the "Good Fight" and the Illusive Vision*, Edmonton, University of Alberta Press, 2003.

¹²² Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. 3.

¹²³ *Ibid.*

assurant un premier peuplement d'ensemble dans son propre diocèse ». ¹²⁴ Les établissements des Métis sont donc « le point de départ » pour le peuplement français. ¹²⁵ La mission de Taché est simple. Il doit s'assurer que les Métis « occupent et maintiennent des terres qui, à son avis, devaient leur revenir ». ¹²⁶ Ensuite, Taché travaille avec « la Société de Colonisation du Manitoba pour renforcer cette réserve de Métis en se faisant céder des cantons qui seraient réservés aux rapatriés canadiens-français ». ¹²⁷ Finalement, il se met à la défense de « son peuple », les Métis, dans les cas où l'acquisition de terres est contestée. Il a même accès à des fonds pour « maintenir l'intégrité de son “ensemble” ». ¹²⁸

Il est évident que le succès de la vision de Taché dépend de l'exploitation des Métis, spécifiquement, de leurs terres. L'exploitation explique pourquoi Taché est associé à la rédaction de l'article 31 de *l'Acte du Manitoba*, qui accorde aux enfants Métis 1 400 000 acres de terres. ¹²⁹ Painchaud révèle que Taché défend la concession des terres aux Métis, mais seulement parce que leurs terres sont nécessaires au succès de sa vision. Sous cet angle, la défense des intérêts des Métis par Taché n'est pas un acte bienveillant. En effet, Taché craignait que les Métis « ne puissent pas donner à la terre la valeur qui s'y rattachait » et qu'ils vendent leurs terres aux personnes qui ne soutiennent pas son initiative de peuplement français. ¹³⁰ Taché affirme qu'il est important « d'amener les Métis à renoncer à leur vie de chasseurs et à les intégrer dans une

¹²⁴ Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. 4.

¹²⁵ *Ibid.*

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 8.

existence vouée à l'agriculture ».¹³¹ Le succès de sa vision dépend de l'assimilation des Métis à l'image d'un Canadien français. De plus, l'accès aux terres des Métis explique pourquoi Taché « ne cessa jamais de lutter contre la désintégration de la communauté métisse ».¹³² Il ne luttait pas cependant pour le bien-être des Métis, mais pour le succès du projet colonial franco-catholique. Taché, par exemple, lutte contre le gouvernement fédéral, qui veut transformer les 1 400 000 acres de terres destinées aux Métis à un système de titres de terres ou *scrips* en 1877.¹³³ Taché veut que les Métis reçoivent leurs terres en bloc, comme une réserve, pour que l'Église puisse déposséder les Métis de leurs terres et les remplacer avec des colons canadiens-français. À plusieurs reprises, entre 1870 et 1880, Painchaud souligne que Taché s'implique dans les revendications de terres des Métis afin d'acquérir le contrôle de ces terres.¹³⁴ La manipulation et l'exploitation des missionnaires dans la vie des Métis se poursuivent au 20^e siècle.

La deuxième initiative est le « peuplement en chaîne », articulée par l'oblat Adélard Langevin. Cette initiative est une réponse aux changements démographiques dans l'Ouest dès les années 1880, l'afflux des colons anglo-protestants et la persécution des droits des Franco-catholiques en 1890. Ces facteurs influencent « les autorités ecclésiastiques à rentrer de nouveau dans la course au contrôle et à l'occupation de vastes bandes de terre ».¹³⁵ D'après la vision de Langevin, l'« objectif était de créer de nouvelles bases à l'expansion des francophones et des catholiques, tout en comblant les intervalles séparant des communautés éparses sur de grandes

¹³¹ *Ibid.*

¹³² *Ibid.*, p. 13.

¹³³ *Ibid.*, p. 13-14.

¹³⁴ *Ibid.*, p. 14-17.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 29.

distances ».¹³⁶ Puis, « l'élément francophone formerait une chaîne à laquelle les nouveaux arrivants n'auraient pas de peine à se rattacher ».¹³⁷ Langevin orchestre un mouvement qui vise à créer le plus grand nombre possible de communautés canadiennes-françaises dans les plaines. Painchaud souligne que, contrairement à Taché, Langevin peut faire des appels aux catholiques des autres nationalités afin de promouvoir le peuplement catholique. Donc, il sollicite les Français, les Belges et les Suisses, mais également les catholiques parlant d'autres langues, comme les Allemands. Il veut aussi rapatrier les Canadiens français installés aux États-Unis. D'après sa perspective, il est en compétition avec l'immigration des protestants. « L'Église [catholique] était engagée dans une "course aux clochers" ».¹³⁸ Les colons catholiques de langue française sont une priorité, mais, avant tout, il faut des colons catholiques dans l'Ouest. Le succès du projet dépend de la domination de la langue française, mais surtout de la foi catholique.

Bien que l'objectif soit la fondation d'une chaîne de centres franco-catholiques dans les plaines, il faut des terres. Langevin donne carte blanche aux missionnaires pour acheter des terres « dans les endroits nouveaux et dans nos vieilles paroisses ».¹³⁹ Dès les années 1890, il faut abandonner l'idée du « petit Québec » et plutôt concevoir les centres franco-catholiques comme des bastions de la nation canadienne-française dans l'Ouest. Ces centres ont besoin des terres pour établir de nouvelles communautés ou pour renforcer les communautés déjà établies. Le peuplement de l'Ouest devient une initiative combinée de Taché et Langevin. Comme l'affirme

¹³⁶ *Ibid.*, p. 3.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *Ibid.*, p. 31.

¹³⁹ *Ibid.*, p. 33.

Painchaud, « l'essor principal de la colonisation s'était porté à l'intérieur du diocèse de Taché et Langevin ». ¹⁴⁰ Le travail de planification, de mobilisation et de financement repose sur eux. Encore une fois, les terres des Métis sont ciblées pour l'usage du clergé dans sa mission pour le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest. Les blocs francophones de Saint-Albert, en Alberta, et de Prince Albert, en Saskatchewan, sont renforcés et utilisés comme des points de départ pour l'établissement de liens entre les milieux francophones dans ces régions.

Cependant, il ne faut pas oublier que ces deux blocs franco-catholiques étaient fondés sur le dos des Métis. Saint-Albert et Prince Albert avaient « comme point de départ les collectivités des Métis déjà existantes ». ¹⁴¹ En 1891 et 1892, les missionnaires amènent un grand nombre de colons canadiens-français dans les missions de Saint-Albert et de Prince Albert pour les renforcer et en faire de grands bastions dans la chaîne. Autour de Saint-Albert, par exemple, les communautés de Morinville, Legal, Beaumont et Saint-Paul des Métis sont fondées rapidement. Dans le cas de Saint-Paul des Métis, Painchaud écrit que l'histoire de la communauté suit la vision de peuplement de Taché. ¹⁴² Les Métis reçoivent des terres, mais les missionnaires acquièrent leurs terres. Les Métis sont « renforcés » par des Canadiens français pour lutter contre l'assimilation, mais, en réalité, ils sont remplacés par des colons canadiens-français. Un nouveau centre franco-canadien dans la chaîne est fondé. Cette histoire se répète à maintes reprises au bénéfice des Canadiens français et au détriment des Métis. Mais, cette situation n'est pas reconnue parce que les Métis ne sont pas vus indépendamment de l'identité canadienne-française.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 38.

¹⁴¹ *Ibid.*, p. 38-39.

¹⁴² *Ibid.*

L'État canadien s'intéresse à l'Ouest et organise une importante campagne de recrutement pour coloniser et pour établir des communautés anglophones et protestantes. En 1872, le gouvernement fédéral adopte la *Loi des terres fédérales*, qui permet que les terres de l'Ouest puissent être données aux nouveaux arrivants, aux groupes religieux, à la construction du chemin de fer et à d'autres organisations associées à la colonisation. Ce projet a des conséquences pour le projet colonial franco-catholique. Initialement, en 1870, les Canadiens français et les Métis étaient en situation majoritaire, mais le projet colonial du Canada dans l'Ouest attire beaucoup de colons anglophones et protestants. En 1881, seulement 18,56 % de la population est catholique, tandis que les Canadiens français et les Métis ne représentent que 15 % de la population.¹⁴³ Ce changement démographique encourage le gouvernement du Manitoba, dirigé par Thomas Greenway, à introduire une loi supprimant le financement des écoles confessionnelles en 1890. Il introduit aussi l'*Act to Provide that the English Language Shall Be the Official Language of the Province of Manitoba* qui abolit le français comme langue officielle.¹⁴⁴ L'adoption de ces politiques incite les francophones et les Métis de langue française à se mobiliser. En 1896, l'élection des libéraux, dirigés par Wilfrid Laurier, amène une négociation pour trouver un compromis entre les anglophones et les francophones. Connue sous le nom de compromis Laurier-Greenway, l'entente de novembre 1896 permet l'enseignement de la religion pendant une heure par jour.¹⁴⁵

¹⁴³ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 69.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 70.

¹⁴⁵ Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, p. 73.

Painchaud répète que le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest est au cœur de la compétition entre le Canada anglais et le Canada français, les protestants et les catholiques, les anglophones et les francophones.¹⁴⁶ Taché et Langevin sont les chefs de ce projet colonial. Ils envoient aussi d'autres oblats, des religieux et des religieuses dans les centres franco-catholiques. Quelques noms notables sont Albert Pascal, Justin-Vital Grandin, Albert Lacombe, Joseph-Adéodat Thérien, Émile-Joseph Legal, Joseph Ouellette et Dom Paul Benoit. Les missionnaires sont des gens « à l'esprit conservateur », « la plupart du temps ultramontain », qui ont des « tendances paternalistes » et qui sont « déterminés à édifier une société dans laquelle l'Église tiendrait le rôle dominant ».¹⁴⁷ Certes, ils ne sont pas les seuls responsables de l'ensemble du projet. Il y a aussi des politiciens de l'Ouest et du Québec qui y participent ainsi que des membres des communautés canadiennes-françaises.¹⁴⁸ Leur vision de l'Ouest comme « le prolongement naturel du patrimoine du Canada français, vision romantique qui tirait son origine des expéditions entreprises au XVIII^e siècle par la famille La Vérendrye » est un échec puisque les francophones catholiques sont toujours en situation minoritaire.¹⁴⁹ Taché et Langevin ne comprennent pas pourquoi le Québec ne partage pas leur vision sur l'Ouest. Toutefois, le Québec s'inquiète du manque d'autonomie et de la persécution linguistique des francophonies hors de ces frontières.¹⁵⁰ L'Ouest francophone n'est donc pas une extension de la nation canadienne-française pour le Québec, même s'il y a des hommes, comme Henri Bourassa et Lionel Groulx, qui soutiennent cette vision. Après 1915, les missionnaires travaillent à maintenir et à renforcer

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 227.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 228.

¹⁴⁸ Voir le chapitre 3 du livre de Painchaud.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 228.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 229.

le contrôle qu'ils exercent dans l'Ouest. La mission de l'Église catholique et de ses missionnaires demeure toujours de travailler pour la domination de la foi catholique et de la langue française.

Painchaud démontre que l'Église catholique remplace l'État comme la puissance coloniale dans l'Ouest francophone. Le projet est la colonisation et l'évangélisation des peuples Autochtones par l'Église catholique, grâce au travail des missionnaires, au nom de la foi catholique, de la langue française et du peuple Canadien français. Autrement dit, le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest est un exemple franco-catholique du *settler colonialism*. L'Église catholique ne peut pas réaliser sa vision d'une nation canadienne-française d'un océan à l'autre du pays sans l'élimination des Métis et des Premières Nations et leur remplacement par des colons franco-catholiques.

2. Présentation des communautés francophones dans les Prairies

Les communautés francophones de l'Ouest sont multiculturelles et multilingues parce que les francophonies sont formées par des migrants canadiens-français provenant du Québec et d'ailleurs au Canada, mais aussi des Franco-Américains, des Métis de langue française ainsi que des immigrants de la France, de la Belgique et de la Suisse. Dans *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien*, Sathya Rao affirme que 40 % des immigrants franco-européens ont choisi l'Ouest, spécifiquement le Manitoba et la Saskatchewan, entre 1911 et 1921.¹⁵¹ Plusieurs facteurs expliquent l'influx franco-européen dans l'Ouest : la croissance économique, le *Dominion Lands Act* de 1872, la création du chemin de fer *Canadian Pacific*, une politique

¹⁵¹ Sathya Rao (dir.), *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du XXe siècle*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018, p. 12.

d'immigration reposant sur une propagande agressive et le recrutement d'immigrants par des sociétés privées et des agents de colonisation en Europe ainsi que des réseaux catholiques d'immigration des « prêtres-colonisateurs » franco-catholiques.¹⁵²

Rao ajoute que ces missionnaires cherchaient de « bons catholiques » provenant de la France ou de la Belgique pour renforcer leurs communautés dans l'Ouest. Il explique aussi que les nouveaux arrivants ne pouvaient pas tous être regroupés en bloc, en raison de leurs différents styles de vie, leurs professions et leur assimilation à la culture dominante. Pour cette raison, Rao rappelle que les Français et les Belges étaient unis dans leur soutien à la foi catholique et à la langue française, tandis que les Suisses s'assimilaient à la langue dominante tout en conservant leur culture distincte.¹⁵³ Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de Suisses francophones, comme dans le cas de la communauté de Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba. Ils sont toutefois moins nombreux.¹⁵⁴ Le manque d'information sur l'expérience des Suisses francophones m'empêche d'en écrire plus sur ce groupe. Il est cependant intéressant de souligner que plusieurs autres langues sont utilisées dans les francophonies de l'Ouest. En plus du français et de l'anglais, il y a le hollandais et l'allemand des Belges, l'allemand, l'italien et le romanche des Suisses, en plus du Michif et *Nehiyawêwin* des Métis. Ces communautés sont loin de la vision homogène imaginée par les missionnaires franco-catholiques.

Tableau 1 : Centres franco-canadiens dans les Prairies

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Noms des centres franco-canadiens	Bruxelles Camperville Dauphin	Arborfield Assiniboia Bellegarde	Beaumont Bonnyville Calgary

¹⁵² *Ibid.*, p.13.

¹⁵³ *Ibid.*, p. 14.

¹⁵⁴ *Ibid.*, p. 15.

	Grande Clairière La Broquerie Le Pas Lorette McCreary N. D. De Lourde Oak Lake Portage La Prairie Richer Ste-Agathe Ste-Anne Ste-Rose-Du-Lac St. Boniface St. Claude St. George St. Jean-Baptiste St. Laurent St. Lazare St. Léon St. Mald St. Norbert St. Pierre Woodridge	Bonne Madone Cantal Delmas Dollard Domremy Duck Lake Edam Gravelbourg Gull Lake Laflèche Lisieux North Battleford Mazenode Meyronne Montmartre Moose Jaw Ponteix Prince Albert Qu'Appelle Red River Regina Rosetown Saskatoon St. Brieux St. Denis St. Hubert St. Louis Swift Current Val Marie Vonda Wakaw Wauchope Weyburn Whitewood Willow Bunch Wolseley Zenon Park	Cold Lake Edmonton High River Lacombe Leduc Legal Medicine Hat Morinville Olds Pickardville Plamondon Red Deer St. Albert, St. Paul Stettler Trochu Vegrevill Wainwright
--	---	---	---

Painchaud souligne que 67 centres franco-canadiens sont établis dans les Plaines canadiennes. La carte provenant de son ouvrage identifie ces centres, dont plusieurs sont établis

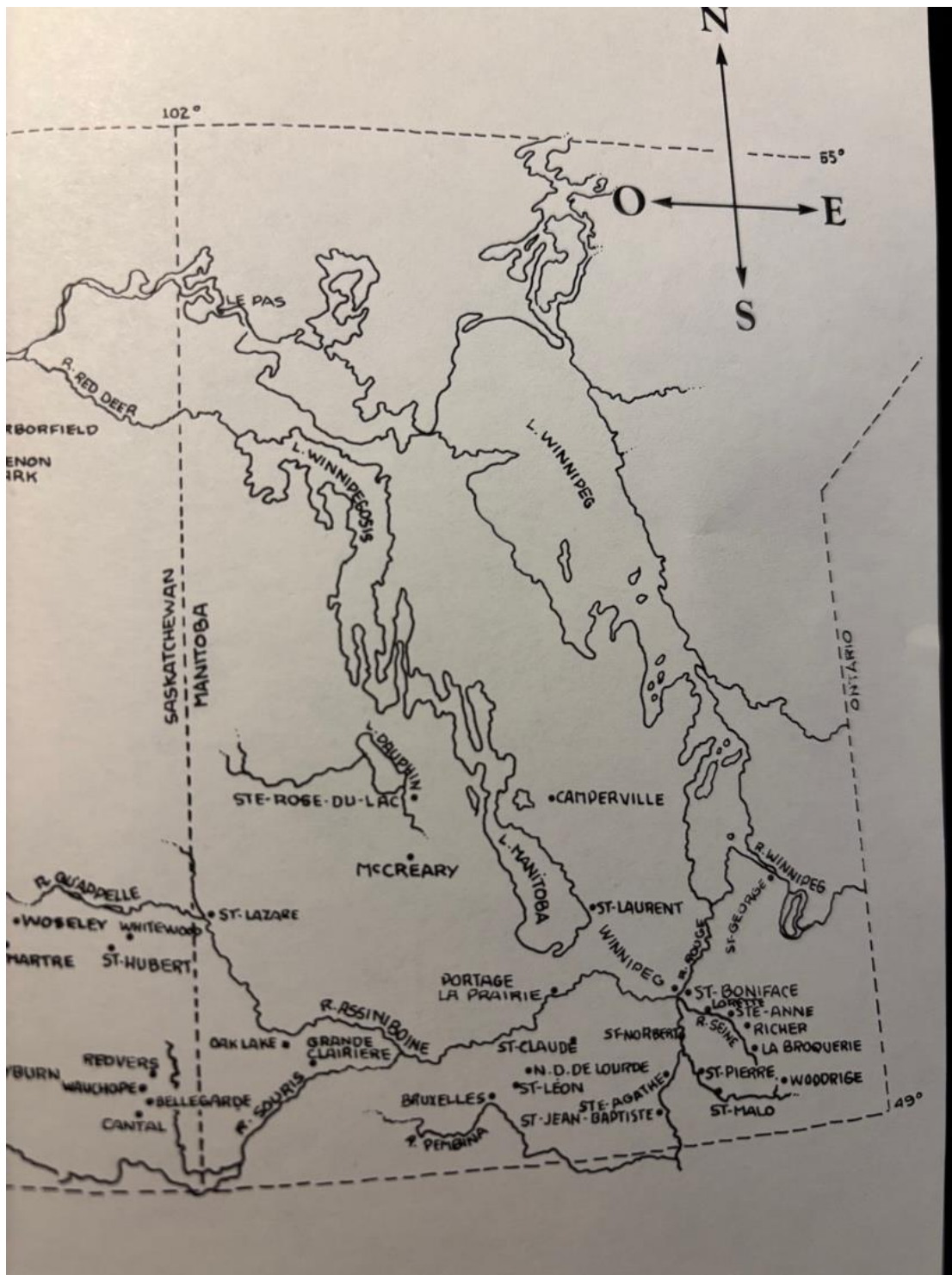
par les missionnaires dans le cadre de leur projet colonial de l'Ouest.¹⁵⁵ Pour les besoins de ma recherche, je n'identifie que les centres qui ont joué un rôle dans le projet colonial franco-catholique. Signalons qu'il y a de nombreux changements apportés aux noms des communautés et des lieux qui sont des exemples de l'assimilation par des anglophones.¹⁵⁶ Dans « Patrimoine toponymique des minorités culturelles, lieu de complexités : le cas de la Fransaskoisie », Carol Léonard indique que, pendant le temps de la colonisation de la Saskatchewan entre 1886 et 1929, il y avait 881 exemples de toponymes d'origine française, mais seulement 210 ont été retenus. 671 toponymes ont disparu.¹⁵⁷ Léonard souligne aussi l'anglicisation des noms et le changement de l'orthographe soit par accident ou de manière intentionnelle, comme « lac Béliveau » qui devient « Belliveau Lake ». Il y a également des lieux qui gardent leur nom français, mais la prononciation est anglicisée, comme c'est le cas avec le lac la biche qui est prononcée avec un accent anglophone par la majorité.

¹⁵⁵ La carte provient de Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie* et elle se retrouve entre les pages 74 et 75.

¹⁵⁶ Voir les recherches de Carol Léonard pour comprendre les changements de toponymie dans l'Ouest et les relations de pouvoir qui influencent l'identification des lieux. Carol Jean Léonard, *Mémoire des noms de lieux d'origine et d'influence françaises en Saskatchewan : répertoire toponymique*, Québec, Éditions GID, 2010.

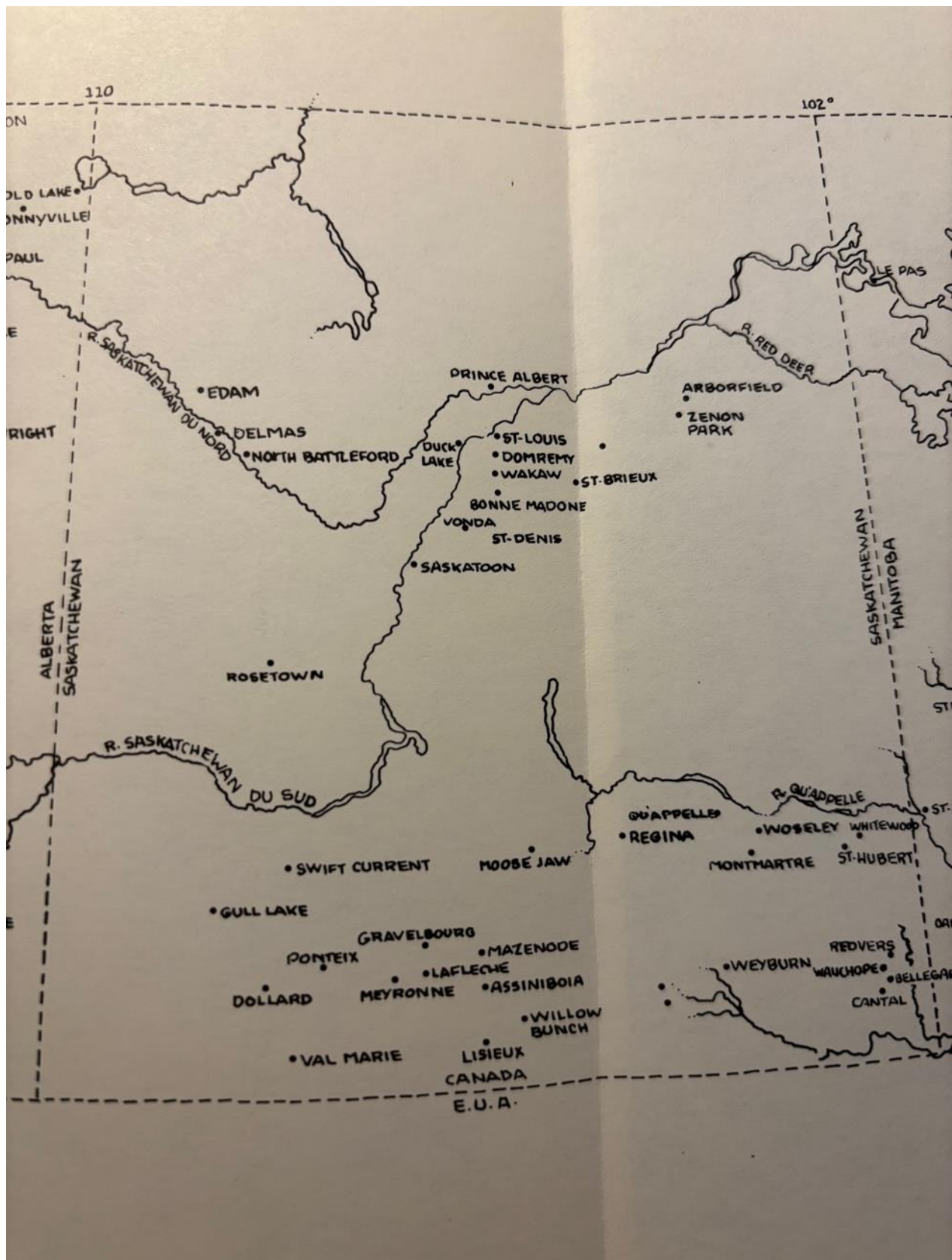
¹⁵⁷ Carol Léonard, « Patrimoine toponymique des minorités culturelles, lieu de complexités : le cas de la Fransaskoisie », *Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 6, no. 1, 2010, p. 109.

Carte 1: Centres franco-canadiens au Manitoba¹⁵⁸

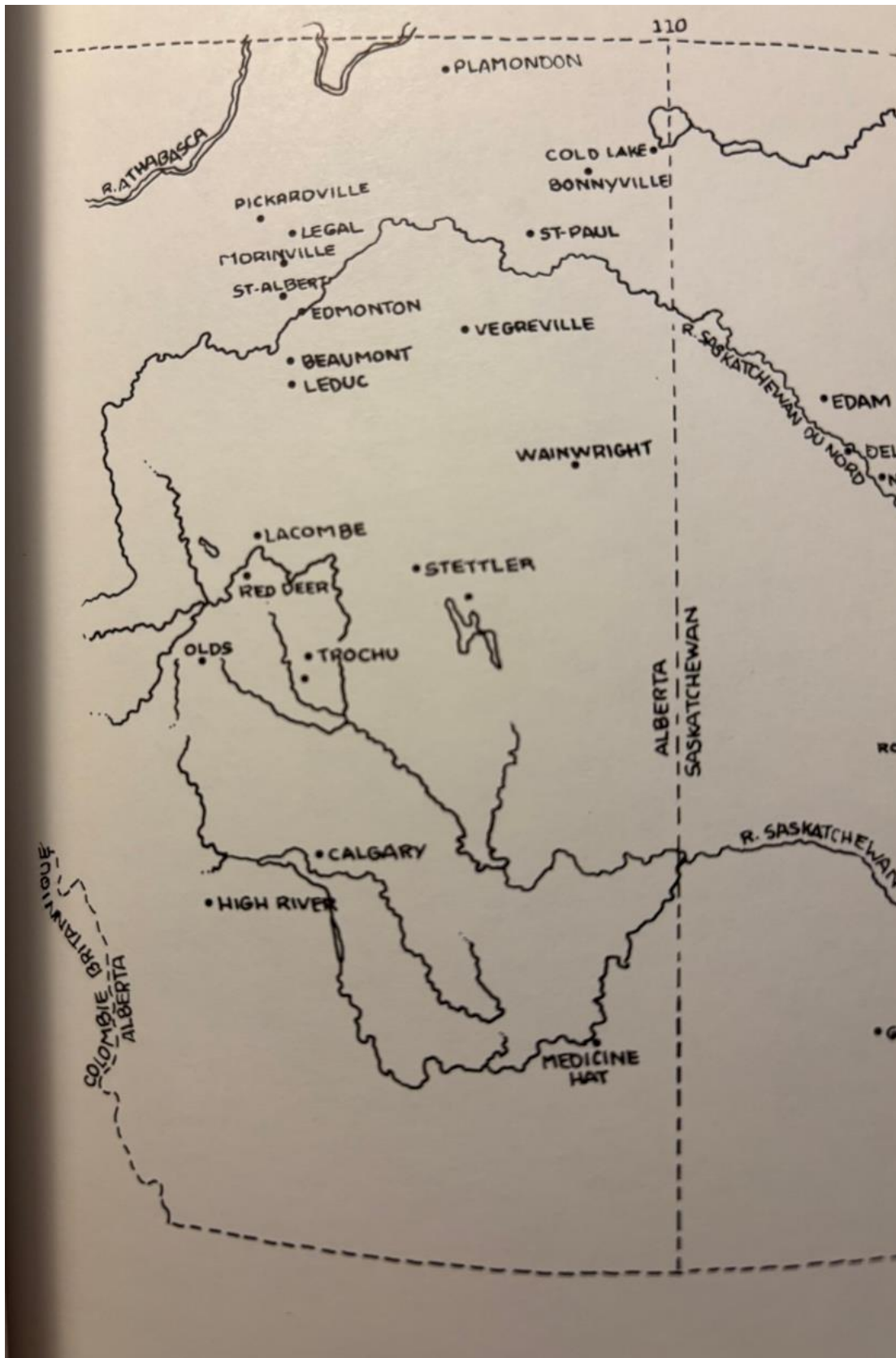


¹⁵⁸ Les cartes 1, 2 et 3 proviennent de Painchaud, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie* et elles se retrouvent entre les pages 74 et 75 du livre.

Carte 2 : Centres franco-canadiens en Saskatchewan



Carte 3 : Centres franco-canadiens en Alberta



2.1 Statistiques démographiques

Dans *The Politics of Population : State Formation, Statistics and the Census of Canada, 1840-1875*, Bruce Curtis souligne que les recensements sont des outils politiques qui créent des peuples et qui maintiennent les normes sociales déjà établies.¹⁵⁹ Les recensements manipulent les faits et changent la manière dont le pays ou la colonie sont représentés pour favoriser les initiatives du gouvernement ou de l'empire. Les recensements capturent des statistiques, mais d'une manière qui ne révèle pas toujours la vérité. Dans le cas des Canadiens français, les recensements sont des outils et des exemples de leur assimilation. Il n'est pas possible d'avoir un nombre précis de Canadiens français à cause des limites des recensements. Malgré ces difficultés, voici des données qui présentent un portrait global de l'Ouest francophone et anglophone.

2.1.1 Population par province

Les tableaux 2 à 6 fournissent des données sur la population des Prairies selon les recensements fédéraux de 1901, 1916, 1936, 1946 et 1951. Les recensements de 1901 et 1951 sont à l'échelle canadienne, tandis que ceux de 1916, 1936 et 1946 sont spécifiques aux Prairies. Ces chiffres représentent largement les *settlers* ou les colons anglophones et francophones. Les peuples Autochtones sont rarement inclus.

Tableau 2 : Population par province en 1901¹⁶⁰

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
--	----------	--------------	---------	-------

¹⁵⁹ Bruce Curtis, *The Politics of Population : State Formation, Statistics and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.

¹⁶⁰ Canada, Census and Statistics Office, *Census of Prairie Provinces, 1916*, CS98-1916E-PDF, Ottawa, Ont., 1916, p. XIII. Accédé le 3 février 2025, <https://publications.gc.ca/site/eng/9.832069/publication.html>

Population	255 211	91 279	73 022	419 512
------------	---------	--------	--------	---------

Tableau 3 : Population par province en 1916¹⁶¹

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Population	553 860	647 835	496 525	1 698 220

Tableau 4 : Population par province en 1936¹⁶²

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Population	711 216	931 547	772 782	2 415 545

Tableau 5 : Population par province en 1946¹⁶³

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Population	726 923	832 688	803 330	2 362 941

Tableau 6 : Population par province 1951¹⁶⁴

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Population	776 541	831 728	939 501	2 547 770

2.1.2 Origines raciales

Les tableaux 6 à 11 présentent les origines raciales des individus recensés. Il faut préciser que la catégorie « Français » inclut les Canadiens français ainsi que ceux provenant de la France, puisque les recensements ne distinguaient pas ces deux groupes. Les recensements ne nomment pas « Canadien français » comme une catégorie distincte. Audrey Pyée indique qu'il y avait

¹⁶¹ *Ibid.*, p. XVI.

¹⁶² Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1936*, CS98-136-PDF, Ottawa, Ont., 1936, p. 4, 359 et 832. Accédé le 3 février 2025, <https://publications.gc.ca/site/eng/9.833286/publication.html>

¹⁶³ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1946*, CS98-146-PDF, Ottawa, Ont., 1946, p. 3, 171 et 395. Accédé le 3 février 2025, <https://publications.gc.ca/site/eng/9.835365/publication.html>

¹⁶⁴ Canada, Dominion Bureau of Statistics. *Ninth Census of Canada, 1951*, CS98-1951-PDF, Ottawa, Ont., 1951, p. Table 32-1. Accédé le 3 février 2025, https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS98-1951-1.pdf

2 497 Français en 1901 et 7 952 en 1916.¹⁶⁵ Si je soustrais les nombres pour les Français de la France du total des « French-Français » dans les recensements, je peux avoir une idée du nombre de Canadiens français. En 1901, il y a 20 564 Canadiens français (23 061 – 2 497), 2 497 Français, 1 249 Belges et 22 006 Métis. En 1916, ces nombres sont 62 311 Canadiens français, ce qui inclut certainement des Métis, 7 952 Français et 2 639 Belges.¹⁶⁶ Si je soustrais le nombre d'individus dans la catégorie du lieu de naissance en France et ceux de la catégorie des origines raciales, le nombre de Français et de Canadiens français s'établit à 174 135 (Français) – 4 447 (lieu de naissance en France) = 169 688 Canadiens français en 1951. Par contre, il est impossible de déterminer le nombre de Métis de langue française. Signalons que les Métis ne sont pas identifiés de manière distincte dans les recensements après 1901. C'est la même situation pour les Premières Nations après 1916. Ils réapparaissent toutefois dans le recensement de 1951.

Entre 1901 et 1951, le nombre de francophones, ce qui inclut les Canadiens français, les Métis de langue française, les Français et les Belges, augmente de 24 310 à 188 953. Cependant, la présence anglophone croît plus rapidement de 239 109 à 1 166 121. En 1901, les francophones représentent 5,8 % de la population totale dans l'Ouest et, en 1951, ils constituent 7,4 %.¹⁶⁷

¹⁶⁵ Audrey Pyée, « Les migrations françaises vers la Prairie canadienne, 1870-1914 », dans *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien*, Sathya Rao (dir.), Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018, p. 28.

¹⁶⁶ Pour en savoir plus sur l'immigration des Français et des Belges au Canada, voir Serge Jaumain, (dir), *Les immigrants préférés : Les Belges*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1999; Paul-André Linteau, Yves Frenette, et Françoise Le Jeune, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Boréal, 2017.

¹⁶⁷ La population totale se retrouve aux tableaux 2 et 6. (24 310 / 419 512 = 5.8% et 188 953 / 2 547 770 = 7.4%)

Tableau 7 : Origines raciales en 1901¹⁶⁸

	Manitoba	Les Territoires (AB et SK)	Total
Français	16 021	7 040	23 061
Belges	940	309	1 249
Anglais	164 239	74 870	239 109
Indiens (Sauvages)	5 906	14 669	20 575
Halfbreeds (Métis)	10 371	11 635	22 006

Tableau 8 : Origines raciales en 1916¹⁶⁹

	Prairies (MB, SK, AB)
Français	70 263
Belges	2 639
Anglais	580 480
Indiens	38 748

* Il n'y a pas de données pour chaque province.

Tableau 9 : Origines raciales en 1936¹⁷⁰

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	47 683	50 295	39 800	137 778
Belges	6 541	4 104	2 679	13 324
Anglais	362 389	487 088	400 135	1 249 612

*Indien n'est pas identifié en 1936.

Tableau 10 : Lieu de naissance en 1946¹⁷¹

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
France	1 583	1 850	1 152	4 585
Belgique	2 339	1 524	1 037	4 800

* La langue maternelle remplace l'origine raciale en 1946. Le lieu de naissance donne une idée du nombre de Français et de Belges dans les provinces.

¹⁶⁸ Canada, Department of Agriculture, *Fourth Census of Canada 1901*, CS98-1901-PDF, Ottawa, Ont., 1901, p. 284- 405. Accédé le 3 février 2025, <https://publications.gc.ca/site/eng/9.835365/publication.html>

¹⁶⁹ Canada, Census and Statistics Office, *Census of Prairie Provinces, 1916*, p. XXII.

¹⁷⁰ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1936*, p. 100, 510 et 972.

¹⁷¹ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1946*, p. 35, 247 et 489.

Tableau 11 : Origines raciales en 1951¹⁷²

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	66 020	51 930	56 185	174 135
Belges	7 733	4 079	3 006	14 818
Anglais	362 550	351 862	451 709	1 166 121
Indienne	21 024	22 250	21 163	64 437

Tableau 12 : Lieu de naissance en 1951¹⁷³

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
France	1 578	1 633	1 236	4 447
Belgique	2 433	1 366	1 233	9 479

2.1.3 La langue maternelle

Les tableaux 13 à 16 portent sur l'usage des langues française et anglaise entre 1916 et 1946. Cependant, en 1901, la langue maternelle n'est pas documentée. Le nombre de personnes ayant le français comme langue maternelle double entre 1916 et 1951, mais elle demeure une langue minoritaire par comparaison à la langue anglaise.

Tableau 13 : Première langue par provinces en 1916¹⁷⁴

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	23 357	20 677	15 059	59 093
Anglais	253 990	283 956	246 605	784 551
Indien	9 432	7 525	11 006	27 963

Tableau 14 : Première langue par provinces en 1936¹⁷⁵

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	48 077	45 884	32 192	126 153
Anglais	392 761	498 330	462 979	1 354 070

¹⁷² Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Ninth Census of Canada, 1951*, p. Table 32-1.

¹⁷³ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Ninth Census of Canada, 1951*, CS98-1951-PDF, Ottawa, Ont., 1951, p. Table 45-2.

https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS98-1951-1.pdf

¹⁷⁴ Canada, Census and Statistics Office, *Census of Prairie Provinces, 1916*, p. XXXV.

¹⁷⁵ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1936*, p. 182, 615 et 1073.

*Indien n'est pas identifié en 1936.

Tableau 15 : Première langue par provinces en 1946¹⁷⁶

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	49 828	37 027	28 215	115 060
Anglais	442 498	517 058	557 512	1 517 068
Indien	17 954	18 951	19 162	56 067

Tableau 16 : Première langue par provinces en 1951¹⁷⁷

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
Français	54 199	36 815	34 196	125 210
Anglais	467 892	515 873	648 413	1 632 178
Indien et Esquimau	20 363	21 555	21 844	63 762

2.2 Présentation des missions et des communautés Métis

Il est difficile de fournir des informations démographiques sur les populations Métis pour plusieurs raisons. Premièrement, les Métis ne sont pas toujours inclus dans les recensements. Il est probable que plusieurs d'entre eux sont inclus parmi les individus qui ont le français comme langue maternelle ou l'identification raciale canadienne-française. Une autre raison est que la définition de l'identité Métis du gouvernement fédéral est fluctuante. Ce n'est qu'en 1982 que l'identité « Métis » est reconnue comme une identité Autochtone. Elle est définie par le jugement de la Cour suprême dans le cas *Powley* en 2003.¹⁷⁸ Enfin, plusieurs Métis cachent leur identité parce qu'ils craignent les conséquences de s'identifier comme Métis après la Résistance de 1885 et la pendaison de Louis Riel.

¹⁷⁶ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1946*, p. 39, 251 et 493.

¹⁷⁷ Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Ninth Census of Canada, 1951*, p. Table 54-1.

¹⁷⁸ Voir Nathalie Kermoal et Chris Andersen, (dir), *Daniels v. Canada : In and beyond the Courts*. Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021.

Dans « From nation to population : the racialization of ‘Métis’ in the Canadian census* », Chris Andersen affirme que les recensements ne sont pas une bonne source pour déterminer le poids démographique des Métis aujourd’hui, surtout en raison du fait que le gouvernement fédéral permet l’utilisation du concept de « mixedness » pour définir qui est un Métis. Cela pose le problème de « self-identification » fondé sur le « mixedness ». ¹⁷⁹ En même temps, ce sont les seuls documents qui peuvent donner une idée de la taille des populations. Il ne faut toutefois pas croire que ces données sont exactes. Selon le *Métis National Council*, il y avait 9 800 Métis dans la colonie de la Rivière rouge, en 1869. ¹⁸⁰ Dans le recensement de 1901, il y a 10 371 Métis au Manitoba et 11 635 dans les Territoires Nord-Ouest (Alberta et Saskatchewan), donc 22 006 Métis dans les Prairies. Andersen note que l’identité « Métis » est ajoutée officiellement au recensement de 1996. Selon les chiffres d’Andersen, il y a 46 195 Métis au Manitoba, 36 535 en Saskatchewan et 50 745 en Alberta. ¹⁸¹

Tableau 17 : Estimation du nombre de Métis dans les Prairies

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
1870	9 800	-	-	9 800
1901	10 371	11 635 (+Alberta)	-	22 006
1996	46 195	36 535	50 745	133 475

Le tableau 18 contient une liste des communautés Métis qui ont des liens avec ou qui sont influencés par les francophones, en raison de la traite des fourrures, des lieux d’établissement des missions franco-catholiques ou des communautés francophones. Cette liste n’inclut pas les

¹⁷⁹ Chris Andersen, “From Nation to Population: The Racialisation of ‘Métis’ in the Canadian Census*,” *Nations and Nationalism*, vol. 14, no. 2 (2008), p. 347–68.

¹⁸⁰ Métis National Council, « Emergence and Evolution of the Métis Nation », juin 2016, <https://metisnation.sk.com/wp-content/uploads/2019/03/MN-S-Emergence-and-Evolution-of-the-Metis-Nation.pdf>

¹⁸¹ Andersen, “From Nation to Population: The Racialisation of ‘Métis’ in the Canadian Census*,” p. 359.

communautés sous l'influence anglophone. Cependant, il faut être conscient que les communautés Métis n'existent pas de manière isolée. Plusieurs d'entre elles sont directement liées aux Premières Nations et à leurs réserves, en plus des communautés anglophones et francophones. Entre 1900 et 1950, les grandes villes, comme Saint-Boniface, Prince Albert ou Edmonton, sont devenues des lieux très multiculturels et multilingues parce qu'il y avait plusieurs différentes populations raciales et immigrantes, même si l'influence majoritaire est d'origine anglaise.

Tableau 18 : Communautés Métis avec des liens francophones

	Manitoba ¹⁸²	Saskatchewan ¹⁸³	Alberta ¹⁸⁴
Noms des communautés, régions, villes, settlements	- Ash House, Fort de la Frenière, Hartney - Baie St. Paul, Saulteaux Village, St. François Xavier - Barrows, Fort Rivière la Biche (Baden, Powell, National Mills et Red Deer Lake), Red Deer Lake - Bas de la Rivière, Fort Alexander, Pine Falls - Birsay Village, Orkney - Brandon House, Fort Assiniboine, Glenboro-South Cypress - Calf Mountain, Tête de Bœuf, Little Dance Hill - Camperville - Cayer, Dauphin	- Battle River, Duhamel - Battleford - Batoche - Boucher's Settlement, St. Laurent - Coquille Pilée, La Cotchille Pilée, Shell Pile, Whitewood - Cypress Hills, Mont-aux-Cypress, Saskatchewan et Alberta - Duck Lake, Lac aux Canards - Fish Creek, La Petite Ville, Batoche - Fort à la Corne, James Smith First Nation Reserve	- Athabasca Landing - Calgary Nose Hill - Calgary Elbow - Conklin - Edmonton - Whitemud - Foothills - Fort Chipewyan - Fort Edmonton - Fort Vermillion - Grande Prairie - Jasper House - Lac La Biche - Lac Ste. Anne - Lesser Slave Lake - Medicine Hat - Peace River - Red Deer - Roky View

¹⁸² Lawrence Barkwell, « Historic Métis Settlements in Manitoba and Geographical Place Names », Louis Riel Institute (2018), p. 1-128.

<https://www.metismuseum.ca/resource.php/149493>

¹⁸³ Lawrence Barkwell, « Saskatchewan Métis Communities Historical Overview », Louis Riel Institute (2013), p. 1-26. <https://www.metismuseum.ca/resource.php/13796>

¹⁸⁴ À noter que Lawrence Barkwell n'a pas créé un document pour les communautés Métis en Alberta. J'utilise les régions de la *Métis Nation of Alberta* (Otipemisiwak) comme base. Les régions représentent les communautés historiques. <https://albertametis.com/governance/districts/>

	- Cedar Lake - Cranberry Portage, Kelsey - Fort Rouge, Crescentwood, Winnipeg - Duck Bay, Baie de Canard, - Fond du lac, St. Laurent - St. Laurent - Fort Dauphin, Dogtown - Fort de la Rivière Tremblante, Grant's House, Aspin House - Fort des Épinettes, Fort la Souris - Fort Desjarlais, Lauder - Fort Gubraltar, Whittier Park - Fort la Reine, Portage la Prairie - Fort de la Rivière Tremblante - Fort Montagne à la Bosse, Mont à la Bosse, Rivière aux Bois Fort - Fort St. Charles, Winnipeg - Frog Plain, La Grenouillère, Seven Oaks - Grand Marais, Winnipeg - Grantown, La Prairie du Cheval, White Horse Plain, Winnipeg - Îlets de Bois, Carman - Manitoba House, Kinosota - Netley Creek, Rivière aux Morts - Le Pas, The Pas - Petit Point de Roches, Ste. Agathe (Pointe à Grouette ou Petite Pointe à Saline)	- Fort Pelly, Coude de l'homme, Pelly - Fort Qu'Appelle, Regina - Green Lake, Lac Vert - Grosse Butte, Humboldt - Île à la Crosse - La Montée, Prince Albert - Lac La Ronge - Val Qu'Appelle, St. Florent Mission, Lebret, - Marieval - Montagne de Bois - Coulée Chapelle et Talle de Saules, Willow Bunch - Moose Jaw - Pointe du Chien-Maigre, Fort Carlton, - Prairie Ronde - Prince Albert - Regina - Saskatoon - St. Laurent, St. Laurent de Grandin - St. Louis, St Louis de Langevin - Willow Bunch	- St. Albert - St. Paul-Cold Lake - Wabasca-Desmarais
--	--	--	---

	- Petit Point de Chênes, Lorette - Point Coupée, St. Adolphe - Pointes des Chênes, Grande Pointe des Chênes, St. Anne de Chênes - Prairie à Fournier - Rat River, Rivière aux Rats, Barrows - Rivière Gratchias, Morris - Rivière Sale, St. Norbert - La Barrière, St. Norbert - Rivière Esturgeon, St. Charles - Rooster Town, Winnipeg - Sandy Bay - Sault à la Biche, St. Andrews - St. Ambroise - St. Anne de Chênes, Winnipeg - St. Boniface - St. Eustache, Cartier - St. Laurent - Ste. Madeleine - Ste. Rose du Lac, Dauphin - St. Vital - Wheat City, St. Charles		
--	--	--	--

2.3 Les écoles résidentielles catholiques

La présence du français dans les écoles résidentielles n'est pas un sujet très étudié. En 2025, il n'existe pas de statistiques qui indiquent combien d'écoles ont utilisé le français comme langue d'enseignement ou de communication (hors du Québec) ou qui ont enseigné le français comme une deuxième langue. Selon la *Commission de vérité et de réconciliation du Canada*, la

politique linguistique des écoles résidentielles était explicite. « First, students were to be taught to speak English (or, in certain, limited cases, French). Second, to ensure the rapid adoption of English, Aboriginal languages were to be suppressed ».¹⁸⁵ Selon l'État fédéral, l'anglais est la langue d'assimilation, mais le français est une deuxième option qui est toutefois limitée. Pourtant, des études sur ces institutions de génocide démontrent que l'usage de la langue française n'était pas aussi limité que le laisse entendre le gouvernement fédéral.

Le rapport « Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 1 des origines à 1939 » de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, le livre de John S. Milloy, *A National Crime : The Canadian Government and the Residential School System, 1879 to 1986*, et l'ouvrage de J. R. Miller, *Shingwauk's Vision : A History of Native Residential Schools*, affirment que, sous le régime français, il existait une version des écoles résidentielles pour civiliser et évangéliser les enfants Autochtones.¹⁸⁶ Ces écoles enseignaient la foi catholique et la langue française afin d'assurer que les enfants « would be made French in heart and mind ».¹⁸⁷ Aux 19^e et 20^e siècles, la vision franco-catholique n'a pas changé sous le régime canadien. Comme l'indique Milloy, pour le *ministère des Affaires Indiennes* et l'ensemble des Églises chrétiennes, l'assimilation linguistique signifiait l'apprentissage de l'anglais et du français, parce que « those languages

¹⁸⁵ Truth and Reconciliation Commission, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1 Origins to 1939*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 615.

¹⁸⁶ John Sheridan Milloy, *A National Crime: The Canadian Government and the Residential School System, 1879 to 1986*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017, p. 13; J. R. Miller, *Shingwauk's Vision: A History of Native Residential Schools*. *Shingwauk's Vision*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 60; Truth and Reconciliation Commission, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1 Origins to 1939*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 39-48.

¹⁸⁷ Milloy, *A National Crime*, p. 13.

carried civilization ». ¹⁸⁸ Les directeurs des écoles ont pour tâche de « stamp out the Aboriginal languages within the schools » et de s'assurer que les seules langues de communication étaient l'anglais ou le français. De plus, ils créent un système de récompense pour les élèves qui parlent les langues civilisées. ¹⁸⁹

La *Commission de vérité et réconciliation* du Canada souligne que l'objectif des « Protestant and Catholic missionaries were similar: to 'civilize' Aboriginal people, meaning to have them learn English or French and adopt a settled European lifestyle, and, most essentially, to convert them to Christianity ». ¹⁹⁰ Dans l'Ouest, spécifiquement dans les écoles établies par l'Église catholique, les missionnaires franco-catholiques ont voulu non seulement convertir les peuples Autochtones à la foi catholique, mais aussi développer « a large, French-speaking, non-Aboriginal and Aboriginal community in the West ». ¹⁹¹ La politique officielle n'a pas été suivie, bien que dans les écoles catholiques, les religieux et religieuses avaient le français comme première langue et non pas l'anglais. Dans plusieurs cas, les enseignants n'étaient pas capables de lire ni d'écrire en anglais d'une manière efficace. ¹⁹² Pour cette raison, les missionnaires ont lutté pour le droit d'éducation en français, même dans les écoles résidentielles. En 1899, comme solution au manque d'enseignement en anglais à l'école résidentielle Sacred Heart (Peigan) en Alberta, l'archevêque Émile Legal embauche une enseignante qui parle l'anglais. Toutefois, elle n'est qu'une enseignante parmi les autres qui sont francophones.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p. 38.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 39.

¹⁹⁰ Truth and Reconciliation Commission, *The History Part 1 Origins to 1939*, p. 93.

¹⁹¹ *Ibid.*, p. 625.

¹⁹² *Ibid.*

Au 20^e siècle, la politique officielle du gouvernement impose l'anglais comme langue d'instruction, à l'exception du Québec. Cependant, selon Milloy, cette politique ne reflétait pas la réalité dans les écoles.¹⁹³ Les écoles catholiques dans l'Ouest avaient un groupe d'enseignants francophones et plusieurs d'entre eux ne parlaient pas l'anglais. *La Commission de vérité et réconciliation du Canada* affirme que la langue française avait une place dans ces écoles, même si elle n'était pas la principale langue d'enseignement.¹⁹⁴ Par exemple, en 1912, l'oblat Ovide Charlebois demande au *ministère des Affaires Indiennes* la permission de continuer les cours en français à l'école résidentielle Beauval en Saskatchewan parce que les enfants ne savent que cette langue. Il explique que les parents allaient retirer leurs enfants si l'enseignement ne se déroulait pas en français. Le français est maintenu, mais il fallait aussi enseigner l'anglais aux enfants, même si « French is more generally spoken in the school than English ».¹⁹⁵ En 1915, le *ministère des Affaires Indiennes* a reçu un rapport indiquant que « little or no English is taught in the [Beauval] school and practically all the education the children receive is given in French ».¹⁹⁶ Cependant, à l'exception de cette plainte, la *Commission* n'indique pas si le gouvernement fédéral a poursuivi l'école pour avoir violé sa politique linguistique.

À l'école résidentielle Qu'Appelle en Saskatchewan, un rapport du *ministère des Affaires Indiennes* signale que le directeur de l'école avait une pauvre maîtrise de l'anglais et que l'enseignante responsable des filles au niveau intermédiaire ne parlait pas très bien l'anglais.¹⁹⁷ L'enseignement de l'anglais était en doute, mais le cas n'est pas poursuivi. En revanche, en 1921,

¹⁹³ Milloy, *A National Crime*, p. 39.

¹⁹⁴ Truth and Reconciliation Commission, *The History Part 1 Origins to 1939*, p. 616.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 626.

¹⁹⁶ *Ibid.*

¹⁹⁷ *Ibid.*

il y avait une enquête à l'école résidentielle Cluny en Alberta parce qu'un rapport soulignait que la langue d'instruction était le français et non l'anglais. L'enquêteur conclut que les enfants recevaient leur enseignement en anglais. Toutefois, il note que la majorité des enseignantes ne parlaient pas l'anglais et les autres avaient une faible maîtrise. Le rapport mentionne que la langue d'instruction est vraiment le français, même si officiellement, c'est l'anglais. Il souligne même que « the more I visit this place, the more I am impressed with the French atmosphere which exudes from every corner ».¹⁹⁸ Vers la fin de l'année, le rapport signale que le directeur de l'école n'a pas embauché une enseignante qui connaît l'anglais pour les garçons. Le gouvernement fédéral comprend que l'enseignement en français continue dans l'Ouest canadien, même si sa politique favorise l'usage de l'anglais. La *Commission* ajoute qu'il y avait des plaintes concernant le faible usage de l'anglais et l'enseignement en français pendant les années 1930.¹⁹⁹ Dans le nord pendant les années 1940 et 1950, des rapports indiquent l'usage du français dans l'enseignement. À l'école résidentielle Fort Providence (Sacred Heart ou Providence Mission) dans les Territoires du Nord-Ouest, l'inspecteur du ministère des Affaires Indiennes indique qu'en « 1950, the entire school staff was still made up of French speakers; however, they assured Mackinnon that all the instruction was now in English ».²⁰⁰ Cependant, la Commission confirme que « French was the language of instruction at the Roman Catholic boarding Schools in the Northwest Territories ». Puis, après les années 1940, la Commission souligne que, s'il y avait une deuxième langue, « it was likely to be an Aboriginal one ».²⁰¹

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 626-627.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 627.

²⁰⁰ Truth and Reconciliation Commission, *The Inuit and Northern Experience*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 24.

²⁰¹ *Ibid.*, p. 23.

Pour sa part, Milloy conclut que, même si l'anglais était la première langue dans plusieurs des écoles de l'Ouest, l'enseignement de l'anglais aux jeunes était « greatly handicapped », car les enseignants, les religieux et les religieuses ne maîtrisaient pas la langue et n'avaient pas une formation adéquate pour l'enseigner.²⁰² Plusieurs de ces enseignants étaient originaires du Québec ou de l'Europe, notamment de la France, et ils parlaient très peu l'anglais.²⁰³ Si les enseignants parlaient à peine l'anglais, la seule langue de communication entre eux et les enfants était donc le français. Un grand nombre de témoignages des survivant.e.s des écoles attestent de l'usage de la langue française dans les écoles. Madeline Bird, survivante de l'école Holy Angels (Fort Chipewyan) en Alberta, affirme que les Métis de la région ne parlaient qu'en français. À l'école, les enfants recevaient leur enseignement « in English one day and French the next ». ²⁰⁴ Thérèse Arcand, survivante de l'école Beauval en Saskatchewan, témoigne que pendant les années 1920, « morning lessons were taught in French and included French grammar, spelling, readings and arithmetic » et que les cours se déroulaient en anglais l'après-midi.²⁰⁵ Glen Anaquod, survivant de l'école résidentielle Lebreton/Qu'Appelle en Saskatchewan, raconte :

We were punished if we spoke our own language. When I first went to school, I had to learn English and French. I used to wonder, well how come they spoke French and English? We didn't understand them and how come they could speak French, and us, we couldn't speak our language? And just to be hateful, I'd speak in Indian back to her. And then she'd be getting mad, and start talking in French and I'd talk back in Indian, and oh, it really drove them crazy. But you paid the price.²⁰⁶

²⁰² Milloy, *A National Crime*, p. 178.

²⁰³ Truth and Reconciliation Commission, *The Survivors Speak*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 52-53.

²⁰⁴ Truth and Reconciliation Commission, *The Métis Experience*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 8.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 32.

²⁰⁶ Témoignage de Glen Anaquod dans le documentaire, « We Were Children », réalisé par Tim Wolochatiuk pour le National Film Board of Canada en 2012.

https://www.nfb.ca/film/we_were_children/

Greg Rainville, un autre survivant de cette école, atteste que « the nuns would get frustrated with you when they talked to you in French or English, and you're not knowing what they're talking about, and you're pulled around by the ear ».²⁰⁷ Nick Sibbeston, survivant de l'école résidentielle Fort Providence aux Territoires du Nord-Ouest, ne parlait que la langue Slavey (Dené), mais « the only language the teachers spoke was French ».²⁰⁸ Marcel Guiboche, survivant de l'école résidentielle Pine Creek (Camperville) au Manitoba, affirme qu'une religieuse le harcelait dans les deux langues :

A sister, a nun started talking to me in English and French, and yelling at me. I did not speak English, and didn't understand what she, what she was asking. She got very upset, and started hitting me all over my body, hands, legs and back. I began to cry, yell, and became very scared, and this infuriated her more. She got a black strap and hit me some more. My brother, Eddie, Edward, heard me screaming, and came to get me.²⁰⁹

Lydia Ross, survivante de l'école résidentielle Cross Lake au Manitoba, raconte que les enfants apprenaient le français comme une autre langue.²¹⁰ « And in my Grade Eleven essay, I wrote out a French essay of 500 words, with all the verbs and adjectives, I had 90% in there. That's how, that's how much French that they taught me, and not my language. I couldn't speak our language ».²¹¹ Bev Sellars, survivante de l'école résidentielle St. Joseph's Mission en Colombie-Britannique, a écrit son autobiographie, *They Called Me Number One : Secrets and Survival at an Indian Residential School*. Elle témoigne aussi de l'apprentissage du français

²⁰⁷ Truth and Reconciliation Commission of Canada, *A Knock on the Door: The Essential History of Residential Schools from the Truth and Reconciliation Commission of Canada*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2016, p. 62.

²⁰⁸ Truth and Reconciliation Commission, *The Survivors Speak*, p. 43.

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 48.

²¹⁰ Crystal Gail Fraser, dans *By Strength We are Still Here*, souligne que le français était utilisé comme deuxième langue à l'école résidentielle Immaculate Conception aux Territoires du Nord-Ouest.

²¹¹ Truth and Reconciliation Commission, *The Survivors Speak*, p. 53.

comme une deuxième langue. À la neuvième année, Sellars devait choisir entre le programme académique ou vocationnel. Si elle choisissait la première option, elle serait forcée de poursuivre l'apprentissage du français. « I had taken French in grade eight and didn't really care to take it again [...]. Even though I liked Mr. Poulton, I chose the vocational programme because I was not keen on taking French ». ²¹² Finalement, Maria Campbell, survivante de l'école résidentielle Beauval en Saskatchewan, raconte son expérience dans *Halfbreed*. « We weren't allowed to speak Cree, only French and English, and for disobeying this, I was pushed into a small closet with no windows or light and locked in for what seemed like hours ». ²¹³

Même si l'anglais était la principale langue d'instruction selon les responsables du Ministère, il est évident que le français avait une présence dans ces écoles. Il est difficile de croire qu'une enseignante francophone, qui ne parle pas l'anglais, soit capable de donner un cours d'anglais aux enfants. Il est aussi difficile de croire qu'elle parlera en anglais avec les enfants hors des cours. Les preuves attestent de l'usage du français. Flora Northwest, survivante de l'école résidentielle Hobbema en Alberta, affirme que son apprentissage de la langue anglaise était minimal et même très difficile parce que « the teaching that was passed on to us through the teachers with their French accent, so I had difficult—difficulties with my English language ». ²¹⁴ Le rapport de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* mentionne que les enseignants à Hobbema ne maîtrisaient pas la langue anglaise. ²¹⁵ Mary Courchene, survivante de l'école résidentielle Fort Alexander au Manitoba, a même demandé pourquoi les enseignantes

²¹² *Ibid.*, p. 115.

²¹³ Maria Campbell, *Halfbreed*, Toronto, McClelland & Stewart, 2019, p. 44.

²¹⁴ Truth and Reconciliation Commission, *The Survivors Speak*, p. 53.

²¹⁵ *Ibid.*

pouvaient parler leur langue maternelle, le français, dans l'école quand elle ne pouvait pas parler en Ojibway.²¹⁶ C'était une injustice, selon Courchene. L'enquêteur de l'école résidentielle Cluny remarque qu'en dépit du fait qu'il y avait des cours en anglais, la présence du français est indéniable. Son usage comme langue de communication dans et hors des cours par les enseignant.e.s et les religieux n'est pas surprenant puisque plusieurs écoles résidentielles, dirigées par l'Église catholique, sont situées près de missions et des communautés francophones. Le rapport de la *Commission de la vérité et réconciliation du Canada* donne pour exemple les écoles à Île-à-la-Crosse (Beauval), à Fort Providence (Sacred Heart ou Providence Mission), à Fort Chipewyan (Holy Angels), à St. Albert (Youville), à Lac La Biche (Notre Dame des Victoires), à Fort Alexander (Pine Falls), à McIntosh (Kenora), à Kenora (St. Mary's ou St. Anthony's) et à Lebreton (Qu'Appelle).²¹⁷

Le tableau 19 contient la liste des écoles résidentielles dirigées par l'Église catholique dans les Prairies. Les écoles en caractère gras indiquent que l'école se situe directement dans une communauté Métis, une communauté ou une mission francophone ou dans une ville avec une présence franco-catholique notable. Plusieurs des autres lieux sont près des réserves des Premières Nations, par exemple, l'école résidentielle Fort Alexander ou Pine Falls ou l'école résidentielle Muscowequan ou Torchwood. Les cartes permettent de visualiser l'emplacement des écoles dans les trois provinces de l'Ouest.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 52-53.

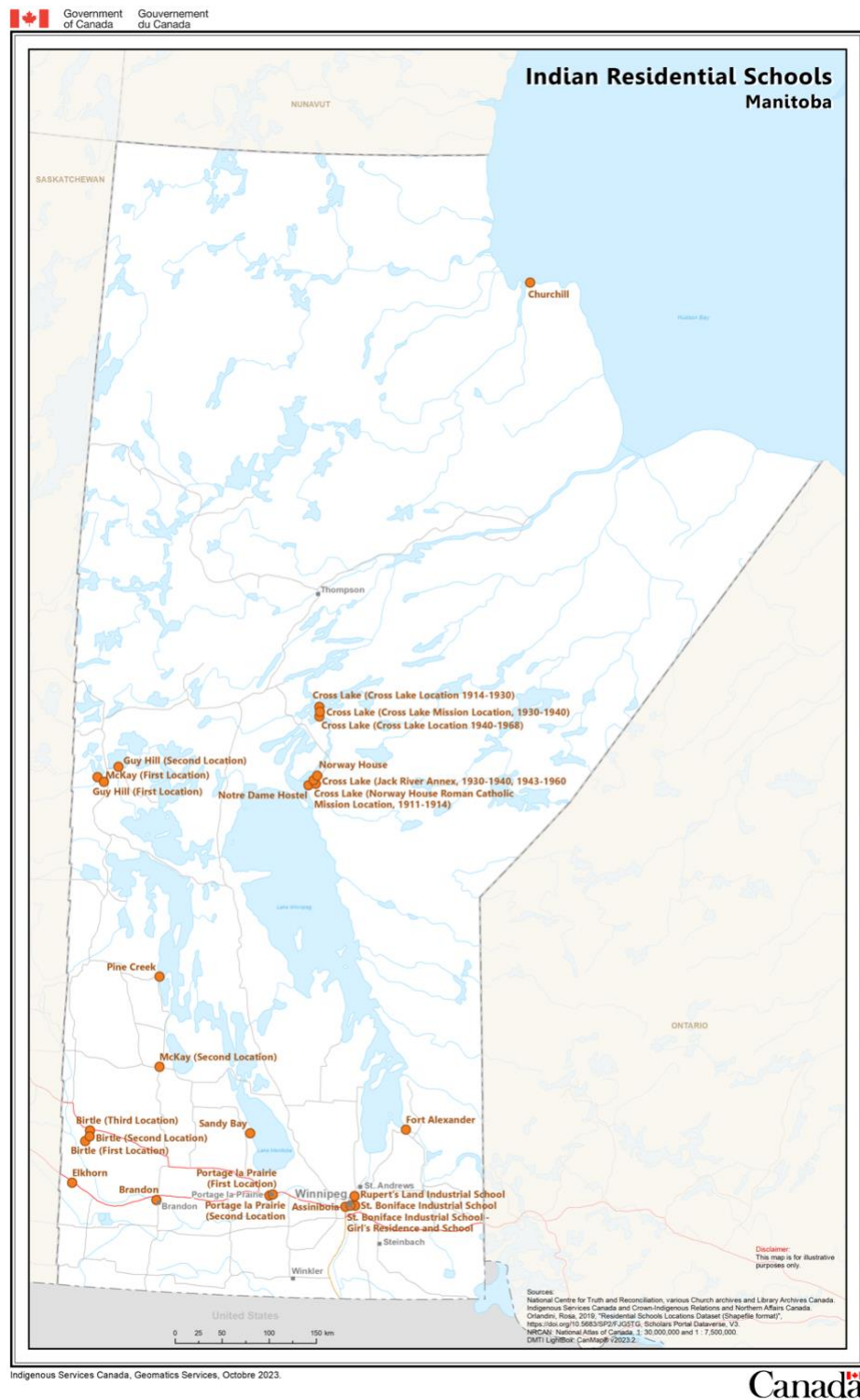
²¹⁷ Truth and Reconciliation Commission, *The History Part 1 Origins to 1939*, p. 83.

Tableau 19 : Lieux des écoles résidentielles dirigées par l'Église catholique²¹⁸

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Lieux	- Cross Lake ou St. Joseph (Cross Lake en 1912) - Elkhorn ou Washakada (Elkhorn en 1888-1919, 1925) - Fort Alexandre ou Pine Falls (Sagkeeng First Nation en 1905) - Pine Creek ou Camperville (Camperville en 1890) - Sandy Bay (Marius en 1905).	- Beauval ou Île à la Crosse (Beauval en 1897) - Fort Pelly ou St. Philip (Fort Pelly en 1905) - Lebret ou Qu'Appelle ou St. Paul ou Whitecalf (Lebret en 1884) - Marieval ou Cowessess (Grayson en 1898) - Muscowequan ou Touchwood (Lestock en 1889) - St. Anthony ou Sacred Heart (Onion Lake en 1894) - St. Michael ou Duck Lake (Duck Lake en 1894) - St. Philip ou Kamsack (Kamsack en 1902 à 1914, 1928) - Sturgeon Landing (Sturgeon Landing en 1926) - Thunderchild ou St. Henri ou Delmas (Delmas en 1901)	- Blue Quills ou Sacred Heart ou Sacré Cœur (Lac La Biche en 1891, Saddle Lake en 1898, St. Paul en 1931) - Crowfoot ou St. Joseph ou Blackfoot (Blackfoot Crossing en 1900 et Cluny en 1909) - Desmarais ou St. Martin (Wabasca en 1901) - Ermineskin (Hobbema en 1895) - Fort Vermillion ou St. Henri (Fort Vermillion en 1903) - Grouard ou St. Bernard (Grouard en 1894) - Holy Angels ou Fort Chipewyan (Fort Chipewyan en 1874) - Joussard ou St. Bruno (Joussard en 1913) - Lac la Biche ou Notre Dande des Victoires (Lac la Biche en 1893, Sacré Cœur après 1898) - Sacred Heart ou Peigan (Brockton en 1888) - St. Albert ou Youville (St. Albert en 1873) - St Augustin ou Smoky River (Peace River en 1891) - St. Joseph ou Dunbow (High River en 1884) - St. Mary ou Blood (Cardston en 1898) - Sturgeon Lake ou Calais (Calais en 1907)

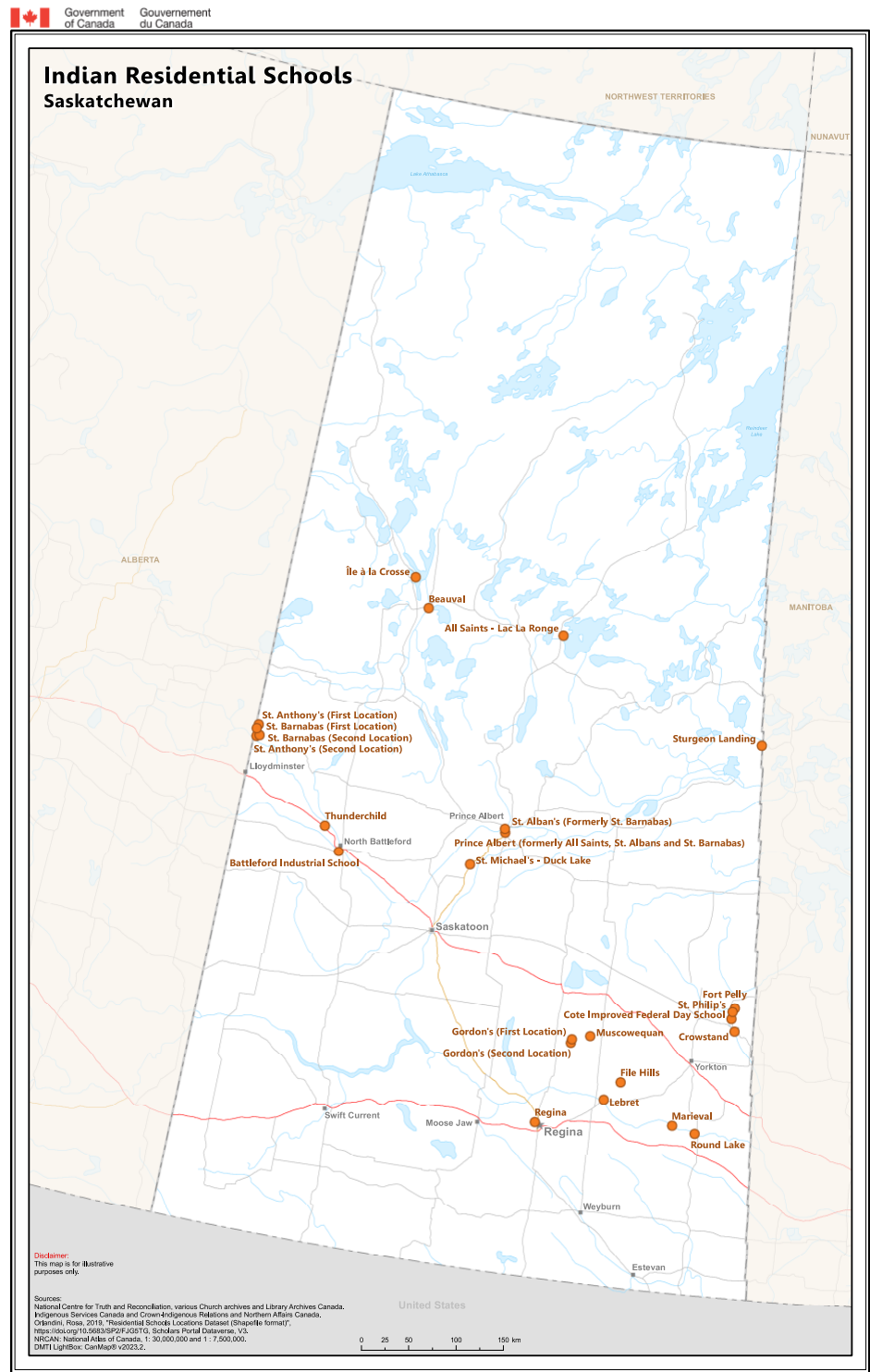
²¹⁸ Voir le site du Centre national pour la vérité et la réconciliation pour obtenir des renseignements sur chaque école. <https://nctr.ca/residential-schools/?lang=fr>

Carte 4 : Les écoles résidentielles au Manitoba²¹⁹

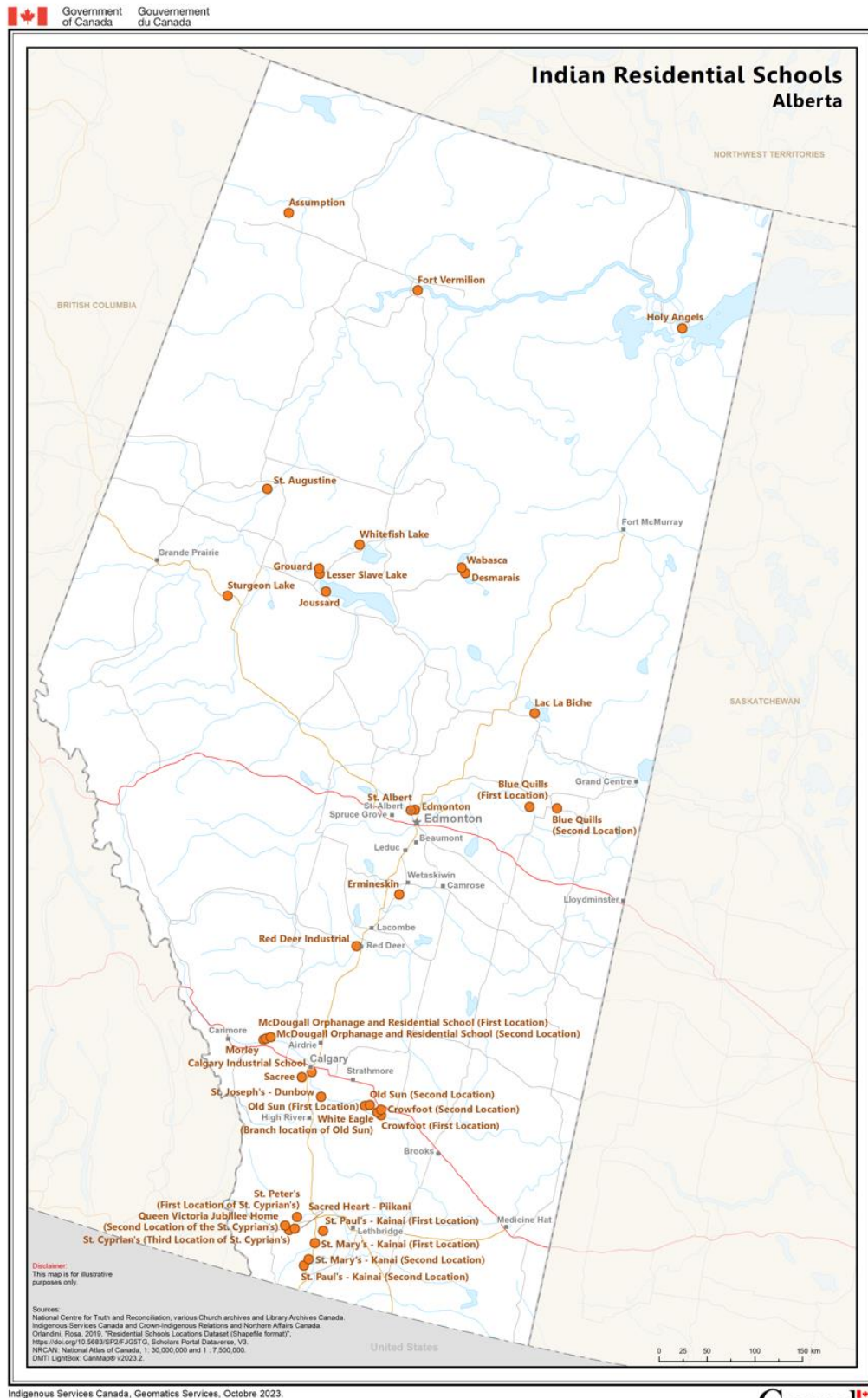


²¹⁹ Cartes 4 à 6 : Gouvernement du Canada, carte interactive des pensionnats indiens, https://geo.sac-isc.gc.ca/ACPI-IRSMA/index_fr.html

Carte 5 : Les écoles résidentielles en Saskatchewan



Carte 6 : Les écoles résidentielles en Alberta



Conclusion

Ce chapitre montre que le Canada, tel qu'il existe aujourd'hui, est le produit des colonialismes des empires britannique et français. Ces puissances impérialistes ont été remplacées par le Canada anglais et le Canada français au 19^e siècle. Les deux Canadas appuient le *settler colonialism*, mais chacun à sa manière. L'État canadien est la puissance coloniale majoritaire qui mène un projet de colonisation des Premières Peuples, qui est en fait une politique de génocide. Le Canada français est une puissance minoritaire qui est largement limitée aux frontières politiques de la province de Québec. Cependant, le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest voit l'État du Canada français remplacé par l'Église catholique. Cette institution religieuse n'est pas limitée aux mêmes contraintes. Elle n'a pas de frontières. Elle travaille avec et manipule l'État canadien pour réaliser sa vision.

Contrairement au *settler colonialism* de l'État canadien, l'Église catholique favorise le principe de l'assimilation avant l'élimination puisqu'elle a besoin des populations Métis pour réussir. Cependant, le résultat est le même, c'est-à-dire un génocide. Dans l'Ouest, le projet franco-catholique est en compétition avec le projet canadien. Par conséquent, les missionnaires franco-catholiques exploitent les Métis, car ils constituent les bases de l'établissement des communautés francophones. Ils créent des missions pour soi-disant sauver les Métis, mais ce sont en fait des outils du projet colonial de l'Église catholique. Les deux programmes de peuplement, c'est-à-dire en bloc et en chaîne, des missionnaires causent la dépossession des Métis de leurs terres et favorisent leur remplacement par des colons francophones. La compétition entre l'État canadien et l'Église catholique se déroule également dans les écoles résidentielles. L'assimilation à la culture dominante est l'ordre du jour selon la politique fédérale. Cependant, l'Église catholique veut que cette assimilation s'effectue en français. Ces écoles sont

conçues comme des institutions francophones. Par conséquent, l'enseignement du français devient une priorité. Puisque l'Église catholique priorise la survivance de la langue française dans certaines écoles, les témoignages des enfants soulignent que leur capacité à s'exprimer en anglais était limitée. Pour les missionnaires, les écoles résidentielles représentent une manière de maintenir leur contrôle dans l'Ouest canadien et de résister au projet de l'État canadien.

Chapitre 2 : L'outil pour la colonisation française et l'évangélisation chrétienne

Mon chapitre présente comment les journaux francophones de l'Ouest expliquent l'identité et le rôle du peuple Métis à leurs lecteurs entre 1900 et 1950. Au 20^e siècle, les missionnaires franco-catholiques créent une histoire sur les origines des Métis et ils imposent une définition stricte de leur identité, de leur rôle et de leur utilité dans la vie. Cette présentation de la raison d'être des Métis se fonde sur les récits historiques de l'abbé Georges Dugas, disséminés dans les journaux francophones. Le livre de Dugas, *L'Histoire de l'Ouest canadien de 1822 à 1906*, est imprimé à Montréal en 1906. Il décrit la colonisation des plaines, surtout la colonie de la Rivière Rouge, par l'évêque Joseph Norbert Provencher et les autres Oblats de Marie Immaculée. Cependant, avant sa publication officielle, des extraits de son livre sont publiés dans le cadre d'une série d'articles dans *Le Manitoba* en 1902. Dans ses articles, Dugas dévoile et élabore le plan de vie que les missionnaires franco-catholiques ont créé pour les Métis. Il révèle aussi pourquoi la société francophone doit prendre en compte les Métis, même s'ils sont un peuple qui manque de civilité. Ses récits sont ensuite repris et prêchés par les élites francophones, notamment les politiciens et les membres des ordres religieux, à l'intention de la société francophone. Mon analyse montre que les élites francophones exploitent les Métis au bénéfice du projet colonial franco-catholique et au détriment de l'indépendance identitaire des Métis.

Selon les missionnaires, la raison d'être des Métis est de servir. Ce chapitre montre que la servitude des Métis se divise en trois phases. La première partie, nommée « Le temps des Métis (18^e et 19^e siècles) », révèle comment les missionnaires définissent et présentent l'existence, l'identité et le rôle des Métis comme un outil providentiel pour la colonisation et

l'évangélisation. La deuxième partie, intitulée « La rédemption des Métis (1896-1909) », présente la période transitoire entre la fin du 19^e siècle et le début du 20^e siècle. Le nouveau plan des missionnaires, qui est toutefois temporaire, consiste à transformer les Métis en des colons canadiens-français qui soutiennent des colonies francophones et luttent contre l'invasion des anglophones protestants. Finalement, la dernière partie, appelée « Les temps modernes (1900-1950) », porte sur la fin de la période de la vie sauvage et de la colonisation. Ce moment marque le début de l'essor de la civilisation coloniale moderne dans l'Ouest, selon les missionnaires. Les Métis doivent être assimilés, car il n'y a plus de place pour des sauvages. Cependant, ils ont encore une certaine utilité pour la société française en raison de leur foi catholique et de leur langue française.

1. Le temps des Métis (18^e et 19^e siècles) : le « trait d'union entre la sauvagerie et la civilisation »

Au début du 20^e siècle, les journaux francophones de l'Ouest assurent que le public francophone est bien informé au sujet de l'identité des Métis ainsi que leur rôle imposé par les missionnaires. Le journal *Le Manitoba* publie une série d'articles intitulés, « Quelques chapitres du II Vol de l'histoire de l'Ouest canadien », par l'abbé Georges Dugas. Dugas est un missionnaire, originaire du Bas Canada (Québec), qui a vécu à la Rivière Rouge (Manitoba) entre 1866 et 1888. Il est aussi un historien (avant que la discipline ne soit professionnalisée) qui a écrit plusieurs livres sur l'histoire de la colonisation de l'Ouest. Au total, il y a 16 articles publiés entre le 20 août et le 19 novembre 1902. Les articles 14, 15 et 16 de cette série, intitulés « Les Métis au Nord-Ouest, leur rôle Providentiel », mettent en lumière la conceptualisation des

Métis par les missionnaires. Plus précisément, Dugas explique la raison d'être des Métis. La première affirmation de Dugas est que les Métis sont un peuple créé par Dieu.

Pour celui qui sait que Dieu prépare tout ici-bas pour sa gloire et le salut des âmes et qu'il fait tout servir à l'accomplissement de ce dessein, il est bien évident que le petit peuple métis, dont l'origine remonte à peine à un siècle et qui disparaît déjà, n'a pas dû exister simplement pour faire la chasse aux buffalos au profit de quelques gros marchand de fourrures. Dieu, en formant les peuples, petits et grands, se propose des vues plus élevées.²²⁰

Contrairement aux croyances des Métis, leur rôle dans la vie n'est pas de s'amuser dans les plaines avec la chasse et la traite des fourrures. Leur destin est plus glorieux que la vie de sauvage.

Après la découverte de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest par le Sieur de La Vérendrye, les temps étaient arrivés où Dieu, dans sa miséricorde, allait faire briller le flambeau de la foi aux regards des nombreuses tribus qui habitaient ces contrées sauvages. Mais pour y envoyer des apôtres, il fallait auparavant y ouvrir des chemins.²²¹

La création de ces chemins pour les missionnaires est la tâche des voyageurs, et, ensuite, de leurs enfants, les Métis.

Les découvreurs, tout occupés à pousser de l'avant leur exploration, n'avaient eu ni le temps ni les moyens de tracer ces voies ni de bâtir des établissements où l'on garderait en réserve des provisions pour leurs besoins de la vie. Afin de rendre le Nord-Ouest accessible aux missionnaires, Dieu le livre pendant 36 ans à la cupidité d'une grande compagnie qui, pour en exploiter les richesses, y tracera des voies sûres de communications ; et pour hâter les travaux, il favorisera les entreprises de ces trafiquants, puis, quand tout sera prêt, il appellera ses apôtres et la Compagnie disparaîtra.²²²

²²⁰ Georges Dugas, « Quelques chapitres du II Vol de l'histoire de l'Ouest canadien », *Le Manitoba*, 12 novembre 1902, p. 4.

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

La Compagnie du Nord-Ouest (CNO) est une compagnie fondée à Montréal qui participe au commerce des fourrures de 1780 à 1821. En 1821, la CNO se fusionne avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH), fondée en 1670 et qui existe encore aujourd'hui. Plusieurs Métis ont travaillé pour les deux compagnies, surtout la CNO, et certains ont continué après la fusion, malgré la réduction du nombre d'emplois. La fin de la CNO n'entraîne toutefois pas la disparition du commerce des fourrures. Au contraire, la traite demeure au centre de la vie commerciale du Canada pour environ 250 ans, puisqu'elle ne cesse que durant les années 1930.²²³ Cependant, Dugas justifie la traite des fourrures comme un aspect de la mission providentielle des missionnaires. La fusion de la CNO et de la CBH représente, selon lui, la volonté de Dieu et non pas la rivalité économique et politique entre une compagnie écossaise, mais qui dépendait largement de la main d'œuvre des Canadiens français, et une autre anglophone pendant la colonisation des terres du Canada. La CNO et la traite des fourrures n'existent que pour la création des chemins et des voies de communication à l'usage future des missionnaires.

Préparer des chemins pour les missionnaires, approvisionner le pays pour les loger et les nourrir, telle fut la mission providentielle de la grande Compagnie du Nord-

²²³ Pour en savoir plus sur les voyageurs et la traite: Carolyn Podruchny, *Making the Voyageur World : Travelers and Traders in the North American Fur Trade*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2006; Carolyn Podruchny et Stacy Nation-Knapper, « Fur Trades », *Oxford Research Encyclopedia of American History*, Novembre 2016; Sylvia Van Kirk, *Many Tender Ties*, Winnipeg, Watson & Dwyer, 1999; Jennifer S. H. Brown, *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980; Harold Innis, *The Fur Trade in Canada: An Introduction to Canadian Economic History*, New Haven, Yale University Press, 1927; Jean Teillet, *The North-West Is Our Mother : The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation*, Toronto, Patrick Crean Editions, an imprint of HarperCollins Publishers Ltd, 2019.

Ouest. Elle voulait des richesses, Dieu les lui donna, mais, en même temps, il se servit des travaux exécutés par elle pour faire son œuvre à lui.²²⁴

Il est évident que c'est de l'exploitation. Dugas admet que les voyageurs ne connaissaient pas les plans de l'Église et ils ne travaillaient pas pour elle non plus. Comme l'indiquent Podruchny, Van Kirk et Teillet dans leurs livres, les habitants canadiens-français, qui sont devenus des voyageurs, étaient motivés par un désir de soutenir leur famille, un désir de richesse ainsi que de liberté et d'indépendance.²²⁵ Les missionnaires utilisent les vies des voyageurs pour leurs propres fins.

Nos vieux voyageurs canadiens [les pères des Métis], engagés pour aller dans les pays sauvages, ne partaient pas avec l'idée d'aller travailler à l'extension du règne de Dieu. Mais à leur insu, ils servirent à cette œuvre. Avant de quitter le Canada, ces hommes avaient reçu dans leur famille une éducation religieuse, ils avaient été élevés chrétiennement et ils emportaient avec eux des habitudes de foi.²²⁶

L'Église exploitait les voyageurs. Les enfants de ces derniers, appelés les Métis, n'étaient pas exempts. Plusieurs Métis et d'autres peuples Autochtones ont participé à la traite des fourrures sans connaître ce plan. Puisque la traite est conçue comme faisant partie du plan de Dieu pour la colonisation et l'évangélisation, les Métis jouent donc un rôle important selon les missionnaires.

Pendant ce temps-là, quelle était la mission du peuple métis ? Pour l'évangélisation des tribus sauvages au Nord-Ouest, Dieu ne s'est pas borné à faire ouvrir des sentiers à travers les bois et les prairies, il a voulu de plus préparer les voies dans les esprits afin de rendre plus facile l'acceptation de la vérité. Dans l'humble condition on le plaçait son origine le peuple Métis fut choisi pour servir de terme moyen entre le

²²⁴ Dugas, 12 novembre 1902, p. 4.

²²⁵ Podruchny, *Les voyageurs et leur monde*, p. 51; Teillet, *The North-West Is Our Mother*, p. 22; Van Kirk, *Many Tender Ties*, p. 22.

²²⁶ Dugas, 12 novembre 1902, p. 4.

sauvage et l'homme civilisé ; pour préparer, par sa bonne influence sur l'indien, l'esprit de ces pauvres infidèles à recevoir et même à désirer le missionnaire.²²⁷

Les Métis sont créés par Dieu pour servir les missionnaires. Ils sont un peuple qui se situe entre la vie sauvage et la civilisation. Ils constituent un pont entre les deux mondes. Un pont que les missionnaires peuvent emprunter pour accomplir leur mission. Les Métis sont des outils pour faciliter l'évangélisation et la colonisation des âmes sauvages. Pourtant, ce rôle leur est imposé. Ce n'est pas leur choix. C'est un choix fait pour eux. Les Métis ne sont pas conscients, selon les missionnaires, qu'ils ne contrôlent pas leurs vies. Les Métis sont exploités et abusés pour réaliser la mission providentielle.

Les Métis peuvent accomplir les objectifs des missionnaires parce qu'ils étaient les enfants des voyageurs et des « femmes infidèles », c'est-à-dire des Premières Nations.²²⁸ Ces voyageurs ont gardé leur foi parce que « loin du pays et du toit paternel [...], ils se prenaient à pleurer et dans leur douleur, ils cherchaient des consolations dans la prière », le « seul secours qui leur restait dans leur isolement ».²²⁹ Les Métis ont appris à prier par leurs pères, donc ils étaient de la foi catholique.

Les Métis, instruits de la religion, préparèrent les esprits chez les sauvages et c'est ce qui explique comment partout dès le commencement les conversions furent faciles. Quand les missionnaires parurent pour la première fois chez les tribus du Nord, ils furent regardés comme des anges envoyés du ciel ; ils disaient aux prêtres : « Aie pitié de nous, prends en pitié nos âmes ».²³⁰

²²⁷ *Ibid.*

²²⁸ *Ibid.*, 19 novembre 1902, p. 4.

²²⁹ *Ibid.*, 12 novembre 1902, p. 4.

²³⁰ *Ibid.*, 19 novembre 1902, p. 4.

Simplement par leur présence et leur existence, Dugas propose que les Métis « [préparent] les esprits chez les sauvages ». Il donne même un exemple selon lequel les sauvages sont allés chercher le père Jean-Baptiste Thibault parce qu'ils avaient « entendu les métis leur parler de l'homme de la prière », donc « ils désiraient prier ». La crédibilité de Dugas est remise en question, surtout lorsqu'il écrit au sujet des Premières Nations qu'ils ont accueilli les missionnaires et qu'ils ont tous voulu être évangélisés pour se débarrasser de leurs « mauvaises dispositions de l'indien ». Ce qui n'est toutefois pas contesté, c'est l'exploitation des Métis pour l'accomplissement de la mission providentielle. Dugas le répète à plusieurs reprises.

Servir de terme moyen, être le trait-d'union entre la barbarie et la civilisation, préparer l'esprit des sauvages à bien acquérir le missionnaire, voilà le rôle providentiel que la divine providence voulut confier au petit peuple métis pendant qu'il était roi et seigneur dans les immenses plaines de l'ouest.²³¹

Dans ce rôle providentiel, les Métis sont décrits comme les premiers colonisateurs, contrairement aux missionnaires. Dugas confirme leur rôle comme étant assumé et naturel pour eux, puisqu'ils sont nés à cette fin. Bien entendu ce n'est pas la vérité. Dugas lui-même admet que les voyageurs ne savaient pas qu'ils étaient exploités par les missionnaires. Leurs relations avec les femmes des Premières Nations n'étaient pas créées dans le but de fonder un nouveau peuple qui serait ensuite exploité par les missionnaires pour accomplir leur mission provenant de Dieu. La réalité est que les Métis sont nés et existent. Ils ne contrôlent pas la volonté des missionnaires de s'approprier et d'exploiter leurs vies, leur foi, voire leur existence. La naissance du peuple Métis, qui est ensuite exploité par les missionnaires, n'est pas la même chose qu'un colonisateur. Ce sont les missionnaires qui imposent aux Métis qu'ils soient des colonisateurs dès leur naissance. Ils ne

²³¹ *Ibid.*

peuvent pas accomplir leur mission providentielle sans que les Métis soient conçus comme des membres de « l'élément français », donc la société française. L'histoire des origines des Métis n'est qu'une façon pour les missionnaires de justifier leur exploitation.

Ce sommaire de l'identité et du rôle providentiel des Métis, décrits par Dugas, est traité comme un fait déjà bien connu dans les journaux francophones. Il est aussi répété par d'autres religieux et des politiciens. Un premier exemple est l'article, intitulé « À Saint-Norbert », publié dans *Le Manitoba* en 1900. Cet article raconte que le père Joseph-Noël Ritchot assurait le Délégué Apostolique à Saint Norbert que « les Métis avaient toujours été les soutiens des missionnaires », qu'ils ont « frayé les chemins aux prêtres » et qu'ils sont « des fils obéissants » des missionnaires.²³² Il y a aussi un autre article publié dans *Le Manitoba* en 1900, intitulé « Une revendication ». Il reproduit le discours de l'oblat Justin Vital Grandin, l'archevêque de St. Albert, devant la personne identifiée comme gouverneur général des Territoires du Nord-Ouest, c'est-à-dire les futures provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Grandin parle de la nécessité de garantir le droit à des écoles confessionnelles de langue française dans ces futures provinces parce que les Français étaient les premiers colons de la région. Il explique que les Métis sont des « descendants de Canadiens français par leurs pères, qui, avec l'aide des missionnaires, ont rendu le pays habitable et colonisable ». Les Canadiens français sont donc « en réalité les aînés » du pays.²³³ Un autre article dans le *Manitoba* en 1900, intitulé « Bénédiction de la nouvelle Église de Saint-Frs-Xavier », révèle que, lors de l'inauguration du nouveau lieu de culte, Grandin a « montré la mission glorieuse des anciens voyageurs canadiens

²³² « À Saint-Norbert », *Le Manitoba*, 3 octobre 1900, p. 4.

²³³ Justin-Vital Grandin, « Une revendication », *Le Manitoba*, 7 novembre 1900, p. 2.

de l'Ouest et le noble rôle joué par les premiers Métis, rois de la prairie ». ²³⁴ Il affirme aussi que l'ouverture de la nouvelle église est possible grâce aux Métis, toujours fidèles à leur foi. Un autre exemple est l'article du *Manitoba*, en date de 1902, reproduisant des extraits du discours de l'abbé Joseph David Fillion, curé de Saint-Jean-Baptiste. Fillion a prononcé son discours au sujet de la colonisation du Canada devant les membres du clergé, des sénateurs et d'autres membres du Parlement à l'occasion des célébrations du 1^{er} juillet. Il remercie les Métis pour leurs services rendus aux missionnaires, contribuant ainsi au projet colonial. « Disons de suite que les Métis, intelligents, excellents chrétiens, pleins de respect pour l'autorité, n'ont pas peu contribué à aider l'établissement des diverses paroisses. Merci à vous, peuple métis [...] ». ²³⁵

En mars 1907, Ernest Cyr, un député canadien-français de Saint-Boniface à l'Assemblée législative du Manitoba (1883-1888), puis le député de la circonscription de Provencher (Manitoba) au parlement fédéral (1904-1908), donne une conférence à l'*Institut canadien d'Ottawa*, une organisation qui lutte pour la langue et la culture française. ²³⁶ Son discours, « La colonisation dans l'Ouest », est reproduit dans *Le courrier de l'Ouest* en juillet 1907. Sa conférence répète ce que les missionnaires ont déjà écrit sur le rôle des Métis. Cyr rappelle que les Métis résultent des mariages entre les voyageurs et les femmes sauvages. Selon lui, les Métis sont importants parce qu'ils savent « se faire aimer ou se faire craindre par leurs alliés, les Peaux-Rouges. Ils ont été un trait d'union entre la barbarie et la civilisation moderne ». Toutefois, « il était impossible aux Métis de prendre leur essor comme peuple ». Ils sont des

²³⁴ « Bénédiction de la nouvelle Église de Saint-Frs-Xavier », *Le Manitoba*, 19 décembre 1900, p. 5.

²³⁵ « Discours prononcé par M. l'Abbé Fillion », *Le Manitoba*, 16 juillet 1902, p. 1.

²³⁶ « Historique » et « Institut », *Institut canadien-français d'Ottawa*, consulté le 10 septembre 2024, <https://icfo.blog/institut/>

« gens d'habitude primitifs, simples, de bonne foi, placés par la Providence dans une heureuse abondance, et d'ailleurs sans beaucoup d'ambition. Les Métis n'avaient pas besoin de gouvernement ». Ils participaient à la chasse et à la traite des fourrures pour s'amuser. Après l'arrivée des missionnaires, « les Métis prirent des habitudes plus sédentaires ». Les « troubles de 1869-70 » ont contribué « à éloigner les Métis du Manitoba ». Les Métis, « en général, n'aiment pas vivre près de nos villes naissantes » parce qu'ils sont nostalgiques « de la vie primitive ». Trop souvent, ils préfèrent vendre leurs terres « pour s'éloigner et se livrer à la chasse et à la pêche ». Cependant, ils « restent fidèles à leur foi et à leur langue ». Bien qu'ils soient instruits par les religieux, « il faut compter les quinze mille Métis français comme un appoint considérable pour l'avenir de notre élément dans l'Ouest ».²³⁷ Les Métis, mais seulement ceux qui sont catholiques et de langue française, existent pour soutenir la cause française dans l'Ouest.

En 1910 lors de la fête de *l'Union Nationale Métisse de St-Joseph du Manitoba*, l'organisation politique et communautaire des Métis du Manitoba, ces mêmes messages sont exprimés par les abbés Joseph-Henri John Prudhomme et Arthur Béliveau. Dans son sermon, Béliveau rappelle que « le citoyen doit être catholique non seulement dans la vie privée, mais aussi dans la vie publique ». De plus, les peuples catholiques « ont des devoirs identiques » envers la foi. Béliveau répète que « le peuple Métis fut autrefois choisi de Dieu pour aider les missionnaires dans leur œuvre de foi et de civilisation ». Il déclare que tous les Métis sont restés catholiques et que, « pour rester fidèle à [leurs] traditions, [ils doivent] s'affirmer comme tel ». Il félicite *l'Union* parce qu'elle regroupe les Métis sous la foi catholique. Selon lui, « l'on pouvait être bon Métis sans être catholique pratiquant ». La foi catholique « est une raison essentielle »

²³⁷ Ernest Cyr, « La Colonisation dans l'Ouest », *Le courrier de l'Ouest*, 18 juillet 1907, p. 6 et 7.

de l'existence de la nation Métis.²³⁸ Un autre article, « En marge d'un procès », que l'on retrouve dans le *Manitoba* en 1911, aborde la bataille scolaire des francophones au Manitoba. En parlant de l'histoire de la découverte du Canada et de sa colonisation, l'auteur affirme que les Français ont été les premiers à découvrir le pays. Les missionnaires français ont amené « les premières civilisations » et « que ce sont les Métis français qui furent les pionniers du sol ».²³⁹ Signalons aussi le discours du juge Louis Arthur Prudhomme, reproduit dans l'article, « Le procès de la commission scolaire », du *Manitoba* en 1911. Prudhomme justifie l'enseignement en français parce que les Français ont découvert le Canada grâce au travail d'évangélisation et de colonisation des missionnaires francophones. Il explique que les missionnaires étaient capables d'établir « le noyau des premières paroisses du Manitoba » grâce aux « Métis français ».²⁴⁰

Une lettre de l'oblat Émile Grouard est publiée dans *La Liberté* en 1913. Intitulée « Cinquante ans de missions », elle couvre 50 ans de l'histoire de l'évangélisation et de la colonisation, nommée « l'œuvre de la Propagation de la Foi », accomplie par les missionnaires. Grouard explique que les religieux ont fait beaucoup de sacrifices pour « l'œuvre de la conversion des sauvages », certains ont même perdu leur vie, notamment lors de la révolte des sauvages pendant la rébellion des Métis. Ils n'ont alors voulu que « sauver les âmes et de faire jouir ces pauvres Indiens des bienfaits, même temporels, que la religion répand partout où elle s'établit ». Grouard répète que « la divine Providence se servait d'eux [les Métis] comme [mot illisible] pionniers pour préparer les voies à la civilisation et jeter les fondements de futures

²³⁸ « Fête de l'Union Nationale Métisse de St-Joseph de Manitoba », *Le Manitoba*, 20 juillet 1910, p. 2.

²³⁹ « En marge d'un procès », *Le Manitoba*, 18 octobre 1911, p. 2.

²⁴⁰ Louis Arthur Prud'homme, « Le procès de la commission scolaire », *Le Manitoba*, 25 octobre 1911, p. 1.

églises ». Il affirme aussi que « la révolte des Métis, contre des mesures vexatoires et arbitraires, fut le signal ou le point de départ » du progrès incroyable du Nord-Ouest et de l'expansion de la civilisation.²⁴¹

Un autre discours du juge Louis Arthur Prudhomme est publié cette fois dans *La Liberté* en juillet 1920. « Notes historiques sur les Métis-français du N-Ouest » affirme que les Métis « ont accompli l'œuvre à laquelle Dieu les destinait d'une manière spéciale ». Ces gens ont « réussi, après bien des peines, à fonder des établissements stables, aux endroits stratégiques du pays, afin de fixer au sol, les tribus nomades sans cesse errantes dans la prairie, en quête d'aventure ou de pillage ».²⁴² Le reste de l'article repasse en revue l'histoire de la colonisation de l'Ouest et l'exploitation des Métis afin d'évangéliser les sauvages et d'établir des communautés françaises. Prudhomme observe aussi que les Métis, par « leur attachement à la foi, ont conservé l'Ouest à l'Église et permis à la race française de conserver ses terres et de développer ses éléments de vitalité par la fondation de nombreuses paroisses ». Il affirme également que les Métis devraient être fiers de leurs contributions à la survivance française, mais il les implore à demeurer « dignes de [leurs] ancêtres par [leur]attachement et [leur] fidélité à Dieu et à la patrie ».²⁴³ Un dernier exemple est l'article du père Joseph Aldrie Normandeau dans *La Survivance* publié en 1949. Normandeau répète le récit de la colonisation de l'Ouest par les missionnaires franco-catholiques. Né grâce aux relations entre les Canadiens français et les femmes des Premières Nations, le Métis « fut le trait d'union et de liaison entre les Blancs et les Sauvages ».²⁴⁴

²⁴¹ Émile Grouard, « Cinquante ans de missions », *La Liberté*, 24 juin 1913, p. 8.

²⁴² « Notes historiques sur les Métis-français du N-Ouest », *La Liberté*, 17 août 1920, p. 9.

²⁴³ *Ibid.*, 24 août 1920, p. 1 et 9.

²⁴⁴ Joseph Aldrie Normandeau, « Ils furent les premiers », *La Survivance*, 2 novembre 1949, p. 6.

Comme les missionnaires et les politiciens francophones l'affirment et le répètent, les Métis étaient des outils pour les missionnaires et ils ont bien réalisé leur rôle providentiel. Ils constituent un « trait d'union entre la sauvagerie et la civilisation ». C'est grâce aux Métis, surtout leur rébellion de 1870, que la langue française et la foi catholique trouvent leurs racines dans les plaines. Les articles dévoilent que les Métis sont exploités pour accomplir « l'œuvre de la civilisation » des missionnaires, mais également que leur existence appartient à « l'élément français ».²⁴⁵ La vie des Métis ne leur appartient pas. Dès leur naissance, les Métis doivent être considérés comme des âmes françaises. Cependant, la servitude résume la place des Métis dans la société française de l'Ouest.

2. La « rédemption » des Métis (1896-1909) : leur nouvelle exploitation²⁴⁶

Dans ses articles en date de 1902, Dugas révèle comment les missionnaires conceptualisent les Métis. Ces derniers constituent un « trait d'union entre la barbarie et la civilisation ». Ils sont un peuple qui vit entre deux mondes, mais ils sont aussi coincés entre ces deux réalités. Leur identité est en transition. Elle est temporaire. Elle change selon les besoins des religieux. Les missionnaires veulent qu'ils soient des sauvages pour exploiter leurs relations avec les Premières Nations dans le cadre de la mission providentielle. Ils veulent aussi qu'ils soient de bons petits

²⁴⁵ « Les Métis et l'élément français du Manitoba », *Le Manitoba*, 26 juillet 1911, p. 2.

²⁴⁶ Le cadre temporel de « la rédemption des Métis » (1896-1909) chevauche avec celui de « l'assimilation des Métis » (1900-1950). La rédemption des Métis commence avec la fondation de la colonie de St. Paul en Alberta (1896) et se termine avec son échec en 1909. Cependant, à partir de 1900, plusieurs missionnaires pensent déjà que la colonie est un échec. Ils commencent donc leur campagne pour l'assimilation des Métis.

Canadiens français pour exploiter leur fidélité à la foi catholique et à la langue française, éléments essentiels dans la stratégie pour la survivance française dans l'Ouest. C'est par et à travers les Métis que les religieux peuvent évangéliser les sauvages et établir les fondements de la foi catholique et de la langue française dans l'Ouest. Dès que les Métis ne servent plus cette mission, ils perdent leur utilité. Ces derniers sont à peine mieux que les sauvages. Dugas affirme que leur rôle comme un « trait d'union » est une nécessité du passé. Les Métis ne sont plus nécessaires au 20^e siècle.

Aujourd'hui la condition des habitants de ce pays est complètement changée par l'émigration qui l'envahit ; et la mission temporaire du peuple métis est finie. Que lui reste-t-il à faire ? À se mêler sans doute aux autres habitants du Nord-Ouest ; mais est-il préparé à entrer de plein pied dans le courant de la civilisation moderne ? C'est la grande question qui préoccupe les évêques et les missionnaires.²⁴⁷

Dugas identifie quelques questions qui préoccupent les missionnaires. Que faire maintenant avec les Métis ? Quelle est leur utilité aujourd'hui ? Dugas rappelle que la valeur des Métis est temporaire. Leur temps est fini. Leur nouveau rôle est d'être civilisés, car ils doivent être débarrassés de leur ancien style de vie barbare. Ils doivent rejoindre la bonne civilisation, à titre de catholiques français. Les Métis ont maintenant besoin de la compassion de la société française. « Comme chrétiens, et comme Canadiens, nous avons des raisons d'être sensibles à leur misère et à leur abandon ». Pourtant, cette misère du peuple Métis est leur faute.

Il est vrai qu'on reproche au peuple métis bien des fautes ; on l'accuse d'avoir manqué de prévoyance et de ne s'être pas préparé un meilleur avenir quand il avait à lui toutes les ressources du Nord-ouest, et que, par conséquent, il est digne du sort qui l'afflige. [...] Nos Métis, en effet, dans des jours meilleurs ont chanté, et même

²⁴⁷ Dugas, « Quelques chapitres du II Vol de l'histoire de l'Ouest canadien », 19 novembre 1902, p. 4.

dansé. Mais, les chanteurs et les danseurs sont morts et ce sont les enfants qui souffrent de l'imprévoyance des parents.²⁴⁸

Les Métis au 20^e siècle sont sans espoir. « L'imprévoyance » de leurs parents est la cause de cette situation pénible, ce qui empêche les Métis d'effectuer le bon choix — c'est-à-dire adopter l'identité canadienne-française. Sans doute, leur situation ne résulte pas de leur exploitation et de leur traitement comme des pièces jetables par les missionnaires. Ces derniers croient en leur essor qui est possible s'ils acceptent d'être civilisés et de se soumettre complètement à la volonté de l'Église. Les missionnaires sont donc là pour *aider* les Métis à faire ce « choix ».

La religion peut améliorer leur condition d'existence et les préparer à se mêler avantageusement à la civilisation, mais auparavant ils ont besoin de recueillir leurs forces et de s'outiller pour le « Struggle for life ». C'est l'œuvre qu'a entreprise le Rév. Père Lacombe.²⁴⁹

« L'œuvre de la rédemption » du père Lacombe consiste à *aider* les Métis à voir que tout ce qui leur reste à faire dans la vie c'est d'accepter d'être civilisé. Leur deuxième rôle est de devenir des Canadiens français qui soutiennent le projet colonial franco-catholique et incidemment les causes de la foi catholique et de la langue française. Comme l'affirme Dugas, le rôle des Métis est de servir. Ce sont toutefois les justifications de leur service qui changent avec le temps.

2.1 La nécessité pour les Métis d'adopter l'identité canadienne-française

Dugas souligne qu'il y a une seule raison qui explique pourquoi les missionnaires croient qu'il n'y a qu'un seul choix identitaire pour les Métis. Les Métis sont d'origine française. Plus

²⁴⁸ *Ibid.*

²⁴⁹ *Ibid.*

spécifiquement, les missionnaires font un rappel constant de leur sang français. C'est leur sang français qui est utile pour le projet colonial franco-catholique. Lorsque Dugas explique le rôle providentiel des Métis au passé dans ces écrits, il répond aussi à cette question : « Quelle est l'origine des métis et à quelle époque remonte-t-elle ? » Sa réponse :

On donne, au Nord-Ouest, le nom de métis à tous ceux qui ont du sang sauvage mêlé au sang des blancs en quelque proportion que ce soit. Les alliances entre un blanc et une Indienne ont d'abord donné des demi-sang ; mais plus tard cette première génération de métis par d'autres alliances avec des blancs ont diminué dans leurs enfants la proportion de sang indien et cependant on a continué à donner le même nom de métis à des individus qui n'avaient presque pas de sang sauvage dans les veines.²⁵⁰

Selon Dugas, un Métis est un mélange de sang blanc avec du sang sauvage. À l'exception de la première génération des enfants « demi-sang », Dugas conclut que les Métis d'aujourd'hui ont très peu de sang sauvage. En réalité, ils ont du sang blanc. Ce sang blanc provient de leurs pères canadiens, qui étaient tous français et catholiques. Leur sang français les lie à l'identité canadienne-française et, par conséquent, à la cause française. Dugas affirme que les Métis sont toutefois plus ou moins des Canadiens français, même s'ils ne sont pas tous considérés comme civilisés. Pour prouver son point, il utilise le cas de Louis Riel.

Le fameux Louis Riel, par exemple, n'avait reçu du côté maternel que du sang canadien. Du côté paternel son bisailleul [sic] était né à l'Ile à la Crosse, d'une métisse demi sang et d'un père canadien. Cet enfant ramené au Canada épousa plus tard une canadienne et ses descendants se marièrent tous en Canada. Ainsi, le chef des métis n'avait que très peu de sang sauvage. Cependant on l'appelait métis et il était fier de son origine comme l'étaient tous ses compatriotes.²⁵¹

²⁵⁰ *Ibid.*, 5 novembre 1902, p. 4.

²⁵¹ *Ibid.*

Selon Dugas, Riel est vraiment un Canadien français. Certes, il était appelé un Métis à cause de la présence d'un peu de sang sauvage. Par ailleurs, et grâce à la présence prédominante de son sang français, Riel peut être considéré comme un Canadien français. Il est l'exemple d'un Métis qui est devenu civilisé. Il est le type de Métis nécessaire pour réaliser le projet colonial franco-catholique. L'inclusion des Métis dans l'identité canadienne-française n'est pas quelque chose de nouveau. En 1883, Dugas publie le livre, *La première canadienne du Nord-Ouest*, qui raconte la vie de Marie Anne-Gadbury, la grand-mère de Louis Riel. Ce livre affirme que Riel était un Métis de nom, mais il était en fait un Canadien français. Ce livre est important puisqu'en 1913, Dugas publie une autre série d'articles intitulés, « La première Canadienne au Nord-Ouest », dans *Le Manitoba*. Cette série est formée des extraits de son livre de 1883. Encore une fois, il raconte l'origine des Métis au public francophone. Il réduit leur existence à leur sang français. Les Métis, les « demi-sang », sont le résultat « des alliances entre les voyageurs canadiens et les femmes ». Cependant, ces « demi-sang » suivaient les enseignements du chef de leur famille, leur père Canadien français. Ils n'ont pas pris les mauvaises habitudes de leurs mères sauvages. Les Métis sont donc plus Canadien français que sauvage, selon Dugas.²⁵²

Même si les écrits de Dugas imposent l'idée que les Métis sont des Canadiens français, cette pensée se retrouve autrement dans les journaux.²⁵³ L'analyse du contenu de chacun des

²⁵² Georges Dugas, « La première Canadienne au Nord-Ouest », *Le Manitoba*, 10 septembre 1913, p. 4.

²⁵³ Fortunat Lachance, « Le Saint-Jean Baptiste », *Le Manitoba*, 20 juin 1909, p. 2; « Un Cultivateur, « Impressions d'un cultivateur », *Le patriote de l'Ouest*, 17 août 1911, p. 2 et 5; « In Memoriam », *L'Étoile de St. Albert/The St. Albert Star*, 15 janvier 1913, p. 1; « St. Paul-des-Métis, Alta. », *Le patriote de l'Ouest*, 11 janvier 1922, p. 7; Jean D'Erbray, « L'Ouest Canadien terre française – Hier et aujourd'hui », *Le patriote de l'Ouest*, 22 janvier 1914, p. 1; Pierre Val, « S. G. Mgr Charlebois », *Le patriote de l'Ouest*, 16 mai 1928, p. 6; Robert Rumilly, « Lutte

articles n'est pas nécessaire, puisque chacun d'entre eux répète des propos similaires selon lesquels les Métis sont des Canadiens français en raison de leur sang français, ce qui minimise leur sang sauvage. Ces articles éliminent la possibilité d'associer les Métis à la population sauvage. Ils insistent sur le fait que l'idée du sang français des Métis est bien implantée et répétée dans la conscience des francophones. L'origine des auteurs de ces articles est importante. On y retrouve Fortunat Lachance, qui est un Canadien français originaire du Manitoba et le président du *Cercle de La Vérendrye*, la faction de l'*Association Catholique de la jeunesse canadienne-française* à Saint-Boniface. Le pseudonyme, « Un Cultivateur », représente un homme québécois qui a migré du Québec à l'Alberta pour une meilleure vie. Jean D'Erbay, le pseudonyme de Donatien Frémont, représente un homme, originaire de la France, devenu un journaliste à l'emploi des journaux francophones de l'Alberta et de la Saskatchewan au début de sa carrière. Ensuite, il exerce la fonction de directeur du journal manitobain, *La Liberté*. Pierre Val, un journaliste québécois pour *Le Devoir*, a interviewé l'oblat Ovide Charlebois de la mission Keewatin et son article est reproduit dans le journal de la Saskatchewan, *Le Patriote de l'Ouest*. Il y a également Robert Rumily, un historien québécois et nationaliste, mais originaire de la France. Il est bien connu pour ses écrits sur l'histoire du Québec. En plus des religieux qui propagent la croyance de l'identité des Métis comme étant des Canadiens français, il y a également des membres de l'élite francophone du Québec et d'ailleurs au Canada français.

Au début du 20^e siècle, l'insistance sur le sang français des Métis explique le désir des élites francophones de les identifier comme des Canadiens français dans les recensements

pour le français dans l'ouest canadien », *La Survivance*, 6 avril 1932, p. 3 et « Glanures », *La Survivance*, 6 octobre 1943, p. 6.

décennaux. Les articles du *Manitoba*, « À Ottawa » et « Au Parlement Fédéral », publiés respectivement en 1901 et 1902, expriment le mécontentement de leurs auteurs puisque les Métis ne sont pas considérés comme des Canadiens français. En 1901, le député fédéral Alphonse LaRivière, un conservateur canadien-français qui représente Provencher au Manitoba, souligne que le recensement de 1891 « n'a pas satisfait les Canadiens français » parce qu'il a créé un « grand tort ». Il raconte que « les énumérateurs, les uns par ignorance, les autres malicieusement, n'ont pas tenu compte de la race française des milliers d'Acadiens et de Métis qui n'ont pas pu déclarer qu'ils étaient Canadiens-français ». Il soutient que le prochain recensement, celui de 1901, doit être plus exact afin de mieux représenter la population canadienne-française au Canada.²⁵⁴ Au Parlement en 1902, LaRivière dénonce que les Métis de l'Ouest étaient classifiés comme des sauvages dans le recensement de 1901. Il exige que l'erreur soit rectifiée. Les Métis doivent être identifiés comme des Canadiens français afin de ne pas « insulter cette intéressante partie de notre population ».²⁵⁵ Il donne l'impression que d'être considéré comme un sauvage est une insulte pour les Métis. Pour lui comme pour d'autres porte-parole du Canada français, les Métis doivent être considérés comme des Canadiens français parce que les élites francophones les comptent déjà comme des membres de cette communauté. D'ailleurs il faut mentionner les propos d'Ernest Cyr, un député fédéral du Manitoba, en 1907. Selon lui, « il faut compter les quinze mille Métis français comme un appoint considérable pour l'avenir de notre élément dans l'Ouest ».²⁵⁶ La non-inclusion des Métis constituerait une importante perte démographique pour la cause française dans l'Ouest. « L'élément français » se fonde sur leurs âmes.

²⁵⁴ « À Ottawa », *Le Manitoba*, 24 avril 1901, p. 2.

²⁵⁵ « Au Parlement Fédéral », *Le Manitoba*, 26 mars 1902, p. 2.

²⁵⁶ Ernest Cyr, « La Colonisation dans l'Ouest », *Le courrier de l'Ouest*, 18 juillet 1907, p. 6 et 7.

2.2 La colonie de St. Paul des Métis : le projet de sauver les Métis

Puisque les Métis ont du sang français, ils sont déjà considérés comme des Canadiens français, qu'ils soient civilisés ou non, par les élites francophones. Cette considération ne reflète pas toutefois la réalité. C'est plutôt une obligation du projet colonial franco-catholique. Cependant, comme le souligne Dugas, les Métis préfèrent leur vie sauvage.²⁵⁷ Il y a un grand nombre de Métis qui ne se conforment toujours pas à leur destin tel que défini par les missionnaires. Il est nécessaire qu'ils soient civilisés. Mais les Métis ne peuvent pas réaliser leur destin tout seul. C'est la raison pour laquelle le père Lacombe crée la nouvelle colonie de St. Paul des Métis pour « ses chers Métis ». Cette colonie est présentée au public francophone comme « la rédemption des Métis » ou « l'œuvre de la rédemption des Métis ».²⁵⁸ Au début, la « rédemption des Métis » est attribuée à Lacombe, qui souhaite racheter les Métis de leur vie sauvage. Lacombe propose la nouvelle colonie au gouvernement fédéral en 1895. Un an plus tard, il reçoit le contrôle de 92 160 acres de terres destinées aux Métis et une subvention de deux milles pour y fonder une colonie.²⁵⁹ Dans cette colonie, les Métis apprendront à vivre à l'image des colons canadiens-français.²⁶⁰ Ils cultiveront la terre au lieu d'avoir un mode de vie nomade. Ainsi, ils soutiendront sans doute la cause de la langue française et de la foi catholique. La

²⁵⁷ Georges Dugas, « Quelques chapitres du II Vol de l'histoire de l'Ouest canadien », *Le Manitoba*, 5 novembre, 12 novembre, 19 novembre 1902, p. 4.

²⁵⁸ « Noël », *Le courrier de l'Ouest*, 21 décembre 1905, p. 4.

²⁵⁹ Nathalie Kermoal, « Métis et marginalité : le cas de St. Paul des Métis », dans Carol Harvey et Alan MacDonelle (dir.), *La francophonie sur les marges*, Saint-Boniface, CEFCO, Les Presses universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 42.

²⁶⁰ *Ibid.*

colonie existe pour sauver les Métis d’eux-mêmes. Cependant, être « sauvé » veut dire qu’ils seront rendus utiles pour la société francophone.

La vision de Lacombe n’est toutefois pas partagée par la majorité des Métis. « La rédemption des Métis » est un échec. La colonie ne suscite pas de grand intérêt de la part des Métis. Ceux qui sont installés dans la colonie sont justement suspects des motivations des missionnaires, bien que le père Joseph-Adéodat Thérien travaille contre leur réussite. Par exemple, il les prive des ressources qui leur ont été promises. Il prend un tiers de leurs biens produits comme une taxe. Il laisse des Canadiens français prendre leurs terres. Thérien n’aide pas les Métis comme il prétend.²⁶¹ Nathalie Kermoal, en 1997, suggère que l’échec de la colonie reflète la résistance des Métis, mais il faut plus de recherche.²⁶² Le projet de recherche communautaire, *Restoring the History of St. Paul des Métis*, confirme leur résistance.²⁶³ Les Métis ont envoyé des pétitions au gouvernement fédéral au sujet des Canadiens français sur leurs terres. Thérien travaillait avec le ministre fédéral de l’intérieur, Frank Oliver, pour s’assurer que leurs enquêtes n’aboutissent à rien. Les Métis ont résisté à la dépossession de leurs terres, mais ils étaient confrontés au harcèlement, à la fraude et au racisme des Canadiens français, des membres du clergé et du gouvernement fédéral. L’échec de la colonie reflète la vision coloniale des missionnaires à exploiter les Métis, la volonté du gouvernement fédéral d’éteindre leurs droits de terres et la résistance des Métis à ce complot. Cette réalité n’est pas présentée dans les

²⁶¹ Caleb Anacker, Tanya Fontaine, Megan Tucker, Pierre Lamoureux, Goddy Nzonji et Roy Missal, *Restoring the History of St. Paul des Métis*, Independantly published, 2020, p. 25 à 51.

²⁶² Kermoal, « Métis et marginalité : le cas de St. Paul des Métis », p. 45.

²⁶³ Anacker, Fontaine, Tucker, Lamoureux, Nzonji et Missal, *op. cit.*

journaux francophones. L'échec est attribué aux Métis, à cause de leur caractère primitif. Les missionnaires sont des héros qui ont essayé de les aider, malgré leur ingratitude.²⁶⁴

En 1905, Lacombe publie une lettre ouverte, « Pincher Creek » dans le *Courrier de l'Ouest*, pour inciter les Métis à s'installer à St. Paul des Métis, mais il dévoile aussi la cause principale de l'échec imminent de la colonie.

C'est alors que j'adressais une lettre commune, en français, en anglais et sauvage, aux Métis du Manitoba et du Nord-Ouest, pour les informer de ce que nous venions de régler pour eux, les invitant à venir prendre possession, auprès de leurs prêtres, des terres à leur disposition.²⁶⁵

Lacombe souligne qu'il y a des terres pour les Métis, mais ils ne peuvent pas faire ce qu'ils veulent avec leurs terres. Il y a un plan bien élaboré pour eux.

Venez. —Abandonnez cette vie de nomade, cette vie de démoralisation et de pauvreté, campés auprès de ces villes, qui offrent tant d'occasions de perversion. Venez auprès de vos prêtres, afin que vous et vos enfants receviez l'instruction religieuse. Vous connaissez l'intérêt paternel que je vous porte. Venez former votre colonie. C'est votre religion, qui vous y appelle.²⁶⁶

S'installer à St. Paul des Métis veut dire que les Métis doivent se soumettre aux missionnaires, à leur plan et à leur vision de leur avenir. En recevant des terres, les Métis doivent accepter l'enseignement catholique et le style de vie des Canadiens français. Ils doivent abandonner leur

²⁶⁴ Cette idée est reprise dans les récits de l'histoire francophone de l'Ouest. Voir l'ouvrage de l'historien de renom, Marcel Giraud, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945 et celui de l'oblat et historien, Emeric O Drouin, *Joyau dans la plaine; Saint-Paul, Alberta, colonie métisse 1896-1909, paroisse blanche 1909-1951*, Québec, Éditions Ferland, 1968.

²⁶⁵ Albert Lacombe, « Pincher Creek », *Le Courrier de l'ouest*, 21 décembre 1905, p. 4.

²⁶⁶ *Ibid.*

culture dite sauvage et nomade. Ils doivent renoncer à leur identité et à leur liberté pour répondre à l'appel du catholicisme. C'est la seule façon qu'ils peuvent avoir une vie morale et civilisée. Lacombe écrit que « nous tâcherons envers et contre tout de vous sauver, malgré l'ingratitude avec laquelle on voudra nous payer ». Il avertit les Métis : « rappelez-vous les temps anciens, où, avec vos missionnaires, vous étiez si heureux » et « ayez pitié de vous-mêmes et de vos enfants, dont un grand nombre s'élève sans religion et sans aucune instruction quelconque ». Il insiste sur le fait qu'il reste très peu de temps. La colonie de St. Paul des Métis est leur « dernière planche de salut ». Lacombe leur lance cet appel : « Saisissez-la et sauvez-vous ». Il termine sa lettre en soulignant que leur futur est en péril à moins qu'ils acceptent l'aide des missionnaires et l'offre de rédemption. « Si mon œuvre de rédemption doit être un échec, au moins l'avenir dira que nous avons tout tenté pour votre bien ».²⁶⁷ La lettre de Lacombe est un dernier effort pour sauver sa vision de l'avenir de la colonie et incidemment, celle des Métis.

Comme le laisse sous-entendre Lacombe, en 1905, la colonie commence à être jugée comme un échec parce que les Métis refusent d'être sauvés. Ils choisissent une vie de désespoir. L'échec est entièrement leur faute. L'ingratitude des Métis force les missionnaires à repenser l'objectif de la colonie de St. Paul des Métis. L'idée de sauver les Métis est peu à peu abandonnée. En 1908, la colonie devient un centre de colonisation chrétienne et française, qui lutte contre l'invasion des anglophones protestants dans l'Ouest. L'article du *courrier de l'Ouest* en 1909, « L'ouverture de la réserve de St. Paul des Métis », annonce le changement officiel de la colonie. La colonie accueille dorénavant les nouveaux colons francophones. Ce ne sont plus les Métis qui soutiennent la colonie, mais plutôt de vrais colons canadiens-français ou d'origines

²⁶⁷ *Ibid.*

françaises. « L'œuvre de la rédemption des Métis » change pour devenir « l'œuvre de pionniers de langue française ».²⁶⁸

Les journaux francophones de l'Ouest, principalement ceux de l'Alberta, publient de nombreux articles soutenant ce nouveau projet de colonisation. Entre 1905 et 1930, il y a 44 articles publiés par l'équipe de rédaction et des missionnaires ainsi que des lettres de lecteurs qui révèlent le succès de St. Paul des Métis comme un centre colonial francophone.²⁶⁹ Ils ne

²⁶⁸ « L'ouverture de la réserve de St. Paul des Métis », *Le courrier de l'Ouest*, 15 avril 1909, p. 1

²⁶⁹ « Noël », *Le courrier de l'Ouest*, 21 décembre 1905, p. 4; « Vers le compte Victoria », *Le courrier de l'Ouest*, 20 septembre 1906, p. 8; « Nos colons », *Le courrier de l'Ouest*, 14 mars 1907, p. 7; « Notes locales », *Le courrier de l'Ouest*, mai 16 1907, p. 8; « Le Père Lacombe », *Le courrier de l'ouest*, 27 février 1908, p. 1; « Brosseau Ville », *Le courrier de l'Ouest*, 16 avril 1908, p. 1; « La colonisation française de l'Alberta », *Le courrier de l'Ouest*, 30 avril 1908, p. 1; A. P. Berube, P.P., « Installation d'une ferme agricole », *Le courrier de l'Ouest*, 18 février 1909, p. 5; « L'ouverture de la réserve de St. Paul des Métis », *Le courrier de l'Ouest*, 15 avril 1909, p. 1; La Rédaction, « Les fêtes jubilaires à St-Albert », *Le courrier de l'Ouest*, 9 septembre 1909, p. 1; La Rédaction, « Les fêtes jubilaires à St-Albert », *Le courrier de l'Ouest*, 16 septembre 1909, p. 1 et 8; « Paroisse de l'immaculée conception », *Le courrier de l'Ouest*, 7 avril 1910, p. 8; Un fermier d'Alberta, « À propos de colonisation », *Le courrier de l'Ouest*, 5 mai 1910, p. 3; Aug Bernier, « À propos de colonisation », *Le courrier de l'Ouest*, 12 mai 1910, p. 3; « Vers l'ouest canadien », *Le courrier de l'Ouest*, 9 juin 1910, p. 3; « 300 Canadiens français viennent s'établir dans la région de St. Paul », *Le courrier de l'Ouest*, 14 juin 1910, p. 8; « Bienvenue aux nouveaux colons », *Le courrier de l'Ouest*, 13 avril 1911, p. 4; « Vers l'Ouest Canadien », *Le courrier de l'Ouest*, 1 juin 1911, p. 2; « St-Paul-des-Métis », *Le patriote de l'Ouest*, 29 juin 1911, p. 3; « De nouveaux homesteads au Lac froid », *Le courrier de l'Ouest*, 27 juillet 1911, p. 1; « On donne satisfaction aux colons », *Le courrier de l'Ouest*, 8 février 1912, p. 4; « Le chemin de fer de St. Paul des Métis », *Le courrier de l'Ouest*, 22 février 1912, p. 1; « St-Paul aura une voie ferrée », traduction de l'article dans le journal *Capital* pour *Le courrier de l'Ouest*, 14 mars 1912, p. 4; J. A. Normandeau, « La colonisation rationnelle », *Le courrier de l'Ouest*, 11 décembre 1913, p. 1; J. A. Normandeau, « La réorganisation de la colonisation », *Le courrier de l'Ouest*, 18 décembre 1913, p. 1; « Edmonton et l'Alberta française », *Le courrier de l'Ouest*, 12 novembre 1914, p. 1 et 5; « La Père Lacombe est mort », *La Liberté*, 20 décembre 1916, p. 7; « Saint-Paul-des-Métis, Alberta », *La Liberté*, 24 juin 1919, p. 12; A. F. Auclair, « Un avant-poste albertaine », *Le patriote de l'Ouest*, 18 août 1920, p. 1; « Saint-Paul-des-Métis », *Le patriote de l'Ouest*, 1 septembre 1920, p. 5; « La région de Saint-Paul-des-Métis », *Le patriote de l'Ouest*, 23 février 1921, p. 1; Société St-Jean Baptiste, « La Région de St-Paul des Métis, Alberta », *Le patriote de l'Ouest*, 23 février 1921, p. 5; Louise Day, « « La Région de St-Paul des Métis, Alberta », *Le patriote de l'Ouest*, 9 mars 1921, p. 5; Louis Simard, « La Région de St-Paul

mentionnent guère les Métis, sauf à l'occasion. St. Paul des Métis, initialement une colonie conçue pour les Métis et fondée sur des terres accordées par le gouvernement fédéral à leur usage, devient une colonie qui ignore leur existence. Malheureusement pour les Métis, leur exploitation ne prend pas fin avec la dépossession de leurs terres par les colons francophones.

En 1930, le nom de St. Paul des Métis devient simplement St. Paul. Avec ce changement, l'histoire de l'ancienne colonie pour les Métis prend une nouvelle vie. Elle est réécrite, renouvelée et racontée au public francophone par les journaux francophones, au nom des missionnaires. Cette nouvelle version de l'histoire présente la raison de la fondation de la colonie pour les Métis et pourquoi elle est devenue une colonie pour les vrais colons, c'est-à-dire les Canadiens français. Dans les deux cas, les Métis sont exploités pour alimenter le récit de l'héroïsme des missionnaires qui ont tout fait pour les sauver. Initialement, la colonie était nécessaire pour sauver les Métis d'eux-mêmes et de leur néfaste style de vie sauvage. Quelques années plus tard, elle devient une colonie canadienne-française pour sauver les Métis de l'invasion des anglophones. Plusieurs versions de cette nouvelle histoire sont écrites et publiées. Il faut cependant noter qu'il n'existe pas un seul récit cohérent et les détails changent d'un article

des Métis, Alberta », *Le patriote de l'Ouest*, 27 avril 1921, p. 12; « Le vieux Père Lacombe », *Le patriote de l'Ouest*, 8 juin 1927, p. 1 et 2; Un témoin, « Le malheureux canadien qui n'est ni un étranger ni un déserteur », *La Liberté*, 2 mai 1928, p. 3; « Pionniers de la civilisation dans l'Ouest », *La Liberté*, 20 mars 1929, p. 1; « Raisons nationales de l'érection d'un monument au Père Lacombe, O.M.I. », *La Survivance*, 9 mai 1929, p. 3; Zachée, « À la mémoire de l'homme au grand cœur », *La Survivance*, 8 août 1929, p. 1; « Un discours du R. P. Lacombe », *La Survivance*, 6 janvier 1932, p. 7; « Résumé des articles précédents », *La Survivance*, 22 avril 1936, p. 7; Missions Oblats (1931), « Abrégé historique de la mission de Saint-Paul », *La Survivance*, 27 octobre 1948, p. 2 et 3 et « L'un des plus anciens missionnaires de l'Alberta, le R. P. Dubois, o.m.i. », *La Survivance*, 9 novembre 1949, p. 3

à l'autre. Ce qui demeure constant est la présentation des Métis comme de pauvres gens incapables de survivre sans l'aide des missionnaires ou des autres colons francophones.

Un premier exemple est l'article, « Le Père Lacombe », dans *La Survivance* en 1930, qui réexplique l'histoire de la colonie. L'article affirme que Lacombe a conçu la colonie avec l'objectif « d'initier les métis et les Indiens aux usages des blancs, de les amener peu à peu du tepee et de la couverture du trappeur à l'école et au *homestead* ». ²⁷⁰ L'article révèle que les Métis ne sont pas capables de vivre et n'ont aucune utilité sans l'aide des missionnaires. La colonie les sauvera. Un autre article, « Développement d'un centre catholique », en date de 1930, ajoute maints détails à cette nouvelle version de l'histoire. Il souligne que la colonie est créée par Lacombe, mais dirigée par l'oblat Thérien, pour regrouper les Métis des prairies et leur enseigner l'agriculture. Pour leur part, les Sœurs de l'Assomption ont la responsabilité d'instruire les enfants Métis. Par ailleurs, la destruction de leur école en 1905 était une perte financière trop difficile. Les mauvaises récoltes, causées par des feux de prairie et des températures difficiles, constituaient aussi d'autres importantes pertes. La colonie et surtout l'avenir des Métis requéraient la venue d'autres colons. Leur apport financier assurait sa continuité. « Les Métis eux-mêmes commençaient à se rendre compte que, dans leur propre intérêt, il fallait ouvrir leur réserve à d'autres colons ». ²⁷¹ L'ouverture de la colonie est présentée comme une idée soutenue et même voulue par les Métis.

²⁷⁰ « Le Père Lacombe », *La Survivance*, 31 juillet 1930, p. 3.

²⁷¹ « Développement d'un centre catholique », *La Survivance*, 11 décembre 1930, p. 1.

Ce n'est pas seulement l'histoire de la colonie de St. Paul des Métis qui est réécrite pour imposer la version de l'abandon par les Métis de leurs terres aux colons francophones. Il y a plusieurs autres cas, par exemple, Willow Bunch (Saskatchewan), une communauté Métis établie en 1870, St. Laurent (Manitoba), une communauté Métis établie en 1824, Camperville (Manitoba), une communauté Métis établie vers le début du 19^e siècle ainsi que Green Lake (Saskatchewan), une communauté Métis établie vers la fin du 18^e siècle.²⁷² Il y a peu d'articles sur ces communautés dans les journaux.²⁷³ En revanche, les propos de Donatien Frémont sur Willow Bunch résument bien comment ce processus de dépossession des terres est présenté au public francophone. Frémont écrit : « les sauvages et les métis se sont dispersés pour faire place à de vrais colons qui ont su en faire rapidement l'une de nos plus belles régions agricoles ». ²⁷⁴ Partout dans l'Ouest, les journaux francophones donnent l'impression que les Métis cèdent leurs terres aux meilleurs colons français pour que ces derniers appuient le projet colonial franco-catholique. St. Paul des Métis n'est qu'un exemple.

²⁷² Donatien Frémont, « la paroisse canadienne de l'Ouest », *La patriote de l'Ouest*, 12 juillet 1922, p. 1; « La Forêt Enchanté », *Le patriote de l'Ouest*, 8 juillet 1925, p. 3; « Les Centres Franco-Canadiens », *Le patriote de l'Ouest*, 2 mai 1928, p. 7; Joseph Valois, « La colonie de Green Lake », *La Liberté et le patriote*, 18 juin 1941, p. 3 et « Notes historiques sur la paroisse de Haywood, Man. », *La Liberté et le patriote*, 9 décembre 1942, p. 10.

²⁷³ Il y a aussi d'autres articles qui font référence aux Métis qui vendent ou abandonnent leur terres aux colons : « All aboard for Alberta ! », *Le courrier de l'Ouest*, 3 mai 1906, p. 6; « Ouvertures de Terres réservée », *Le courrier de l'Ouest*, 1 avril 1909, p. 4; « Nouvelles régionales – Villeneuve, Alta », *Le courrier de l'Ouest*, 29 décembre 1910, p. 1; « Lac La Biche, Alta », *Le courrier de l'Ouest*, 6 avril 1911, p. 7; « Les Indiens du MacKenzie décent 372,000 milles de leur territoire au gouvernement », *Le patriote de l'Ouest*, 21 septembre 1921, p. 8; « L'activité de Monseigneur Guy », *La Survivance*, 21 août 1930, p. 1 et « Premiers blés et premiers moulins à farine dans l'Ouest Canadien », *La Survivance*, 22 août 1934, p. 3.

²⁷⁴ Donatien Frémont, « la paroisse canadienne de l'Ouest », *La patriote de l'Ouest*, 12 juillet 1922, p. 1.

Une deuxième version de l'histoire de St. Paul des Métis est publiée en 1936. L'article de *La Survivance*, « Apôtre magnifique de l'influence chrétienne et française en Alberta », par le rédacteur du journal et l'oblat Alonzo Gobeil, raconte le travail du père Joseph Adéodat Thérien dans la colonie. Gobeil indique que l'objectif de la colonie était d'« organiser les Métis en une colonie agricole qui saurait se suffire à elle-même ». Cependant, la colonie pour les Métis échoue. Cet échec ne s'explique pourtant pas par le manque d'« amour ni le dévouement de la part de Thérien ». Il avait en effet un grand amour pour les Métis et il était très « dévoué à la nation métisse ». En même temps que Thérien a dû faire face à l'échec de la colonie, il y a un autre « danger imminent ». Des « vagues d'étrangers envahissent le pays » et ils amènent avec eux un mépris de la bonne foi et des « germes dissolvants » auxquels les sauvages ne pouvaient pas résister. La menace est grave. Grâce à son grand amour, Thérien développe un plan pour sauver la colonie et les Métis de ces menaces. « Sur l'emplacement même des ruines de son premier établissement, il placera des Canadiens français catholiques capables de comprendre leur rôle de sauveurs, et de tenir ». ²⁷⁵ En réalisant que les Métis ne pouvaient pas résister aux envahisseurs tout seuls, Thérien décide de mobiliser les colons canadiens-français pour sauver les Métis. Il faut noter que Thérien meurt en 1936, donc je soupçonne que cette nouvelle version de l'histoire est conçue pour l'immortaliser comme un héros sans reproche.

Un autre article du même journal, aussi publié en 1936, « Notice Biographique — Le R. P. Joseph Valois Adéodat Thérien », écrit par le pseudonyme, « Un Ami », et qui est fort probablement un membre du clergé, ajoute des détails à ce nouveau récit héroïque de Thérien.

²⁷⁵ D. A. Gobeil, O.M.I., « Apôtre magnifique de l'influence chrétienne et française en Alberta », *La Survivance*, 4 mars 1936, p. 3.

L'auteur affirme que les « pauvres métis » étaient « sincèrement attachés à leur religion, mais faibles et faciles à entraîner au mal ». Les Métis étaient « incapables de résister à l'attrait du plaisir et à l'appât de la boisson, on les voyait ruiner leur santé et leur honneur dans l'ivresse ou la débauche ». Il y avait aussi un grand risque qu'ils deviennent « victimes de l'invasion du pays par les blancs », les anglophones dans ce cas. Alors, les missionnaires « cherchaient un moyen de les sauver ». Le seul moyen était une colonie uniquement pour eux, sous la responsabilité des missionnaires. Cependant, en 1905, après l'incendie de l'école attribué à des enfants Métis, Thérien a « l'impression que l'œuvre des Métis n'était pas viable... » La situation n'est pas désespérée, car Thérien a un plan. Il ne voulait pas renouveler la colonie pour les Métis, « mais plutôt l'assister de son agonie, et préparer le terrain pour une nouvelle population, une population canadienne-française ». Entre 1907 et 1908, Thérien « relevait de ses ruines le couvent-école » et le reste de la colonie avec cette nouvelle vision. Pendant ce temps, les Métis ont commencé à abandonner la colonie parce qu'ils voulaient leur « liberté qu'il leur semblait avoir perdue en se fixant à St. Paul ». D'après l'article, le changement que Thérien apporte à la colonie sauve l'Ouest francophone de l'invasion des anglophones parce qu'elle devient « le centre d'une magnifique contrée canadienne-française ».²⁷⁶ Ce n'est pas écrit de manière aussi explicite dans cet article, mais il est fortement insinué que les Métis sont aussi sauvés grâce à la réorganisation de la colonie.

Des nuances de cette deuxième version de l'histoire de St. Paul des Métis sont publiées en 1942 dans l'article, « Mort subite de l'abbé J.-A. Ouellette », dans *La Survivance*. Cet article est

²⁷⁶ Un Ami, « Notice Biographique – Le R. P. Joseph Valois Adéodat Thérien », *La Survivance*, 11 mars 1936, p. 2, 3, et 4.

probablement écrit par un membre du clergé. Son auteur affirme que, « malheureusement, cette réserve [St. Paul des Métis] devait disparaître après que des enfants de l'école indienne y mirent le feu en 1905 ». Le blâme de l'échec de la colonie repose maintenant sur les épaules des jeunes Métis qui ont mis le feu à l'école. Ces jeunes sont aussi la raison pour laquelle Thérien décide que « cette œuvre des Métis à St. Paul n'était pas née viable ». Toujours confronté à la menace des envahisseurs anglophones, Thérien sait comment sauver la colonie. « Ne pouvant opposer l'Indien aux blancs envahisseurs, le P. Thérien leur opposa d'autres blancs ». Ce récit rend les Métis incapables de s'opposer à l'invasion anglophone. « Sur l'emplacement même des ruines de son premier établissement, il placera des Canadiens français catholiques capables de comprendre leur rôle de sauveur... et de tenir ».²⁷⁷ Thérien sauve la colonie et les Métis en les remplaçant par des colons francophones chrétiens qui peuvent mieux lutter contre les anglophones. Cet article modifie la deuxième version de l'histoire, puisqu'elle affirme que Thérien sauve les Métis et la colonie.

Finalement, une troisième version de l'histoire est publiée en 1948. Elle apparaît dans l'article de *La Survivance*, « Historique des débuts pénibles de la mission de Saint-Paul, Alberta », rédigé à partir des notes tirées des archives des oblats. Cet article repasse de manière compréhensive l'histoire de la colonie. Il crée une nouvelle version de l'histoire qui combine et élimine certains aspects des versions antérieures. L'article indique que « les débuts de la colonie sont difficiles » parce que les Métis sont « méfiants ». Les Métis « montrent peu de confiance dans le plan du P. Lacombe ». Ils sont « trop indépendants » et ils « attribuent aux Prêtres des motifs intéressés ». Ils pétitionnent le gouvernement fédéral pour leurs Scrips, mais le

²⁷⁷ « Mort subite de l'abbé J.-A. Ouellette », *La Survivance*, 15 juillet 1942, p. 1.

gouvernement « ne voit pas que ces Scrips seront bientôt gaspillés par les Métis, grands enfants, imprévoyants pour l'avenir et incapables de résister aux Blancs ». Pourtant, Lacombe souhaite à tout prix « protéger [les Métis] contre l'envahissement des Blancs » parce que les Métis, « ces pionniers du N.-O., ces intermédiaires entre les Indiens et les Blancs », ont « préparé les voies à la civilisation ». Les Métis sont dans un état de grande « destitution ». Il faut donc construire une école pour changer leur destin. Il faut aussi la « charité des catholiques pour soutenir cette œuvre de rédemption des Métis ». Entre 1899 et 1902, il est noté que les Métis dans la colonie « continuent à affiner et beaucoup montrent de la bonne volonté » et « qu'ils sont fidèles généralement à leurs devoirs religieux ». Le problème est qu'ils préfèrent encore la chasse et la pêche plutôt que la culture des Canadiens français. Thérien remarque que « certains Métis se méfient du dévouement et des efforts des missionnaires pour les sauver ». De plus, les Métis ont aussi un grand problème avec des « boissons enivrantes ».²⁷⁸

D'après l'article, il y a peu de changements dans la colonie après 1903. Les Métis « ont peine à s'astreindre à la vie sédentaire du fermier » et « ils aiment négliger la culture des terres » pour la chasse. De plus, « ils ne répondent pas aux efforts des Missionnaires » et ils abusent de l'alcool. En 1904, il est noté qu'un bon nombre de Canadiens français ont pris des *homesteads* dans la colonie à cause d'une « erreur d'arpentage ». Ceci cause des problèmes pour les Métis puisqu'ils « craignent de voir les Blancs envahir leurs terres ». Ils s'estiment « dépossédés ». Ensuite, l'école, ouverte en 1903, est brûlée, deux ans plus tard par des enfants Métis qualifiés d'ingrats. Cette perte est un désastre pour la colonie. L'article raconte qu'en 1906, les Métis se

²⁷⁸ « Historique des débuts pénibles de la mission de Saint-Paul, Alberta », *La Survivance*, 27 octobre 1948, p. 5, 6, 7 et 8.

perdent dans les boissons enivrantes, malgré les enseignements moraux des missionnaires.

« Malgré leurs défauts, les Métis tiennent généralement à leur religion », mais ce n'est pas assez pour les sauver. Thérien commence à réorganiser la colonie en 1907 pour accueillir les colons canadiens-français, car il réalise que les Métis sont perdus. Les missionnaires ont fait « ce qui était absolument possible pour la réussite de la colonie métisse », mais les Métis « restaient stationnaires » et sans espoir « de faire une colonie prospère ».²⁷⁹

Cette version de l'histoire décrit les Métis comme des ivrognes, qui se méfient des missionnaires, et qui sont trop indépendants pour être sauvés par les missionnaires. La menace de l'invasion des anglophones est aussi éliminée du récit. Ce n'est plus Thérien qui agit pour les sauver de cette menace. Il réalise plutôt que les Métis sont perdus dans l'alcool et il consacre son attention aux colons francophones pour récupérer la colonie. Cependant, ce récit tisse aussi un lien entre l'échec de leur rédemption et le rôle providentiel des Métis tel que décrit par Dugas.

D'ailleurs, ils avaient rempli le rôle que le Providence semblait leur avoir désigné. Ils avaient servi l'intermédiaire entre les Blancs et les Sauvages, le trait d'union entre l'ancien et le nouvel ordre des choses, comme l'avant garde de l'idée française et catholique dans le pays. Ils étaient dignes de sympathie, mais devait-on s'opiniâtrer davantage à les placer dans une situation pour laquelle ils ne semblaient pas faits ?²⁸⁰

Comme le souligne l'article, les Métis accomplissent encore leur rôle providentiel. En tant que « trait-d'union », les Métis, spécifiquement leurs terres, permettent au projet colonial franco-catholique de s'étendre dans l'Ouest. Après que la colonie est passée sous le contrôle des colons canadiens-français, l'article dévoile que St. Paul est devenu « un boulevard qui devrait connaître

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ *Ibid.*

des développements considérables ». Son auteur conclut que le succès de la nouvelle version de St. Paul est un des « desseins de la Providence ».²⁸¹ L'échec de St. Paul des Métis démontre aux missionnaires qu'il est impossible aux Métis d'adopter l'identité canadienne-française. Les Métis ne peuvent pas devenir de vrais Canadiens français, capable de soutenir une colonie et l'avenir de la cause française dans l'Ouest. Leur rédemption n'est pas possible. En dépit de l'échec des Métis, leur exploitation peut certainement se poursuivre.

3. Les temps modernes (1900-1950) : la nécessité d'assimiler les Métis

Selon Dugas, la bonne civilisation catholique et française de l'Ouest est décrite comme une civilisation moderne au début du 20^e siècle puisqu'elle amène le progrès. Dans ses articles, il remet en question la place des Métis sauvages dans ce nouveau monde moderne et civilisé. Cependant, cela ne veut pas dire que les Métis sont abandonnés à leur sort. Leur apport au projet colonial franco-catholique et leur appui aux causes de la langue française et de la foi catholique sont encore nécessaires. Si les Métis ne peuvent pas être civilisés à l'image d'un Canadien français, ils peuvent au moins être assimilés par la société francophone. Les missionnaires ont des plans pour accomplir leur assimilation, notamment les écoles résidentielles. Mais, la société francophone de l'Ouest ne comprend pas pourquoi elle doit soutenir le projet d'assimilation des Métis. Il faut donc convaincre le public francophone. Cette nécessité explique la raison pour laquelle les Métis sont représentés dans les journaux francophones comme des mauvais, mais aussi comme des bons individus. Simplement dit, le mauvais Métis doit être assimilé parce qu'il est une menace. De l'autre côté, le bon Métis doit être assimilé parce qu'il est utile à la société.

²⁸¹ *Ibid.*

C'est le projet colonial franco-catholique, incidemment la société française, qui bénéficie de leur assimilation.

3.1 Les Métis sont un mauvais peuple

Les journaux francophones de l'Ouest présentent les Métis comme un mauvais peuple. Ils constituent un danger pour eux-mêmes et pour la bonne civilisation chrétienne. Les récits de Dugas, publiés dans *Le Manitoba* en 1902, mettent en lumière leur portrait généralement déficient. Ces écrits expliquent au public francophone que « l'art de civiliser » n'est pas simplement d'enseigner la culture de la terre ou la construction d'une maison aux sauvages et aux « demi-sauvages ».²⁸² « Il a fallu la religion chrétienne pour adoucir leurs mœurs barbares » afin de les civiliser. Les missionnaires ont donné aux Métis une meilleure vie parce qu'ils étaient « misérables » avant leur venue.²⁸³ Dugas affirme que, sans l'aide des missionnaires, les Métis sont un « pauvre » peuple, « dénoués de tout ».²⁸⁴ Il affirme qu'« on a pu leur [reprocher] d'une grande insouciance pour l'avenir, d'un manque complet de prévoyance [...] ». Dugas écrit au sujet de Lacombe qu'il avait une « œuvre dont le but est de sauver les restes d'un petit peuple qui disparaît après avoir joué dans son pays un rôle important ».²⁸⁵ Dugas explique que les Métis « avaient toujours été les rois et les maîtres » des plaines, mais l'arrivée de la bonne civilisation les a enlevés de cette position. Confrontés au progrès moderne, ils sont « affaiblis », « isolés » et « menaç[és] de disparaître bientôt ».²⁸⁶ Les autres missionnaires, comme Lacombe, sont la

²⁸² Georges Dugas, « Quelques chapitres – De l'histoire de l'Ouest canadien », *Le Manitoba*, 11 août 1902, p. 4.

²⁸³ *Ibid.*, 3 septembre 1902, p. 4.

²⁸⁴ *Ibid.*

²⁸⁵ *Ibid.*, 5 novembre 1902, p. 4.

²⁸⁶ *Ibid.*

« main charitable et habillée » qui sauve les pauvres Métis de leur vie sauvage qui n'a plus de place dans l'Ouest.

3.1.1 Les Métis sont ignorants.

Pour plusieurs, les Métis sont peu intelligents et ils manquent de sens commun. Dans l'article « L'avis aux électeurs », publié dans *Le Manitoba* en 1900, Joseph Bernier, un politicien provincial conservateur manitobain, s'exprime devant une foule d'électeurs. Il affirme qu'il n'a pas besoin des votes des Métis parce qu'« il serait élu par le vote des gens instruits ». Les « Métis ignorants » n'ont aucune valeur pour lui.²⁸⁷ Un autre exemple est la lettre ouverte écrite par Lacombe en décembre 1905, « Pincher Creek, Alberta », dans *Le courrier de l'Ouest*. Dans sa lettre, il explique la situation à St. Paul des Métis. Il affirme que « le Métis semble disparaître » et qu'il ne reste que quelques « petits groupes, sans importance ». Leur situation est encore plus précaire que celle des sauvages car ces derniers sont au moins protégés par le gouvernement fédéral. Bien qu'il considère les Métis comme les « premiers enfants » des missionnaires, il veut les sauver. Cependant, il y a un problème. Les Métis sont ignorants et ingrats. Les missionnaires travaillent fort « pour continuer notre œuvre de rédemption envers les Métis », malgré « l'ingratitude » de ces derniers. Il prie pour les « Métis ingrats ». En raison de leur « antipathie » et de l'« ignorance de leur bien-être », les missionnaires affrontent des défis malheureux. Il est possible que ces religieux soient contraints d'abandonner leur « œuvre de rédemption » des Métis. Lacombe prétend qu'il est fort possible que « ces Métis finissent par disparaître ». Si cela se produit, ils devront s'en prendre qu'à eux-mêmes. Il implore les Métis

²⁸⁷ « L'avis aux électeurs », *Le Manitoba*, 28 novembre 1900, p. 2.

d'abandonner « cette vie nomade, cette vie de démoralisation et de pauvreté, campées auprès de ces villes, qui offrent tant d'occasions de perversion ». Lacombe déclare son « intérêt paternel » pour les Métis et son espoir que leur ignorance et leur ingratitude ne les aveugleront pas.²⁸⁸

Le thème de la faible intelligence des Métis est repris par Edmond Gaborit, prêtre du Sacré-Cœur à Wainwright en Alberta, dans son article de 1910, « De Ste-Anne d'Auray au lac Ste-Anne », paru dans *Le courrier de l'Ouest*. Il raconte les aventures des missionnaires du Sacré-Cœur de Saint-Quentin (France) après leur arrivée à Saint-Albert en Alberta. Il mentionne spécifiquement des sauvages lorsque ces derniers sont venus pour recevoir la bénédiction de Sa Grandeur. « Je me rappellerai longtemps ces âmes neuves et simples de sauvages et de métis, libres des préjugés du Vieux Monde, libres aussi du respect humain si funeste en Europe [...] ». Il se souvient des Métis comme un peuple « simple » et « neuf ».²⁸⁹ Ces deux adjectifs ne sont pas complémentaires. Une autre lettre du père Lacombe, « Au temps des anciens missionnaires », publiée dans *Le patriote de l'Ouest* en 1926, aborde aussi le thème du manque d'intelligence des Métis. Ces derniers sont imprudents dans des situations graves et dangereuses. Lacombe relate un fait historique démontrant son héroïsme face aux Sioux. Il raconte que des religieux ont quitté leurs missions et qu'ils étaient divisés en deux caravanes. Les Sioux ont attaqué la deuxième caravane et ils ont capturé des prisonniers. Dès que Lacombe reçoit la nouvelle de l'attaque « épouvantable et barbare » des Sioux, il décide de sauver les âmes chrétiennes qui étaient prisonnières. Il souligne que, parmi les prisonniers, il y avait des Métis. Il déclare que ce sont des « Métis imprudents », mais qu'il devait néanmoins les sauver de la

²⁸⁸ Albert Lacombe, « Pincher Creek, Alberta », *Le courrier de l'Ouest*, 21 décembre 1905, p. 4.

²⁸⁹ Edmond Gaborit, « De Ste-Anne d'Auray au lac Ste-Anne », *Le Courrier de l'ouest*, 25 août 1910, p. 1 et 8.

mort.²⁹⁰ Contrairement aux Métis, il ne juge pas les autres prisonniers imprudents. Ce n'est que les Métis qui manquent de sens. La reste de sa lettre raconte comment il a sauvé les prisonniers, surtout les Métis imprudents.

Une autre manière de souligner le manque d'intelligence des Métis est d'insister sur leur faible niveau d'éducation. L'article de Rudolphe de 1929 célèbre le centenaire de la présence de l'oblat Justin-Vital Grandin dans l'Ouest canadien. Il raconte que Grandin est l'un des premiers missionnaires confrontés à la « brutale sauvagerie » qu'est l'Ouest. Grandin vivait « au milieu de la population de sauvages et de métis, alors, sans aucune formation ». Dans le cadre de son travail d'évangélisation, il vivait avec les « sauvages malpropres et sans éducation » parce qu'il était dévoué à l'œuvre de la civilisation.²⁹¹ L'article de J. B. Côté, un ancien instituteur, publié dans *La Survivance* en 1930, souligne aussi le manque d'intérêt des Métis pour leur éducation. Il raconte qu'en 1904, il y avait l'élection d'un nouveau commissaire d'école. La victoire d'un catholique lors de cette élection était importante pour la survivance française. Il explique, que dans le passé, les « Métis français » ont aidé les francophones lors de leurs élections scolaires, mais ce n'était pas toujours facile en raison de leur ignorance. Pendant l'élection de 1904, Côté souligne qu'il était possible de perdre « à cause de la négligence des Métis à payer leurs contributions ». Il spécifie que les Métis sont négligents en raison de « leur pauvreté ou [de] leur insouciance, ce qui avait pour effet de les défranciser ». Bien que le reste de son article traite « d'un Métis influent » qui les aide à gagner l'élection, Côté généralise en affirmant que tous les

²⁹⁰ Albert Lacombe, « Au temps des anciens missionnaires », *Le patriote de l'Ouest*, 17 février 1926, p. 10.

²⁹¹ Rudolphe Laplante, « Un grand évêque », *La Survivance*, 7 février 1929, p. 1.

Métis sont imprudents.²⁹² Non seulement pauvres, ce qui les oblige à être négligents, les Métis sont aussi inconscients que leur négligence menace la cause française. Leur manque d'intelligence est évident selon Côté.

L'ignorance des Métis est aussi mentionnée dans des récits qui les dépeignent comme des imbéciles qui ne savent rien faire sans les religieux. L'article « Mgr Taché », publié dans *La Survivance* en 1932, reprend un discours du père Alexandre Dugré. L'ensemble du discours retrace les moments importants de la vie de Taché. Son auteur insinue que les Métis ne savent pas comment vivre. Dugré affirme que Taché aime bien les Métis parce qu'il leur a montré comment « vivre de la terre » et comment « se regrouper civilement ». De plus, lui seul est responsable de leur défense contre les orangistes qui voulaient prendre leurs terres et violer leurs droits. Nulle part il est mentionné que les Métis ont participé à deux Résistances légitimes contre la violation de leurs droits en 1870 et de nouveau en 1885. En revanche, Dugré raconte que Taché les a défendus et les a ensuite pacifiés avec ses grandes promesses politiques.²⁹³ Philippe d'Armor reprend cette dernière idée. Dans ses publications pour *La Survivance*, il écrit l'histoire des missionnaires et leur effort pour évangéliser et civiliser les sauvages. En mars 1937, il publie un article, « Projets d'Avenir », qui explore « l'état de la population » dans les missions. Il décrit que les Métis de 1885 ne savent que faire du « mal » à cause de l'influence néfaste des sauvages. Ces derniers sont « sans instruction » et « sans religion ». Armor précise aussi que les pères des Métis n'ont laissé que « quelques paroles seulement, mais point d'exemples », ce qui veut dire que les pères ont peu transmis de bonnes valeurs à leurs enfants. Les Métis vivent

²⁹² J.-B. Côté, « Le bon tour d'un Métis », *La Survivance*, 22 mai 1930, p. 3.

²⁹³ Alexandre Dugré, « Mgr Taché », *La Survivance*, 23 mars 1932, p. 3.

« véritablement de la manière sauvage ». Ils ne travaillent pas. Ils attendent la faim avant de chercher de la nourriture. Ils sont faibles. Leur santé est en ruines. Ils ne font que chasser. Ils ne savent pas comment économiser, ni comment régler leurs repas. Chaque repas est abondant, sans se soucier du prochain. Dans l'ensemble, « les Métis, comme les sauvages, sont esclaves de leur gourmandise ».²⁹⁴ Les Métis sont stupides. Ils ne savent rien de la vie, ni comment survivre. Leur seul secours est les religieux.

3.1.2 Les Métis sont des enfants

Un autre thème est l'infantilisation. Les Métis sont présentés comme de « grands enfants » qui ont besoin des missionnaires pour survivre. En plus d'être infantilisés, les récits emploient un langage possessif qui traite les Métis comme les possessions des missionnaires. Comme l'a mentionné Lacombe dans sa lettre de 1905, il considère les Métis comme ses « premiers enfants ». Dans sa perspective paternaliste, il se substitue à leurs véritables parents. Il croit toutefois qu'il a l'obligation de les sauver. C'est la raison pour laquelle il crée la colonie de St Paul-des-Métis. Elle est le lieu de leur « rédemption ».²⁹⁵ Sous le contrôle strict des religieux, qui imposent des valeurs chrétiennes et la culture canadienne-française, les Métis peuvent être sauvés de leur vie de dénuement. En 1909, la colonie, qui est décrite comme un genre de réserve pour eux, est repensée et réorganisée pour accueillir des colons canadiens-français. Perçus et traités comme des enfants et des possessions, les religieux pouvaient faire ce qu'ils voulaient avec les Métis : les sauver et ensuite les abandonner, vendre leurs terres et détruire leurs vies.

²⁹⁴ Philippe d'Armor, « Projets d'Avenir », *La Survivance*, 3 mars 1937, p. 3.

²⁹⁵ Albert Lacombe, « Pincher Creek, Alberta », *Le courrier de l'Ouest*, 21 décembre 1905, p. 4.

Toujours sur ce thème, il y a l'article, « St. Boniface », de Oreila Moquin de 1914. Moquin repasse la séance académique d'un certain Lapointe pendant laquelle il raconte l'histoire des pères Taché et Provencher. Taché est présenté comme « le protecteur de tous ses enfants ». Il a même défendu les Métis pendant leur « insurrection de 1870 ».²⁹⁶ Pour sa part, Henri Bourassa, dans l'article, « Un Centenaire », publié dans *La Liberté* en 1916, met en lumière « les conquêtes pacifiques de la colonisation française et catholique » des oblats de Marie Immaculée. Il décrit les missionnaires comme les « gardiens vigilants des traditions » qui « respectent les droits de toutes les libertés légitimes », des « apôtres zélés des sauvages » et des « tuteurs paternels des Métis ».²⁹⁷ Le texte de l'oblat Mathias Kalmes de 1929 est également un autre exemple. Son article, « Le père Passaplan — le grand apôtre des Métis de la Vallée de Qu'Appelle », publié dans *La Liberté*, raconte la vie du père Claude Passaplan, le curé de Saint-Joseph. Kalmes décrit les Métis comme « une race si humble et si croyante ». Passaplan était « mu par un sentiment de pitié envers les pauvres petits métis », il s'est donc dévoué pour eux.²⁹⁸ Kalmes affirme que les Métis, décrits comme des enfants, mais aussi comme des « enfants privilégiés » grâce à la présence de Passaplan dans leur vie, le suivaient partout dans la Vallée de Qu'Appelle parce qu'il était leur sauveur.

Le style d'écriture possessif et paternaliste des religieux est une autre manière utilisée pour concevoir les Métis comme des « enfants » qui appartiennent aux missionnaires. Par exemple la lettre de l'oblat Louis Cochin, « Correspondance », publiée dans *Le Manitoba* en 1902, traite de la mission de Notre-Dame de Pontmain à la Saskatchewan. Cochin raconte ses aventures

²⁹⁶ Oreila Moquin, « St. Boniface », *La Liberté*, 24 novembre 1914, p. 8.

²⁹⁷ Henri Bourassa, « Un Centenaire », *La Liberté*, 1 février 1916, p. 7.

²⁹⁸ Mathias Kalmes, « Le Père Passaplan », *La Liberté*, 4 décembre 1929, p. 3.

lorsqu'il a donné les derniers sacrements à un « pauvre métis mourant ». Il signale qu'il manque des fonds pour retourner chez lui. Il demande alors au public francophone pour du travail pour qu'il puisse acheter un cheval et retourner à Notre-Dame de Pontmain pour s'occuper de ses sauvages. Il rappelle que, toute personne qui l'aidera, recevra « la grande gloire de Dieu et le salut de mes pauvres sauvages ».²⁹⁹ Cochin utilise le pronom possessif « mes » en se référant à *ses* sauvages, ce qui inclut les Métis. Un autre exemple est la lettre de l'oblat, Étienne Bonnard, « Lettre au Patriote », publiée dans le journal *Le patriote de l'Ouest* en 1927. Sa lettre mentionne que les « Métis franco-canadiens » près d'île des Pierres au lac Manitoba veulent l'avoir comme un curé. Il explique que les Métis n'avaient pas accès à un prêtre pendant plus de 15 ans. Il s'empresse toutefois de catégoriser les Métis qui lui demande de l'aide comme étant inférieurs aux Métis du nord. « Aussi nos pauvres métis d'ici ne valent pas nos bons métis du nord où j'ai eu la chance de les rencontrer ».³⁰⁰ *Ses* Métis du Nord sont supérieurs parce qu'ils « donnent le bon exemple aux sauvages. Ils aiment le prêtre, le respectent » et surtout, ils « lui aident de toute manière ». Non seulement utilise-t-il des possessifs, mais il compare et insulte les Métis vivant près du lac Manitoba à *ses* Métis du Nord avant même de les avoir rencontrés. Il juge qu'ils sont inférieurs parce qu'ils n'avaient pas accès à un religieux. Par conséquent, il présume qu'ils manquent de bonnes manières. Il a enseigné à *ses* Métis de bonnes valeurs. Ils sont donc supérieurs à cause de son enseignement.

La publication de l'oblat Alphonse Jan en 1929 est un autre exemple. Son article, « Le père Lacombe », publié dans *La Survivance*, décrit la vie du père Lacombe présenté comme « le

²⁹⁹ Louis Cochin, « Correspondance », *Le Manitoba*, 14 mai 1902, p. 1.

³⁰⁰ Étienne Bonnard, « Lettre au Patriote », *Le patriote de l'Ouest*, 15 juin 1927, p. 6.

vétéran de la colonisation ». Jan affirme que Lacombe possède des Métis. Lorsque Jan écrit de St Paul-des-Métis, il mentionne que Lacombe, en « voyant ses pauvres métis devenir la proie de la civilisation dont ils ressentaient tous les maux sans participer aux bienfaits qu'elle comporte décida la donation d'une colonie spéciale pour les Métis ». Lacombe travaillait fort pour sauver ses Métis. Selon Jan, « il employa tous ses talents et toutes les ressources de sa diplomatie pendant plusieurs années » pour eux. Cependant, « les Métis répondirent peu aux appels du bon Père ». Il est important de noter que, dans ce récit, les Métis ne sont plus *les Métis de Lacombe* lorsqu'ils ne répondent plus à son appel. *Ces Métis sauvages* n'ont pas abandonné « leur état de vagabond » pour cette « utopie, une chimère », qu'était la nouvelle colonie. *Ces Métis* ont brisé le cœur de Lacombe et cette « plaie ne se cicatrisa jamais ». ³⁰¹

L'article « Grouard », publié dans *La Survivance* en 1939, est anonyme, mais je soupçonne qu'un membre du clergé l'a rédigé parce que Grouard est une mission en l'honneur de l'oblat Émile Grouard. Ce village comptait une école résidentielle, appelée Saint-Bernard (Grouard), qui était en opération de 1894 à 1957. Plusieurs enfants Métis ont fréquenté cet établissement. ³⁰² L'auteur dévoile la mauvaise situation des Métis de Grouard à cause de la grippe espagnole. Il affirme qu'il est témoin de « l'indigence dans laquelle se trouve ce misérable peuple, nos Métis et Indiens ». ³⁰³ L'utilisation du « nos » indique que les Métis et les Premières Nations de Grouard appartiennent aux religieux. Un autre exemple de l'usage d'une terminologie exprimant une volonté d'infantilisation et d'appropriation des Métis est l'article, « Les Sœurs de la Providence

³⁰¹ R. P. Jan, « Le Père Lacombe », *La Survivance*, 16 mai 1929, p. 3.

³⁰² « Grouard (St. Bernard's) », Centre national pour la vérité et la réconciliation, accédé le 10 septembre 2024, <https://nctr.ca/residential-schools/alberta/grouard-st-bernards/>

³⁰³ « Grouard », *La Survivance*, 1 février 1939, p. 4.

au Lac l'Esturgeon », publié dans *La Survivance* en 1929. La Sœur Sainte-Marguerite-Marie regrette de quitter ses missions. Elle raconte qu'elle aimait bien son travail d'enseignante dans les missions à Athabasca et au lac Esturgeon. Elle dit qu'elle aime bien « mes chers métis ».³⁰⁴

Plusieurs autres articles utilisent un langage possessif. L'article, « L'abbé Jean-Baptiste Thibault, vicaire général de St. Boniface, 1810-1879 », du juge Louis Arthur Prudhomme de 1930 sur l'abbé Jean-Baptiste Thibault, qui était le vicaire général de Saint-Boniface et a vécu de 1810 à 1879, utilise aussi un langage possessif. Il décrit qu'en « 1861-1862, M. Thibault, accompagné d'un certain nombre de ses Métis de Saint-François-Xavier », est allé en voyage pour trouver une charpente pour la nouvelle cathédrale de Saint-Boniface.³⁰⁵ L'article « Soixante années de prêtrise », publié en 1932 dans le journal *La Survivance*, explore la vie de l'abbé Hyppolite Beillevaire, curé de la paroisse de Duhamel en Alberta. Son auteur affirme que Beillevaire est encore actif et « plein d'enthousiasme pour le bien de ses sauvages », ce qui inclut les Métis.³⁰⁶ Finalement, l'oblat Constant Fahler est un autre exemple d'un oblat qui prend soin de ses enfants, les Métis. L'article dans *La Survivance*, « Oraison funèbre », reproduit le discours de l'oblat Ubald Langlois au sujet de Fahler en 1939. L'ensemble du discours rend hommage à Fahler. Langlois décrit Fahler comme possédant « un cœur d'une brûlante tendresse pour ses pauvres d'entre les pauvres que sont souvent nos Indiens et nos Métis ». Il met en lumière que Fahler aimait dire que les Métis, « ce sont nos enfants » et qu'il exprimait une « paternelle indulgence toutes leurs misères physiques et morales ».³⁰⁷

³⁰⁴ « Les Sœurs de la Providence au Lac l'Esturgeon », *La Survivance*, 29 août 1929, p. 1.

³⁰⁵ L.-A. Prudhomme, « L'abbé Jean-Baptiste Thibault, vicaire général de St. Boniface, 1810-1879 », *Le patriote de l'Ouest*, 22 octobre 1930, p. 7.

³⁰⁶ « Soixante années de prêtrise », *La Survivance*, 3 août 1932, p. 4.

³⁰⁷ U Langlois, « Oraison Funèbre », *La Survivance*, 29 mars 1939, p. 8.

3.1.3 Les Métis constituent un problème social à résoudre

Un autre thème est la présentation des Métis comme des problèmes sociaux. Pour comprendre cette conceptualisation dans les journaux francophones, il faut connaître les origines de la *Métis Nation of Alberta*, la Commission Ewing et les huit *Métis Settlements*. Dans *The NorthWest is our Mother*, Jean Teillet présente cette histoire dans son chapitre intitulé « The Métis Settlements in Alberta ».³⁰⁸ Cette histoire est également présentée dans *From New Peoples to New Nations* par Gerhard J Ens et Joe Sawchuk, spécifiquement le chapitre « Political mobilization in Alberta and the Métis Population Betterment Act of 1938 ».³⁰⁹ En 1928, le gouvernement fédéral transfère le contrôle des terres de la Couronne aux gouvernements provinciaux des plaines. Ce changement constitue une menace pour les Métis et les Premières Nations. C'est aussi le début de l'*Alberta Métis Movement*, le mouvement politique des Métis pour acquérir des terres et pour établir un gouvernement autonome.³¹⁰ Teillet raconte qu'entre 1928 et 1930, les Métis à Fishing Lake, situé à environ 375 km à l'est d'Edmonton, ont discuté de cet enjeu à plusieurs reprises. Leur solution est l'établissement d'une réserve pour les Métis, mais qui sera sous leur contrôle. En 1930, les Métis de Fishing Lake demandent à Joe Dion, le neveu du chef Big Bear, de les aider. Un an plus tard, des centaines de Métis des régions autour

³⁰⁸ Teillet, *The NorthWest is our Mother*, p. 402-416. Une histoire plus détaillée se retrouve dans Murray Dobbin., *The One-and-a-Half Men : The Story of Jim Brady and Malcolm Norris, Métis Patriots of the Twentieth Century*, Vancouver, New Star Books, 1981.

³⁰⁹ Gerhard J Ens et Joe Sawchuk, *From New Peoples to New Nations : Aspects of Métis History and Identity from the Eighteenth to the Twenty-First Centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 256-287.

³¹⁰ Teillet, *The NorthWest is our Mother*, p. 403 et Ens et Sawchuk, *From New Peoples to New Nations*, p. 258.

de Fishing Lake se rencontrent à Cold Lake, localisé à 100 km au nord de Fishing Lake, pour signer une pétition qui affirme leur droit à posséder des terres. Ils ne veulent pas l'aide du gouvernement, mais plutôt le droit d'occuper des terres, sans que celles-ci soient usurpées par des colons.³¹¹ Ils envoient leur pétition au gouvernement provincial. Ce dernier leur retourne un questionnaire à remplir. Les Métis décident d'organiser une rencontre de tous les Métis de l'Alberta en 1932.

En raison de la croissance du mouvement, Dion cherche l'aide de Jim Brady, un Métis de St. Paul, et de Malcolm Norris, un Métis d'Edmonton. Brady croit que les Métis ont besoin d'une organisation provinciale qui peut les représenter.³¹² Il rédige une constitution pour une association autonome qui n'a aucune allégeance politique ou religieuse. Avec cette constitution, l'Église catholique et ses missionnaires perdent leur contrôle sur les Métis. *L'Association des Métis d'Alberta et des Territoires des Nord Ouest/Métis Association of Alberta* est fondée le 28 décembre 1932. Pour Brady et Norris, leur premier objectif est l'obtention de terres et, ensuite, l'établissement d'un gouvernement autonome. Ils ne veulent pas que les Métis soient catégorisés comme « a destitute people needing relief ». Ils croient être capables d'exploiter cette catégorisation si nécessaire.³¹³ Entre 1932 et 1934, *L'Association*, sous le leadership de Joe Dion, de Jim Brady, de Malcolm Norris et de Pete Tomkins, organise les Métis.³¹⁴ Cependant, Teillet remarque que le gouvernement de l'Alberta est alarmé par la capacité organisationnelle des Métis. Il souligne que les discussions du gouvernement avec les Métis ne sont pas bienveillantes.

³¹¹ Teillet, *Ibid.*, p. 406.

³¹² Ens et Sawchuk, *From New Peoples to New Nations*, p. 259.

³¹³ Teillet, *Ibid.*, p. 411.

³¹⁴ *Ibid.*, 412.

Quelques députés francophones, comme Joseph Miville Déchéne et Léonidas Giroux ont soutenu le mouvement parce que « they were getting votes by promising action on the Métis ‘problem’ ». ³¹⁵ Leur engagement ne reflète pas un désir de soutenir leur indépendance, mais plutôt de régler le *Métis problem*. Ce « problème » est que les Métis ne sont pas encore assimilés et qu’ils sont irresponsables. ³¹⁶ *L’Association* est confrontée à l’opposition des missionnaires catholiques qui mènent une campagne de dénigrement à l’endroit des Métis, en les nommant des radicaux néfastes.

Malgré les pressions de *L’Association*, le gouvernement provincial crée une Commission royale en décembre 1934. Son but est d’enquêter sur les conditions de vie des Métis. Selon Teillet, la Commission Ewing est « an inquiry into just why the pesky Métis had not already been assimilated, or a way to pathologize the Métis as a disease that required a cure ». ³¹⁷ Cependant, Brady et Norris croient encore qu’il y a une chance de réaliser leur vision nationaliste. Ce n’est toutefois pas le cas. Les commissaires ne veulent pas les entendre parler de leurs droits, ni de leur histoire ou de leur identité. ³¹⁸ Selon eux, « Métis were poor individuals and their destitute state was their own fault ». Ils sont un « pathological problem, an illness that needed fixing ». La Commission veut entendre les Métis sur les questions de leurs maladies, de leur manque d’éducation et de leur pauvreté, et rien d’autre. « Containment, oversight and assimilation were the cure for the disease of being Métis ». ³¹⁹ En réponse aux recommandations de la Commission, le gouvernement de l’Alberta introduit le « Métis Population Betterment Act » et crée les *Métis*

³¹⁵ *Ibid.*, 407.

³¹⁶ Ens et Sawchuk, *From New Peoples to New Nations*, p. 277.

³¹⁷ Teillet, *Ibid.*, 413.

³¹⁸ Ens et Sawchuk, *From New Peoples to New Nations*, p. 272-273.

³¹⁹ *Ibid.*, 414.

Settlements en 1938. Le gouvernement situe les *Settlements* loin des villes urbaines et de la population coloniale. Teillet explique que cette décision est une tactique pour isoler les Métis. Au début, le gouvernement prévoyait douze *Settlements*, mais seulement huit voient le jour : Fishing Lake, Elizabeth, Kikino, Buffalo Lake, East Prairie, Gift Lake, Peavine et Paddle Prairie. Les *Settlements* sont aussi sous le contrôle, le financement et l'autorité du gouvernement provincial.³²⁰ Teillet remarque que le gouvernement a étouffé le mouvement nationaliste des Métis des années 1930. Ce mouvement redevient toutefois actif pendant les années 1960.

L'*Alberta Métis Movement* est un mouvement du peuple Métis, surtout des leaders Dion, Norris, Brady et Tomkins. Cependant, dans *La Survivance*, ce mouvement semble être proposé et soutenu par les députés canadiens-français, Joseph Miville Déchéne, représentant de St. Paul, et Léonidas Giroux, représentant de Grouard, à l'Assemblée législative de l'Alberta. L'action politique des Métis et de leur *Association* n'est pas présentée dans le journal. Pire, la couverture médiatique dépeint les Métis uniquement comme un peuple démuné ayant besoin du secours des Blancs, un constat que les Métis n'ont pas voulu. Les députés canadiens-français transforment leur mouvement revendiquant des terres et l'autonomie en une requête pour leur colonisation et leur assimilation. Le premier exemple est l'article, « La session provinciale », publié le 1^{er} mars 1933. L'article réoriente le mouvement des Métis pour des droits aux terres en une « question de la colonisation des Métis ». L'article laisse sous-entendre que Déchéne est le premier à encourager le gouvernement à passer à l'action pour aider les pauvres Métis. Le sommaire de la session provinciale affirme que Déchéne met en lumière le problème avec les Métis. Il affirme que « la santé, l'éducation et le bien-être général des Métis du nord de l'Alberta laissaient

³²⁰ Ens et Sawchuk, *From New Peoples to New Nations*, p. 283.

beaucoup à désirer ». Il ajoute que « plusieurs des Métis sont sur le “relief” » et qu’ils ne pouvaient pas être laissés à leur « triste condition ». Il déclare que les Métis n’ont pas « de directions ou de conseils » et qu’ils n’ont pas un niveau élevé d’éducation. Ils ont aussi « développé en eux une mentalité de vagabond » et ne peuvent pas gérer des *homesteads* permanents.³²¹ Effectivement, Déchéne présente les Métis comme un peuple démuné. Il ignore la formation de leur *Association*, leurs leaders et leur demande pour des terres afin de s’occuper de leurs besoins, notamment, le logement. Il ignore aussi que les Métis ne veulent pas l’aide du gouvernement. Ils ne veulent que leur droit aux terres. L’article « La session provinciale », publié le 8 mars 1933, signale que Déchéne implore le gouvernement à poursuivre son enquête sur « le problème relatif aux Métis ».³²² Encore une fois, Déchéne ne dit pas que le problème des Métis est qu’ils ne vivent pas sur des terres. Il affirme que ce sont les Métis qui sont le problème.

Un an plus tard, l’article « la session provinciale » du 7 mars 1934 présente une mise à jour du « problème des métis ». Selon le député Giroux, « pendant l’année dernière », les Métis ont été forcés d’obtenir l’aide du gouvernement, spécifiquement celle offerte par le ministre des Terres et des Mines, « pour hâter leur “rétablissement” ». Ils ont reçu cette aide parce que « tout membre qui est au courant de la situation des métis ne peut qu’éprouver de la pitié pour ses pauvres gens ». Il constate aussi que le gouvernement a « négligé l’éducation des enfants », que leur situation sanitaire est « dans une déplorable condition » et que les vieux Métis demandent « des secours » du gouvernement. Il mentionne que « leurs requêtes auraient dû être entendues plus tôt » et suggère que « le gouvernement devrait se rendre à leurs demandes ». Il signale aussi

³²¹ « La session provinciale », *La Survivance*, 1 mars 1933, p. 1 et 4.

³²² « La session provinciale », *La Survivance*, 8 mars 1933, p. 1.

que le gouvernement « possède d'immenses réserves de terrain sur lesquelles ces métis pourraient être établis » et que des écoles et des hôpitaux pourraient être construits pour eux. Cependant, il ne mentionne pas que les Métis veulent contrôler leurs terres, l'éducation de leurs enfants et leurs soins médicaux. Ils ne veulent pas, par exemple, se retrouver dans une situation similaire à celle de St. Paul des Métis. Les Métis ne veulent pas l'assimilation. En conclusion, Giroux déclare que « les Blancs ont des responsabilités auxquelles ils ne peuvent pas se soustraire » et que le gouvernement doit agir.³²³ Mais, le soutien dont il demande des Blancs, l'assimilation, ne correspond pas ce que les Métis veulent, soit l'autonomie.

Un mois plus tard, « La session provinciale » du 4 avril 1934 indique que les députés Déchêne et Giroux continuent leur campagne pour régler « le problème des Métis ». Déchêne présente une motion, secondée par Giroux, qui propose au gouvernement de répondre aux requêtes des Métis « dans les premiers dix jours qui suivront l'ouverture de la prochaine session ». Il se concentre particulièrement sur l'éducation, la santé et le bien-être général des Métis. Il ne propose pas que les Métis obtiennent le contrôle des terres ni de leur éducation ou leur santé. Il implore le gouvernement à « trouver une solution hâtive et équitable » à « cet important problème (relatif aux Métis) ».³²⁴ L'article du 18 avril 1934, « La session provinciale », informe que la motion de Déchêne est défaite par un vote de 34 à 14. L'article rappelle que Déchêne a critiqué le manque de respect du gouvernement aux termes de la résolution en 1933 pour examiner le « problème des Métis » et a proposé le renouvellement de soutien pour cette enquête.³²⁵ En novembre 1934, l'article, « Une enquête sur la situation des

³²³ « La session provinciale », *La Survivance*, 7 mars 1934, p. 4.

³²⁴ « La session provinciale », *La Survivance*, 4 avril 1934, p. 1.

³²⁵ « La session provinciale », *La Survivance*, 18 avril 1934, p. 1.

métis », révèle qu'une commission va enquêter sur les « conditions de vie et de l'état actuel de la population métisse en Alberta ». Il prétend que cette commission résulte des « efforts de Monsieur J M. Déchêne » parce que ce dernier a lutté pendant des années pour que le gouvernement réponde au « problème des Métis ». ³²⁶ La lutte, menée par des leaders Métis est ignorée. La Commission Ewing résulte de l'action politique du député Déchêne. Plusieurs mois plus tard, l'article du 6 février 1935, intitulé « la session provinciale », procède à une mise au point. Il révèle que la Commission a commencé à « étudier les questions qui se rapportent à l'hygiène et à l'éducation » des Métis. ³²⁷ L'article du 27 février 1935 mentionne que le député Giroux critique le gouvernement et soulève « le problème toujours aigu des métis » parmi plusieurs autres problèmes sociaux. ³²⁸

L'article du 6 mars 1935, écrit par le rédacteur du journal, Jacques Sauriol, « Enquête sur les Métis », fait une dernière mise au point sur la situation. Il indique que le gouvernement provincial est « justement préoccupé de la difficile situation des Métis » et que la Commission a entendu de nombreux témoignages. Pour la première fois, Malcolm Norris, un des principaux leaders des Métis, est mentionné dans le journal parce qu'il a donné un témoignage. Cependant, le résumé de ses propos est traité avec peu d'importance. Sauriol raconte que le « caractère hybride » des Métis « les rend inaptes au genre de vie de l'une ou l'autre population », Blanc ou Première Nation. Il souligne également que la politique du gouvernement fédéral, *la loi sur les Indiens*, n'affecte nullement les Métis parce qu'ils ne sont pas des « Indiens ». Selon Sauriol, Norris n'a prononcé que deux phrases devant la Commission. Cependant, « le plus important

³²⁶ « Une enquête sur la situation des métis », *La Survivance*, 21 novembre 1934, p. 1.

³²⁷ « La session provinciale », *La Survivance*, 6 février 1935, p. 1 et 8.

³²⁸ « La session provinciale », *La Survivance*, 27 février 1935, p. 1.

témoignage entendu est sans contredit celui de Son Exc. Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard » parce qu'il a plus de « 20 ans [d'expérience] sur la question ». Norris, qui est Métis et est élu par les Métis pour les représenter, n'est pas important. Son expérience ne vaut rien non plus. Guy « a présenté à la Commission un factum très détaillé couvrant toute la question ». Il met en lumière « la distinction entre les réels Métis et les Indiens non soumis au traité », leur situation sanitaire et leur manque d'éducation adéquate dans des écoles pour les blancs et pour les Indiens. Le système scolaire « n'est pas encore adapté parfaitement à leurs besoins et qui doit convenir adéquatement à leur double caractère de Métis et de catholiques, car ils sont presque tous catholiques romains [...] ». Guy suggère à la Commission d'agir rapidement parce que, sans leur aide, le malaise des Métis va perdurer. Il demande des actions pour « la protection de la population blanche qui aura tôt ou tard à souffrir des négligences qui compromettent la santé et l'éducation de cette population ». ³²⁹

Guy révèle pourquoi le « problème des Métis » est important pour le gouvernement colonial et la population blanche. Le bien-être des Métis est important, mais seulement pour que cela ne deviennent pas un problème pour les Blancs, francophones ou anglophones. Ils menacent la bonne civilisation. Guy prétend que les Métis sont un problème qui doit être solutionné. Les missionnaires connaissent toutefois cette solution : leur éducation dans les écoles résidentielles.

3.1.4 Les Métis sont de pauvres gens.

³²⁹ J.S., « Enquête sur les Métis », *La Survivance*, 6 mars 1935, p. 1.

Un autre thème est la présentation des Métis comme de pauvres gens ou de misérables personnes, dignes de pitié. Prenons l'exemple de l'article de 1906, « Souvenirs », publié dans *Le courrier de l'Ouest*, qui rappelle aux lecteurs « la révolte de 1885 et l'exécution du chef métis », Louis Riel. En choisissant Riel comme leader, il est décrit qu'il « était tout naturel que les pauvres métis le considérassent comme leur chef naturel, cet homme avantagé d'une éducation de collègue ».³³⁰ Sans explication, les Métis sont décrits comme des « pauvres ». Dans l'article « Dictionnaire historique — Gabriel Dumont », publié en 1908 et qui porte sur la Résistance de 1885, le père Morice utilise cette même description. Il explique que les Métis étaient dépourvus face à l'arrivée des colons anglophones et leurs vies étaient menacées. « Qu'allaient devenir, en face de cet envahissement, les pauvres métis, les pionniers du pays et les héritiers naturels des tribus aborigènes qui ne se souciaient point d'agriculture ? »³³¹ Selon Morice, les Métis sont pauvres parce qu'ils affrontent un grand changement de vie et ils ne sont pas capables de survivre. Il souligne aussi que les Métis ont perdu leur révolte.

Dans sa lettre publiée dans *Le patriote de l'Ouest* en 1911, « Récriminations d'un soi-disant Canadien », Paul Nodger met en lumière une histoire où il a rencontré « un Canayen ou un métis ». Il ne peut confirmer l'identité de l'un ou de l'autre parce que l'homme avait « l'accent pittoresque du premier et la face jaunâtre du second ». Selon Nodger, cet homme approchait « les curés tout comme un vulgaire frère trois-points de France ou d'Italie » et il criait plusieurs absurdités. Il disséminait de nombreux mensonges au sujet des missionnaires, notamment que « les prêtres nous exploitent » et qu'ils « nous mènent comme des bêtes pour avoir notre

³³⁰ « Souvenirs », *Le courrier de l'Ouest*, 31 mai 1906, p. 6.

³³¹ Rev. P. Morice, « Dictionnaire historique – Gabriel Dumont », *Le courrier de l'Ouest*, 18 juin 1908, p. 5.

argent ». L'homme racontait aussi que les religieux ont « amassé des richesses pour vivre grasement sans travailler et ils viennent nous parler des missionnaires qui se dévouent, qui font des sacrifices “ah” ben oui ». L'homme accusait les religieux catholiques d'être responsables de la perte de Wilfrid Laurier lors de l'élection de 1891 parce qu'il voulait « satisfaire toutes les religions », pas juste celle des chrétiens. Par conséquent, l'homme insinue que les catholiques l'ont puni pour son manque de dévotion à la bonne foi. Nodger raconte que, pendant la « tirade » du « jaunâtre », lui et les autres se sont moqué de sa folie. Pourtant, il spécifie qu'un prêtre l'a regardé « d'un air de pitié narquoise » et l'a traité avec la douceur de la pitié. Nodger conclut que les pensées de cet homme sont « des criailleries d'un pauvre diable ».³³² Le fou de cette histoire est un autre exemple d'un pauvre Métis.

D'ailleurs, l'article de Charles Renaud, « Des petits monstres », publié dans *Le patriote de l'Ouest* en 1919, compare les Métis à des monstres. Renaud n'est pas content avec la dégradation de la race française et surtout la baisse de l'usage de la langue française dans l'Ouest. Il affirme que ce sont les Métis qui causent des problèmes. Il pose la question suivante : « Qui, un jour ou l'autre, n'a pas rencontré de ces métis par l'esprit, affligés d'un nom français qu'ils ne peuvent pas prononcer correctement ? »³³³ Il exprime que « la race française n'en sait que faire » des Métis, « ces épaves misérables », « ces pauvres êtres » qui se sont débarrassés « de la morale catholique ». Il reproche aux mères canadiennes-françaises de former « de gentils petits monstres ! » Les Métis sont non seulement pauvres et misérables, mais aussi des monstres selon Renaud.

³³² Paul Nodger, « Récriminations d'un soi-disant Canadien », *Le patriote de l'Ouest*, 7 décembre 1911, p. 3.

³³³ Charles Renaud, « Des petits monstres », *Le patriote de l'Ouest*, 21 mai 1919, p. 1.

Il y a d'autres exemples. Prenons l'article, « Mort du R. P. Bonald, O.M.I. », publié dans *Le patriote de l'Ouest* en 1928. On y annonce la mort du père Bonald, du diocèse de Prince Albert. L'article raconte aussi les moments clés de sa vie. Il explique que Bonald souhaitait retrouver la santé pour qu'il puisse « recommencer son travail de missionnaire parmi les sauvages ». Il voulait surtout retourner aux « pauvres métis ».³³⁴ Même lorsqu'il était affaibli, Bonald ne pensait qu'aux pauvres Métis qui avaient besoin de son aide. Ou encore, Georges Brunet qui proclame que Louis Riel était un pauvre Métis dans son article, « Rébellion ou légitime défense », publié dans *La Survivance* en 1930. Il le décrit comme une « pauvre âme tourmentée, véhémence, parfois incohérente, née de la difficile fusion de deux races sans affinités ; pauvre âme humaine, si loin d'être divine, si déchirée du conflit des passions, et cependant si noble dans sa misérable défaite ! »³³⁵ Pour Brunet, Riel est un des plus pauvres Métis. Il y a aussi l'article, « Allocution de l'Abbé Garnier », publié dans *La Survivance* en 1937, qui revient sur la réalité de la pauvreté. Cet article raconte le moment où Garnier a décidé de reconfirmer trois « pauvres Métis » qui étaient « vêtus misérablement ».³³⁶ Un dernier exemple est l'article, « Les noces d'or de M. l'abbé Normandeau », publié dans *La Survivance* en 1950. Cet article présente le récit de vie de Joseph Aldrie Normandeau en insistant sur son travail avec les sauvages. On décrit Normandeau comme étant aimé par toutes les nationalités. Il était aussi dédié à sa race, les Français. Cependant, il avait « un penchant pour les misérables indiens et métis ».³³⁷

³³⁴ « Mort du R. P. Bonald, O.M.I. », *Le patriote de l'Ouest*, 16 mai 1928, p. 8.

³³⁵ Georges Brunet, « Rébellion ou légitime défense », *La Survivance*, 13 mars 1930, p. 3.

³³⁶ « Allocution de l'Abbé Garnier », *La Survivance*, 17 mars 1937, p. 13.

³³⁷ « Les noces d'or de M. l'abbé Normandeau », *La Survivance*, 12 juillet 1950, p. 3 et 6.

3.1.5 Les Métis sont sans culture et sans valeurs

Un autre thème est que les Métis n'ont aucune culture ni de bonnes valeurs. Par exemple l'article de 1915, « Le progrès des Canadiens français dans l'Ouest canadien », publié dans *Le courrier de l'Ouest*, reproduit le discours du père Hudon prononcé à l'Institut canadien. En repassant l'histoire de la colonisation de l'Ouest, Hudon constate que ce sont les tribus sauvages, les Bois-Brûlés, les Métis et les Canadiens français qui étaient les premiers habitants des plaines. Il rappelle que les Bois-Brûlés et les Métis « n'avaient pas cet esprit de persévérance qui fait qu'un peuple s'empare du sol d'un pays et le conserve, qualité que possèdent à un degré éminent les Canadiens français, successeurs des premiers colons, et qui leur assura la conquête de ce sol ». ³³⁸ Les Métis manquent de culture, mais aussi d'un « esprit de persévérance », que les colons canadiens-français possèdent et qui est nécessaire pour la conquête des terres.

L'article « Les Oblats dans les missions du Canada », d'abord publié dans le *Patriote de l'Ouest* en 1926 et republié dans *La Croix* à Paris, explique l'histoire des oblats au Canada. Le message principal est que les missionnaires sont des porteurs d'espoir dans le Nouveau Monde. Ce Nouveau Monde est un pays vierge qui n'a aucune forme de civilisation, ni de culture hors de ce que les colons ont amené avec eux d'Europe. Les religieux sont des héros parce qu'ils traversent « les steppes, les bois, les lacs, la neige et le froid intense pour s'occuper des âmes les plus abandonnées de ce monde, les chasseurs de fourrures, les Métis et les Indiens du Grand

³³⁸ R. P. Hudson, « Le progrès des canadiens-français dans l'ouest canadien », *Le courrier de l'Ouest*, 21 janvier 1915, p. 1.

Nord ».³³⁹ Étant des âmes abandonnées dans un vaste territoire dépourvu de la civilisation, les Métis et les Premières Nations ont besoin des missionnaires pour les sauver de cette vie insensée. Ce sont les missionnaires qui enseignent à ces âmes comment vivre adéquatement. Le « Sermon du Rev. Père Tavernier, O.M.I., au congrès de l'A.C.F.C », publié dans de *La Survivance* en 1929, reprend cette idée. Ce sermon célèbre l'héroïsme des missionnaires et le manque de reconnaissance pour leur bon travail dans leurs missions et surtout l'évangélisation des peuples Autochtones. Tavernier raconte que c'était le devoir des religieux, comme le père Lestang et l'abbé Richelot, de prêcher « aux Métis la modération et la conciliation », deux valeurs importantes.³⁴⁰

L'article « Le clergé séculier et les Origines religieuses de l'Ouest Canadien », signé anonymement par un oblat et publié dans *La Liberté* en 1934, rappelle que les missionnaires ont amené la civilisation, la culture et la foi dans l'Ouest. Les missionnaires catholiques et français ont lutté contre les Anglo-saxons protestants pour s'assurer que les « tribus indiennes » soient évangélisées par la bonne culture. Avant l'arrivée des missionnaires, « les pratiques religieuses [des Métis] n'étaient guère en honneur », leurs « mœurs elles-mêmes pouvaient laisser à désirer ». Les Métis étaient de « rudes gens », des « amateurs de vie au grand air », mais, au moins, ils ont conservé quelques idées de la foi de leurs pères Canadiens français. Les missionnaires leur ont donné le cadeau de la civilisation, de la culture et de la « vraie » religion. Les Métis « se montrèrent dociles à leur enseignement ».³⁴¹ Enfin, l'article de *La Liberté* en

³³⁹ « Les Oblats dans les missions du Canada », *Le patriote de l'Ouest*, 17 février 1926, p. 11.

³⁴⁰ R. P. Tavernier, « Sermon du Rev. Père Tavernier, O.M.I., au congrès de l'A.C.F.C », *La Survivance*, 11 avril 1929, p. 3.

³⁴¹ O.M.I., « Le clergé séculier et les Origines religieuses de l'Ouest Canadien », *La Liberté*, 10 octobre 1934, p. 3.

1937, « Missionnaire Oblat ? Pourquoi pas ? ... », également signé anonymement par un oblat développe encore plus cette idée. L'ensemble de l'article a comme objectif de convaincre de l'importance des oblats et d'inciter de jeunes hommes à joindre cet ordre religieux. Il faut le faire car il n'y a pas assez de missionnaires pour aider les peuples Autochtones. « Loin de la civilisation », il y a de nouvelles communautés et villes qui se forment, et elles sont « de nouveaux champs de l'apostolat » pour les missionnaires. Il y a un toutefois un problème. Les religieux crient « au secours » parce qu'il n'y a « pas assez de missionnaires et à cause de cela, des Indiens, des Métis, [et même] des Blancs sont en danger de se perdre ».³⁴² Sans l'influence et les conseils des religieux, les Indiens et les Métis vont retourner à leurs vies sauvages. Cette vie païenne se fonde sur les vices et il y a un besoin pour les religieux de sauver leurs âmes.

Les Métis sont également mauvais pour d'autres raisons. Des articles mentionnent qu'ils sont des ivrognes.³⁴³ D'autres traitent des crimes qui leur sont attribués, comme des meurtres, même le cannibalisme.³⁴⁴ D'autres encore les présentent comme des étrangers dangereux.³⁴⁵ Mentionnons aussi que les Métis sont des nomades et ils sont paresseux.³⁴⁶ C'est pour

³⁴² O.M.I., « Missionnaire Oblat? Pourquoi pas? ... », *La Liberté*, 18 août 1937, p. 3.

³⁴³ « Choses d'Autrefois », *Le courrier de l'Ouest*, 25 avril 1907, p. 4; « Carnet de l'information », *Le courrier de l'Ouest*, 19 octobre 1911, p. 1; Un témoin, « Une fête à Marieval », *Le patriote de l'Ouest*, 28 décembre 1911, p. 3 et Un sauvage, « Lettre d'un sauvage », *Le patriote de l'Ouest*, 14 août 1913, p. 2

³⁴⁴ « Un meurtre à Rivière-qui-Barre », *Le courrier de l'Ouest*, 6 avril 1911, p. 1; « Un meurtre à St-Paul des Métis », *Le courrier de l'Ouest*, 14 septembre 1911, p. 1; « Un crime au Lac La Biche », *Le courrier de l'Ouest*, 23 juillet 1914, p. 1; « Une tragédie à Saint-Laurent », *La liberté*, 24 avril 1929, p. 1 et « Frère Alexis Raynard, O.M.I », *La Survivance*, 19 juin 1935, p. 5 et Philippe d'Armor, « Origines Religieuses de la Capitale Albertaine », *La Survivance*, 9 septembre 1936, p. 7.

³⁴⁵ « À la question », *Le courrier de l'Ouest*, 4 novembre 1905, p. 4;

³⁴⁶ « Morinville – Centre de la colonisation », *Le courrier de l'Ouest*, 27 juin 1907, p. 5; « Allocution de M. Suzor », *La Survivance*, 22 mai 1935, p. 5; Philippe Armer, « Origines religieuses de la Capitale Albertaine », *La Survivance*, 7 octobre 1936, p. 7; « Dans la

l'ensemble de ces raisons qu'il est nécessaire d'évangéliser et d'assimiler les Métis. Ces derniers constituent une nuisance pour la civilisation. Les assimiler constitue un acte de charité et cela permet également de les sauver de leur mauvais caractère. L'assimilation constitue donc leur rédemption.

3.2 Les bons Métis

Même si le portrait précédent des Métis est peu inspirant, à d'autres moments selon les circonstances, les Métis ont un « bon » caractère. Il y a deux types de récits qui caractérisent les Métis comme étant de bonnes personnes : l'histoire de la colonisation de l'Ouest et celle portant sur les « vieux Métis ». Le premier type de récit rappelle les Métis du passé qui ont rempli leur rôle providentiel en aidant les missionnaires à évangéliser et à coloniser. Le deuxième type de récit dans lequel les Métis sont présentés comme « bon » concerne ceux que l'on appelle les « Vieux Métis », c'est-à-dire les Métis qui ont participé à la Résistance de 1870 et qui ont lutté pour les droits de la langue français et de la foi catholique. Les Métis sont « bons » quand ils appuient le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest.

3.2.1 Les récits historiques de la colonisation de l'Ouest

Les journaux publient des articles portant sur l'histoire des missionnaires et des pionniers francophones lors de la colonisation des plaines. Dans la plupart de ces récits, les Métis sont

Saskatchewan – La mission de Qu'Appelle », *La Survivance*, 7 juillet 1937, p. 11; « Histoire du Lac La Biche », *La Survivance*, 14 juillet 1937, p. 3 et 7 et 21 juillet 1937, p. 3 et 8; et « Pèlerinage de Ste-Anne », *La Survivance*, 6 août 1941, p. 3.

décrits de manière positive lorsqu'ils remplissent le rôle de guide ou d'interprète pour un religieux franco-catholique ou d'autres colons francophones aux 18^e et 19^e siècles.³⁴⁷ Je souligne le fait qu'il y a très peu de détails sur les Métis dans ces récits historiques. Les Métis sont mentionnés pour souligner qu'ils servent les missionnaires ou les colons français. Prenons le récit, « Terres pour demain », écrit par Lucien Beaupré dans *Le courrier de l'Ouest*. On y apprend que les terres à Lac La Biche sont de bons endroits pour les colons francophones. Il y a aussi de « braves et solides Métis canadiens » qui vivent dans cette région. Parmi les Métis, les agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson « choisissent leurs meilleurs guides et rameurs pour diriger les bateaux ». Les « bons Métis » sont d'excellents guides parce que leur « passe-temps » est la chasse, la pêche et le voyage. Ils connaissent bien le territoire. Cependant, Beaupré déclare que les Métis « mènent [aussi] une existence paisible et un peu apathique » et, bientôt, la civilisation va pénétrer dans leur région.³⁴⁸ Selon Beaupré, même si un Métis est un bon guide, il n'est pas suffisamment civilisé. L'avènement de la civilisation va tout changer, ce qui rendra les Métis inutiles.

L'article « Athabaska Landing — Aux explorateurs », publié dans *Le Courrier de l'Ouest*, raconte l'aventure d'un chercheur scientifique anglais, Thompson Seton, dans le Nord. L'auteur

³⁴⁷ Il y a aussi quelques récits au 20^e siècle, mais les Métis remplissent encore des rôles de service, comme être un chauffeur, un travailleur de construction ou de la main-d'œuvre. « Les Chemins de Fer et l'Industrie du Poisson dans l'Alberta », *Le Courrier de l'ouest*, 3 septembre 1908, p. 4; Échos de la Tournée Pastorale », *Le patriote de l'Ouest*, 1 juin 1911, p. 4; « Aimables réminiscences », *Le patriote de l'Ouest*, 26 mars 1914, p. 7 et 8; « Le voyage de Mgr Charlebois, O.M.I., *Le patriote de l'Ouest*, 6 juillet 1911, p. 2; E. Bonnard, « Souvenirs d'un missionnaire », *Le patriote de l'Ouest*, 9 janvier 1924, p. 2; « Une page d'histoire – missions des Prêtres de Ste-Marie dans l'Alberta (1904-1921) », *Le patriote de l'Ouest*, 22 octobre 1924, p. 5 et « Les noces d'or sacerdotales du R.P. Desmarais, O.M.I. », *La Survivance*, 11 avril 1934, p. 1 et 4.

³⁴⁸ Lucien Beaupré, « Terres pour demain », *Le Courrier de l'ouest*, 25 avril 1907, p. 7.

recommande à quiconque souhaite visiter le Nord, il est crucial de choisir « de bons guides ». Pour ce faire, « personne ne peut remplacer les Métis ».³⁴⁹ L'auteur donne l'exemple du Métis Wm Lontet de Landing en Alberta.³⁵⁰ Lontet a récupéré le sac contenant la recherche de Seton des rapides de la rivière. Il y a également l'article, « Dictionnaire historique », publié en avril 1908 dans le *Courrier de l'Ouest* qui porte sur le livre *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest* du père Morice. L'auteur de l'article, qui est vraisemblablement le directeur du journal, affirme qu'il a lu le livre de Morice. Il souhaite publier des biographies qu'il juge intéressantes. Cet article commence avec la biographie de Baptiste Pépin, un Métis. Pourtant, la biographie de Pépin est limitée à une histoire qui « donne une idée des dangers que courent les missionnaires du Nord » parce qu'il est presque mort à l'âge de 13 ans alors qu'il était avec le père Grandin. Sa biographie ne se concentre pas vraiment sur lui, mais plutôt sur Grandin. Il n'y a qu'un simple paragraphe expliquant qu'il est devenu un « guide pour les blancs du Nord » et qu'il a reçu « d'excellentes lettres de recommandation de Mgr Grandin, qui ne lui trouvait guère qu'un défaut... !! »³⁵¹ À l'exception de son rôle de guide, aucun autre détail sur la vie de Pépin n'est publié. Antoine Godin est un autre cas d'un Métis dont la biographie se limite à son emploi comme guide dans l'autre article « Dictionnaire historique » publié en juillet 1908. L'éditeur du *Courrier de l'Ouest* juge la biographie de Godin intéressante et mérite d'être publiée. Cependant, il n'y a que deux phrases portant sur Godin. On y apprend qu'il est un « Métis qui fut un des guides de l'expédition du capitaine Bonneville, racontée par W. Irving » et qu'il est « agile ».³⁵² Le récit biographique de Godin se résume en deux mots : guide et agile.

³⁴⁹ « Athabaska Landing – Aux explorateurs », *Le Courrier de l'ouest*, 14 novembre 1907, p 7.

³⁵⁰ « Wm Lontet » est le nom écrit dans l'article.

³⁵¹ « Dictionnaire historique », *Le Courrier de l'ouest*, 20 avril 1908, p. 5.

³⁵² « Dictionnaire historique », *Le Courrier de l'ouest*, 16 juillet 1908, p. 4.

Les journaux aiment aussi publier de longues séries d'articles qui racontent l'histoire de l'Ouest. Il est difficile de trouver des passages où les Métis ne sont pas restreints à un rôle de service aux missionnaires. La série par le père A. Royer, intitulée « Notes Historiques, dans *Le patriote de l'Ouest*, est un premier exemple. Cette série comprend 26 articles, qui commence en mai 1918 et se termine en avril 1919. Royer présente des moments phares de l'histoire de la colonie de Pontex à Saskatchewan. Les Métis sont présentés comme d'excellents guides et ils s'assurent que les religieux ne meurent pas de faim grâce à leur talent de chasse.³⁵³ Une deuxième série, « Souvenirs de 60 ans de mission », est celle du père Émile Grouard publiée dans *La Liberté*. Elle commence le 30 mars 1920 et se termine le 1^{er} mars 1921. À travers 31 articles, l'auteur mentionne les Métis en faisant référence à leurs rôles de guide et de charpentier. Grouard spécifie que les missionnaires « aiment ces bons Métis », car ils les aident.³⁵⁴ L'oblat Émile Faucher publie au sujet de ses aventures dans les plaines dans *Le patriote de l'Ouest*. Sa lettre, « En pays de Missions de Big River à Beauval », raconte son départ en compagnie d'autres missionnaires de la mission de Big River. Un de leurs guides, un Métis, chasse un orignal. Faucher confirme que leur repas du soir « était assuré ainsi que celui de nos bons guides ».³⁵⁵

Une troisième série d'articles, écrits par un religieux anonyme, est publiée dans *La Survivance* en 1930. Elle raconte les voyages des pères Jean-Baptiste Thibault, Norbert Blanchet

³⁵³ A Royer, « Notes Historiques », *Le patriote de l'Ouest*, 15 janvier 1919, p. 6.

³⁵⁴ Grouard, « Souvenirs de 60 ans de mission », *La Liberté*, 6 avril 1920, p. 6. *Ibid.*, 4 mai 1920, p. 6. *Ibid.*, 11 mai 1920, p. 6. *Ibid.*, 8 juin 1920, p. 6.

³⁵⁵ Émile Faucher, « En pays de Missions de Big River à Beauval », *Le patriote de l'Ouest*, 11 novembre 1925, p. 12.

et Modeste Demers en 1838 et en 1843-1844. La première partie de la série, « Premier voyage des prêtres catholiques de la Rivière-Rouge aux montagnes rocheuses », est publiée du 23 janvier au 13 février 1930, et la deuxième partie, « Second voyage de M. Thibault », est publiée du 13 au 20 mars 1930. Lorsque les Métis sont mentionnés, c'est pour confirmer leur attachement à la foi ou pour les décrire comme vivant « avec et comme des sauvages ».³⁵⁶ Un passage raconte même qu'un Métis anglais a fait une « abjuration publique de ses erreurs » dans une église catholique.³⁵⁷ Une autre fois, Jean-Baptiste Laframboise, un Métis, est reconnu par Thibault comme un « brave Métis » parce qu'il agit comme guide.³⁵⁸

Finalement, il y a deux autres séries écrites par Philipe d'Armor dans *La Survivance*.³⁵⁹ La première, « Bribes d'histoire locale », commence le 18 janvier 1933 et se termine le 10 octobre 1934. Il y a 52 articles qui racontent l'histoire de la colonisation et de l'évangélisation du pays, surtout l'Ouest sauvage, par les missionnaires franco-catholiques. La deuxième série, « Bribes d'histoire locale — La mission de St-Paul des cris », commence le 21 novembre 1934 et se termine le 26 août 1936. Il y a 44 articles qui racontent l'histoire de la mission de St. Paul des Cris en Alberta (1865-1872). Dans ses séries, il n'y a aucun « bon » Métis sauf ceux qui rendent service. À travers les journaux, la représentation d'un « bon » Métis est quelqu'un qui soutient le projet colonial franco-catholique.

³⁵⁶ « Premier voyage des prêtres catholiques de la Rivière-Rouge aux montagnes rocheuses », *La Survivance*, 30 janvier 1930, p. 7.

³⁵⁷ « Second voyage de M. Thibault », *La Survivance*, 20 mars 1930, p. 4.

³⁵⁸ « Premier voyage des prêtres catholiques de la Rivière-Rouge aux montagnes rocheuses », *La Survivance*, 6 février 1930, p. 7.

³⁵⁹ Phillipe d'Armor, « Bribes d'histoire locale », *La Survivance*, 18 janvier 1933 au 10 octobre 1934, p. 3 et Phillipe d'Armor, « Bribes d'histoire locale », *La Survivance*, 31 novembre 1934 au 26 août 1936, p. 3 ou 7.

3.2.2 Les « vieux Métis »

Les Métis sont présentés comme de bons individus dans les récits portant sur les « vieux Métis » lors de la colonisation de l'Ouest aux 18^e et 19^e siècles. Ces vieux Métis *français* ont garanti les droits de la langue française et des écoles confessionnelles au Manitoba. Pour le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest, la Résistance de 1870 est le début des droits officiels pour la langue et la foi. Les articles publiés dans les journaux francophones s'assurent de tisser des liens entre les « bons » Métis de cette période et la langue française et la foi catholique.

Un premier exemple est l'article du *Manitoba*, « Un décès », qui annonce la mort de Norbert Nolin, un Métis. L'article le présente comme l'un « de nos plus anciens concitoyens ». Le « nos » réfère à la société française. Il est reconnu pour avoir eu une « foi vive » et une grande dévotion « à toutes les causes qui comportaient quelque relation à notre religion et à notre langue ».³⁶⁰ Un autre exemple est l'article du *Patriote de l'Ouest*, « Noces de Diamant », qui célèbre le 60^e anniversaire du mariage entre « deux bons vieux métis, Joseph Pelletier et Louise St-Denis ». Le journal leur souhaite de « vivre longtemps encore et d'être pour nous, ce qu'ils ont toujours été jusqu'ici, un exemple et un modèle de fidélité, conjugale et de vie vraiment chrétienne ».³⁶¹ L'article du *Patriote de l'Ouest*, « Duck Lake, Sask », commémore la vie d'Ambroise Fisher, « un de nos bons vieux métis ». Il est célébré par le journal parce qu'il était « un des anciens du pays » digne de « l'estime et (de) la sympathie que nous conservons toujours

³⁶⁰ « Un décès », *Le Manitoba*, 27 novembre 1907, p. 3.

³⁶¹ « Noces de Diamant », *La patriote de l'Ouest*, 27 juillet 1911, p. 2.

pour nos chers métis ».³⁶² L'article de *La Liberté*, « Bon cœur de Gabriel Dumont », relate un incendie survenu en 1888. Quand « le célèbre commandant des Métis » de la Résistance de 1870 a entendu « des cris lamentables » provenant d'une maison en flammes, il est entré dans la maison pour sauver les jeunes enfants.³⁶³ Le vieux Métis, Gabriel Dumont, possède un bon cœur héroïque.

Dans *Le patriote de l'Ouest*, une des annonces dans la section « Saint-Boniface, Man », célèbre la vie d'Ambroise Didyme Lépine, un vieux Métis. Son décès marque la disparition d'une « figure historique du Manitoba ». Lépine est reconnu pour sa participation active « lors du soulèvement des Métis en 1869 et 1870 » et comme « membre du Conseil de Louis Riel ». L'annonce demande aux journalistes de raconter l'histoire de sa vie puisqu'il laisse « le souvenir d'un passé de gloire qui assura à sa vaillante race des Métis le salut dans l'Ouest Canadien ».³⁶⁴ En lien avec des histoires de la Résistance et des Métis, l'article écrit par le père Antoine D'Eschambault, « L'histoire Manitobaine », dévoile qu'il y a des valeurs transmises dans les traditions orales et les histoires des vieux Métis. Il suggère aux lecteurs de recueillir ces histoires parce qu'il y a « quelque chose d'unique » dans les récits de ce peuple qui a vécu l'histoire de la naissance du Manitoba. « Il reste encore quelques-uns de ces vieux Métis ! [...] Hâtons-nous de les consulter avant que la mort ne les livre au silence ».³⁶⁵ Les vieux Métis peuvent offrir aux jeunes des récits historiques de la colonisation française.

³⁶² « Duck Lake, Sask », *La patriote de l'Ouest*, 13 novembre 1913, p. 5.

³⁶³ « Bon cœur de Gabriel Dumont », *La Liberté*, 4 octobre 1916, p. 7.

³⁶⁴ « Saint-Boniface, Man », *Le patriote de l'Ouest*, 20 juin 1923, p. 2.

³⁶⁵ Antoine D'Eschambault, « L'histoire Manitobaine », *La Liberté*, 1 mars 1933, p. 3.

François Beaulieu est un autre vieux Métis commémoré dans l'annonce de *La Liberté*, « La Société Royale siège à Québec ». Lors de la réunion de la Société Royale à Québec, le juge Louis Arthur Prudhomme parle de la vie de Beaulieu qu'il décrit comme un « pionnier métis de l'Ouest ». Il est « un des premiers Métis français au Nord-Ouest » et il est un « chrétien édifiant et ami fidèle de Mgr Taché et de Mgr Grandin ». ³⁶⁶ Roger Goulet est aussi honoré après son décès dans l'article de *La Liberté*, « Pionniers de la Rivière-Rouge », écrit par A.-E. Dease. Dease souligne que l'évêque Joseph-Norbert Provencher a éduqué Goulet. Il insiste sur ses origines françaises en dévoilant qu'il était le descendant de l'explorateur français Jacques Goulet. Il mentionne sa participation à la campagne contre « l'empiètement du gouvernement d'Ottawa » à la rivière Rouge en 1869 contre les francophones et qu'il était membre du Gouvernement provisoire en 1870. En plus, il souligne que « les représentants du gouvernement avaient la plus grande confiance en lui et s'en rapportaient toujours à ses décisions ». ³⁶⁷ Dease montre que Goulet était un homme d'influence et qu'il était certainement considéré comme membre de la société française.

La vie de Johnny Bourassa, « un vieux Métis », est célébrée dans l'article de *La Survivance*, « Vie édifiante d'un vieux métis du Nord », publié en 1941. L'auteur écrit que Bourassa est « bien légendaire dans le district de la rivière la Paix » parce qu'il travaillait comme interprète pour la Compagnie de la Baie Hudson. Il insinue, qu'en 1845, un abbé ayant le nom de famille Bourassa a visité la colonie et, donc, il est possible qu'il y ait « des liens de parenté avec la famille de Johnny ». Cependant, l'auteur ne questionne aucunement les convictions religieuses

³⁶⁶ « La Société Royale siège à Québec », *La Liberté*, 23 mai 1934, p. 3.

³⁶⁷ A.-E. Dease, « Pionniers de la Rivière-Rouge », *La Liberté*, 27 février 1935, p. 3.

de Johnny puisqu'il avait un « profond respect pour ces hommes de la prière ». Bourassa enseignait aux jeunes missionnaires les langues Cris et Castor pour qu'ils puissent poursuivre leur travail auprès des Autochtones. Il a même refusé d'enseigner le Castor à un ministre protestant parce qu'il allait « répandre l'erreur dans le pays ». L'article inclut aussi une petite histoire dans laquelle Bourassa défend les missionnaires et déclare que tout le monde devrait les croire parce qu'ils enseignent « la loi de Dieu ». Ce « vieux Métis » avait une « foi ardente » et une « confiance inébranlable » dans les missionnaires qu'il adorait.³⁶⁸

Finalement, une attention spéciale est accordée à Louis Schmidt, un ami d'enfance de Louis Riel et un des secrétaires du gouvernement provisionnel lors de la Résistance de 1870. L'article du *patriote de l'Ouest*, « Une bonne aubaine », dévoile que le journal demande à Schmidt de les aider « d'instruire et d'intéresser » le public francophone à l'histoire. L'équipe de rédaction propose à Schmidt, « ce Métis dont la supériorité intellectuelle est établie », de rédiger ses mémoires et qu'ils seront publiés dans le journal en 1910. Un deuxième article, intitulé « Les mémoires de Louis Schmidt », affirme que ses mémoires sont « une histoire absolument inédite », qu'ils sont d'une « valeur unique » et qu'ils feront mieux connaître « l'histoire primitive du Nord-Ouest ».³⁶⁹ Malheureusement, un feu a détruit la première version de ses mémoires, mais il a toutefois réussi à les réécrire. Ses mémoires sont publiés du 8 juin 1911 au 11 juillet 1912 dans *Le patriote de l'Ouest*. Schmidt était un participant actif dans la première Résistance de 1869 et 1870 et une partie importante de ses mémoires porte sur ces événements. Il était aussi membre du groupe de Métis qui a décidé d'aller chercher Riel en 1884. Il n'a toutefois

³⁶⁸ « Vie édifiante d'un vieux métis du Nord », *La Survivance*, 17 décembre 1941, p. 3.

³⁶⁹ « Les mémoires de Louis Schmidt », *Le patriote de l'Ouest*, 25 août 1910, p. 4.

pas participé à la deuxième Résistance de 1884 et 1885. Il est demeuré à Prince Albert, car il travaillait pour le Bureau des terres du Dominion. Schmidt a offert ses services à Riel en 1884, mais ce dernier les a refusés. Riel pensait que son travail au bureau était trop important et qu'il pouvait aider les Métis plus dans ses fonctions.

Outre les passages des mémoires consacrés aux Résistances, Schmidt traite de son grand attachement à la foi catholique et à la langue française. Il était très proche des pères Taché et André. La biographie officielle de *Louis Riel Institut* mentionne que Schmidt était troublé par les actions de Riel. Il a demandé à Taché d'accroître ses efforts pour s'assurer que les revendications des Métis soient reconnues.³⁷⁰ Schmidt est devenu critique à l'égard de Riel. Par conséquent, plusieurs Métis considéraient que Schmidt les avait abandonnés et avait trahi leur cause.³⁷¹ Je soupçonne donc que *Le patriote de l'Ouest*, sous la direction de l'oblat Adrien-Gabriel Morice, accorde à Schmidt le droit de publier sur l'histoire des Métis en raison de sa fidélité à la foi catholique et ses relations avec les religieux. Les articles qui expliquent pourquoi Schmidt publie ses mémoires répètent à plusieurs reprises qu'il était un des jeunes Métis choisis par Taché pour recevoir une éducation dans l'Est. Ils affirment l'intelligence de Schmidt grâce à cet enseignement.³⁷² *Le patriote de l'Ouest* republie une recension sur les mémoires de Schmidt écrit par l'équipe de rédaction de *L'Action catholique* du Québec, un journal fondé par l'archevêque

³⁷⁰ Lawrence Barkwell, « Louis Schmidt, M.L.A. (1844-1935) », *Louis Riel Institute*, accédé le 16 septembre 2024,

<https://www.metismuseum.ca/media/document.php/14488.Louis%20Schmidt.pdf>

³⁷¹ *Ibid.*

³⁷² « Une bonne aubaine », *Le patriote de l'Ouest*, 22 août 1910, p. 4; « Les mémoires de Louis Schmidt », *Le patriote de l'Ouest*, 25 août 1910, p. 4 et « Un Historien Métis », *L'Action Social* republié dans *Le patriote de l'Ouest*, 29 juin 1911, p. 6.

catholique Louis-Nazaire Bégin de Québec en 1907.³⁷³ *L'Action catholique* reconnaît à Schmidt « un courage admirable » et un « sens aigu de ses devoirs de catholique envers la bonne presse » parce qu'il souligne le travail difficile des missionnaires, « isolés au milieu des sauvages ». ³⁷⁴

En 1932, *La Liberté* célèbre la vie de Schmidt, trois ans avant son décès. L'article, « Louis Schmidt », est publié à cause d'une erreur qui n'est pas expliqué. Son auteur, Donatien Frémont, confirme que Schmidt est bien vu par la société française.

Louis Schmidt était une figure populaire parmi la population française de la Saskatchewan. Il était de tous les mouvements en faveur de la religion et de la nationalité. À un âge très avancé, il assistait encore aux congrès de l'A.C.F.C., aux conventions de commissaires d'école et ses interventions y étaient toujours très remarquées. En 1912, il fut le délégué de la Saskatchewan au Congrès de la Langue française à Québec, où il ne passa pas inaperçu.³⁷⁵

Schmidt était ancré dans la vie politique de la société francophone. Il soutenait les causes de la langue française et de la foi catholique. Il « avait gardé un (goût) très vif pour la culture française et notre langue n'avait pas de plus fidèle défenseur ». ³⁷⁶ Lors du vrai décès de Schmit en 1935, *La Liberté* publie un article presque identique à celui de 1932 avec cet ajout : « Il était le dernier survivant des principaux acteurs de l'insurrection de la Rivière-Rouge et l'un des beaux types de Métis autrefois ». ³⁷⁷

³⁷³ « Fondation du journal L'Action sociale catholique », *Bilan Québec de l'université de Sherbrooke*, accédé le 26 septembre 2024,

<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/quebec/evenements/115>

³⁷⁴ « Un Historien Métis », *L'Action Social* republié dans *Le patriote de l'Ouest*, 29 juin 1911, p. 6.

³⁷⁵ Donatien Frémont, « Louis Schmidt », *La Liberté*, 22 juin 1932, p. 3.

³⁷⁶ *Ibid.*

³⁷⁷ « Louis Schmidt meurt dans la Saskatchewan », *La Liberté*, 13 novembre 1935, p. 1.

Sans vouloir entacher sa mémoire et celle des autres Métis mentionnés, les journaux et les missionnaires ont construit Schmidt comme un bel exemple de la réussite d'un Métis qui a choisi le bon chemin dans la vie, être un Métis civilisé. Ce Métis a « fait » le choix de devenir un Canadien français en s'attachant à la culture canadienne-française, à la langue française et à la foi catholique. Il est le « beau type » de Métis sur laquelle est construite la vision providentielle des missionnaires. Il est le beau type de Métis auquel tous les Métis sont conviés de devenir par leur assimilation.

Conclusion

Selon les journaux francophones et les croyances des élites francophones, les Métis sont des *choses* à exploiter. Ils sont plutôt traités comme des possessions que les missionnaires peuvent utiliser comme ils le désirent. Les Métis ne contrôlent pas leur destinée. Ils sont nés pour servir la cause des missionnaires franco-catholiques. Cette mission est le projet colonial franco-catholique, la réussite de la mise en place et de la croissance de la foi catholique et de la langue française dans l'Ouest. Au fil du temps, ce projet évolue et ses besoins changent. La justification de l'exploitation des Métis évolue en même temps. Au début, les Métis sont des « traits d'union ». Ils sont des sauvages et des Canadiens français. Ils se retrouvent entre la vie sauvage et la civilisation. Ils sont des tremplins pour la colonisation française et l'évangélisation catholique de l'Ouest. Ensuite, en raison de leur sang français, il faut les forcer d'adopter l'identité canadienne-française. La communauté de langue française dans l'Ouest compte sur leurs âmes. Les Métis doivent donc être civilisés pour qu'ils puissent être rachetés de la néfaste influence de leur vie sauvage antérieure. Finalement, l'assimilation les sauvera. Les Métis sont davantage mauvais que bons. Les « bons » Métis n'existent qu'au passé. Leur assimilation résoudra la menace et le problème Métis. La société française de l'Ouest en profitera.

Tout au long de cette évolution, l'utilité des Métis demeure constante. Les Métis sont un outil du projet colonial franco-catholique. Ils sont déshumanisés. Seulement leur dévotion à la foi et à la langue est requise. Ce qui change, c'est comment ils peuvent soutenir la cause française et catholique dans l'Ouest. Leur valeur dépend de leur service à la société francophone. Leur destin providentiel est d'être exploités.

Chapitre 3 : Tirer profit des écoles résidentielles : protéger la cause française

Mon deuxième chapitre se termine avec la nécessité pour les Métis d'être assimilés à la société française de l'Ouest. Au 20^e siècle, les Métis qui ne sont pas assimilés constituent un problème. Ils ne sont pas toutefois le seul problème. L'ensemble des peuples Autochtones est le « Indian problem ». Aujourd'hui, il est reconnu que les écoles résidentielles ont été créées pour régler ce problème, c'est-à-dire priver d'autonomie et de dignité humaine tous les peuples Autochtones ainsi que détruire leurs civilisations.³⁷⁸ Autrement dit, les peuples Autochtones ont

³⁷⁸ Pour un survol de la recherche portant sur la vérité et la réconciliation, voir les rapports annuels et les documents du *Centre national pour la vérité et la réconciliation*, les rapports de la *Fondation Autochtone de guérison*, et les onze rapports de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Voir aussi les ouvrages publiés en partenariat avec la *Commission*: Phil Fontaine, *A Knock on the Door: The Essential History of Residential Schools*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2016; Aimée Craft et Paulette Regan, *Pathways of Reconciliation: Indigenous and Settler Approaches to Implementing the TRC's Calls to Action*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2020. Pour en apprendre plus sur les écoles résidentielles: David Bruce MacDonald, *The Sleeping Giant Awakens : Genocide, Indian Residential Schools, and the Challenge of Conciliation*, Toronto, University of Toronto Press, 2019; Sean Carleton, *Lessons in Legitimacy: Colonialism, Capitalism, and the Rise of State Schooling in British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 2022; Bevann Fox, *Genocidal Love : A Life after Residential School*, Saskatchewan, University of Regina, 2020; Joseph Auguste Merasty et David Carpenter, *The Education of Augie Merasty: A Residential School Memoir*, Regina, University of Regina, 2015; J. R. Miller, *Residential Schools and Reconciliation : Canada Confronts Its History*, Toronto, University of Toronto Press, 2017; Tanya Talaga, *Seven Fallen Feathers : Racism, Death, and Hard Truths in a Northern City*, Toronto, Anansi, 2017; Tanya Talaga, *The Knowing*, Toronto, Harper Collins Publishers Ltd, 2024; K. Tsianina Omawaima, *They Called It Prairie Light : The Story of Chilocco Indian School*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1994; Andrew John Woolford, Morgan Sizeland Fontaine, et Theodore Fontaine (dir.), *Did You See Us? : Reunion, Remembrance, and Reclamation at an Urban Indian Residential School*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021; Sam McKegne, *Magic Weapons : Aboriginal Writers Remaking Community after Residential School*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2007; Crystal Gail Fraser, *By Strength, We Are Still Here: Indigenous Peoples and Indian Residential Schooling in Inuvik, Northwest Territories*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024; Andrew John Woolford, *This Benevolent Experiment : Indigenous Boarding Schools, Genocide, and Redress in Canada and the United States*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2015; Enos T Montour, *Brown Tom's Schooldays*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024; Sm George, Jill Yonit Goldberg, Liam Belson, Dylan MacPhee et Tanis Wilson, *The Fire Still Burns : Life in*

été des victimes d'un génocide. Les missionnaires franco-catholiques, qui ont dirigé de nombreuses écoles résidentielles, jouent un rôle important dans ce génocide. Rappelons que la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* affirme que l'Église catholique et ses missionnaires francophones ont voulu non seulement convertir les peuples Autochtones à la foi catholique, mais aussi développer « a large, French-speaking, non-Aboriginal and Aboriginal community in the West ».³⁷⁹ Ce désir explique pourquoi les missionnaires se sont battu pour garder leur contrôle sur les écoles résidentielles, car ces dernières ont joué un rôle central dans leur plan pour l'Ouest. En fin de compte, leurs « écoles » ne faisaient pas de distinction entre les différents sauvages. La mentalité franco-coloniale définit tous les peuples Autochtones comme des sauvages qui doivent être assimilés et civilisés. Je montre qu'être un Métis n'est pas un avantage. Cependant, il y a de l'espoir pour eux en raison de leur sang français. Ils peuvent être doublement exploités pour réaliser le projet colonial franco-catholique. Ce qui n'est pas évident, c'est comment la société française profite des écoles résidentielles, en plus de la résolution du grand problème de l'existence des peuples Autochtones.

and after Residential School, Vancouver, University of British Columbia Press, 2023; Brieg Capitaine, et Karine Vanthuyne (dir.), *Power through Testimony : Reframing Residential Schools in the Age of Reconciliation*, Vancouver, UBC Press, 2017; Paulette Regan et Taiaiake Alfred, *Unsettling the Settler within: Indian Residential Schools, Truth Telling, and Reconciliation in Canada*, Vancouver, UBC Press, 2010; Bev Sellars, *They Called Me Number One : Secrets and Survival at an Indian Residential School*, Vancouver, Talonbooks, 2013; Theodore Fontaine, *Broken Circle : The Dark Legacy of Indian Residential Schools*, Victoria, Heritage House Publishing, 2022; Tamara Starblanket, *Suffer the Little Children : Genocide, Indigenous Nations, and the Canadian State*, Atlanta, Clarity Press, Inc., 2018 et Ruth DyckFehderau, *E Nâtamukw Miyeyimuwin : Residential School Recovery Stories of the James Bay Cree*, Mistissini, Cree Board of Health and Social Services of James Bay, 2023. Cette liste n'est pas exhaustive et elle priorise les voix des survivant.e.s.

³⁷⁹ Truth and Reconciliation Commission, *The History Part 1 Origins to 1939*, p. 625.

Ce chapitre explore l'exploitation des écoles résidentielles de manière à promouvoir les objectifs du projet colonial franco-catholique, qui sont sous des menaces constantes au 20^e siècle. Cette exploitation des vies des enfants et même celles des adultes Autochtones, au service du projet colonial, se fait sans se soucier de la destruction des âmes Autochtones dans le processus. Loin d'être des établissements dédiés au bien-être des enfants Autochtones, les écoles résidentielles sont au contraire un des piliers fondamentaux du projet colonial franco-catholique. Les écoles sont les moteurs de ce projet. Ces piliers participent activement à détruire la spiritualité, la culture et les langues des peuples Autochtones en les remplaçant par la foi catholique, la langue et la culture française. Pour ce faire, je présente deux cas : la promotion des causes francophones par l'exploitation des écoles résidentielles et la mythologie des grands héros religieux par la manipulation des tragédies qui surviennent dans les écoles résidentielles. Ces deux cas expliquent comment et pourquoi les francophones exploitent leur pouvoir colonial dans les écoles résidentielles, surtout l'idéologie qui leur a permis de le faire. Ils montrent également que les ambitions des missionnaires franco-catholiques n'ont jamais été de faire du bien aux Autochtones. Leurs motifs étaient le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest, et ce, au détriment des vies des enfants Autochtones. Le mal qui a été fait dépasse l'imagination.

1. Avancer les causes francophones : la langue française et la foi catholique

Les journaux *Le patriote de l'Ouest* (Saskatchewan, 1910-1941) et *La Liberté et le patriote* (Saskatchewan et Manitoba, 1941-1971) présentent les écoles résidentielles comme un milieu pour la cause du français dans l'Ouest. En effet, les francophones conceptualisent les écoles résidentielles comme des outils pour s'assurer la fidélité des autres francophones à l'égard de la

lutte des droits de la langue française. Les « écoles indiennes » peuvent donc être exploitées pour appuyer la lutte en faveur de l'enseignement en français. Ce message apparaît constamment dans les articles publiés par ces journaux. Cependant, il y a une distinction dans les articles publiés avant les années 1940. Les articles, parus entre 1900 et 1930, sont moins combatifs pour la cause francophone par comparaison à ceux publiés après 1944. Ce changement, survenu pendant les années 1940, s'explique par deux raisons : le contexte de la lutte pour la langue française et les changements aux politiques de l'assimilation.

Premièrement, il faut comprendre la lutte linguistique pour la langue française et de l'éducation en français dans l'Ouest. La situation de la langue française au Manitoba est une histoire complexe.³⁸⁰ Les Métis de la Rivière Rouge et leur résistance contre l'assimilation forcent le gouvernement fédéral à créer la province du Manitoba en 1870. Cependant, comme je le montre au chapitre deux, la Résistance des Métis est appropriée comme celle des francophones et la survivance française dans l'Ouest. Le Manitoba est une province bilingue grâce à l'article 23 de la constitution. De plus, l'article 22 de la constitution reconnaît l'existence de deux systèmes scolaires.³⁸¹ Le premier appelé public et fréquenté par les protestants et l'autre dit

³⁸⁰ Voir Jacqueline Blay, *L'Article 23 : les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1987; Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : Sous le ciel de la Prairie, des débuts jusqu'à 1870*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 2010; Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : Le temps des outrages (1870-1916)*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 2013 et Jacqueline Blay, *Histoire du Manitoba français : De Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-1968)*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 2016. Voir aussi : Lovell Crosby Clark, *The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights?* Toronto, Capp Clark, 1968; Paul Crunican, *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974; Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal, Les Éditions de Boréal, 2010; Laurent Poliquin, *De l'impuissance à l'autonomie : évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités canadiennes-françaises*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2017.

³⁸¹ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 69.

séparé pour les catholiques dont la majorité est francophone. En 1890, le gouvernement abolit la langue française comme langue officielle de la province en adoptant l'« Act to Provide that the English Language shall be the Official Language of the Province », aussi connu comme le « Official Language Act 1890 ».³⁸² De plus, le gouvernement vote deux autres lois, « An Act Respecting the Department of Education » et « An Act Respecting Public Schools ». Ces deux lois éliminent le système scolaire séparé et le soutien financier aux écoles fréquentées par les catholiques. Il n'y a dorénavant que des écoles publiques au Manitoba. Si les francophones veulent être éduqués dans une école catholique, ils doivent payer eux-mêmes pour ces écoles tout en continuant à s'acquitter des taxes qui financent le système public.³⁸³

La décision du gouvernement manitobain crée une crise scolaire qui prend une dimension nationale. Pour faire suite à l'élection des libéraux fédéraux dirigés par Wilfrid Laurier en 1896, le gouvernement fédéral et celui du Manitoba négocient un compromis. Le compromis Laurier-Greenway permet l'enseignement religieux à raison d'une heure à la fin de la journée, après les heures d'instruction normales, et de l'enseignement dans une langue autre que l'anglais s'il y a assez d'étudiants.³⁸⁴ En 1916, le gouvernement abolit l'enseignement en français dans la province par la *Loi Thornton*.³⁸⁵ Ce n'est qu'en 1970 que le gouvernement rétablit l'enseignement en français par l'adoption de la *Loi 113* et le premier conseil scolaire francophone est fondé en 1993.³⁸⁶ En 1985 la Cour suprême du Canada statue que les lois

³⁸² *Ibid.*, p. 70. Re Manitoba Language Rights, 1 S. C. R. 721, 1985, c. 18606. <https://decisions.scc-csc.ca/scc-csc/scc-csc/en/item/60/index.do>

³⁸³ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 70.

³⁸⁴ « Histoire du Manitoba français – ligne de temps », Société de la francophonie manitobaine, révisé en 2015, <https://www.sfm.mb.ca/ressources/histoire-du-manitoba-francais/>

³⁸⁵ *Ibid.*

³⁸⁶ *Ibid.*

adoptées uniquement en anglais, entre 1890 et 1979, sont inconstitutionnelles et elles doivent être traduites en français.³⁸⁷ La langue française peut également être utilisée dans les tribunaux et à l'Assemblée législative. Trois ans plus tard en 1988, le gouvernement de Gary Filmon met en place la *politique des services en langue française* qui permet aux francophones de la province d'accéder à des services gouvernementaux en français.³⁸⁸

L'histoire de la Saskatchewan et de l'Alberta débutent avec la création des Territoires du Nord-Ouest en 1870.³⁸⁹ En 1875, l'Acte des Territoires du Nord-Ouest est adopté par le gouvernement libéral d'Alexander Mackenzie. L'article 11 garantit des écoles catholiques et protestantes, comme au Manitoba. L'amendement de 1877 assure que le français et l'anglais sont reconnus comme les langues officielles devant les tribunaux et à l'Assemblée législative.³⁹⁰ S'inspirant des politiques au Manitoba, le gouvernement du Nord-Ouest déclare que l'anglais est la seule langue officielle, en 1892. L'ordonnance scolaire de la même année proclame aussi que la langue anglaise est la seule langue d'enseignement. Cependant le français peut être enseigné à raison d'une heure par jour pendant les deux premières années du cycle primaire.³⁹¹ En 1901, le gouvernement rend l'enseignement en anglais obligatoire.³⁹² En ce qui concerne les Territoires

³⁸⁷ *Ibid.*

³⁸⁸ *Ibid.*

³⁸⁹ Les Territoires du Nord-Ouest sont inclus aujourd'hui dans la Saskatchewan, l'Alberta et des parties du Nunavut.

³⁹⁰ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 74.

³⁹¹ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 76. Edmund A. Aunger, « Legislating Language Use in Alberta: A Century of Incidental Provisions for a Fundamental Matter », *Alberta Law Review* vol. 42, no. 2, 2004, p. 474.

³⁹² « Histoire et géographie franco-ténoise », *La Fédération Franco-Ténoise*, mise à jour en 2024, <https://www.federationfrancotenoise.com/histoire-et-geographie#:~:text=Les%20Territoires%20du%20Nord%20Ouest%20adoptent%2C%20en%201892%2C%20une,l%27enseignement%20en%20anglais%20obligatoire>

du Nord-Ouest, ce n'est qu'en 1984 que la langue française est reconnue par l'Assemblée législative comme une langue officielle.³⁹³

Quand les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan sont créées en 1905, elles conservent les politiques des Territoires du Nord-Ouest, mais le statut de la langue française, aux Assemblées législatives et devant les tribunaux provinciaux, n'est pas maintenu. En Saskatchewan, l'enseignement en français est limité à la première année du primaire et à une heure par jour pour les années subséquentes. Mais, en 1918, le gouvernement provincial limite l'enseignement à la première année d'instruction et, en 1931, il est aboli.³⁹⁴ Ce n'est qu'en 1971 que les francophones obtiennent une victoire. Le gouvernement provincial autorise l'utilisation de la langue française dans les écoles primaires et secondaires. Ce changement s'explique en partie par l'adoption de la *Loi sur les langues officielles* de 1969 qui rendent l'anglais et le français les langues officielles du pays.³⁹⁵ Quelques mois après la mise en œuvre de la loi, le gouvernement fédéral s'est engagé à financer partiellement des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité, comme le français pour les francophones.³⁹⁶ En 1982, l'article 23 de la *Charte des droits et libertés* protège les droits de l'enseignement dans les deux langues officielles partout au Canada et les gouvernements provinciaux doivent faire de même. La véritable victoire se produit en juin 1993 lorsque les parents francophones obtiennent le droit à contrôler la gestion des écoles francophones et, en 1998 et 1999, il y a la consolidation d'un

³⁹³ *Ibid.*

³⁹⁴ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 76.

³⁹⁵ France Levasseur-Ouimet, Yvette Mahé, Frank McMahon et Claudette Tardif, « Chapitre 21. L'éducation dans l'Ouest canadien », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *La francophonie canadienne. État des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 476-483

³⁹⁶ « Official Languages Act Overview », *Council of Ministers of Education Canada*, révisé 2024, <https://cmec.ca/154/Overview.html>

conseil scolaire francophone qui contrôle l'éducation en français dans la province.³⁹⁷ Pour sa part, la lutte pour les droits de la langue française prend beaucoup plus de temps. En 1988, la Cour suprême du Canada affirme que l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest est encore en vigueur. Par conséquent, le français a encore son statut légal à l'Assemblée législative et dans les tribunaux provinciaux. Le cas Mercure est une victoire. Deux mois plus tard, le gouvernement de la Saskatchewan adopte toutefois le projet de loi 2 qui abroge l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest.³⁹⁸ La *Loi linguistique de la Saskatchewan* de la même année permet la publication des lois dans les deux langues officielles, mais la province demeure unilingue.³⁹⁹ Ce n'est qu'en 2003 que la province adopte une politique de services en français.

En Alberta, même si la province conserve les politiques des Territoires du Nord-Ouest, comme en Saskatchewan, le statut de la langue française à l'Assemblée législative et dans les tribunaux provinciaux n'est pas reconnu. Dans les écoles, la religion catholique peut être enseignée pendant une demi-heure à la fin de la journée (présumé à être enseigné en français) et le français comme langue d'instruction est limité aux premières années du cycle primaire.⁴⁰⁰ En 1915, Edward Michener, le chef de l'opposition conservatrice, propose que les députés se prononcent contre le bilinguisme et que la langue anglaise soit la seule langue d'enseignement dans la province. Les francophones reçoivent des assurances que cette motion ne changerait pas les lois déjà en vigueur. Par conséquent, l'enseignement en français n'est pas affecté par la

³⁹⁷ « Historique », *Conseil des écoles fransaskoises*, mise à jour en 2016, <https://canadienne-francaise.ecolefrancophone.com/l-ecole/historique>

³⁹⁸ Laurier Gareau, « Le Cas Mercure », *Musée Virtuelle Francophone de la Saskatchewan - Revue Historique*, vol. 11, no. 3, 2001. <http://musee.histoiresk.ca/le-cas-mercure-n188-t1255.html>

³⁹⁹ *Ibid.*

⁴⁰⁰ Martel et Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, p. 76-77.

motion Michener. Il ne faut pas oublier qu'il y avait déjà des restrictions. L'objectif était plutôt d'empêcher l'enseignement des langues « ennemies », comme le Ruthène, pendant la Première guerre mondiale.⁴⁰¹ Les francophones de l'Alberta demeurent toutefois inquiets. Il n'y a cependant pas de gestes politiques destinés à abolir l'enseignement en français.⁴⁰² L'Alberta semble être la seule province des Prairies qui a échappé à la mise en place de nouvelles politiques limitant l'usage de la langue française menée par les gouvernements provinciaux au 20^e siècle. Je crois que cette situation explique pourquoi je n'ai pas trouvé d'articles traitant des écoles résidentielles et de la nécessité de les exploiter pour appuyer la cause française. Ça ne veut pas dire que ce sentiment n'existait pas dans cette province, surtout lorsque nous considérons la vision des missionnaires franco-catholiques à l'égard des écoles résidentielles.

Les années 1916 et 1931 marquent d'importantes pertes pour le français en Saskatchewan et au Manitoba en raison de son abolition. Cela signifie aussi que les francophones dans ces deux provinces ont perdu leurs batailles contre les gouvernements provinciaux anglophones et anti-français. En 1945, cela signifie 29 ans de désespoir au Manitoba et 14 ans en Saskatchewan. La bataille linguistique semble terminée et le projet colonial franco-catholique en ruines. Pourtant, les communautés francophones n'abandonnent pas la lutte. Pour leur part, les missionnaires franco-catholiques se tournent vers les écoles résidentielles pour s'assurer la survivance de la langue française et de la foi catholique dans l'Ouest, et surtout, pour maintenir leur contrôle et leur pouvoir. Les écoles résidentielles sont des milieux où la langue française et la religion

⁴⁰¹ À noter que le Ruthène est la langue nommée dans les articles.

⁴⁰² Rebecca Lazarenko, « Volontaires ou résistants? Les voix des Canadiens français de l'Alberta et les Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale », Mémoire de maîtrise, University of Alberta, 2019, p. 79-82. <https://doi.org/10.7939/r3-q3n0-cc31>

catholique sont protégées par le gouvernement fédéral et ses politiques à l'égard des Autochtones.

Ce sentiment de sécurité s'effondre toutefois. Ceci nous amène à la deuxième raison. Pendant les années 1930, selon la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, le gouvernement fédéral conclut que les écoles résidentielles n'accomplissent plus leur objectif d'assimiler les enfants.⁴⁰³ Selon lui, les résultats sont trop lents. Ces établissements sont peu efficaces et ils coûtent trop chers. Il est nécessaire de poursuivre le travail de l'assimilation autrement. Pendant les années 1940, le bureau des Affaires indiennes souhaite mettre un terme au système d'écoles résidentielles.⁴⁰⁴ Deux autres options s'offrent pour poursuivre l'assimilation. La première est d'assimiler les enfants Autochtones en les envoyant dans les écoles publiques. Ceci veut dire que le gouvernement fédéral enlève le contrôle des Églises sur les écoles résidentielles pour les confier aux gouvernements provinciaux et à leurs systèmes scolaires. La deuxième est de développer des politiques de la protection de l'enfant pour enlever légalement les enfants Autochtones de leurs familles et leurs communautés, de les classer comme des pupilles de l'État et de les envoyer dans des familles blanches. En 1951, la modification de la *Loi sur les Indiens* accomplit ces objectifs.⁴⁰⁵ Il n'y a plus l'obligation d'envoyer les enfants Autochtones aux écoles résidentielles. Ces derniers peuvent fréquenter les écoles publiques. L'article 88 de la *Loi sur les Indiens* accorde aux gouvernements provinciaux le pouvoir en matière de la protection de l'enfant (services des familles et de l'enfant).⁴⁰⁶ Ce changement

⁴⁰³ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 2, 1939 to 2000*, Truth and Reconciliation Committee, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 3.

⁴⁰⁴ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁰⁵ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁰⁶ *Ibid.*

marque le début de l'histoire dévastatrice des *Scoops*, le « 60s Scoop » et le « Millenial Scoop », pour les familles Autochtones.⁴⁰⁷

À partir des années 1940, rappelle la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, « [...] the government and Churches were in a deadlock. [...] The Churches were unwilling to give up total control over the children that the residential schools had provided them ».⁴⁰⁸ Les missionnaires franco-catholiques sont de nouveau en guerre. Cette fois-ci, l'enjeu est le pouvoir de l'Église catholique et celui des missionnaires francophones sur les écoles résidentielles et leur rôle dans le maintien du projet colonial franco-catholique. Cette bataille prend place dans l'un des derniers lieux où il est possible de préserver la langue française et l'enseignement des valeurs catholiques dans les écoles l'Ouest. Pour l'Église, la perte des écoles résidentielles serait le

⁴⁰⁷ Pour en apprendre plus sur les Scoops : Andrew Bomberry et Teresa Edwards, *The Sixties Scoop and the Stolen Lives of Indigenous Children*, Toronto, James Lorimer & Company Ltd. Publishers, 2024; Allyson D Stevenson, *Intimate Integration: A History of the Sixties Scoop and the Colonization of Indigenous Kinship*, Toronto, University of Toronto Press, 2021; Christopher Walmsley, *Protecting Aboriginal Children*, Vancouver, UBC Press, 2005; Cindy Blackstock, *Keeping the Promise: The Convention on the Rights of the Child and the Lived Experiences of First Nations Children and Youth*, Ottawa, First Nations Child and Family Caring Society of Canada, 2004; Cindy Blackstock, "The Canadian Human Rights Tribunal on First Nations Child Welfare: Why If Canada Wins, Equality and Justice Lose," *Children and Youth Services Review* vol. 33, no. 1, 2011, p. 187–94; Margaret D Jacobs, *A Generation Removed: The Fostering and Adoption of Indigenous Children in the Postwar World*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2014; Chris Chapman et A.J Withers, *A Violent History of Benevolence: Interlocking Oppression in the Moral Economies of Social Working*, Toronto, University of Toronto Press, 2019; Canada. Royal Commission on Aboriginal Peoples, *Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, Vol. 3 Gathering Strength*, Ottawa, The Commission, 1996. Pour des récits des survivant.e.s : Christine Miskonoodinkwe Smith (dir.), *Silence to Strength: Writings and Reflections on the Sixties Scoop*, Neyaashiinigmiing, Kecedonce Press, 2022; Christine Miskonoodinkwe Smith, *These Are the Stories: Memories of a 60s Scoop Survivor*, Neyaashiinigmiing, Kecedonce Press, 2021; Colleen Cardinal, *Ohpikiihaakan-Ohpihmeh = Raised Somewhere Else: A 60s Scoop Adoptee's Story of Coming Home*, Winnipeg, Roseway Publishing, an imprint of Fernwood Publishing, 2018; Andrea Currie, *Finding Otipemisiwak: The People Who Own Themselves*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 2024.

⁴⁰⁸ Truth and Reconciliation Commission of Canada, *The History, Part 2 1939 to 2000*, p. 5.

dernier clou dans le projet colonial franco-catholique. Il serait impossible de travailler en faveur de « l'œuvre de la civilisation » en perdant les écoles résidentielles. Ces établissements deviennent donc un autre lieu de la lutte politique pour protéger le projet colonial franco-catholique. Effectivement, sans ces écoles résidentielles, la langue française, la foi catholique et l'enseignement en français perdront plus de place dans l'Ouest. Les vies des enfants Autochtones deviennent des armes à utiliser pour gagner cette bataille contre les gouvernements qui veulent détruire les institutions francophones, même si, dans les faits, les écoles résidentielles sont *supposément* au service des Autochtones.

1.1 Les années 1900-1930

Les autorités religieuses francophones conçoivent les écoles résidentielles catholiques comme des institutions francophones qui servent la francophonie. En raison de l'intensification de la lutte pour les droits de la langue française, cette bataille se retrouve maintenant dans les écoles résidentielles. En 1913, *Le patriote de l'Ouest* publie la lettre de Jean Joseph adressée « Aux Canadiens français qui ont délaissé ou qui délaissent la langue Française ». Joseph est mécontent avec les Canadiens français qui sont des « traîtres » à leur race. Il commence sa lettre en posant cette question : « Pourquoi Canadiens français abandonnez-vous votre langue? » Il affirme qu'il entend des francophones qui disent qu'ils ne veulent pas parler leur langue parce qu'ils sont ridiculisés par les autres. Selon le contexte de sa lettre, il semble que ces « autres » sont non seulement des anglophones, mais aussi d'autres francophones, provenant du Québec ou même de la France. La réponse de Joseph est sans équivoque : « Mais à quoi pensez-vous? Que vous êtes superficiel ! Et qui est-ce qui vous raille? » Il répond à sa question en disant que les personnes qui se moquent de leur langue sont des gens « sans aveu, viciés » et des « égoïstes qui voudraient garder tout ce qui est beau pour eux ». Le reste de la lettre est une longue série

d'arguments pour convaincre les Canadiens français de conserver leur langue, car « abandonner sa langue, c'est abandonner sa foi ».⁴⁰⁹ Pourtant, il y a une raison en particulier qui attire mon attention.

La langue des courageux missionnaires qui à la suite de La Vérendrye et d'autres explorateurs sont venus les premiers dans ces contrées de l'Ouest alors sauvages, apporter et répandre la divine parole de l'Évangile parmi les pauvres sauvages. C'est aussi la langue de ces héroïques missionnaires qui chaque année quittent leurs familles leur patrie et s'embarquent pour l'Orient, la Chine l'Océanie ou ils vont affronter des périls sans nombre dans le seul espoir de sauver quelques âmes.⁴¹⁰

Joseph déclare que les Canadiens français doivent continuer à parler la langue française. Il faut garder sa place dans la société parce qu'elle est la même langue que les missionnaires utilisent pour évangéliser et civiliser les « pauvres sauvages ». Même s'il ne le dit pas explicitement, son message est que les Canadiens français doivent garder leur langue puisque *même* les « pauvres sauvages » la parlent. Il ne faut pas que les « sauvages » utilisent davantage la langue française qu'eux. Les Canadiens français doivent, eux aussi, s'atteler à la tâche de lutter pour « notre foi et notre langue, » à l'instar des journaux francophones, et d'être dévoués à la cause de la langue française. Effectivement, Joseph utilise l'enseignement de la langue française aux peuples Autochtones comme outil pour convaincre les Canadiens français de ne pas abandonner leurs responsabilités dans la lutte pour la cause de la langue française.

Ce même message est répété avec toutefois un ton beaucoup plus alarmiste lorsque les anglophones attaquent les droits de la langue française, même dans les écoles résidentielles

⁴⁰⁹ Jean Joseph, « Aux Canadiens Français qui ont délaissé ou qui délaissent la langue Française », *Le patriote de l'Ouest*, 31 juillet 1913, p. 2.

⁴¹⁰ *Ibid.*

catholiques, définies comme des institutions francophones. En 1926, *Le patriote de l'Ouest* republie une série d'articles, « Un voyageur Français au Canada », de Jean Landrieu, qui avaient été publiés dans le *Journal des Débats* en France. Landrieu commence ses articles avec un résumé du progrès de la colonisation francophone et de la bonne qualité des terres offertes aux nouveaux colons. Il écrit également à propos des établissements francophones qui participent à ces efforts et qui soutiennent la colonisation : les Églises, les paroisses, les écoles et les associations, comme *La Liaison française*. Sans doute que le début de son article ressemble à un avertissement pour attirer des colons au Canada, notamment au Québec, en Ontario mais surtout dans l'Ouest, pour faire en sorte que de nombreuses « âmes » prennent part à cette œuvre de colonisation dont bénéficie la société francophone. Cependant, Landrieu explique que les francophones hors du Québec sont en situation minoritaire et que les droits de la langue française sont attaqués. Malgré tout, les francophones résistent. Il mentionne que le français et l'anglais étaient les deux langues officielles du Manitoba et que ces langues étaient utilisées à l'Assemblée législative du Manitoba. Ceci démontre « la juste reconnaissance de l'œuvre des pionniers, coureurs des bois ou missionnaires canadiens-français, qui avaient, les premiers, exploré et pacifié ces vastes territoires ».⁴¹¹

Landrieu conceptualise et renforce l'idée que la création de la province du Manitoba résulte des actions des missionnaires et des pionniers français et non pas en réaction à la lutte des Métis pour avoir leurs droits officiellement reconnus par le gouvernement fédéral. La Résistance de 1869 et 1870, menée par les Métis, sous le leadership de Louis Riel et son gouvernement

⁴¹¹ Jean Landrieu, « Un voyageur Français au Canada », *Le patriote de l'Ouest*, 7 avril 1926, p. 6 et 14 avril 1926, p. 4.

provisoire, formé par des Métis, est plutôt une réalisation des Canadiens français de la région. Landrieu est muet sur la mobilisation des Métis. Les Métis sont donc effacés de leur propre histoire. Pareillement, Landrieu dévoile que les écoles résidentielles et les jeunes Autochtones ne sont que des accessoires de la cause de la langue française dans l'Ouest. « Depuis, les choses ont bien changé : non seulement l'anglais est seul enseigné dans les écoles indiennes, alors même que les indigènes ont été évangélisés par des missionnaires canadiens; mais les écoles françaises ne reçoivent plus aucune subvention du gouvernement ». ⁴¹²

Landrieu révèle ses sentiments. Puisque les missionnaires francophones ont évangélisé les peuples Autochtones, ils ont l'obligation de leur apprendre la langue française. Par contre, ce n'est pas possible de leur enseigner le français, ce qui constitue une importante perte pour la cause francophone. Landrieu démontre son manque de compréhension de la colonisation de l'Ouest. Certes, les francophones colonisent, mais les anglophones participent également à ce processus. Les « écoles indiennes » sont financées et sous la direction du gouvernement fédéral, un gouvernement officiellement bilingue, mais dans les faits, c'est l'unilinguisme anglais qui s'impose. Les missionnaires francophones et même la société francophone n'ont pas de contrôle effectif sur la langue d'enseignement dans les établissements pour les jeunes enfants Autochtones. Pourtant, Landrieu croit que les enfants Autochtones sont sous le contrôle des missionnaires francophones et que leurs vies leur appartiennent. Les francophones utilisent les âmes des jeunes Autochtones comme tremplin pour rebondir dans la lutte pour la langue française.

⁴¹² *Ibid.*

Le même message est repris en 1927 dans *Le patriote de l'Ouest* avec l'article « Delmas, Sask ». Cet écrit reprend le discours de J. P. Talbo aux membres de *La Liaison française* prononcé « au nom des Franco-Canadiens de Delmas ». Talbo commence son discours avec l'annonce que la communauté de Delmas est très heureuse d'avoir salué *La Liaison française*. Leur visite représente une occasion pour « montrer notre indéfectible attachement à notre race et à notre religion, fiers parce que votre présence ici est un hommage à notre énergie, à nos succès, un encouragement à nos espoirs ». Le succès, dont il parle, est en fait la réussite de la colonisation francophone dans cette région. Talbo effectue un grand survol de Delmas en tant que « centre bien français » et il remercie *l'Action Catholique* et le *Devoir* pour leur dévotion à la cause de la colonisation. Ou, comme il est écrit dans l'article, il remercie l'initiative du projet colonial franco-catholique à « établir et à fortifier un Canada français des rives du St. Laurent jusqu'aux bords de l'océan pacifique ». Pour déterminer le succès de la colonisation dans la région, Talbo explique que « les Indiens avaient été transférés dans d'autres parties du pays [...] » et que les Canadiens français les ont remplacés. Le nombre élevé de francophones fait en sorte que le lieu de culte catholique est maintenant trop petit. Pourtant, les Canadiens français de Delmas ont deux demandes pour les Canadiens français du Québec : premièrement, ils doivent s'installer dans l'Ouest plutôt qu'aux États-Unis et, deuxièmement, qu'ils les aident « à mettre le français dans nos écoles ». ⁴¹³

[...] Vous saviez mieux aujourd'hui que le Canada ne s'arrête pas aux limites de Québec; et nous avons droits à l'enseignement non pas facultatif et limité de notre langue, mais à l'enseignement général obligatoire de cette langue, non pas seulement dans nos écoles canadiennes-françaises, mais encore, par exemple, dans nos écoles indiennes, comme celle que nous possédons ici à Delmas. ⁴¹⁴

⁴¹³ J. P. Talbo, « Delmas, Sask. », *Le patriote de l'Ouest*, 27 juillet 1927, p. 6.

⁴¹⁴ *Ibid.*

Cette demande de soutien de Talbo souligne l'importance des écoles résidentielles pour la cause de la langue française. Talbo affirme que les Canadiens français ont droit d'utiliser la langue française comme langue d'instruction des jeunes Autochtones. Ainsi les écoles résidentielles sont la propriété de la communauté francophone.

Ce droit d'enseigner la langue française dans les écoles résidentielles apparaît de nouveau, cette fois dans une lettre d'opinion publiée en 1928. Écrit par *Un Correspondant*, « Une opinion. Nos missionnaires et le français » rappelle que « [la] race [canadienne-française] mérite certes ces louanges et elle en est digne, » en raison du bon travail des missionnaires « dans des pays infidèles afin d'y préparer les voies de Seigneur ». Mais, il y a un problème puisque « les Canadiennes sont responsables d'un état de choses bien injuste envers la race française ». Cette injustice est que la langue française n'est pas enseignée dans les « écoles indiennes ». L'auteur de cette lettre demande « pourquoi les autorités fédérales obligent-elles nos missionnaires canadiens-français à n'enseigner que l'anglais aux diverses tribus indiennes qui leur sont confiées? »⁴¹⁵ Cette question renforce l'idée que les enfants Autochtones appartiennent aux missionnaires et que les écoles pour ces enfants sont la propriété des missionnaires.

Comme le français est censé être officiel au Canada par l'article 133 de notre constitution et surtout que les Canadiens français qui forment près du tiers de la population totale du Canada sont appelés à contribuer leur argent pour l'érection et à l'entretien de ces écoles, il nous semble juste et équitable que ces indiens convertis par des missionnaires de notre race apprennent les deux langues officielles du pays, et non pas exclusivement celle de ceux qui retirés dans un cabinet de travail richement meublé, administrent le Département des affaires indiennes du Canada.⁴¹⁶

⁴¹⁵ Un Correspondant, « Une opinion. Nos missionnaires et le français », *Le patriote de l'Ouest*, 11 janvier 1928, p. 4.

⁴¹⁶ *Ibid.*

Quelques constats me viennent à l'esprit après la lecture de cette citation. Premièrement, les écoles résidentielles sont financées par le gouvernement fédéral. S'il y a des appels à contribuer, ces appels proviennent des missionnaires, comme les pères oblats, pour le soutien communautaire pour ce qui est interprété comme « leurs » écoles et leur mission à « sauver » les enfants Autochtones. Les missionnaires voient ces écoles comme le meilleur milieu pour civiliser les enfants « sauvages » et la lettre dévoile ce sentiment public aussi. Mais, il faut noter qu'il n'y a aucune loi ou discours officiel du gouvernement fédéral qui dit que les missionnaires franco-catholiques doivent « sauver » et convertir les enfants Autochtones à la foi catholique. Ça c'est leur mission providentielle. La raison pour les écoles résidentielles est simple selon la perspective fédérale. Ces établissements doivent civiliser les sauvages pour résoudre le « problème indien », donc éliminer les Nations Autochtones. Le gouvernement fédéral utilise les religieux pour accomplir ce but et les écoles appartiennent eux. Il y a donc des écoles résidentielles sous le contrôle des missionnaires francophones catholiques et des missionnaires anglophones protestantes. Ces écoles ne sont pas des écoles françaises. Il n'existe aucun droit pour la langue française. Pourtant, l'auteur de la lettre croit que c'est juste et équitable que les enfants Autochtones soient forcés à apprendre les deux langues coloniales, surtout le français. Pourquoi? Puisque les missionnaires francophones convertissent ces enfants, il y a la croyance que leurs vies appartiennent à ces derniers. Cela signifie que la lutte pour les droits linguistiques et celle pour l'enseignement en français sont sur leurs épaules puisque les enfants « convertis » sont une extension de la communauté francophone. Les écoles résidentielles et les enfants Autochtones peuvent être exploités pour avancer la cause francophone.

1.2 Les années 1940

Un changement survient pendant les années 1940. Selon l'impression donnée par *La Liberté et le patriote*, les francophones perdent leur bataille. Au Manitoba et en Saskatchewan, la langue française et l'enseignement en français sont abolis. Il y a déjà le désir de fermer les écoles résidentielles, utiliser les écoles publiques à leur place et créer un système de la protection de l'enfant qui donne le contrôle du soin des enfants Autochtones aux gouvernements provinciaux. De plus, il y a des accusations publiques de mauvais traitement dans les écoles résidentielles, ce qui est largement connu aujourd'hui. Ces mauvais traitements concernent les abus physiques, mentaux et sexuels, la piètre qualité des conditions de santé, la malnutrition, un taux de mortalité élevé et de nombreuses pertes culturelles. Ces mauvais traitements démontrent que les Autochtones subissent un génocide. Dans ces circonstances, il est fort possible que les francophones risquent de perdre le contrôle de « leurs » institutions qui forcent et donnent de la place à la langue française. Bref, les francophones perdent leur outil politique. Pour faire une contre-attaque, les écoles résidentielles sont manipulées et mobilisées comme des armes à utiliser dans le champ de bataille contre des gouvernements ennemis, anglophones et laïcs.

L'article du jésuite Roland Boyle, « Les minorités catholiques du Québec », publié en 1945 dans *La Survivance* affirme que les francophones considèrent les peuples Autochtones, surtout les enfants, comme leurs pupilles. Son auteur explique comment il est possible que les écoles résidentielles deviennent des armes pour les francophones dans leur bataille. Selon lui, la « minorité indienne [est] la plus ancienne des minorités au Canada ». Boyle explique que sous le Régime français, les peuples Autochtones étaient « la seule minorité scolaire » et que les écoles avaient été fondées pour « les civiliser et les convertir, non pas pour les assimiler ». Il y a deux

éléments importants dans ce dernier constat. Le premier est que Boyle reprend l'idée que les peuples Autochtones étaient *tous* sous le contrôle du régime français et que leur enseignement était la responsabilité des autorités françaises. Ils appartenaient donc aux autorités de la Nouvelle-France. Pour Boyle, les peuples Autochtones n'ont jamais développé de « vraies » civilisations autonomes. Les autorités de la Nouvelle-France ont conquis toutes les populations Autochtones et elles exerçaient un contrôle sur leurs vies. Cela signifie qu'en 1945, les Autochtones appartenaient aux francophones, comme propriété, même si le régime français n'existe plus.

L'article de Boyle met en lumière que les francophones ne pensent pas que d'être « civilisé et converti » selon les croyances franco-catholiques est une preuve de l'assimilation. Cela ressemble à une excuse pour convaincre que les écoles résidentielles n'ont pas fait de mal, rejetant ainsi les accusations d'abus. Il ajoute que les missionnaires ont travaillé très fort pour apprendre les langues Autochtones, pour traduire des écrits religieux dans leurs langues et « l'église alla même jusqu'à permettre l'utilisation de l'Indien comme langue liturgique ». ⁴¹⁷ Boyle écrit que la « langue Indienne » a été utilisée dans les sermons. Ceci est un exemple d'un « settler move to innocence » qui tente de rationaliser l'assimilation des peuples Autochtones, de convaincre que ce n'était pas problématique et qu'il n'y avait rien de mal. ⁴¹⁸ Il est impossible

⁴¹⁷ Roland Boyle S. J., « Les minorités catholiques du Québec », *La Survivance*, 17 janvier 1945, p. 6

⁴¹⁸ Eve Tuck et K. Wayne Yang, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* vol. 1, no. 1, 2012, p. 9. Voici une définition du concept: « We observe that another component of a desire to play Indian is a settler desire to be made innocent, to find some mercy or relief in face of the relentlessness of settler guilt and haunting. Directly and indirectly benefitting from the erasure and assimilation of Indigenous peoples is a difficult reality for settlers to accept. The weight of this reality is uncomfortable; the misery of guilt makes one hurry toward any reprieve. [...] Settler moves to innocence are those strategies or positionings that

que les francophones aient fait du mal, qu'ils aient contribué au génocide des Nations Autochtones, puisqu'ils ont utilisé leur langue. De plus, puisque les écoles résidentielles sont sous le contrôle du gouvernement fédéral mais administrées par l'Église, « [la langue Indienne] n'a plus sa place à l'école : l'anglais seul y est enseigné ».⁴¹⁹ Pour Boyle, tout ne va pas dans les écoles, notamment l'impossibilité d'utiliser la « langue indienne, » en raison des politiques du gouvernement fédéral. Boyle exonère les religieux francophones de toute culpabilité. Après tout, ces derniers ne sont pas les responsables de cette décision. Voilà un constat assez ironique, car la mise en danger des langues Autochtones est une conséquence des écoles résidentielles et du travail des missionnaires, qu'ils soient des francophones ou des anglophones. L'idée que les missionnaires francophones aient assuré la survivance des langues Autochtones est un mythe dangereux. Il prouve que les francophones n'ont aucune véritable compréhension des peuples Autochtones, ni des nombreuses langues Autochtones. En revanche, il démontre que les francophones voient les Autochtones comme une propriété. Ils peuvent faire ce qu'ils veulent avec eux, car ils exercent leur droit comme propriétaire.

Les francophones perdent la bataille contre la suprématie du projet colonial anglophone puisque la place de la langue française est très limitée et la population francophone est en situation minoritaire. Pour leur part, les missionnaires francophones craignent de perdre leur contrôle sur les écoles résidentielles, un pilier de leur invasion et de leur colonisation de l'Ouest mais aussi de leur influence sur cette région canadienne. Un bel exemple de ces craintes pour l'avenir des francophones est l'article « La façon d'agir de la C. C. F. est tout à fait

attempt to relieve the settler of feelings of guilt or responsibility without giving up land or power or privilege, without having to change much at all ».

⁴¹⁹ Boyle, « Les minorités catholiques du Québec ».

antidémocratique » publié en 1945. Son auteur affirme que « le gouvernement veut détruire l'influence de l'Église dans l'éducation des enfants du Nord de la province ».⁴²⁰ Selon l'article, C. H. Piercy, le surintendant du ministère provincial de l'Instruction publique, veut construire deux écoles-pensionnats pour plus de 250 enfants dans le nord de la province. Piercy souhaite aussi changer le système d'éducation chez les enfants Autochtones en remplaçant l'Église par le gouvernement pour avoir « une grande unité » scolaire. La réponse à cette demande est l'outrage et la mobilisation de « l'œuvre de la civilisation » menée par les francophones pour empêcher l'État provincial de devenir responsable des âmes « sauvages ».

Piercy veut enlever aux missionnaires du nord, il semble, l'influence qu'ils exercent depuis des années sur ces populations déshéritées. Il oublie le travail accompli par le dévouement, travail de l'éducation et de civilisation, travail de sacrifice et de christianisation.⁴²¹

Cette première partie de l'article souligne la propagande au sujet du bon travail des missionnaires francophones et que leurs « sacrifices » pour instruire les « pauvres sauvages païens » sont remarquables. Le message est que les missionnaires francophones ont déjà fait beaucoup de bien dans cette mission pour sauver les « populations déshéritées », pourquoi les arrêter? Ça n'a pas de sens.

Il veut remplacer ce travail et cette influence bienfaisante par l'éducation et le contrôle du gouvernement. Les résultats seront différents et sinon désastreux. Au lieu de se lancer dans une aventure pareille, le gouvernement devrait plutôt tâcher d'aider

⁴²⁰ Correspondant spécial, « La façon d'agir de la C. C. F. est tout à fait antidémocratique », *La liberté et le patriote*, 6 avril 1945, p. 1 et 7. En 1944, le CCF, Co-Operative Commonwealth Federation/Fédération du Commonwealth Coopératif, forme le gouvernement en Saskatchewan. Le CCF est un parti social-démocrate, fondé à Calgary. Ses politiques incluent les soins de santé universel, les pensions, l'assurance-chômage, les droits des travailleurs et l'étatisation de certaines industries. Le parti favorise aussi la séparation de l'État et de l'Église, ce qui va à l'encontre des valeurs des francophones catholiques.

⁴²¹ *Ibid.*

ceux qui par vocation se sont consacrées aux missions sauvages et leur fournir plus de fonds, afin de leur permettre de perfectionner les œuvres déjà existantes.⁴²²

Cette propagande se poursuit dans l'article. Ces écoles ont déjà de bons résultats. Il faut donc les soutenir plutôt que de les détruire. Puisque les religieux francophones ont fait beaucoup de bien, il faut les laisser poursuivre leur « œuvre ». Pourquoi? Faut-il les laisser continuer pour aider les sauvages ou pour aider la cause francophone?

Piercy aurait dû souligner ce qui se fait à l'école de Beauval. Cette école construite au prix de grands sacrifices depuis des années donne une éducation sérieuse et chrétienne aux jeunes Indiens du nord. Voudrait-on remplacer cette éducation par l'enseignement neutre du gouvernement?⁴²³

Effectivement, « l'enseignement neutre du gouvernement » est la clé. Cette forme d'enseignement enlève le pouvoir des francophones et, surtout, celui de l'Église catholique. L'outrage pour les changements prévus au système scolaire pour les enfants Autochtones n'est pas la crainte pour leur bien-être. C'est la crainte de perdre le contrôle de l'Église catholique sur ces écoles, ce qui constitue également une perte nette pour la cause francophone.

Dans la même édition de *La liberté et le patriote*, l'oblat Joseph Valois publie un éditorial. Intitulé « Une affirmation curieuse », ce texte s'oppose catégoriquement à la perte de contrôle de l'Église et des missionnaires francophones sur les écoles résidentielles. Mais Valois inculque le mythe que seuls les missionnaires francophones comprennent les besoins des enfants Autochtones puisqu'ils les connaissent mieux que les peuples Autochtones se connaissent eux-mêmes.

⁴²² *Ibid.*

⁴²³ *Ibid.*

Cet employé [C. H. Piercy] du ministère de l'Instruction publique fait montre d'un esprit sectaire. Il n'aime pas de tout, semble-t-il, le genre de l'éducation des écoles instituées par les missionnaires qui ont civilisé et christianisé cette partie revêche du pays. Il méconnaît le travail accompli dans des circonstances très pénible, auprès de la jeunesse sauvage, par ces éducateurs bénévoles qui ont projeté la lumière dans les ténèbres du paganisme.⁴²⁴

Cette première citation montre que Valois prend le soin de répéter que la « jeunesse sauvage » serait perdue dans le paganisme sans les sacrifices bénévoles des missionnaires. Il dévoile aussi un narcissisme extrême et une grande croyance illusoire du travail des missionnaires. Ils n'ont pas « projeté la lumière » dans les vies des personnes Autochtones, au contraire, ils ont imposé une période sombre de l'abus et de destruction dans leurs vies. Pourtant, il déclare que, sans une éducation chrétienne, les âmes Autochtones vont être « plongées aveuglément dans un matérialisme dégradant ». Il mentionne la belle « œuvre d'éducation » accomplie dans les écoles de Beauval, les écoles résidentielles Beauval ou de l'Ile à la crosse, de Green Lake, de Muscowequan et les autres écoles du nord, Sacred Heart ou Saint-Joseph, comme preuve de la bienfaisance chrétienne.

De fait, ceux qui ont consacré leur vie à l'évangélisation de ces peuplades sauvages connaissent mieux que n'importe quel employé du ministère de l'Instruction publique les dispositions, les aptitudes et les besoins de la jeunesse de cette région. Si le gouvernement est vraiment sincère dans son désir d'améliorer l'éducation, il ferait preuve de sagesse en secondant le travail des éducateurs qui ont donné gratuitement et spontanément leur temps à cette tâche sublime.⁴²⁵

Il y a deux éléments importants. Premièrement, Valois déclare explicitement que seuls les missionnaires francophones peuvent comprendre l'intelligence et les besoins des enfants

⁴²⁴ J. V., « Une affirmation curieuse », *La Liberté et le patriote*, 6 avril 1945, p. 3.

⁴²⁵ *Ibid.*

Autochtones. Les missionnaires sont leurs gardiens, comme leurs pères, et ils savent mieux que quiconque. Le paternalisme de son discours est incroyable. Deuxièmement, Valois conceptualise le travail des missionnaires comme « spontané ». Le travail des missionnaires représente la mentalité euro-centrique à propos de la suprématie de la race française. La véritable mission des missionnaires est de convertir toutes les races inférieures, comme c'est le cas avec les Autochtones. L'établissement et le maintien des écoles résidentielles sont la preuve d'un programme bien élaboré pour attaquer les âmes sauvages. Il n'y a aucun élément spontané dans ce plan.

Si ces éducateurs ont réussi à imprégner dans l'âme de cette population des principes chrétiens, qui l'ont protégé contre la démoralisation et la dégradation de notre population prétendue civilisée, le gouvernement ferait une besogne néfaste en leur soustrayant le contrôle de l'éducation, comme le suggère Piercy.⁴²⁶

Selon Valois, les francophones ne font pas de mal avec leur enseignement religieux. C'est plutôt le gouvernement provincial qui maltraite les Autochtones en retirant la religion de leur formation. Il fonde son argument sur la croyance que les missionnaires protègent la population civilisée des sauvages non civilisés, mais la vérité se retrouve dans la dernière partie de la phrase. Il ne veut pas que les missionnaires francophones perdent leur contrôle sur l'éducation, car ils ne contrôleront plus un pilier majeur de la cause de la langue française et de la foi catholique. Ce n'est pas que le gouvernement provincial fait du mal aux jeunes Autochtones, c'est qu'il menace le fonctionnement du projet colonial franco-catholique.

La neutralité en éducation, qui dégénère toujours en hostilités ou athéisme, exerçait une influence délétère sur ces âmes simples et menacerait ainsi l'œuvre de civilisation chrétienne accomplie par les missionnaires. Ces derniers savent

⁴²⁶ *Ibid.*

d'expérience les mauvais effets des contacts de notre civilisation moderne avec la population sauvage.⁴²⁷

Pour convaincre que l'enjeu n'est pas celui du projet colonial franco-catholique, Valois maintient que ce que le gouvernement souhaite accomplir menacera la bonne société et détruira le travail auprès des sauvages civilisés, un travail jugé pourtant essentiel. Il rappelle que les sauvages sont des êtres stupides, simples et dangereux. Il donne aussi l'impression que seuls les missionnaires peuvent traiter ces âmes simples et malfaisantes puisqu'ils en sont des experts.

Au lieu de donner suite à une opinion, qui nous paraît préconçue, le gouvernement devrait plutôt prendre conseil auprès de ceux qui vivent depuis des années dans cette région et se dévouent, par motifs surnaturels, au bien-être spirituel, moral et matériel de la population, s'il veut construire quelque chose de solide et de véritablement pratique dans le domaine de l'éducation.⁴²⁸

Valois conclut son article avec un dernier rappel. Les missionnaires effectuent un travail de saints pour lequel ils reçoivent aucune récompense. Ils sont seulement dédiés à la bonne éducation des enfants Autochtones. Valois crée l'impression que les missionnaires et la société francophone sont préoccupés par la dégradation de la qualité de l'enseignement aux jeunes Autochtones et non pas par la perte du contrôle des missionnaires et de l'Église dans l'Ouest. Il est évident que ce n'est pas la qualité de l'éducation des Autochtones qui préoccupe Valois. C'est plutôt l'enjeu du contrôle des vies des Autochtones.

Quand la société francophone catholique, surtout leurs missionnaires, sont confrontés à *L'Union des Indiens* qui affirme que les peuples Autochtones sont insatisfaits de la qualité de

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ *Ibid.*

l'éducation dans les écoles, Valois se met en position d'attaque. Dans son éditorial « Ce mémoire des Indiens » du 8 novembre 1946, il critique les opinions des Premières Nations et les nomme des marionnettes du gouvernement C. C. F. Il croit que leur mécontentement avec les écoles résidentielles n'est pas réel. Le 31 octobre 1946, les journaux de langue anglaise de la Saskatchewan ont publié une partie du mémoire de *L'Union des Indiens* qui exprime leur mécontentement avec les écoles résidentielles. Voici l'entièreté de la citation de leur mémoire publiée dans son article.

L'éducation devrait reposer sur une base élevée et impartiale, avec, comme but principal, l'enseignement académique plutôt que l'enseignement religieux. Cet organisme est d'opinion que l'instruction religieuse devrait être facultative, volontaire, comme c'est fait dans les autres groupes, afin que les Indiens soient libres de choisir, selon leurs dictées de leur conscience, la religion qu'ils désirent embrasser. Bien que les écoles paroissiales aient contribué largement à l'éducation des Indiens, le temps est venu de séparer l'éducation de la religion, afin de consacrer plus de temps et d'énergie à la première et afin que le principe de la liberté de conscience et de religion ait un sens pour l'Indien.⁴²⁹

J'inclus cette longue citation pour insérer la voix de cette organisation Autochtone. La citation montre que les Premières Nations veulent séparer éducation et religion et qu'ils devraient avoir un choix en matière de religion. L'enseignement religieux ne devrait pas leur être imposé. Au contraire, *L'Union des Indiens* veut que les écoles soient dédiées à l'éducation qui les prépare à la vie. En réponse à leurs demandes, Valois déclare que les idées partagées dans l'extrait ne représentent pas les désirs des Premières Nations. Ce sont plutôt ceux du gouvernement. En fait, « l'on serait porté à croire qu'ils ont été copiés mot à mot ». Il explique qu'il existe depuis longtemps « une forte propagande » contre les écoles catholiques et la langue française dans l'Ouest. Les Premières Nations sont des victimes de cette propagande, surtout parce que Valois

⁴²⁹ J.V., « Ce mémoire des Indiens », *La Liberté et le patriote*, 8 novembre 1946, p. 3.

croit que les Autochtones sont de simples « sauvages », sans intelligence. Alors, « il n'est pas étonnant que telles influences, qui ont pour elles des forces politiques puissantes, fassent quelques adeptes chez les Indiens ». Il alerte que « Hitler a voulu déchristianiser les écoles ; aussi le beau résultat : ruines et flots de sang, » pour montrer que la « libre pensée » hors de la religion voulu par les peuples Autochtones aurait des conséquences désastreuses. En outre, poursuit Valois, si « on enlève la religion de l'éducation, il faut se servir du fusil, puisqu'il n'y a pas de frein moral pour discipliner les passions ». « C'est un tel système que désiraient les Indiens? L'indien éclairé par ceux qui veulent sont bonheur, dans sa conscience pratique n'acceptera jamais pareil mode d'éducation ». ⁴³⁰ Encore une fois, Valois rejette l'idée que les peuples Autochtones aient leurs propres pensées et opinions sur l'éducation religieuse. C'est l'influence néfaste du gouvernement laïc qui force les peuples Autochtones à rejeter le bon travail des missionnaires. Selon lui, les « Indiens » qui expriment leur mécontentement ne sont pas éclairés, puisqu'ils sont encore des « sauvages païens » n'ayant aucun sens pratique. Leur opinion sur leurs vies et celles de leurs enfants n'a aucune valeur. Seuls ceux qui servent la foi catholique ont de la valeur et peuvent être pris au sérieux.

L'article se termine avec deux demandes. La première affirme que les Autochtones doivent rester fidèle aux missionnaires francophones catholiques. « Nous demandons aux Indiens de garder le vieil évangile et de l'enseigner à leurs enfants au foyer et à l'école ». Cette première demande soulève cette question : est-ce une demande ou une imposition? Les enfants dans les écoles résidentielles ont-ils un choix? La deuxième demande formulée dans l'article concerne le gouvernement et les laïcs. Valois les invite à laisser les écoles résidentielles tranquilles et à ne

⁴³⁰ *Ibid.*

pas soutenir la « révolution ». Ce dernier mot révèle ses véritables intentions. Il n'est pas préoccupé par le sort des Premières Nations et les intentions du gouvernement C. C. F., que Valois dépeint comme « néfaste et antidémocratique ».⁴³¹ Il craint que les missionnaires perdent leur contrôle dans l'Ouest et qu'il y aura une révolution qui enlèvera, par la force, le contrôle de l'Église catholique. Les écoles résidentielles ne sont que des pions dans cette lutte entre les puissances coloniales anglophones et francophones, deux projets coloniaux en compétition.

Cette idée est frappante. Ce n'est pas la qualité de l'éducation des enfants Autochtones qui est en danger, c'est la perte de contrôle absolue de l'Église, des missionnaires et de la société francophone sur une population importante pour le projet colonial franco-catholique. Dans l'éditorial du 14 février 1947, « La CCF fait le silence sur l'œuvre des missionnaires », Valois révèle que la source de mécontentement des francophones est que le gouvernement du CCF ne donnait pas aux missionnaires la reconnaissance qu'ils méritent. Dans leur « bulletin de propagande », le gouvernement ne mentionne pas « l'œuvre gigantesque des missionnaires religieux, qui [...] ont exercé un apostolat héroïque auprès de ces peuplades déshéritées ». Il y a plutôt « le silence le plus complet sur l'influence bienfaisante de l'Église dans le nord ». Le gouvernement reste silencieux sur « l'admirable apostolat accompli chez les Indiens par les missionnaires [...] en dépit de difficultés presque insurmontables » et « l'influence bienfaisante de l'Église catholique [que] presque la totalité des communautés indiennes du nord sont chrétiennes ». Ce qui est problématique pour les francophones, c'est que le gouvernement ne répète pas la propagande de l'héroïsme et de l'œuvre de civilisation des missionnaires qui est présentée dans leurs journaux. Il est impossible pour Valois de comprendre qu'un gouvernement

⁴³¹ *Ibid.*

laïc, qui a ses propres idées sur l'assimilation des peuples Autochtones, ne veut pas gonfler les égos des missionnaires catholiques ou qu'il n'apprécie pas le travail de ces gens perçus comme aussi glorieux et héroïque par des personnes qui ne sont pas francophones et catholiques.

Valois continue à écrire comme si ce sont vraiment les enfants Autochtones et leur bien-être qui sont en question et non pas le contrôle absolu sur leurs vies. Les missionnaires se voient comme des héros qui ont sauvé les peuples Autochtones. Sans eux, ils seraient perdus, car ils seraient sans culture. Les missionnaires croient que c'est *leur droit* d'exercer un contrôle absolu sur les enfants Autochtones. Ils croient aussi que la perte de la foi catholique « rend un mauvais service à la cause de l'éducation des Indiens » parce que c'est la foi qui a donné, comme cadeau, aux « Indiens » une vie intellectuelle et morale.⁴³² Sans les missionnaires franco-catholiques, les peuples Autochtones ne sont rien. La réalité est que Valois précise le plan franco-catholique pour les enfants Autochtones. Ces derniers sont utilisés comme un bouclier dans leur bataille contre les anglophones, contre le projet colonial anglophone qui est une menace à la vie francophone. Ceci devient tout à fait flagrant dans l'éditorial du 21 novembre 1947, « Critiques injustes des Écoles Indiennes », qui rejette les accusations de la violence qui se retrouve dans les écoles résidentielles.⁴³³ Pourtant, pour Valois, cet éditorial est également une occasion pour se moquer du gouvernement provincial qui emploie une mauvaise stratégie politique. Il présente les accusations comme des mensonges qui n'existent que pour attaquer la cause francophone, les missionnaires et la place de la langue française dans les écoles.

⁴³² J. V., « La CCF fait le silence sur l'œuvre des missionnaires », *La Liberté et le patriote*, 14 février 1947, p. 3.

⁴³³ J. V., « Critique injuste des Écoles Indiennes », *La Liberté et le patriote*, 21 novembre 1947, p. 3.

Au point de vue pratique, il se peut fort bien que le genre d'éducation que les Indiens reçoivent dans les écoles communément appelés « industrielles » soit beaucoup plus efficace dans la préparation à la vie réelle que ne l'est l'enseignement distribué aux enfants de nos écoles rurales, qui retournent à la terre sans notions bien précises du métier de terrien, sans aucune connaissance de l'art domestique et, ce qui est plus déplorable, sans aucune conviction religieuse là où l'on ne supplée pas la carence du curriculum par l'enseignement du catéchisme.⁴³⁴

Cette citation est un exemple de la manipulation des accusations de l'abus. L'intention est de détourner l'attention du vrai problème et de recentrer le tout sur la cause francophone, l'enseignement en français et catholique. Valois enlève l'emphase sur les accusations et les remplace par la victimisation des jeunes francophones catholiques par le gouvernement provincial. Il suggère que les enfants Autochtones sont mieux éduqués que les enfants francophones. Effectivement, le sujet change des accusations d'abus à la persécution religieuse des francophones. Par la suite, Valois explique la dégradation sociale de la bonne société sans l'enseignement religieux, et surtout le danger de « laisser l'âme de l'Indien en friche, libre à lui, redevenu à l'État primitif » dans la société.

M. Schumiatcher ne semble pas priser les institutions religieuses d'enseignement. De là à discréditer, il n'y a qu'un pas. Les raisons qu'il allègue cette fois contre les institutions dirigées par des catholiques ou des protestants, ne tiennent pas debout. Naturellement, il faut mousser une propagande, peut-être une politique intéressée, et pour cela, il fait feu de tout bois. Évidemment, lorsque l'on veut tuer son chien, il a la gale.⁴³⁵

Selon Valois, les accusations contre les écoles résidentielles, présentées comme des institutions religieuses d'enseignement, sont de la propagande gouvernementale. Il y a un jeu politique. Il est possible que le gouvernement du *Co-operative Commonwealth Federation* CCF ait utilisé les

⁴³⁴ *Ibid.*

⁴³⁵ *Ibid.*

accusations d'abus dans les écoles résidentielles pour miner la cause francophone et comme une tactique politique pour susciter de l'indignation sociale, ce qui justifierait la décision d'enlever le pouvoir de l'Église sur ces écoles. Selon l'article de James Pitsula, « The CCF Government and the Formation of the Union of Saskatchewan Indians », ce complot est techniquement possible. Mais, il est plus probable que le gouvernement du CCF avait ses idées sur l'avenir des « Indiens », un avenir qui leur permettrait de s'organiser et de contrôler librement leur avenir.⁴³⁶ Pitsula montre que le leader du parti, Thomas Clement Douglas, voulait voir les « Indiens » s'intégrer et même éliminer les réserves parce qu'il les considérait comme un moyen d'isoler et d'ignorer ces peuples. Cependant, après que leaders des Premières Nations ont exprimé leur désaccord, Douglas a abandonné ce projet.⁴³⁷ Dans *Walking in Indian Moccasins : the Native Policies of Tommy Douglas and the CCF*, Laurie Barron signale aussi que Douglas était choqué par la pathologie sociale des Premières Nations. Il a insisté pour que les membres de son gouvernement « walk in the Indian mocassin » afin de comprendre leurs problèmes et leurs espoirs.⁴³⁸ Sans cette compréhension, il serait impossible de « gaining their confidence or influencing him in any way ». Il sera impossible d'imposer des changements.⁴³⁹ L'idée du complot contre les francophones que les missionnaires franco-catholiques croient avoir décelé semble être un programme politique. Il s'agit plutôt de deux visions de l'avenir des Premières Nations.⁴⁴⁰ Cela ne veut pas dire que le gouvernement du CCF n'a pas bénéficié des récits d'abus

⁴³⁶ James Pitsula, « The CCF Government and the Formation of the Union of Saskatchewan Indians », *Canadian Historical Review* vol. 75, no. 1, 1994, p. 146.

⁴³⁷ *Ibid.*

⁴³⁸ Laurie Barron, *Walking in Indian Moccasins: The Native Policies of Tommy Douglas and the CCF*, Vancouver, UBC Press, 2014, p. xv.

⁴³⁹ *Ibid.*, p. xvii.

⁴⁴⁰ Pour en savoir plus sur les relations entre le CCF, les Premières Nations et les Métis, voir Gerhard J Ens et Joe Sawchuk, *From New Peoples to New Nations : Aspects of Métis History and Identity from the Eighteenth to the Twenty-First Centuries*, Toronto, University of Toronto

comme preuve qu'un changement est nécessaire pour les peuples Autochtones. Cela n'est toutefois pas le sujet de cette étude. Le sujet est les écoles résidentielles et la manipulation par les francophones catholiques pour exercer un contrôle absolu sur la vie des enfants Autochtones. Cet éditorial révèle que les Autochtones sont coincés dans ce jeu politique et l'Église catholique n'a pas à cœur leur bien-être.

S'il y a des doutes sur l'existence d'un jeu politique entre les francophones catholiques et le gouvernement provincial du CCF, il faut lire l'éditorial de Valois, « Sur la démission de M. C. H. Piercy », en 1949. Cet éditorial laisse entendre qu'il y aura une victoire prochaine des francophones dans la bataille pour le contrôle des écoles résidentielles contre le gouvernement provincial. L'article souligne les fautes de Piercy dans son enquête sur les écoles résidentielles : il a conclu que « les conditions étaient peu encourageantes », la qualité d'éducation était très basse et celle des enseignants était inférieure. Piercy a suggéré que l'État prenne la responsabilité des écoles et il a ignoré le bon travail des missionnaires et des religieuses. Toutes les conclusions de Piercy sont problématiques et erronées, selon Valois, qui se fait bon prince en écrivant qu'il ne veut pas « enlever à M. Piercy le mérite qui lui revient ». Il explique que la neutralité scolaire de Piercy a été sa déchéance. C'était une « mentalité qui a sans doute nui à son travail » et c'est la raison pour laquelle il n'était pas capable de comprendre « l'œuvre de civilisation » accomplie par les religieux dans les écoles résidentielles. « Le travail de civilisation affecté chez une

Press, 2016, p. 288-324; David M Quiring, *CCF Colonialism in Northern Saskatchewan Battling Parish Priests, Bootleggers, and Fur Sharks*, Vancouver, UBC Press, 2004; Murray Dobbin, « Prairie Colonialism The CCF in Northern Saskatchewan, 1944–1964 », *Studies in Political Economy / Recherches en économie politique*, vol 16, no. 1, 1995, p. 7–40.

population qui se livrait au scalpement avant l'arrivée du missionnaire, constitue un fait d'histoire qu'aucun gouvernement ne peut ignorer ou reléguer dans le domaine de l'oubli ».⁴⁴¹

Il est certain qu'aujourd'hui, « aucun gouvernement ne peut ignorer ou reléguer dans le domaine de l'oubli » le travail génocidaire accompli par les missionnaires.⁴⁴² Le génocide des peuples Autochtones est un fait de l'histoire du Canada. L'Église ne peut pas nier sa culpabilité. Pourtant, dans un élan d'ironie et peut-être même d'humour noir, ce n'est pas cette histoire de génocide que les missionnaires comme Joseph Valois ont cru immortaliser dans l'histoire.

2. Avancer la mythologie des grands héros pionniers franco-catholiques : les missionnaires

Un autre thème qui s'impose dans le corpus est la manipulation de la violence pour dépeindre les missionnaires comme des victimes. Ceci permet de ne pas décrire les enfants Autochtones comme les véritables victimes. Les épisodes de violence insistent sur l'héroïsme des religieux francophones catholiques, ce qui permet de soutenir la trame narrative qu'ils sont des « sauveurs » et qu'ils triomphent contre tout. L'obstacle est représenté par les Autochtones en raison de leur insolence et de leur ingratitude. Un aspect que je trouve particulièrement cruel est la manière avec laquelle la mort des enfants est traitée par les journaux. Je suis confrontée à la nonchalance des missionnaires à l'égard des pertes de vie dans leurs « écoles », notamment la présentation des enfants morts comme une perte pour « l'œuvre de la civilisation ». La mort des jeunes est une perte dévastatrice pour les familles et les communautés Autochtones. Je présente

⁴⁴¹ J. V., « Sur la démission de M. C. H. Piercy », *La Liberté et le patriote*, 3 juin 1949, p. 3.

⁴⁴² *Ibid.*

quatre cas pour analyser ce thème qui montre le manque de soins et de respect de la part des religieux à l'égard des enfants Autochtones pendant des périodes de crise, de perte et de deuil.

2.1 Premier cas : l'école industrielle St. Paul des Métis (Alberta)

Le premier cas est l'école industrielle de St. Paul des Métis en Alberta, ravagée par un feu en janvier 1905. *Le courrier de l'Ouest* publie une lettre ouverte, sans titre, du père Albert Lacombe dans la section « Pincher Creek, Alberta ». Le début de la lettre est consacré à la colonie de St. Paul des Métis, une mission établie par les religieux francophones catholiques pour les Métis de l'Ouest. D'après Lacombe, il y avait un besoin pour cette mission à cause de l'influx des immigrants anglophones dans les Prairies. Il croit que « le Métis semble disparaître et ne forme plus que quelques petits groupes, sans importance ».⁴⁴³ Lacombe explique que les Métis sont en situation « plus précaire que les sauvages » et il y a un besoin des missions explicitement pour eux afin de répondre à leurs « besoins religieux et des écoles pour l'instruction des enfants ».⁴⁴⁴ En raison de l'origine « indiens-français » des Métis, Lacombe et les autres missionnaires francophones se sentent responsables d'eux. Ils pensent avoir une obligation envers leurs « premiers enfants » chrétiens.⁴⁴⁵ Leur réponse à la situation pitoyable des Métis est la création de la mission St. Paul des Métis. Lacombe propose que les Métis viennent s'établir dans cette mission, contrôlée par les missionnaires francophones catholiques et le gouvernement fédéral. Il explique en détail les origines de la mission et mentionne les

⁴⁴³ Père Lacombe, lettre ouverte, *Le Courrier de l'Ouest*, 21 décembre 1905, p. 4.

⁴⁴⁴ *Ibid.* À noter que le feu a eu lieu pendant la nuit du 15 janvier 1905 selon la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. Truth and Reconciliation Committee, *Canada's Residential Schools: The Métis Experience*, Truth and Reconciliation Committee, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 18.

⁴⁴⁵ *Ibid.*

sacrifices des missionnaires pour accueillir les Métis dans la société civilisée. Il est donc complètement étonné par l'ingratitude des Métis, et, plus encore, la destruction de l'école industrielle de St. Paul des Métis par les étudiants.

Pendant une nuit très froide du mois de février dernier, notre école industrielle, qui nous donnait tant de consolations, était détruite par un incendie. Où nous perdions tout sans pouvoir rien sauver. Pas même le St-Sacrement de la chapelle intérieure. En même temps, nous déplorons la mort d'une de nos grandes élèves, qui a péri dans les flammes. Mais, ce qui est encore plus regrettable, pour les directeurs, c'est que ce malheur est dû à la malice sans nom de certains de nos garçons, qui avaient formé le complot diabolique à notre issu de brûler l'établissement, plan qu'ils organisaient depuis plusieurs jours.⁴⁴⁶

L'élément le plus important de cette citation est les 18 mots pour parler de la mort d'un enfant Métis lors de l'incendie. « En même temps, nous déplorons la mort d'une de nos grandes élèves, qui a péri dans les flammes ». La vie de cette jeune se résume à 18 mots. On n'y exprime même pas de condoléances pour les parents de la victime ou quelques mots au sujet de sa vie et de sa personnalité. Rien. La jeune fille n'est même pas nommée. L'annonce du décès n'est pas la véritable tragédie. Pour reprendre les mots de l'article, ce « qui est encore plus regrettable », c'est que ce sont d'autres étudiants Métis de l'école qui ont mis le feu. Ce qui est choquant, c'est l'action de ces autres Métis qui constitue une gifle pour les missionnaires qui ont sacrifié et consacré leurs vies à les éduquer.

C'est innervable, et capable à briser nos cœurs, d'être ainsi traité par ceux mêmes, que nous nourrissons et auxquels nous donnions tant de soin : Aujourd'hui pour nous consoler et palier ce crime, on aime à dire que les malheureux jeunes gens ont voulu jouer ce tour plutôt par leur folie et ignorance que par véritable malice. Ils n'avaient pas conscience de ce qu'ils faisaient. C'est ainsi que le tribunal à justice en a décidé.⁴⁴⁷

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ *Ibid.*

Ce qui est le plus déplorable pour Lacombe, ce n'est pas la mort d'un enfant mais que les jeunes garçons ont montré un grand manque de respect et de gratitude envers les missionnaires qui les nourrissaient, les soignaient et, bien entendu, les sauvaient. Si les missionnaires aiment les jeunes Métis autant qu'ils le décrivent dans leurs écritures, je me demande pourquoi ils accordent si peu d'attention à la mort de cet enfant. L'audace et le manque de respect des jeunes garçons semblent plus importants pour Lacombe parce que c'est une attaque contre l'image des missionnaires qui sont dépeints comme des saints et des martyrs. Maintenant, leur sacrifice acquiert une autre forme d'héroïsme puisque les missionnaires sacrifient leurs vies pour des Métis insolents. La deuxième partie de cette citation a toutefois besoin d'explications. Lacombe affirme aux lecteurs francophones que les jeunes garçons étaient un peu fous et qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Cependant, cela n'est pas la vérité.

Selon le rapport, « Canada's Residential Schools : The Métis Experience », de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, dix jeunes garçons sont en détention après le feu. Quatre sont libérés tandis que six autres sont envoyés à Fort Saskatchewan pour subir un procès. Les six garçons sont reconnus non-coupables. La mort de la jeune fille, Marguerite Ducharme, est attribuée aux religieuses. De plus, selon Louis Guillaume, membre des Oblats Marie Immaculé qui travaillait dans la colonie de St. Paul des Métis, les jeunes garçons ont mis le feu à l'école en représailles aux punitions qu'ils subissaient à l'école.⁴⁴⁸ Il cite même un des garçons plus âgés : « If you want to get rid of that prison, there was only one thing to do and that

⁴⁴⁸ Truth and Reconciliation Committee, *Canada's Residential Schools: The Métis Experience*, p. 18.

was to set fire to it ». ⁴⁴⁹ Par conséquent, Lacombe ment au public francophone. Il utilise l'incendie de l'école pour servir la cause des missionnaires qui font œuvre de la civilisation. Il ment pour ne pas ternir la réputation des religieux et surtout la gloire des écoles résidentielles. Il cache la vérité pour s'assurer que le public francophone continue à croire au danger que représentent les jeunes enfants Autochtones et Métis et à la nécessité des écoles. En réalité, ce sont les missionnaires qui sont dangereux pour les enfants Métis. Pourtant, Lacombe manipule la vérité au sujet de l'incendie et de la destruction de l'école résidentielle.

Nous avons pleuré sur les ruines, sans pourtant nous décourager. Qu'allons-nous faire à présent, après ce désastre, une perte de \$30, 000, sans assurances? Je viens de vous dire aujourd'hui, nos chers amis et bienfaiteurs, que malgré cette épreuve et quoique nous n'ayons presque plus de ressources en mains, nous n'abandonnons par notre œuvre. Nous allons continuer envers et contre toute difficulté. Nous allons tâcher de rebâtir notre école industrielle, il est vrai, sur un plan moins considérable. ⁴⁵⁰

Effectivement, l'annonce de la destruction de l'école devient un prétexte pour demander une aide financière pour la construction d'une nouvelle école. Lacombe exploite l'incendie, le mensonge de la « folie » des jeunes garçons et l'ingratitude des jeunes Métis, pour susciter de la sympathie pour la mission de St. Paul des Métis et les missionnaires qui se sacrifient énormément pour aider les Métis. Je ne serai même pas surpris si l'inclusion du *détail* de la mort d'une enfant avait pour but de susciter de la sympathie pour la cause des missionnaires. J'utilise le mot détail puisque c'est de cette manière que Lacombe traite du décès de Marguerite Ducharme puisqu'il n'utilise que 18 mots sans même identifier la victime. Lacombe est muet sur la vie de cette femme et il ne présente pas ses des condoléances à sa famille. Il termine sa lettre avec un appel

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ Lacombe, *ibid.*, 21 décembre 1905, p. 4.

de financement mais il prend le temps d'ajouter un post-scriptum dédié spécifiquement aux Métis. Ce post-scriptum explique pourquoi plusieurs familles Métis ne sont pas intéressées par la mission de St. Paul des Métis et « l'aide » des missionnaires. Les insultes ne les attirent pas.

Venez – Abandonnez cette vie de nomade, cette vie de démoralisation et de pauvreté, campés auprès de ces villes, qui offrent tant d'occasions de perversions. Venez auprès de vos prêtres, afin que vous et vos enfants receviez l'instruction religieuse. Vous connaissez l'intérêt paternel que je vous porte. Venez former votre colonie. C'est votre religion, qui vous appelle.⁴⁵¹

Le début de son « invitation » aux Métis est une insulte à leur style de vie qui, selon Lacombe, s'inspire de celle des Premières Nations identifiées comme des sauvages. Cette vie de nomade est sans morale et est corrompue. Lacombe révèle que les Métis ne devraient pas avoir la possibilité de conserver leurs croyances Autochtones. Ils doivent répondre à l'appel de leur religion et devenir des chrétiens. Même si cette religion est forcément imposée, Lacombe donne l'impression que les Métis ont l'obligation de l'adopter.

Sans doute, vous avez c[?] nous ressenti le triste malheur de l'hiver dernier. Votre cœur a été brisé par l'action incompréhensible de certains de vos enfants, qui exertes par la plus noire ingratitude ont incendié notre école industrielle, en causant une perte considérable à la mission, et ce qui est déplorable, la mort d'une des élèves. On dit que les malheureux jeunes n'avaient pas conscience de crime affreux qu'ils commettaient. Tant mieux.⁴⁵²

Lacombe accuse les parents Métis pour les actions « incompréhensibles » de leurs enfants. Il ignore la raison pour laquelle les enfants ont mis le feu à l'école, soit une réponse à la violence qu'ils subissaient. Si Lacombe mentionnait cette cause, cela remettrait en cause la bonne qualité de l'établissement scolaire à St. Paul des Métis. Il ne faut pas donner de la place aux voix des

⁴⁵¹ *Ibid.*

⁴⁵² *Ibid.*

enfants Métis pour parler des abus qui ont lieu dans cette école. Certainement, la destruction de l'école est une perte, mais surtout pour les missionnaires qui n'ont plus entre leurs mains un outil de contrôle sur les vies des familles Métis et de leurs enfants.

Pour nous, qui, avons tant souffert moralement surtout, par cette destruction, nous n'avons aucune rancune et nous ne perdons pas courage pour continuer notre œuvre de rédemption envers les Métis. Nous tacherons envers et contre tout de vous sauver, malgré l'ingratitude avec laquelle on voudra nous payer.⁴⁵³

Lacombe insiste sur le fait que les Métis ont besoin de rédemption. Ce sont les missionnaires qui peuvent les sauver. Lacombe reconnaît que les missionnaires échouent dans leur œuvre de rédemption des Métis, car ces derniers résistent bien à leur « aide ». Pourtant, selon lui, cette résistance n'est que de l'ingratitude. Ce n'est pas la résistance à l'assimilation. Les actions des Métis ne vont pas les arrêter à accomplir leur mission. Lacombe indique même qu'il « prie pour nos enfants ingrats ». Malgré les douleurs infligées par les Métis aux missionnaires, il invite encore les Métis à s'installer dans la colonie afin d'être civilisés. Lacombe invente une histoire de victimes, c'est-à-dire les missionnaires francophones catholiques, et d'auteurs de crime, les enfants Métis, pour manipuler les Métis afin de les amener à croire qu'ils sont des malfaiteurs. De cette façon, il renforce l'idée que les Métis sont tous des criminels, surtout leurs enfants.

En vous invitant de nouveau à venir vous grouper auprès de nous, dans votre territoire, cette invitation vous dit assez que nous voulons continuer notre œuvre. Si par l'antipathie des Métis, l'ignorance de leur bien-être, et, par des circonstances malheureuses, nous éprouvons des difficultés insurmontables, alors nous serons obligés de discontinuer notre œuvre et nous vous laisserons à votre sort.⁴⁵⁴

⁴⁵³ *Ibid.*

⁴⁵⁴ *Ibid.*

Le narratif de la victimisation se poursuit et menace l'avenir des Métis en faisant germer l'idée que sans les missionnaires, les Métis n'ont pas de chance de survivre. Lacombe présente la résistance des Métis comme une simple « antipathie » envers les missionnaires. C'est de l'ignorance, autrement dit, c'est de la stupidité qui mine leur bien-être. Si les Métis n'acceptent pas l'aide des missionnaires, leur race disparaîtra. Le passage suivant est sans équivoque à ce sujet.

Vous deviendriez ce que sont devenus les Métis des autres contrées, c'est-à-dire qu'ils n'existent plus comme nation. Les nouvelles générations ont été absorbées par les blancs. N'ayant pas l'avantage des réserves des Sauvages protégés par le gouvernement, ces Métis fussent par disparaître.⁴⁵⁵

Ce sont des mensonges fabriqués par Lacombe. Les Métis n'ont pas disparu, comme l'atteste mon existence. Nous existons encore aujourd'hui. Un grand nombre d'entre eux réclament leur identité malgré des centaines d'années d'assimilation menées par les francophones et les anglophones. Lacombe semble également confus. Les Canadiens français ou les francophones sont aussi des Blancs. Les francophones assimilent les Métis et les autres peuples Autochtones, autant que les Blancs anglophones, mais Lacombe ne croit pas que c'est le cas. De plus, ce n'est pas grâce au travail des missionnaires francophones catholiques que les Métis forment des Nations, c'est grâce aux leaders Métis et la résilience des Métis que les Nations Métis continuent d'exister. Ce n'est pas une réussite dont les missionnaires peuvent s'approprier. Ce sont les missionnaires et la société francophone qui ont et continuent encore à menacer l'identité des Métis. Ce ne sont pas les Métis qui ont besoin d'une œuvre de rédemption, ce sont plutôt les missionnaires francophones catholiques et la société francophone qui en ont besoin.

⁴⁵⁵ *Ibid.*

2.2 Deuxième cas : l'école résidentielle Lebret/Qu'appelle (Saskatchewan)

Ce n'est pas le seul cas où les journaux francophones et les missionnaires francophones catholiques exploitent les incendies pour se présenter comme des héros. En même temps, ils ignorent les détails pertinents au sujet de la qualité de la construction des écoles et ils traitent la mort des enfants Autochtones comme un sujet banal. Cette deuxième étude de cas analyse l'histoire du feu de l'école résidentielle Lebret ou Qu'appelle en Saskatchewan. En 1914, *Le patriote de l'Ouest* publie l'article « Un incendie à l'école Industrielle de Qu'appelle ». Cet article mentionne l'incendie qui détruit l'une des principales bâtisses de l'école. Le feu a débuté dans « un réservoir à gazoline, a sauté on ne sait comment, mettant le feu, qui est activé par un vent violent, se propagea rapidement d'une façon inquiétante [...] ». L'article parle aussi des pompiers et des volontaires de la ville qui ont sauvé les autres bâtiments de l'école. Il annonce que les pertes s'élèvent à 10 000 \$. Ensuite, l'article change de sujet pour parler de la légende héroïque, l'oblat Joseph Hugonard. Hugonard est un « zélé » qui a construit l'école « dans le dessein d'initier les enfants sauvages à la civilisation en leur montrant les métiers les plus usuels ». Il est écrit que Hugonard a travaillé tout seul pendant plus de 20 ans à « perfectionn[er] » l'école, mais, en 1904, le feu l'a détruite. Il n'a pas perdu son courage et a recommencé le travail de reconstruction l'école. Grâce à Hugonard, la nouvelle école était « moderne » et « parfaitement outillée ».⁴⁵⁶

⁴⁵⁶ « Un incendie à l'École Industrielle de Qu'appelle », *Le patriote de l'Ouest*, 26 mars 1914, p. 8.

Il est important de noter un fait dans cet article. L'article décrit deux incendies. Le premier a lieu 1904 où l'école est réduite en cendres. Le second en mars 1914 où la principale bâtisse est détruite. Pourtant, l'article ne mentionne que Hugonard. Rien n'est dit au sujet des enfants de l'école. Le lecteur ignore s'il y avait des morts ou des blessés et ce qui est arrivé aux enfants. Dans les deux cas, l'auteur de l'article ne précise pas si des enfants ont été soignés après le désastre. L'histoire est centrée sur Hugonard : les pertes qu'il a subies à cause des feux et comment les feux l'ont affecté. Normalement, la première inquiétude est au sujet du bien-être des enfants lorsqu'il y a un incendie. Ce n'est toutefois pas le cas avec cet article, car rien n'est écrit concernant les enfants Autochtones. Ces enfants n'ont donc pas d'importance. Ce qui n'est pas non plus précisé dans cet article est que Hugonard a rebâti l'école, détruite en 1904, contre l'avis de W. R. Tucker, le principal de l'école Moose Woods (Moose Woods Day School). Tucker demande au gouvernement fédéral de ne pas soutenir la reconstruction de l'école Qu'appelle à cause du nombre élevé d'enfants qui sont morts dans cet établissement. Il a une liste des noms des enfants de la réserve Moose Woods, et des autres réserves, qui ont fréquenté cette école et qui sont morts de la tuberculose. Voilà une preuve des mauvaises conditions de santé et du piètre état des soins offerts aux enfants de l'école.⁴⁵⁷ Bien entendu, l'ajout de cette précision au sujet de l'école résidentielle Qu'appelle nuirait à l'image de Hugonard comme un missionnaire zélé, qui est dévoué aux enfants Autochtones et qui les aime si bien qu'il a reconstruit « leur école » deux fois.

⁴⁵⁷ Shuana Niesson, *Shattering the silence*, Regina, Project of Heart Ebook, 2017, p. 68-69. <http://www2.uregina.ca/education/saskindianresidentialschools/> ; Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part I Origins to 1939*, Truth and Reconciliation Committee, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015, p. 395-396.

Dix-huit ans plus tard, en 1932, un autre incendie détruit complètement l'école résidentielle Qu'Appelle. Sur la première page du journal, *La Liberté*, il y a une photo de l'école avec cette description : « Une grande école indienne rasée par le feu ». L'article, intitulé « L'école Indienne de Lebreton est détruite par le feu », fournit de nombreux détails.⁴⁵⁸ Des fils électriques défectueux ont causé le feu et la perte de l'école est évaluée à environ 250 000 \$. L'article nous informe du sort des jeunes. Tous les enfants ont échappé aux flammes et personne n'a été blessé. De plus, la communauté de Lebreton se mobilise pour nourrir et donner des abris aux enfants.⁴⁵⁹ Mais, il n'y a aucun suivi à ce sujet dans les prochains numéros du journal. Le public francophone se retrouve donc avec l'idée que la communauté francophone et les religieux de Lebreton/Qu'Appelle s'occupent du bien-être des enfants. Pourtant, l'article ne mentionne pas que les garçons sont allés dans l'un des bâtiments pour les Oblats. Pour leur part, les filles logent à la mairie, un édifice qui n'avait pas de toilettes et les conditions sanitaires étaient primitives. Le rapport de la *Commission de vérité et réconciliation* note que l'inspecteur J. D. Sutherland a conclu que le nouveau logement pour les filles était un grand piège à feu.⁴⁶⁰ Il ajoute : « I have never seen a situation such as is provided for the girls ».⁴⁶¹ Après onze mois, les 125 filles vivaient toujours dans cet édifice inadéquat. Elles ne pouvaient pas retourner dans leurs familles parce que les religieux jugeaient « l'œuvre de la civilisation » plus importante que la santé des jeunes. D'ailleurs, *La Survivance* publie un court article sur ce sujet le même jour. « Le Feu détruit l'école industrielle indienne de Lebreton, Sask » répète les mêmes détails concernant le feu, mais il ne mentionne pas les enfants. Au nom du journal, l'article dit que « La Survivance offre

⁴⁵⁸ « Une grande école indienne rasée par le feu », *La Liberté*, 16 novembre 1932, p. 1.

⁴⁵⁹ *Ibid.*

⁴⁶⁰ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 473.

⁴⁶¹ *Ibid.*

aux RR PP Oblats et aux RR SS de la charité de Lebreton ses sincères condoléances ».⁴⁶² Même dans le cas de la destruction complète, les enfants Autochtones qui vivaient à l'école, maintenant traumatisés par le désastre, ne sont pas inclus dans la liste de personnes qui reçoivent des condoléances.

Quarante ans après le premier feu de 1904, un article de l'abbé Léonide Primeau, « À l'École Indienne de Lebreton », publié dans *La Liberté et le patriote*, admet qu'il y avait des enfants morts à l'école, mais ce fait est traité comme une note dans les marges. J'ai parlé de cet article dans le précédent chapitre. L'ensemble de l'article traite de l'école, que les enfants sont parfaitement instruits et qu'ils aiment l'école. De plus, l'école participe à la conversion de plusieurs « sauvages païens » à la bonne foi catholique. Pourtant, la pertinence de cet article dans mon analyse est la manière avec laquelle il annonce la mort des enfants morts et son contexte.

Et les conversions nombreuses qui datent des débuts de l'établissement. On parle en effet, le 14 mars 1889, de la conversion de ce chef Paskwa, qui meurt « dans les meilleures dispositions », après avoir été baptisé. « C'est une grande conquête pour la Missionnaire que la conversion de ces chefs pour la plupart enracinés dans des superstitions diaboliques... » Le samedi saint de chaque année est le jour choisi pour le Baptême : 35 enfants païens reçoivent le saint Baptême en 1891; 35 encore en 1899 et 52 font leur première communion le lendemain; une note semblable revient dans les chroniques à pareille date, presque tous les ans.

Après l'incendie en 1904, on veut recourir aux moyens surnaturels, pour obtenir la reconstruction de l'école de Lebreton, et c'est aux cent enfants qui sont morts à l'École, après avoir été baptisés, que l'on recourt, avec les autres Saints du ciel.⁴⁶³

⁴⁶² « Le Feu détruit l'école industrielle Indienne de Lebreton, Sask. », *La Survivance*, 16 novembre 1932, p.1.

⁴⁶³ « À l'École Indienne de Lebreton », *La Liberté et le patriote*, 26 mai 1944, p. 3.

Cette section de l'article parle spécifiquement des conversions des Autochtones païens, autant les adultes que les enfants, et l'importance de leur conversion pour la mission. Il y a une phrase au sujet de l'incendie de 1904, puis la reconstruction de l'école, l'importance des baptêmes et le nombre de morts. « [...] [C]ent enfants qui sont morts à l'école » semble être un détail sans trop importance dans cette phrase. L'objectif n'est pas de souligner que cent enfants ont perdu leurs vies. Ce sont plutôt les baptêmes. Cette phrase insiste sur le fait que la mort de ces enfants n'est pas une tragédie. Au contraire, ces enfants avaient été baptisés et ils se retrouvent au paradis avec les autres saints. Visiblement, c'est mission accomplie pour les missionnaires! Cependant, le rapport de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* explique que plusieurs enfants Autochtones ont perdu leur vie dans cette école à cause de la tuberculose et d'autres maladies, causées par les mauvaises conditions de santé et de soin des enfants.⁴⁶⁴ Primeau crée l'impression que les religieux ont sauvé les cent enfants Autochtones grâce à leur conversion. En réalité, les religieux ont créé les conditions qui ont contribué aux décès de ces enfants. Il n'est pas possible que les religieux aient sauvé les enfants quand ils sont directement responsables de leur mort.

La manière décontractée avec laquelle la mort de ces enfants est traitée me force à demander pourquoi cette situation. Puisqu'il s'agit d'enfants Autochtones, est-ce que cela explique ce manque de respect pour la vie humaine? Probablement. Après tout, les Autochtones sont conçus comme des problèmes à résoudre. La mort de quelques enfants est insignifiante. C'est simplement un fait connu et accepté. Il est possible d'écrire que la mort des enfants

⁴⁶⁴ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, chapitre 16, « The deadly toll of infectious diseases: 1867-1939 », p. 375- 451.

constitue des détails. Il n'y a rien de choquant. Il ne faut pas oublier que dès 1922, que les conditions pénibles et cruelles de ces écoles, notamment en matière de santé, de soins et de sécurité sont connues. Pourtant, je n'ai trouvé aucun éditorial, article, annonce, lettre du public dans ces journaux mentionnant que les enfants Autochtones méritent mieux. Au contraire, les écoles sont décrites comme des « oasis » pour les enfants. Ceux qui ne les aiment pas, ne sont que des enfants ingrats et insolents.

2.3 Troisième cas : l'école résidentielle Beauval (Lac La Plonge, Saskatchewan)

Le troisième cas de violence est l'incendie à l'école résidentielle Beauval (lac La Plonge) en Saskatchewan, nommée l'école résidentielle Ile à la Crosse entre 1860 et 1906. En 1906, l'école déménage à Beauval et change de nom. Signalons qu'il existe une autre école résidentielle appelée également Ile à la Crosse. Il est facile de les confondre. Je le mentionne parce que le premier article traite de l'école Ile à la Crosse, mais il s'agit en fait de l'école résidentielle Beauval. En 1926, *Le patriote de l'Ouest* publie « Incendie de l'école pensionnat de l'Ile à la Crosse », qui mentionne que « le feu [a détruit] pour la seconde fois l'école pensionnat de l'Ile à la Crosse dirigée par les Sœurs grises de Montréal ». L'article explique que ce feu « constitue une grosse perte pour le vicariat de Mgr Charlebois, qui doit porter seul les frais de construction et d'entretien de l'école pensionnat ». Même si l'article explique aussi que l'école donnait « asile à une quarantaine d'enfants », le journal présente ses « sincères sympathies » seulement à l'évêque Charlebois, aux sœurs grises ainsi qu'aux « dévoués missionnaires Oblats

d'Ile à la Crosse ». Il n'y a pas de sympathie pour les enfants qui ont, d'après l'auteur, perdu leur « asile ». La plupart de ces enfants proviennent de familles « presque tous trop pauvres ».⁴⁶⁵

La réalité de l'ignorance des enfants Autochtones n'est pas limitée au manque de condoléances. Cet article est muet sur plusieurs importants détails. Il mentionne que le feu de 1926 est le second qui a détruit l'école, ce qui est véridique. Par contre, il ignore que le premier feu a entraîné une perte de vie, celle d'un enfant Autochtone. En 1920, le premier feu à l'école, située à Beauval (lac la Plonge), a détruit l'école au complet et a causé le décès d'une jeune fille handicapée Autochtone.⁴⁶⁶ Cette perte est passée au silence. Si le feu, survenu en 1920, est le premier à détruire l'école, ce n'est toutefois pas le premier incendie qui a causé le décès d'enfants. En 1909, il y a eu un feu, causé par des broyeurs d'ordures défectueux. Quelques garçons ont été brûlés et en sont morts.⁴⁶⁷ Leurs morts sont toutefois passées sous silence. Pour être encore plus précis, il y a eu un autre « premier » feu qui a détruit cette école, lorsqu'elle était située à Ile à la Crosse en 1867. Cette école a donc une troublante histoire d'incendies et de morts d'enfants Autochtones. Cependant, *Le patriote de l'Ouest* choisit d'ignorer ces aspects troublants. Pourtant, le troisième feu, survenu en 1927 et qui a détruit l'école, est responsable de la mort de 19 jeunes garçons Autochtones et une religieuse. La mort de la religieuse contraint le journal à ne plus être silencieux sur les tragédies humaines causées par cet incendie. La rupture de ce silence n'atteste nullement d'une volonté de rendre justice aux enfants Autochtones.

⁴⁶⁵ « Incendie de l'école pensionnat de l'Ile à la Crosse », *Le patriote de l'Ouest*, 3 mars 1926, p. 1

⁴⁶⁶ Niesson, *Shattering the Silence*, p. 46.

⁴⁶⁷ À noter que le nombre spécifique et les noms des garçons ne sont pas identifiés dans le rapport et je ne peux pas trouver d'autres informations à ce sujet.

En 1927, le journal publie « Incendie de l'école Indienne de Beauval ». L'article fourni beaucoup de détails concernant le feu et les pertes pour les missionnaires.

Une fois de plus, un désastre des plus désolants vient de frapper le Vicariat Apostolique de S. G. Mgr Ovide Charlebois, O.M.I. L'école indienne de Beauval, asile de charité et d'éducation des pauvres enfants de bois, a été rasée par les flammes. Cette école, construite pièce par pièce à coup de sacrifices et d'aumônes et où des âmes héroïques dépensaient dans le silence et l'abnégation, le meilleur de leur vie à faire l'aire dans de pauvres cœurs déshérités les chauds rayons de l'amour du Christ, est l'une des plus vieilles institutions de ce genre.⁴⁶⁸

Le début de l'article rappelle que la destruction de l'école est un désastre pour les religieux, mais pas pour les enfants Autochtones. L'école est ensuite décrite comme un asile, mais un « asile de charité » pour les pauvres enfants Autochtones. Cela rappelle l'héroïsme et les sacrifices des religieux et leur dévotion pour les enfants « déshérités » et leurs innombrables sacrifices. Il est pertinent de rappeler qu'il y a de milliers d'articles dans les journaux francophones de l'Ouest, publiés entre 1900-1950, plusieurs d'entre eux écrits par des religieux, qui traitent excessivement des sacrifices de ces religieux. Voilà une manière d'alimenter le récit de sacrifice pour ainsi attirer de la sympathie et du soutien. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort de 19 enfants Autochtones ne soit pas le point central de cet article. Il en est de même pour leurs parents et leurs communautés pour qui ces morts sont d'immenses pertes. « Dieu se plait à éprouver ceux qu'il aime. Cette épreuve est l'une des plus poignantes, de plus cruelles, jamais ressentis, peut-être par les héroïques apôtres du nord ».⁴⁶⁹ Comme la citation précédente le montre, l'article se concentre sur la grande perte pour les religieux et, certainement, la perte de vie de la Sœur Léa.

⁴⁶⁸ « Incendie de l'école Indienne de Beauval », *Le patriote de l'Ouest*, 28 septembre 1927, p.1.

⁴⁶⁹ *Ibid.*

À l'exception de la liste des noms des enfants, il n'y a qu'une seule phrase qui mentionne les parents Autochtones. Le reste de l'article est dédié aux religieux.

Voici les noms des victimes : Sr. Léa, Thomas Alectow, moise Larivière, Antoine Durocher, Ernest Bishop, Freddy Bishop, Rodrigue Pawapeskins, F. Kimbley, R Corrigad, A Opikokew, J Soynes, A Sylvestre, J. Rewapiskus, S. Savees, J. Couillonneur., M. Lemaigre, P. Gouventre, A Laliberté, Z. Morin.

On peut s'imaginer les scènes de douleur et de désolation qui eurent lieu autour de ces cadavres, quand on sait de quel amour les Indiens aiment leurs enfants. On peut s'imaginer aussi la peine et le crèvement de cœur de l'évêque missionnaire, Mgr Charlebois. Il arrivait lui-même d'une longue tournée dans ses missions [...] ⁴⁷⁰

Au moins, cet article nomme les enfants avant de mentionner l'évêque Charlebois. Pourtant, une liste de noms et une seule phrase qui parle de la perte pour les parents sont des indicateurs que les vies des Autochtones n'ont vraiment pas de valeur. Ce qui compte, c'est l'héroïsme des missionnaires. Ceci est évident lorsque l'article n'utilise que 14 des 410 lignes pour traiter des enfants morts. L'article ne commémore pas vraiment la vie de ces 19 enfants Autochtones morts. Il aborde l'histoire de l'école, les grands sacrifices consentis par les religieux, leur travail pour lequel ils ont été rarement remerciés et une commémoration de la vie de sœur Léa. Cependant, la partie consacrée à l'historique de l'établissement omet les morts des enfants Autochtones lors des précédents incendies. La propagande insiste sur le fait que tout allait bien à l'école. Il n'y avait aucun problème. L'école était loin d'être une structure qui pouvait s'embraser facilement.

La fin de l'article ne blâme pas les missionnaires pour les pertes de vie ni pour les problèmes de mauvaise construction de l'école.⁴⁷¹ Selon le télégramme de l'oblat Adam, il est

⁴⁷⁰ *Ibid.*

⁴⁷¹ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 479.

« à peine croire à la réalité d'une telle catastrophe » puisqu'il y avait un escalier de sauvetage, en dehors de leur résidence et dont l'emplacement était bien connu par les jeunes garçons. Il y avait aussi une autre porte pour sortir de la résidence qui « pouvait facilement être ouverte ou enfoncée ».⁴⁷² Adam conclut que le feu s'est propagé trop rapidement. Les enfants et la religieuse ont suffoqué avant de se réveiller et ils n'ont pas eu la chance d'utiliser la porte qui était facile à ouvrir et d'emprunter l'escalier de sauvetage situé tout près de leur porte. Pour Adam, il n'y a aucune autre explication concernant les décès. S'ils n'avaient pas suffoqué, il aurait été facile de fuir les flammes puisque la porte était facile à ouvrir. Par conséquent, les victimes sont responsables de leur sort. Cependant, le rapport de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* utilise l'école résidentielle Beauval comme un des deux exemples d'incendies pour démontrer « les dangers inhérents » des écoles pauvrement construites, dotées d'escaliers de secours insuffisants et inaccessibles. Il y a également la négligence des missionnaires et du ministère des Affaires Indiennes à veiller sur la construction d'écoles sécuritaires.⁴⁷³ Loin de la spéculation de l'oblat Adam, ce rapport explique que les garçons et la religieuse ont été surpris par le feu. Le feu les a entourés et il était impossible d'utiliser la porte, « facile à ouvrir », ni les escaliers de secours à l'extérieur, qui n'étaient même pas rattachés à la résidence.⁴⁷⁴

Il y a également une note de l'éditeur au sujet du feu qui confirme encore que le feu est une perte uniquement pour Charlebois et ses missionnaires. Malgré cette tragédie, il persévéra et la mission pour civiliser les « sauvages » continuera.

⁴⁷² « Incendie de l'école Indienne de Beauval », *Le patriote de l'Ouest*, 28 septembre 1927, p. 1.

⁴⁷³ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 478.

⁴⁷⁴ *Ibid.*

Le cœur encore tout saignant de la rude épreuve qu'il vient de subir par l'incendie de l'école de Beauval, cet héroïque prélat n'a rien laissé paraître de l'intensité de sa douleur. Son ardeur ne s'est point ralentie : son courage, il a grandi : son amour pour les Indiens, il s'est augmenté. Nous remercions Sa Grandeur de nous avoir donné un si bel exemple. Nous lui prouverons notre admiration et notre sympathie en redoublant nos prières que Dieu bénisse toujours de plus en plus l'œuvre divinement belle que lui et ses missionnaires accomplissent dans les solitudes du nord.⁴⁷⁵

Le patriote de l'Ouest conclut l'histoire de ce feu avec ce dernier rappel de la perte subie par Charlebois. À l'exception du seul article de l'édition de 28 septembre 1927, il n'y a aucun autre article qui mentionne les enfants Autochtones morts. D'autres articles publiés abordent les missionnaires et leurs pertes. Il y a même une lettre de Charlebois dans laquelle il pleure la perte de vies humaines, mais il en profite en fait pour demander de l'aide financière pour rebâtir l'école.⁴⁷⁶ L'école est reconstruite en 1932 et officiellement nommée un piège à feu en 1952. En 1956, les portes de secours sont clouées et ne peuvent s'ouvrir en cas de feu.⁴⁷⁷ Le gouvernement fédéral prend le contrôle de l'école résidentielle Beauval en 1969. De 1906 à 1969, les désastres, les pertes de vie dont la grande majorité sont des enfants Autochtones, et de nombreux incendies ponctuent l'histoire de cette école. Mais l'histoire que les journaux et les missionnaires francophones catholiques présentent ignore les pertes des vies Autochtones et ne met en lumière que les récits de l'héroïsme des missionnaires martyrisés et les autres religieux dans leur « œuvre de civilisation ».

2.4 Quatrième cas : l'école résidentielle Cross Lake (Manitoba)

⁴⁷⁵ Note de l'éditeur, *Le Patriote de l'Ouest*, 28 septembre 1927, p. 8.

⁴⁷⁶ Mgr Charlebois, « Une lettre de Sa Grandeur Mgr Charlebois », *Le patriote de l'Ouest*, 5 octobre 1927, p. 2.

⁴⁷⁷ Niesson, *Shattering the Silence*, p. 46-47.

La dernière étude de cas est le feu, survenu le 25 février 1930. Il a complètement détruit l'école résidentielle de Cross Lake au Manitoba. Douze 12 enfants et une religieuse sont décédés. Comme dans les cas précédents, le récit de cet incendie se concentre sur l'héroïsme des religieux. Lorsque les enfants Autochtones sont mentionnés, ils représentent l'altérité et ils sont blâmés pour leur mort. « Dix victimes dans l'incendie de l'école Indienne de Cross Lake », article paru dans *La Liberté* le 5 mars 1930, soit huit jours après l'incendie. Je mentionne le nombre de jours qui s'est écoulé depuis le feu, car cela donne assez de temps aux religieux de compter le nombre d'enfants pour ainsi savoir combien d'entre eux avaient perdu leurs vies et communiquer ce nombre au journal. « Sœur Marguerite-Marie, supérieure de l'institution, périt dans les flammes, dans un effort héroïque pour sauver les enfants – Cinq autres religieuses blessées – Neuf petits Indiens ensevelis sous le décombres ».⁴⁷⁸ Pourtant, dès la première phrase de l'article, le nombre d'enfants morts est fautif, car ce sont douze enfants Autochtones qui ont perdu la vie d'après le *Centre national pour la vérité et la réconciliation*.⁴⁷⁹ « Au nombre des malheureuses victimes se trouve la supérieure de l'institution, Sœur Marguerite-Marie, qui s'est sacrifiée pour sauver le plus possible des enfants confiés à ses soins. Les autres sont des garçons et des fillettes de 7 à 12 ans ».⁴⁸⁰ Sœur Marguerite-Marie est nommée tandis que les enfants morts sont présentés comme *les autres*, sans les identifier. L'article prend le temps de nommer la religieuse, les cinq autres qui sont blessées ainsi que la nature de leurs blessures, les quatre religieuses demeurées à Cross Lake, et même Carl Gill et son rôle lors de l'incendie.

⁴⁷⁸ « Dix victimes dans l'incendie de l'école indienne de Cross Lake », *La Liberté*, le 5 mars 1930, p. 1.

⁴⁷⁹ « Memorial – National Student Memorial – School – Manitoba - Cross Lake », *National Centre for Truth and Reconciliation*, University of Manitoba, mise à jour en 2024. <https://nctr.ca/residential-schools/manitoba/cross-lake/>

⁴⁸⁰ « Dix victimes dans l'incendie de l'école indienne de Cross Lake », *La Liberté*, le 5 mars 1930, p. 1.

Le pilote Carl Gill, des « Consolidated Smelters », a ramené au l'as en aéroplane cinq religieuses blessées : Sœur Marie des Anges, pieds gelé et choc; Sœur Jeanne de Chantal, rupture de l'épine dorsale; Sœur Sainte-Agathe, choc et pneumonie; Sœur Maria de l'Annonciation et Sœur Saint-Martin, choc et rhume.

Quatre autres religieuses sauvées du désastre sont restées à Cross Lake pour s'occuper des enfants temporairement réfugiés dans des maisons du voisinage. Ce sont : Sœur Léonard de Port-Maurice, Sœur Sainte-Agnès, Sœur Saint-Paul, Sœur Saint-Antoine de Padoue.⁴⁸¹

Les religieuses sont respectées et honorées, mais les « petits Indiens » ne le sont pas. Je prends le temps de commémorer leur souvenir avant de poursuivre mon analyse : Agnes Thomas, Annie Crane, Charlotte Mercredi, Christie Ross, Clémence Cook, Emile Dumas, Hyla ou Ila Crate, Hyla Moose, Martha Scott, Mary Ann François, Nancy Flet et Nora Blacksmith.⁴⁸²

L'article rappelle aux lecteurs que « l'école Indienne de Cross Lake, [...] c'était l'une des plus belles écoles du genre dans le nord du Manitoba ». Il présente des informations sur la personne qui dirigeait l'école. La troisième partie traite de Sœur Marguerite-Marie et de son héroïsme pendant l'incendie, qui ne fait aucun doute. Cependant, l'article contient une description bizarre des événements, car il « n'y a pas eu de panique » chez les religieuses, ni chez les enfants.⁴⁸³ J'affirme que c'est bizarre parce que le témoignage de Evelyn Jebb, une survivante du feu, explique que lorsque les filles se sont dirigées vers la porte de secours, cette dernière était complètement gelée. Il était impossible de l'ouvrir sans recourir à la force. Une des

⁴⁸¹ *Ibid.*

⁴⁸² « Memorial – National Student Memorial – School – Manitoba - Cross Lake », National Centre for Truth and Reconciliation, University of Manitoba, mise à jour en 2024. <https://nctr.ca/residential-schools/manitoba/cross-lake/>

⁴⁸³ « Dix victimes dans l'incendie de l'école indienne de Cross Lake », *La Liberté*, le 5 mars 1930, p. 1.

filles plus âgées a donné un grand coup de pied sur la porte pour l'ouvrir.⁴⁸⁴ Les descriptions d'ordre et de calme, mentionnées par l'auteur de l'article, semble difficile à croire, surtout lorsque de jeunes filles ouvrent difficilement la porte de secours alors que le feu les entoure.

L'article affirme que les filles ont échappé aux flammes grâce aux religieuses qui les ont dirigés vers « l'escalier de sauvetage ». Cela donne l'impression qu'il y avait un escalier de secours, ce qui n'était pas le cas. Il y avait un poteau d'incendie pour faciliter l'évacuation, attaché au mur extérieur de l'école. Les filles ont dû grimper pour descendre du troisième étage.⁴⁸⁵ *La Commission de vérité et réconciliation du Canada* mentionne cet incendie dans son rapport. Elle le décrit comme le deuxième pire feu dans l'histoire des écoles résidentielles. Elle affirme que la perte des vies résulte d'un manque d'escaliers de secours appropriés et d'un nombre insuffisant d'alarmes à incendie.⁴⁸⁶ *La Commission* souligne aussi que l'inspecteur de la province, J.L. Fuller, a soumis un rapport au bureau des Affaires Indiennes à ce moment-là. Pourtant, l'article de *La Liberté* est silencieux sur cet aspect, à l'exception de la mention du décès d'enfants lors de l'incendie. Le lecteur n'apprend rien sur les circonstances de leurs décès. L'un des enfants est un jeune garçon, Emile Dumas, mais la partie de l'article portant sur la résidence des garçons ne mentionne pas sa mort. « La partie du bâtiment où se trouvaient les Pères Oblats et les garçons fut la dernière à être atteinte. Ces derniers se sauvèrent sans difficulté et montrèrent beaucoup de bravoure ».⁴⁸⁷ L'auteur de cet article raconte que les filles ont échappé

⁴⁸⁴ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 479.

⁴⁸⁵ *Ibid.* Un poteau de secours est semblable à ceux utilisés par les pompiers. Ces poteaux sont toutefois dangereux parce qu'il est facile de tomber et cela prend plus de temps de s'enfuir s'il y a beaucoup de personnes.

⁴⁸⁶ *Ibid.*, p. 480.

⁴⁸⁷ « Dix victimes dans l'incendie de l'école indienne de Cross Lake », *La Liberté*, le 5 mars 1930, p. 1.

calmement au feu grâce aux escaliers de secours tandis que les garçons ont trouvé de secours facilement, sans aucun problème. Comment est-il possible d'expliquer la mort de onze filles et d'un garçon ? L'article ne fournit aucune réponse à cette importante question. Pourtant, la lettre de l'Oblat Ovide Charlebois, intitulée « La catastrophe de Cross Lake », rédigée le 26 février 1930 et publiée le 12 mars 1930, fournit d'autres détails. Son auteur accuse toutefois les enfants victimes d'être responsables de leur mort.

Charlebois commence sa lettre avec la ferme volonté de « mettre les choses au point à propos de la catastrophe de Cross Lake ». ⁴⁸⁸ Il relate les détails de l'incendie qui débute à trois heures du matin et est éteint vers midi, le lendemain. Pourtant, il précise qu'il n'était pas présent pendant le désastre. Il n'est pas un témoin oculaire de ce drame. Il rapporte ce qu'on lui a dit à propos de ce triste événement. Il écrit sur les blessures et l'état de santé des religieux et des religieux ainsi que leur transport dans des maisons privées pour y recevoir des soins. Ensuite, il mentionne les enfants. « Un grand nombre de parents avaient emmené leurs enfants chez eux. Douze manquaient à l'appel : dix filles, un garçon et la Supérieure ». ⁴⁸⁹

La manière avec laquelle Charlebois décrit la situation est importante puisqu'il donne l'impression que les enfants sont pris en charge par leurs parents. Mais ce n'est pas le cas. Les enfants sont laissés à eux-mêmes et ils trouvent du secours dans une étable. Ils n'ont toutefois pas de chaussures, ni de vêtements dans le froid brutal d'un matin d'hiver au Manitoba. Voici le

⁴⁸⁸ Mgr O. Charlebois, O.M.I., « La catastrophe de Cross Lake », *La Liberté*, 12 mars 1930, p. 1.

⁴⁸⁹ *Ibid.*

témoignage de Bella Quekeapow, survivante du feu, rapporté par la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*.

Well, it was there while we slept, while we slept that we were called “get up the school is burning.” Right away I woke, and right away I ran to the metal poles to slide down, there were two? [Yeah.] But I reached the metal poles and I slid down as much as I could. And when I made it down, we then went and stood at the side. We stood in the snow, there were no socks. Only what we had, our bare feet. While we stood there I felt my feet start to freeze. So we stood there not knowing what was going to be done to us. Then we were told if we could run to the barn if we could. And truly I ran there following others; the barn—it was further away. I don’t know how I felt but my feet were freezing, and after I ran I got to the barn. So I went there, where the cows were. And there until morning, until they came and gave us clothes to wear. It was only then that I knew when I was given clothes to wear sitting there. That’s what I remember until morning when parents came to look for their children, many were not found.⁴⁹⁰

Comme le rapporte Bella Quekeapow, les enfants sont restés dans l’étable jusqu’au matin. C’est à ce moment-là qu’ils reçoivent des vêtements et que leurs parents viennent les chercher.

Contrairement à Charlebois qui prétend « le sauvetage s’est effectuée avec ordre, sans panique, et avec promptitude, en moins de cinq minutes », il ne semble pas que les enfants aient reçu beaucoup de soins le matin alors que sévissait un froid extrême.⁴⁹¹ Contrairement aux religieux, les enfants n’ont pas eu le privilège de recevoir du secours dans des maisons privées, fort probablement chauffées. Charlebois affirme que les enfants sont responsables de leur mort.

Toutes les petites filles qui ont été victimes auraient pu se sauver si, malgré les ordres de la Sœur gardienne de se rendre à la porte de sauvetage, elles ne s’étaient

⁴⁹⁰ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 479. TRC, AVS, Bella Quekeapow, Statement to the Truth and Reconciliation Commission of Canada, Norway House First Nation, Manitoba, 9 May 2011, Statement Number: 2011-0287. Translated from Cree to English by Translation Bureau, Public Works and Government Services Canada, 8956128.

⁴⁹¹ Mgr O. Charlebois, O.M.I., « La catastrophe de Cross Lake », *La Liberté*, 12 mars 1930, p. 1.

cramponnées à leur lit, sans doute accablées de sommeil ou se sentant asphyxiées par la fumée.⁴⁹²

Il dit que les jeunes filles auraient pu survivre si elles avaient écouté les ordres de la religieuse responsable de leur bien-être. C'est leur faute parce qu'elles étaient « accablées de sommeil ». Autrement dit, les jeunes enfants étaient très fatigués et n'ont pas entendu les ordres de la religieuse. C'est aussi leur faute parce qu'il est fort possible qu'elles étaient déjà « asphyxiées par la fumée » et probablement décédées. Il leur était impossible de suivre les directives de la sœur. En d'autres mots, Charlebois dit que les jeunes filles auraient pu survivre si elles n'étaient pas mortes dans leur sommeil ou gravement incommodées par la fumée et incapables de se sauver. Voilà une accusation étrange et dégoûtante, mais qui fait référence au désir de l'obéissance absolue des enfants Autochtones envers les religieux. Même dans leurs morts, les filles Autochtones auraient dû écouter la religieuse. Le reste de l'article porte sur l'héroïsme des religieuses alors que très peu est écrit sur la mort des enfants, sur les blessés et les efforts pour sauver les enfants Autochtones. Charlebois conclut son article par un remerciement pour toutes les lettres de condoléances. Il souligne que ces lettres aident « à consoler et à reconforter notre pauvre cœur affligé » et qu'il est reconnaissant de la sympathie pour les religieux. Il ne dit rien au sujet des familles des enfants Autochtones.

En 1931, trois articles sont publiés dans *La Liberté* qui font un suivi de l'incendie à Cross Lake. Ces articles montrent un grand manque de compréhension, de la part du journal, des religieux et même de la police, sur les motivations de deux anciens étudiants qui ont décidé de brûler l'école. Le premier article, « L'auteur de l'incendie de l'école Cross Lake est arrêté »,

⁴⁹² *Ibid.*

déclare que le Sergent D.C. Paul a arrêté George Paynter, « Indien métis de 22 ans », le responsable du feu.⁴⁹³ L'article rappelle au souvenir du lecteur « que la sœur supérieure de l'institution périt dans les flammes avec neuf élèves, après avoir sauvé un grand nombre » d'entre eux. Encore une fois, l'article ne mentionne pas qu'il y a eu douze victimes et non pas neuf parmi les enfants Autochtones.⁴⁹⁴ Le second article, « L'incendiaire de Cross Lake », minimise la raison pour laquelle George Paynter a mis le feu à l'école. L'auteur décrit Paynter comme un enfant perturbé.

George Paynter, jeune Indien de 20 ans, a été condamné à la prison à perpétuité, en cour de police provinciale. Il s'est reconnu coupable d'avoir mis le feu à l'école indienne de Cross Lake, le 25 février 1930. L'incendie de cette institution causa quatorze pertes de vie.⁴⁹⁵

La description du jugement et du processus crée l'impression que le cas de George Paynter respectait les pratiques de justice. La police l'arrête. Paynter admit qu'il a mis le feu à l'école. Il est condamné à perpétuité. En revanche, cet article est muet sur certains aspects du procès. D'abord, George Paynter était un adolescent âgé de 16 ans au moment de l'incendie. Son cas a toutefois été transféré du tribunal pour les enfants à celui pour les adultes. Il est jugé pour un incendie criminel, mais pas pour le meurtre de 13 personnes. Ce dernier détail est important puisque Paynter n'a pas eu accès à un avocat.⁴⁹⁶ D'après la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*, « Indian affairs declined to appoint a lawyer to represent him, saying this was only done in "charges of murder" ».⁴⁹⁷ En 1927, le gouvernement fédéral ajoute la

⁴⁹³ « L'auteur de l'incendie de l'école Cross Lake est arrêté », *La Liberté*, 23 septembre 1931, p. 1.

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ « L'incendiaire de Cross Lake », *La Liberté*, 4 novembre 1931, p. 1.

⁴⁹⁶ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, p. 486.

⁴⁹⁷ *Ibid.*

section 141 à la Loi sur les Indiens qui « interdisait aux Indiens d’engager des avocats et des conseillers juridiques, empêchant ainsi les peuples Autochtones de défendre leurs droits par le biais du système juridique ». ⁴⁹⁸ Il est condamné, soit quatre ans après la mise en œuvre de cette loi discriminatoire et raciste. Certes, la mort des enfants Autochtones et de la religieuse sont inacceptables, mais le manque de justice dans ce cas est un autre exemple du racisme à l’égard des Autochtones qui existe depuis trop longtemps dans le système de justice. Cet exemple de racisme est ignoré par le journal *La Liberté*.

Paynter a admis qu’il avait agi par esprit de vengeance. Ayant été puni pour infraction aux règlements de l’école dont il était pensionnaire, il en avait gardé rancune contre les Sœurs. Deux fois il avait tenté vainement d’incendier l’école. À chaque fois, il avait été découvert par un Père Oblat et renvoyé au dortoir. Non découragé par son insuccès, mais rendu plus prudent, Paynter essaye une troisième fois. ⁴⁹⁹

D’après ce passage, la raison pour son crime est la simple vengeance infantile. Il s’agit d’un enfant qui était puni par les religieuses, car il était fâché de sa punition. Pourtant, ce cas n’est pas si simpliste, ni infantile. Dans une lettre de Thomas Buchanan Reginald Westgate, un ancien missionnaire anglican et secrétaire de terrain pour la *Commission des pensionnats Indiens et Esquimaux*, au ministre fédéral des mines et des ressources, T. A. Crerar, celui-ci demande à Crerar de revoir le cas de Paynter. Cette lettre contient plusieurs détails importants sur la vie de Paynter et son expérience dans l’école résidentielle de Cross Lake. Ces détails n’ont pas été partagés avec le public à l’époque. La mère de Paynter est décédée alors qu’il avait trois ans. Le

⁴⁹⁸ Traduction de l’anglais. Erin Hanson, « The Indian Act », *Indigenous Foundations*, First Nations & Indigenous Studies Program, University of British Columbia, consulté le 29 avril 2024, https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/the_indian_act/#:~:text=Section%20141%20outlawed%20the%20hiring,result%20in%20a%20jail%20term.

⁴⁹⁹ « L’incendiaire de Cross Lake », *La Liberté*, 4 novembre 1931, p. 1.

Norway House, l'école résidentielle de l'Église unie, n'a pas de place pour lui, donc Paynter est envoyé à l'école Cross Lake de l'Église catholique, à 60 km de sa communauté. Il est immédiatement rebaptisé et il subit de la discrimination. Il tente de s'enfuir de l'école à plusieurs reprises, mais, chaque fois, il est attrapé, retourné et battu. Ses abus dans cette « école » sont sévères. Il déclare qu'il va s'enfuir de l'école, même s'il doit le mettre à feu pour le faire.⁵⁰⁰ Ce contexte donne une autre dimension à l'histoire de George Paynter et du feu à Cross Lake. Il n'est pas le seul cas d'un étudiant ou d'un ancien étudiant qui utilise le feu pour s'enfuir des abus subis dans les écoles résidentielles.⁵⁰¹ Son raisonnement n'était pas celui d'un enfant qui fait une crise de colère parce qu'il a été puni pour une « infraction » à des règlements. Sa raison est les abus très sévères qu'il a subis. Cela l'a poussé à la violence. Ces informations sur les abus subis par Paynter permettent de comprendre les actions de ce dernier. *La Liberté* est pourtant silencieuse à ce sujet. George Paynter n'est qu'un autre « Indien métis » criminel. Pire encore, le dernier article contient une autre condamnation de Paynter, car il est dépeint comme un enfant « ingrat » envers l'aide et les bons soins reçus à l'école résidentielle Cross Lake. Bien entendu, le journal ne mentionne pas ses abus dans cette école.

L'article « Les incendiaires de l'école Cross Lake, Man » corrige quelques fautes contenues dans la publication précédente. Publié en novembre, il présente les réflexions du Sergent Paul sur les motivations de Paynter. On y répète que Paynter n'avait aucune bonne raison

⁵⁰⁰ Sommaire des détails et une traduction des passages de la lettre. Norway House Agency – Cross Lake Residential School – Roman Catholic – General Administration, 1933-1950 RG 10, Volume 6160, file 577-1, part 2 (Part of subseries: R216-247-1-E). Library and Archives Canada, Department of Indian Affairs and Northern Development, Indian and Inuit Affairs and Northern Development, Headquarters central Registry System, School File Series (1879-1953).

⁵⁰¹ Truth and Reconciliation Committee, *The History, Part 1*, chapitre 18, « Fire, a deadly hazard: 1867 – 1939 », p. 465-486.

pour commettre un tel crime. « L'officier de justice a déployé beaucoup de tact et de savoir-faire dans cette cause, et bien qu'il ne soit pas de notre croyance, il a su, à l'occasion, faire valoir le dévouement et la charité des prêtres et des religieuses catholiques ».⁵⁰² Cette citation révèle des attitudes favorables envers les religieux de l'école. L'auteur de l'article affirme que cet individu, qui n'est pas un catholique, est capable de comprendre le bien des religieux apporté aux Autochtones et leur travail de charité qu'ils font dans cette école fréquentée par Paynter. « Il a témoigné qu'il ne comprenait pas l'ingratitude de ces élèves qui étaient si bien traités à l'école de Cross Lake ».⁵⁰³ Voilà un autre exemple d'un témoignage de la part d'un homme en position de pouvoir, la police, qui omet la réalité des abus qui existaient dans cette école. Il renforce l'idée des bonnes intentions qui animaient les religieux dans l'accomplissement de leur « œuvre de civilisation ». « L'incendiaire a admis qu'il avait agi par esprit de vengeance, après avoir été légitimement puni pour grave infraction aux règlements de la maison ».⁵⁰⁴

Encore une fois, le journal donne au public francophone une fausse idée des motivations de Paynter. Ce n'est pas en réaction à une punition « appropriée » pour une infraction aux règles de l'établissement. C'est une violente réponse aux abus subis. Pourtant, Paynter est toujours dépeint comme un enfant ingrat qui est incapable de respecter l'autorité. Il a donc choisi de se venger pour faire suite à une punition « légitime ». Il faut mentionner que Paynter a reçu l'aide de Nelson Hughes, un orphelin envoyé à l'école après la mort de ses parents. Tout comme Paynter, Nelson a reçu les mêmes « soins » et abus. Hughes, aussi un enfant lors de l'incendie, est condamné à trois ans en prison. L'article se termine en enfonçant un dernier clou dans le

⁵⁰² « Les incendiaires de l'école Cross Lake, Man », *La Liberté*, 9 décembre 1931, p. 1.

⁵⁰³ *Ibid.*

⁵⁰⁴ *Ibid.*

cercueil des enfants Autochtones présentés comme des ingrats. Il souligne le fait que Hughes, après la mort de ses parents, a été « apporté à l'école où il fut soigné et élevé » par des religieux de l'école qui étaient des êtres charitables.⁵⁰⁵ D'après la représentation du journal, Paynter et Hughes sont deux enfants Autochtones ingrats et insolents. Ils n'ont aucune considération pour les sacrifices des religieux. Leur réponse aux soins et à l'amour des religieux a été la violence. Leurs actions ont eu de graves conséquences pour les missionnaires, parce que la destruction de leur école signifiait qu'il perdait un outil de contrôle de la population Autochtone.

Conclusion

Ce chapitre décrit la place, l'utilité et l'important rôle des écoles résidentielles, dirigées par les missionnaires francophones catholiques et présentés par les journaux francophones de l'Ouest. Selon la perspective franco-coloniale, il y a de nombreuses raisons qui expliquent pourquoi il est important de soutenir et de protéger les écoles résidentielles. D'abord, ces établissements jouent un rôle dans la préservation de la langue française et la foi catholique dans un contexte minoritaire. Ils permettent d'assurer le maintien de l'éducation en français, ce qui est impératif dans le cadre de la lutte pour les droits des francophones. Ils assurent une présence forte des valeurs et de la morale franco-catholiques. Enfin, ils permettent aux missionnaires francophones de poursuivre leur bon travail, leur « œuvre de la civilisation ». Effectivement, ils soutiennent le projet colonial franco-catholique pendant des temps de graves menaces par les anglophones assimilateurs. Vers les années 1940, les élites francophones n'ont pas d'autres armes dans leur arsenal pour lutter contre l'assimilation. Ils s'accrochent donc aux écoles résidentielles comme leur dernière frontière pour maintenir le rêve du projet colonial franco-catholique en vie.

⁵⁰⁵ *Ibid.*

Les journaux montrent que les écoles résidentielles, dirigées par les religieux franco-catholiques, n'avaient pas comme objectif d'aider les enfants Autochtones ni les communautés Autochtones. Elles ne sont que des outils pour aider les francophones à réaliser leur projet colonial. Les récits des incendies dans les écoles résidentielles me permettent d'établir les constats suivants. Les religieux franco-catholiques mentent tout le temps. Ils écrivent des histoires trompeuses et ils manipulent la vérité. À travers leurs mensonges, les religieux franco-catholiques masquent leurs méfaits avec de fausses proclamations et ils rejettent leur responsabilité. Ils créent une image fictive de sainteté et ils sont prêts à tout pour préserver cette image. Concernant les enfants Autochtones, les religieux franco-catholiques n'accordent aucune valeur à leurs vies, et, même, ils les blâment pour leur mort.

Les journaux francophones affirment que les vies des Autochtones sont la propriété des religieux franco-catholiques. Mais, la réalité est que les religieux ont commis des crimes. Ils ont abusé des enfants Autochtones et la société francophone leur a permis de le faire. Ce qui constitue des abus flagrants ne l'était pas selon les missionnaires ni la société française. Pour cette dernière, les religieux participent à la glorieuse « œuvre de la civilisation ». Cette œuvre est un projet bien voulu par les francophones pour éliminer le problème Autochtone et s'assurer de la survivance française dans l'Ouest.

Chapitre 4 : Vendre les soi-disant « bienfaits » des écoles résidentielles

Mon chapitre précédent montre que les écoles résidentielles sont exploitées au profit du projet colonial franco-catholique. Il est évident que ces écoles sont conçues comme des institutions catholiques et françaises appartenant à la société francophone de l'Ouest, dirigé par l'Église catholique, même si cela ne reflète pas la réalité. Les journaux francophones se mobilisent pour imprégner et défendre l'idée de leur nécessité pour l'avancement du projet colonial franco-catholique, surtout lorsqu'il y a des changements au début des années 1940. Comme le souligne le rapport de la *Commission royale sur les peuples Autochtones*, « Un passé, un avenir », lorsque le gouvernement fédéral change ses politiques sur les écoles résidentielles pendant les années 1950 et 1960, « l'opposition des Églises provenait presque exclusivement de l'Église catholique ».⁵⁰⁶ Cette opposition était particulièrement féroce dans l'Ouest canadien, car les missionnaires franco-catholiques affirmaient que « leur position était purement altruiste » et que le maintien d'une éducation séparée pour les jeunes « présentait plus d'avantages sur le plan de l'enseignement et de l'acculturation ».⁵⁰⁷ La *Commission* rappelle que l'Église catholique a mené « une énergique campagne » pour protéger ses écoles et que « chaque fermeture d'école était une bataille opposant le clergé, la presse et les politiciens [...] ».⁵⁰⁸ Cependant, cette « énergique campagne » dans la presse existait depuis fort longtemps. Si au cours des années 1950 et 1960, l'Église combattait l'État canadien et les gouvernements provinciaux afin de

⁵⁰⁶ Commission royale sur les peuples Autochtones, « Volume 1 : Un passé, un avenir », Ottawa, Canada Communication Group – Publishing, 1996, p. 324. L'opposition de l'Église catholique est aussi discutée par la Commission de vérité et de réconciliation, « The History, Part 2 1939 to 2000 », Montreal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 2015, chapitre 32, p. 9-106.

⁵⁰⁷ *Ibid.*, p. 325.

⁵⁰⁸ *Ibid.*

conserver son contrôle sur l'éducation des enfants Autochtones, entre 1900 et 1950, l'Église organise une puissante campagne de propagande afin de maintenir le soutien du public francophone pour ces écoles.

Comment ces écoles sont-elles justifiées auprès du public francophone entre 1900 à 1950 ? Comment est-il possible que le mythe des « bienfaits » des écoles résidentielles ait si sincèrement tenu dans la conscience publique francophone jusqu'à maintenant ? Il y a une grande résistance à voir l'histoire du Canada français comme un récit du génocide des peuples Autochtones.⁵⁰⁹ Selon la perspective francophone, l'histoire francophone de l'Ouest est une histoire de survivance et de résistance contre l'assimilation anglophone. Elle est également — et avant tout — une histoire de l'écrasement physique, mentale et spirituelle des peuples Autochtones, qui ne se distingue pas trop de l'histoire coloniale du Canada anglais. Cette histoire reflète la même mentalité coloniale et les croyances racistes présentes dans l'histoire anglophone du Canada. L'idée que les missionnaires franco-catholiques ont malgré tout fait beaucoup de « bien » aux enfants Autochtones dans ces écoles résidentielles est encore tenace. Ce « bien » est considéré comme un contrepoids aux aspects plus négatifs. Il y a aussi un malentendu puisque

⁵⁰⁹ À Edmonton en 2021, par exemple, une murale de l'oblat Grandin a été retirée parce qu'elle glorifiait sa vie et son soi-disant héroïsme. Cette décision cause une polémique bien qu'elle efface aussi l'héritage français à Edmonton, selon la perspective francophone. Grandin est un pionnier des communautés francophones en Alberta, mais également, un pionnier français qui a contribué de manière significative au génocide des peuples Autochtones. Voir les articles suivants : Mélodie Charest, « Une nouvelle murale pour faire tomber les murs », *Le Franco*, 18 avril 2021, <https://lefranco.ab.ca/edmonton/2021/04/18/murale-sylvie-nadeau-aaron-paquette-peuples-autochtones/>; Marie Chabot Johnson, « Pensionnats autochtones : Edmonton retire le nom de sa toponymie », *Ici Alberta*, 7 juin 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1799657/retrait-autochtone-sensibilisation-vital-iveson>; Philippe de Montigny, « Edmonton mural sparks dialogue on residential schools », *David McKie Your Home for Data Journalism*, 26 février 2014, <http://www.davidmckie.com/edmonton-mural-sparks-dialogue-on-residential-schools/>.

les francophones connaissent mal le sujet des écoles résidentielles parce que peu a été écrit à leur sujet. Plus spécifiquement les accusations d'abus et de violence sont des découvertes surprenantes, puisqu'elles n'existaient pas à l'époque. Cette situation s'explique en partie par le manque de recherche sur la participation active et volontaire des francophones dans la création et le maintien des écoles résidentielles et le rôle de ces « écoles » pour les communautés francophones. Cette situation résulte de la propagande concernant les « bienfaits » de ces écoles, un mythe qui est imprégné dans le savoir et la conscience collective francophone.

Ce chapitre est une réponse à cette faiblesse dans l'historiographie. Je présente un survol de la réalité des écoles résidentielles en utilisant des articles publiés sur ce thème dans les journaux francophones de l'Ouest. J'explore le thème de la propagande à laquelle les membres des communautés francophones ont été exposés concernant les écoles résidentielles. Je constate que cette propagande permet à la société française de l'Ouest de justifier les écoles résidentielles et d'ignorer leurs problèmes. Cette propagande s'assure aussi que ces écoles sont perçues comme un avantage du projet colonial franco-catholique pour les peuples Autochtones. En même temps, je mets en lumière que de nombreux articles sur les écoles résidentielles sont publiés à l'époque et que le public francophone était bien informé de leurs objectifs. Ces publications reflètent une forte propagande coloniale dont les conséquences se répercutent encore aujourd'hui.

1. Les journaux francophones de l'Ouest : les machines de propagande en faveur des écoles résidentielles.

Le rôle des journaux francophones de l'Ouest à l'égard des écoles résidentielles est simple et complexe. Ces journaux propagent de la propagande tout en étant actifs dans sa

création. Leur rôle dans l'entreprise propagandiste a des conséquences dévastatrices pour les peuples Autochtones. Ces journaux imposent une vision fondée sur une présentation des écoles résidentielles qui les dépeignent comme une merveilleuse « oasis ».⁵¹⁰ Il ne faut pas non plus oublier que ces journaux sont fortement influencés par les missionnaires, car les ordres religieux auxquels ces individus appartiennent les financent. De plus, plusieurs de ces missionnaires se retrouvent sur les équipes de rédaction. Ce sont aussi les missionnaires francophones qui dirigent les écoles résidentielles de la dénomination catholique.

Dans ce contexte, les journaux francophones de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba agissent comme des machines de propagande qui ne publient que des propos positifs au sujet des écoles. Ces journaux sont aussi des protecteurs des religieux franco-catholiques parce qu'ils attaquent ceux qui critiquent leurs écoles et leur traitement des enfants. Pour ces raisons, les journaux francophones publient de nombreux articles, lettres ou annonces au sujet des écoles résidentielles de 1900 à 1950. L'analyse de ces articles permet de découvrir le programme de propagande bien élaboré pour protéger le projet colonial franco-catholique. Plus spécifiquement, la propagande impose la croyance de la nécessité des écoles résidentielles pour réaliser les objectifs du projet colonial franco-catholique, l'importance de la présence de fortes communautés francophones et des valeurs de la bonne société française qui s'étend de l'Ouest à l'Est. Les journaux francophones ont contribué, mais aussi ont créé la fausse idée que les écoles résidentielles sont les meilleurs milieux pour les enfants Autochtones, puisqu'elles contribuent à

⁵¹⁰ Le Franc-Tireur, « L'âme de la Prairie », *Le patriote de l'Ouest*, 15 février 1912, p. 3.
Un Missionnaires du Nord, « Dans le nord Albertain », *La Survivance*, 29 mai 1930, p. 1.

leur bien-être. Par conséquent, il est impossible, selon cette propagande, que ces établissements scolaires nuisent au développement des jeunes Autochtones.

En lisant les articles portant sur les écoles résidentielles, il est presque impossible de trouver un article qui ne partage pas ce message illusoire et blessant, soit de manière explicite ou implicite, voulue par l'Église, les missionnaires et les autres élites des communautés. Il faut dire que l'idée centrale de la propagande est que ces écoles sont avantageuses pour les jeunes Autochtones et qu'il n'y a jamais de critiques de la part des peuples Autochtones à leur sujet. Comme l'oblat Ovila Meunier, doyen et curé de St. Paul, l'a dit, « ces enfants [Autochtones] en retirons de grands avantages à tous points de vue » en recevant leur formation dans les écoles résidentielles.⁵¹¹ Quel est le contenu de cette propagande ? Comment les écoles résidentielles ont-elles été conceptualisées comme contribuant au bien-être des Autochtones ? Quelles sont les facettes de cette propagande dont les échos sont encore présents aujourd'hui ?

J'identifie quatre thèmes dans cette propagande propagée dans les journaux francophones : 1) une insistance sur la bonne qualité et l'importance de l'éducation pour les jeunes Autochtones, 2) une conceptualisation des écoles comme des instruments de la civilisation, 3) un discours qu'il faut des écoles pour sauver les « sauvages païennes, » et enfin 4) un rappel que tout va bien dans les écoles. Dans une certaine mesure, tous les messages se rejoignent mais de différentes manières pour garantir que ces écoles reçoivent un immense appui

⁵¹¹ Nistess, « Plantation » d'une croix au lac Muriel », *La survivance*, 22 septembre 1943, p. 4.

afin qu'elles continuent la mission d'amener la bonne civilisation chrétienne chez les sauvages.⁵¹²

1.1 La bonne qualité et l'importance de l'éducation des enfants Autochtones

Le premier thème de la propagande répond à la question de la nécessité pour les communautés francophones à soutenir les écoles résidentielles. Ces écoles sont d'excellentes institutions puisqu'elles donnent une bonne qualité d'enseignement. Après tout, il y a un important besoin d'éduquer les enfants sauvages. Ce thème dévoile la croyance que les peuples Autochtones sont des menaces à la société française dans l'Ouest parce que, si ces peuples sont laissés à eux-mêmes, ils posent des problèmes. Ce n'est pas un secret qu'il y a de nombreux mythes et de stéréotypes au sujet des peuples Autochtones qui existaient et existent encore, notamment qu'ils sont des alcooliques, qu'ils utilisent des drogues, qu'ils ont un mauvais caractère et qu'ils sont des personnes dangereuses.⁵¹³ Bref, ils constituent une menace pour la société. Sans doute, ces mythes ont des origines et l'analyse de ce thème confirme qu'ils existaient déjà dans l'esprit de la société pendant les années 1900.

Je débute mon analyse avec un article publié en 1908 dans le *Courrier de l'Ouest* et intitulé « Ouverture de la Législature de l'Alberta ». Le texte affirme que les enfants Autochtones sont des menaces. Il présente un résumé de la session parlementaire et s'intéresse au discours, en anglais, donné par le lieutenant-gouverneur, George Hedley Vicars Bulvea. Ce dernier fait une demande de financement pour une école industrielle « pour l'éducation d'une certaine classe de

⁵¹² Ovide Charlebois, « L'école indienne de Cross Lake », *La Liberté*, 13 août, 1930, p. 3.

⁵¹³ Revoir les thèmes au sujet des « mauvais » Métis du chapitre un pour des exemples.

garçons dont le caractère et les circonstances demandent une attention spéciale ».⁵¹⁴

Effectivement, « certaine classe de garçons », dont leur « caractère » et leurs « circonstances » demandent une « attention spéciale », fait référence aux jeunes garçons Autochtones qui ont le potentiel de développer des problèmes pour la société « civilisée », plus spécifiquement de devenir de futurs criminels. Avant d'aborder la question de la demande de financement, le Lieutenant-Gouverneur Bulyea rappelle aux membres du parlement, ainsi qu'aux lecteurs, que « notre société ne soit pas, dans le moment, tro[u]blée par les crimes et le dénuement, mais nous ne pouvons pas espérer d'entre être toujours ».⁵¹⁵ Le message du Lieutenant-Gouverneur est évident : il faut agir avant que ces jeunes garçons deviennent des criminels. Pour prévenir une telle situation, il faut une école qui forme ces jeunes proprement, et ce à l'extérieur de leurs communautés Autochtones.

L'idée de la nécessité d'éduquer les jeunes Autochtones se retrouve dans un autre article, publié en 1911. Intitulé « Échos de la Tournée Pastorale », *Le patriote de l'Ouest* révèle l'histoire de la mission de Delmas, située à l'extérieur de la réserve de la Première Nation Thunderchild, et des actions de l'oblat Henri Delmas. L'article souligne que le « premier soin fût de bâtir une école pour les jeunes indiens et d'en confier la direction aux Sœurs de l'Assomption de Nicolet. »⁵¹⁶ Il mentionne aussi que « [s]a Grandeur les remercia avec une chaleureuse émotion et félicitation [...] de leur dévouement et de leur zèle pour cette belle œuvre qui demande toujours de patience et tant d'abnégation ».⁵¹⁷ Cet article donne l'impression que les pères et les

⁵¹⁴ « Ouverture de la Législature de l'Alberta », *Le courrier de l'Ouest*, 23 janvier 1908, p. 1.

⁵¹⁵ *Ibid.*

⁵¹⁶ « Échos de le Tournée Pastorale », *Le patriote de l'Ouest*, 20 juillet 1911, p. 3.

⁵¹⁷ *Ibid.*

religieuses avaient toujours en tête le bien-être des enfants Autochtones et, avant tout, le souci de les éduquer. L'article ne mentionne pas non plus que le Chef Thunderchild a opposé la construction de l'école sur leur réserve, ce qui a forcé les missionnaires de le construire à l'extérieur.⁵¹⁸

Un autre article, publié également en 1911 et intitulé « Bienfaitrices des Indiens », renforce l'idée de la dévotion des pères et des sœurs « à l'instruction et à l'éducation de nos petits indiens ». Il traite des grandes figures religieuses, mais aussi de la population catholique. Les protestants sont étonnés et ils félicitent et expriment une forte admiration pour la qualité de leur travail dans les écoles.⁵¹⁹ Soucieux de renforcer cette idée, l'article affirme que « nos petits sauvages dirent en français, aux Révérendes Mères, leur joie et leur reconnaissance » de leur travail dans les écoles. Il se termine avec des paroles, dont il est possible de douter qu'elles aient été prononcées par le Chef Joseph LeRat, puisque ce dernier exprime son approbation à l'égard de ces « écoles » :

Vous voyez ici, bonnes Mères, tous les sauvages catholiques de la Réserve qui viennent vous dire merci. Merci de nous avoir envoyé six de vos Sœurs pour apprendre à nos enfants le chemin de ciel. Nous, les anciens sauvages, nous n'avons pas d'école pour y apprendre à lire, à écrire et surtout nous n'avons pas voulu que nos enfants soient privés d'un si grand bienfait. C'est pour cela que nous avons demandé une école ici. Merci à Mgr Langevin qui nous l'a fait bâtir ! Merci au R.P. Perreault qui pendant douze ans n'a rien épargné pour la rendre plus belle et commode !⁵²⁰

⁵¹⁸ Shuana Niesson, *Shattering The Silence*, p. 94.

⁵¹⁹ « Bienfaitrices des Indien », *Le patriote de l'Ouest*, 16 novembre 1911, p. 3.

⁵²⁰ *Ibid.*

Cette citation du Chef LeRat de la Nation Cowessess est douteuse pour plusieurs raisons.

D'abord, il est surprenant qu'un Chef d'une Première Nation s'identifie ainsi que les membres de sa communauté comme des sauvages. « Sauvage » est un terme que les francophones et les anglophones ont utilisé pour attaquer tous les aspects de vie des peuples Autochtones, pour les nommer autre chose que des êtres humains ou des animaux. De plus, comme Robert Alexandre Innes le montre dans son livre, *Elder Brother and the Law of the People : Contemporary Kinship and Cowessess First Nation*, le Chef LeRat a dénoncé l'échec du gouvernement à respecter ses obligations du traité no 4. En fait, il relève les problèmes du système d'éducation créé pour les Autochtones. En 1910, le Chef LeRat déclare que les écoles résidentielles ne respectent pas les besoins des enfants Autochtones, plus spécifiquement qu'il y a eu « too much work for children and not enough book learning ».⁵²¹ De plus, en 1911, le Chef LeRat ainsi que neuf autres Chefs de la Saskatchewan et du Manitoba se sont rendus à Ottawa pour présenter officiellement leurs plaintes au sujet de ces écoles.

Je doute qu'en 1910 et en 1911, le Chef LeRat prononce des plaintes au nom de sa Nation concernant les écoles résidentielles, tandis qu'il profite de son voyage à Ottawa pour se définir ainsi que les membres de sa Nation, comme des sauvages et qu'il exprime sa satisfaction pour la qualité de l'éducation à l'école résidentielle Marieval située sur sa réserve. Ajoutons que cette citation de Chef LeRat m'incite à poser d'autres questions au sujet de sa véracité. L'article du journal affirme que le Chef LeRat a prononcé son discours en « sau[l]teux »,⁵²² mais les citations sont en français. Qui a donc traduit son discours ? Serait-ce l'un des pères responsables de

⁵²¹ Robert Alexandre Innes, *Elder brother and the law of the People: contemporary kinship and Cowessess First Nation*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2014, p. 104.

⁵²² *Nahkawininiwak*, le nom de leur langue.

l'école ? Ou encore l'auteur, qui n'est pas identifié, de l'article ? Il est improbable que la citation du Chef LeRat reflète sa pensée. Il semble plutôt qu'il s'agisse d'une réécriture de son discours par l'un des pères oblates de la mission pour renforcer l'idée que les Autochtones adorent les écoles résidentielles.

Ce n'est pas la seule première fois que *Le patriote de l'Ouest* publie un article problématique qui nécessite beaucoup de clarification. Cet article partage de fausses idées au sujet des peuples Autochtones, puisqu'il les présente comme des êtres qui ne peuvent pas survivre sans l'éducation religieuse offerte par les missionnaires. En 1922, le journal publie l'article « L'éducation chez les Indiens », qui souligne le succès de l'assimilation des jeunes Autochtones dans les écoles résidentielles. Il affirme que « [l]a population "peau-rouge" de l'histoire et de la légende devient rapidement une figure du passé ». Tout de suite, cet article révèle un racisme envers les populations Autochtones, en les appelant des « peaux-rouges », un terme dérogatoire qui se fonde sur des croyances racistes qui racialisent les couleurs pour représenter les diverses « races ». La deuxième phrase de l'article mentionne que « l'indien d'aujourd'hui le remplace, redevenu un type vint et fort qui s'assimile facilement aux Canadiens de races diverses ».⁵²³ Ceci vient appuyer l'idée que les peuples Autochtones n'existent plus. Ces derniers sont plutôt de nouveaux peuples assimilés. Comme le titre le suggère, leur nouvelle identité étant d'être Canadien s'explique par le travail d'assimilation qui existait dans les écoles résidentielles.

⁵²³ « L'éducation chez les Indiens », *Le patriote de l'Ouest*, 8 novembre 1922, p. 3.

L'article révèle que, grâce au progrès de l'assimilation dans les écoles, les Autochtones ont maintenant « une certaine immunité contre les maladies qui causent tant de ravages » et que les populations Autochtones augmentent peu à peu bien qu'ils « adoptent nos méthodes pour gagner leur vie et demandant l'éducation à grands arts ». Effectivement, l'article fait référence à la théorie du déterminant biologique, que les « races » Autochtones sont biologiquement inférieures aux Européens.⁵²⁴ Maintenant les Autochtones s'assimilent aux « races » canadiennes et gagnent de l'immunité aux maladies. En plus, l'article contient l'affirmation que les populations Autochtones augmentent grâce à l'assimilation. Le premier paragraphe de l'article partage plusieurs des messages en faveur de leur éducation et l'idée du progrès qui résulte de leur assimilation.

L'article se poursuit avec un rappel que l'éducation des Autochtones se fait grâce au gouvernement fédéral et au travail des religieux, dont la « plupart d'entre eux sont des missionnaires : l'Église et l'État travaillent côte à côte à faire de la jeune génération d'Indiens et d'Indiennes des citoyens [...] ».⁵²⁵ Pour renforcer cette idée, l'article ajoute que « le travail accompli par les élèves Indiens peut aisément être comparé à celui des élèves blancs de la même localité ». Un ajout qui déclare que l'instruction des Autochtones est presque identique à celui des enfants non Autochtones. Pour le prouver, l'auteur de l'article déclare que :

⁵²⁴ Voir, par exemple, Alfred W Crosby, *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004; James W. Daschuk, *Clearing the Plains : Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, Regina, University of Regina Press, 2013; Fenn, Elizabeth A, *Pox Americana : The Great Smallpox Epidemic of 1775-82*, New York, Hill and Wang, 2001; Alfred W Crosby, « Virgin Soil Epidemics as a Factor in the Aboriginal Depopulation in America », *The Willian and Mary Quarterly* vol. 33, no. 2, 1976, p. 289-299; David S. Jones, « Virgin Soils Revisited », *The Willian and Mary Quarterly*, vol. 60, no. 4, 2003, p. 703-742.

⁵²⁵ « L'éducation chez les Indiens », *Le patriote de l'Ouest*, 8 novembre 1922, p. 3.

Dans les externats, outre le programme ordinaire, on attache une importance considérable aux travaux manuels, au jardinage, à l'hygiène et aux jeux d'ensemble. Les pensionnats donnent une formation plus complète dans les arts manuels qui serviront plus tard aux élèves. Les garçons reçoivent une instruction dans l'agriculture, le jardinage et l'élevage du bétail, les filles apprennent les travaux du ménage.⁵²⁶

Cet extrait dévoile un fort message de propagande au sujet du bien-fondé des écoles résidentielles et la manière dont elles contribuent à l'assimilation des jeunes Autochtones dans la société coloniale. L'article se termine par la consolidation de l'idée que les écoles favorisent le bien-être des Autochtones, puisqu'elles leur permettent de « rendre rapidement les Indiens capables de se suffire à eux-mêmes ». Le message est clair : sans les écoles résidentielles, les peuples Autochtones sont incapables de prendre soin d'eux-mêmes. Pour ne laisser aucun doute sur l'importance des écoles résidentielles, l'article contient une attaque contre les femmes Autochtones, spécifiquement les mères, en affirmant qu'elles reçoivent « une instruction spéciale et on leur apprend à mener une vie honnête ».⁵²⁷ En effet, sans la bonne éducation reçue dans les écoles, les femmes Autochtones vivraient dans le péché. Leur formation leur apprend comment être de « bonnes » femmes.

L'idée de la bonne qualité de l'éducation est présente dans l'article de *La Liberté*, publié en 1925. Intitulé « Bénédiction de la nouvelle école indienne », l'auteur de l'article explique que l'objectif des écoles est d'être des lieux « où [les] enfants reçoivent la formation spirituelle, intellectuelle et manuelle ». Cet article a comme objectif de renforcer et de répéter l'idée que les Nations Autochtones sont toutes en faveur des écoles résidentielles, surtout l'école résidentielle

⁵²⁶ *Ibid.*

⁵²⁷ *Ibid.*

Saint-Michel. De plus, les Autochtones approuvent l'excellente éducation reçue dans ces écoles. L'article précise que « près de 1 500 Indiens des réserves » sont venus pour donner leur bénédiction à la nouvelle école, de même que les « chefs les plus fameux de la région se trouvaient là avec leurs tribus ». ⁵²⁸ Il faut toutefois noter que l'article ne nomme aucun chef en particulier. Encore une fois, il faut contester la crédibilité de cet article. Son auteur, qui n'est pas identifié, prend le temps de fournir une longue liste de personnes, y inclut les pères oblats, les religieuses, les parlementaires, les agents indiens, mais il ne prend pas le temps d'identifier ceux qu'il désigne comme les « chefs les plus fameux ». ⁵²⁹ Qui sont donc ces « fameux » chefs ? Il aurait été pertinent de les nommer pour renforcer la crédibilité de cet article. Il est impossible de vérifier si la soi-disant approbation de ces « écoles » par les « fameux chefs » est une histoire vraie ou une œuvre de fiction, comme c'était le cas avec le Chef LeRat.

Cet article prend le soin de mentionner qu'un grand nombre de Premières Nations, vivant dans les réserves, étaient présents. Il crée l'impression qu'il y avait un important soutien pour cette école. Cependant, il faut considérer les circonstances et les politiques mises en place sur les réserves. Dès les années 1880, les réserves des Premières Nations sont sous le contrôle de la politique du laissez-passer, un système qui limite les mouvements des Autochtones hors de leurs réserves. Puisque ce système a été progressivement abandonné au cours des années 1930, il faut se demander si, en 1925, les Premières Nations vivant dans les réserves de la région avaient le choix de ne pas assister à la bénédiction ? Ou encore est-ce que le choix a été fait pour elles, puisque la liste des participants inclut, comme je l'ai déjà mentionné, des ministres, des députés,

⁵²⁸ « Bénédiction de la nouvelle école indienne », *La Liberté*, 22 juillet 1925, p. 8.

⁵²⁹ *Ibid.*

des représentants des affaires Indiennes, des agents Indiens ainsi qu'un grand nombre de dirigeants religieux ? La bénédiction de l'école résidentielle Saint-Michel était un grand événement politique et non pas un événement spontané des Premières Nations de la région. Leur présence en grand nombre n'est pas indicatrice de leur approbation de l'école résidentielle Saint-Michel.

Quatre ans plus tard, un autre article contribue à renforcer la propagande à l'égard des bienfaits des écoles résidentielles. Cette fois, un article publié en 1929 élargit les horizons géographiques puisqu'il porte sur les Maritimes. L'article de *La Survivance*, « L'éducation de nos Indiens est une tâche importante », annonce une nouvelle école résidentielle dans les Maritimes. Il rappelle que « l'une des fonctions les plus importantes du département des Affaires indiennes consiste à donner aux enfants indiens de toutes les parties du pays les facilités de s'instruire ». Cet article affirme que la nouvelle école résidentielle Shubenacadie et toutes les autres écoles ont été construites pour s'assurer que les Autochtones de la région puissent avoir accès aux « avantages de l'instruction ou de l'apprentissage d'un métier ». Il mentionne également que l'école est sous le contrôle du clergé catholique et que « les aborigènes des Provinces Maritimes appartiennent tous à cette religion ». L'article répète que le partenariat entre le gouvernement et l'Église est un avantage bien que les ordres religieux s'intéressent « à leur évangélisation, et le relèvement intellectuel et matériel » et que les classes comprennent de l'enseignement au sujet « des matières scolaires en général et l'art ». De plus, l'enseignement des jeunes n'est pas seulement scolaire, mais comprend aussi une « formation religieuse et morale ».⁵³⁰

⁵³⁰ « L'éducation de nos Indiens est une tâche importante », *La Survivance*, 19 décembre 1929, p. 13.

Toujours sur ce thème de la formation religieuse et de l'importance de la transmission de la bonne morale et des valeurs, *La Survivance* publie la lettre de Madrina, un membre de la communauté qui ne dévoile pas son nom de famille, en 1936. Cette lettre compare les peuples Autochtones à des parasites, mais elle soutient ardemment le travail des missionnaires en raison de leur capacité à enseigner aux jeunes à être utiles pour la société. Ce qui est intéressant à noter, c'est que les écoles résidentielles, lorsqu'elles sont dirigées par des religieuses, permettent aux jeunes Autochtones de se développer et de devenir « propres » pour pourvoir les postes de métiers et des professions pour enrichir les paroisses.⁵³¹ Ceci renforce la notion que la formation des jeunes Autochtones n'est pas pour leur bien-être ni le bien-être des Nations Autochtones, comme le proclament ces écoles. Au contraire, leur formation est pour le bien-être des paroisses ou, plus largement, pour les communautés francophones, dont les paroisses constituent l'une de leurs assises. Cette lettre se termine en démontrant explicitement un manque de considération à l'égard des peuples Autochtones en tant que personne. Madrina conceptualise les peuples Autochtones comme des parasites. Elle explique que, si tous les jeunes hommes analysent et comprennent l'importance d'être membre du clergé et des défenseurs de la foi catholique, ils n'auront aucun problème à dédier leurs vies à « l'évangélisation des sauvages, fussent-ils ou non indifférents aux parasites ».⁵³² Les propos de Madrina dévoilent nettement un manque de respect flagrant pour les Autochtones. Ce qui importe, c'est le travail religieux qui se fait dans les écoles ainsi que la conversion et l'évangélisation des peuples Autochtones, en dépit du fait qu'ils sont

⁵³¹ Madrina, « Les parasites », *La Survivance*, 24 juin 1936, p. 2.

⁵³² *Ibid.*

décrits comme des parasites de la société. Les écoles sont donc nécessaires pour résoudre ce problème de parasites.

À compter des années 1940, il y a un petit changement dans la manière dont les journaux propagent le message de la bonne qualité et de l'importance de l'éducation. Au lieu de conserver le message destiné à convaincre le public, il y a un consensus selon lequel le message est bien établi et compris. Dans plusieurs des cas, les publications semblent plutôt comme des mises à jour ou de petits rappels pour que le message ne soit pas oublié. En fait, il n'y a plus besoin de convaincre. La qualité de l'éducation est un savoir commun et évident. Par exemple, *La Survivance* présente une mise à jour au sujet du succès de l'école résidentielle Qu'Appelle. En 1938, l'article, intitulé « Pour les Indiens », rappelle que cette institution enseigne aux jeunes Autochtones comment vivre proprement et même survivre. Il explique que les jeunes Autochtones acquièrent à l'école « une formation pratique pour la chasse et le piégeage, dans les régions où la population indigène tire du gibier ses moyens de substance ». Maintenant l'école ajoute une nouvelle formation professionnelle pour les jeunes en leur apprenant comment élever des visons. L'article attribue cette nouvelle formation à la création d'une nouvelle industrie « qui mettra une multitude d'indiens en mesure de suffire ».⁵³³

Cet article insiste sur la supériorité des méthodes européennes par rapport à celles des Autochtones. Il décrit l'enseignement de la chasse et le piégeage à l'école comme une formation « pratique », qui fait allusion à l'idée que les connaissances et les compétences de chasse des peuples Autochtones n'ont aucune valeur. De plus, il affirme que l'enseignement des religieux

⁵³³ « Pour les Indiens », *La Survivance*, 23 novembre 1938, p. 8.

est plus important et surtout nécessaire à la survie des Autochtones. L'article crée l'impression que les Autochtones n'ont pas de compétences ni d'expertises envers les animaux, notamment comment les traiter et comment assurer le maintien de leurs populations. Il faut donc enseigner aux jeunes Autochtones les moyens des Européens pour que ces populations puissent « suffire ». L'article renforce l'idée que ce sont les écoles résidentielles, la formation qu'elles donnent aux jeunes, qui sont cruciales pour la survivance des populations Autochtones, surtout en relation avec l'alimentation. Effectivement, l'article impose l'idée que les enseignements des religieux donnent des connaissances de base aux enfants Autochtones, un cadeau qu'ils ne pouvaient pas recevoir de leurs parents ni de leurs communautés.

Une lettre provenant du public exprime l'appréciation pour la bonne qualité d'éducation qui existe dans les écoles résidentielles. En 1943, *La liberté et le patriote* publie, « Dévouement caché », une lettre de Rose-Anna Malo. Cette autrice félicite le travail des missionnaires dans leurs missions et leurs écoles. Plus spécifiquement, elle écrit « [qu']une centaine d'Indiens, garçons et filles, reçoivent une solide instruction. Ils apprennent à cuisiner, à laver, à repasser, à coudre, à raccommoder et à tricoter ».⁵³⁴ Elle conclut que les écoles sont d'excellentes institutions bien qu'elle ait vu des « ouvrages à crochet et à la broche qui feraient certainement concurrence à nos écoles les mieux dirigées pas ici ».⁵³⁵ D'après l'autrice, une « solide » éducation, surtout pour les femmes, consiste à apprendre comment accomplir les tâches féminines, un travail qui respecte les normes patriarcales. Il s'agit de l'imposition des normes coloniales genrées qui restreignent le rôle de la femme aux travaux domestiques. La lettre est un

⁵³⁴ « Dévouement caché », *La Liberté et le patriote*, 1^{er} septembre 1943, p. 10.

⁵³⁵ *Ibid.*

bon exemple de la manière dont les écoles enseignent aux jeunes Autochtones leur place dans la société.

Je termine l'analyse du premier thème par la présentation de l'article de *La Survivance* publié en 1949. « L'artisanat indien est à l'honneur » exploite les talents artistiques et les réussites des enfants Autochtones pour faire preuve de la bonne qualité de l'enseignement des religieux. L'article explique qu'à Edmonton, il y avait une exposition de plus de 1200 d'œuvres d'art créées par les jeunes Autochtones et qui était « d'une très grande valeur ».⁵³⁶ Il se termine en rappelant qu'« une fois de plus, nos jeunes indiens ont été à l'honneur et cet honneur rejaillit sur les institutions qui leur procurent une si solide éducation. »⁵³⁷ D'après cet article, même les expressions artistiques, dont l'auteur décrit qu'il y en avait plusieurs pièces « typiquement indiennes », qui existaient longtemps avant l'influence européenne, n'appartiennent pas à la créativité et à l'excellence artistique des Autochtones. Au contraire, elles témoignent de l'excellente formation offerte dans les institutions dirigées par les missionnaires.

Les journaux francophones de l'Ouest soutiennent les écoles résidentielles. Ils montrent que dans ces « écoles », les jeunes reçoivent une éducation scolaire, religieuse, manuelle et morale. Ce type de formation a des avantages pour la société civilisée francophone, notamment de prévenir les Autochtones de se livrer à des activités criminelles, de rendre les Autochtones plus utiles à la société, d'en faire de bons citoyens et, surtout, d'éliminer la « race » Autochtone. Ces journaux propagent l'idée que les membres de la société civilisée croient aux écoles, que les

⁵³⁶ « L'artisanat indien est à l'honneur », *La Survivance*, 10 août 1949, p. 3.

⁵³⁷ *Ibid.*

peuples Autochtones soutiennent activement les écoles résidentielles, et ce, sans formuler aucune plainte et sans exprimer de l'hostilité. Ils affirment que les écoles résidentielles sont de bonne qualité parce qu'elles réussissent à civiliser et à évangéliser les sauvages. Pourtant, les conclusions de mon analyse démontrent l'existence de croyances racistes. La société francophone de l'Ouest croit que tous les Autochtones sont des criminels, que les Autochtones — leurs vies, leurs cultures — n'ont aucune valeur pour la société francophone, qu'ils ne sont pas de bons citoyens parce qu'ils ont des modes de vie incompréhensibles aux Franco-Canadiens. Par conséquent, les Autochtones doivent être éliminés. Il s'agit d'un problème à résoudre auquel la société francophone s'efforce de régler.

1.2 Les écoles résidentielles sont des « instruments » de la civilisation

Le deuxième thème de la propagande apporte une réponse à cette question : quel est l'apport de ces écoles à la société francophone ? La réponse permet de cerner la vision coloniale des francophones par rapport à leur implantation dans l'Ouest et comment les écoles résidentielles ont contribué à ce joyeux succès. D'après cette vision, il n'y avait aucune forme de civilisation dans les plaines avant l'arrivée des francophones. Ces derniers ont apporté la civilisation dans l'Ouest. Ils ont véritablement créé la civilisation à partir de rien. Il y a toutefois un problème qui dérangeait et interférait avec le succès d'une nation française forte aux commandes de l'Ouest : la présence des populations Indiennes, sauvages, barbares et nomades. Il est donc nécessaire d'enseigner à ces sauvages comment vivre selon les bonnes normes de la civilisation chrétienne et française. La tâche des francophones, spécifiquement des religieux franco-catholiques, est d'inculquer la civilisation française aux populations Autochtones. Un des moyens les plus efficaces pour accomplir ce but était les écoles résidentielles, des lieux où les

enfants et les nouvelles générations apprendront à vivre proprement. Cependant, ces écoles sont aussi des balises du succès de la colonisation dans l'Ouest bien qu'elles soient des exemples physiques du pouvoir et de l'influence des Franco-catholiques sur les territoires.

Afin d'explorer cet aspect de la vision coloniale, commençons par l'analyse de la lettre du père Lacombe. Sa « lettre ouverte aux citoyens de l'Alberta — une œuvre philanthropie », publiée dans *Le courrier de l'Ouest* en 1908, demande du financement et du soutien pour l'établissement d'une école industrielle pour s'occuper des pauvres et des orphelinats. Il faut noter que les peuples Autochtones ne sont pas mentionnés dans cette lettre, mais cette dernière met en lumière la manière avec laquelle Lacombe conceptualise l'invasion et l'implantation des colons français dans l'Ouest.

Vous tous, citoyens honorables de notre nouveau pays, veuillez entendre l'appel d'un vieux pionnier qui croit avoir coopéré de sa part, dans l'ouverture de notre contrée. Sur le déclin de mes jours, je bénirai le Seigneur, d'avoir été l'instrument d'une institution, qui sera l'honneur de la civilisation que nous avons apportée dans l'Ouest Canadien.⁵³⁸

Dans sa lettre, Lacombe exprime une idée fondamentale de la mentalité coloniale française : celle que ce sont les colons francophones, avec la complicité des missionnaires religieux, qui ont amené la première civilisation dans l'Ouest. Cela signifie que les nombreuses Nations Autochtones de l'Ouest ne comptent pas comme des exemples de peuples civilisés. Cette idée fondamentale explique pourquoi les colons francophones s'attachent si ardemment à la notion

⁵³⁸ Père Lacombe, « Lettre ouverte aux citoyens de l'Alberta : une œuvre de philanthropie », *Le courrier de l'Ouest*, 27 août 1908, p. 6.

que les Autochtones doivent être civilisés. Il n'y a aucune reconnaissance, ni d'efforts pour définir ces Nations comme étant dotées de leurs propres civilisations.

Dans la foulée de cette idée, en 1913, *L'Étoile de St. Albert/The St. Albert Star* annonce les réussites de l'école industrielle de St. Joseph (Crowfoot) à quelques milles de Calgary en Alberta. Cet article, intitulé « L'École Industrielle de St. Joseph », explique que cette école est pour « enfants de la triple nation de Piednoirs, des Gens du Sang et des Piégans, nation alors le plus sauvage et la plus rebelle à toute influence religieuse et civilisatrice ». Après 12 ans, l'article souligne qu'un bon nombre d'enfants ont déjà reçu « une vraie et solide éducation morale et religieuse », en plus qu'ils étaient « formés à la civilisation ». De plus, ces enfants, maintenant civilisés, sont retournés chez leurs « vieux parents encore sauvages et infidèles » et vont leur enseigner « des habitudes de la civilisation dont ils n'avaient auparavant aucune idée ». Le père Normand, principal de l'école, a également révélé en décembre 1912, lors d'une célébration de l'école, que plusieurs des anciens élèves sont « tout fiers de revoir le berceau de leur initiation à la vraie civilisation ».⁵³⁹ Cet article affirme que les écoles résidentielles créent la civilisation, puisqu'elles amènent la civilisation chez les sauvages et elles font des enfants Autochtones des agents de la civilisation. Les enfants sont aussi contents de se débarrasser de leur ancien style de vie barbare et d'embrasser la bonne civilisation chrétienne.

Également en 1913, *Le patriote de l'Ouest* introduit formellement la conceptualisation des écoles résidentielles comme des « œuvre de la civilisation », ce qui est révélateur du narcissisme

⁵³⁹ « L'École Industrielle de St. Joseph », *L'Étoile de St. Albert/The St. Albert Star*, 29 janvier 1913, p. 1.

et de l'égo des missionnaires. L'article « S. E. Mgr Stagni apprécie l'œuvre de civilisation accomplie chez les indiens par les missionnaires Oblats et par les Religieuses » et son titre dévoile exactement la conceptualisation du travail des missionnaires, c'est-à-dire une œuvre de civilisation. Ce qui est en fait du génocide est présenté comme une belle œuvre d'art par l'Église.

Vous avez érigé ici, dans le Nord-Ouest, un monument qui durera éternellement. Soyez-en fiers devant Dieu. C'est en ces termes que le Représentant du Souverain Pontife rendit témoignage à l'œuvre de civilisation accomplie chez les Indiens par les missionnaires Oblats de Marie Immaculée.⁵⁴⁰

L'article affirme que « la langue française est la première langue civilisée » dans l'Ouest, une remarque qui renforce la notion que les Nations Autochtones n'ont pas les caractéristiques d'être des représentants d'une bonne civilisation. Pour leur part, leurs langues sont des exemples de barbarie.

« Un missionnaire du nord » publie l'article, « Dans le nord albertain », dans *La Survivance* en 1930, qui met en lumière l'heureuse histoire d'une « œuvre civilisatrice », l'école des Saints-Anges des Sœurs Grises à Fort Chipewyan ou à la mission de Nativité en Alberta. Le missionnaire dévoile que l'école amenait depuis un demi-siècle la civilisation chez les sauvages, notamment les Montagnais, les Cris et les Métis. L'école, fondée en 1874, était si bien reconnue que l'auteur raconte qu'un traiteur en chef de la Compagnie de la Baie Hudson a même traversé 300 km afin d'amener ces enfants chez cette merveilleuse institution après son ouverture. En 1908, un inspecteur du ministère des Affaires indiennes déclare qu'il est « émerveillé des résultats que les Révérendes Sœurs ont pu obtenir de ces enfants de bois » et il confirme leur

⁵⁴⁰ « S. E. Mgr Stagni apprécie l'œuvre de civilisation accomplie chez les indiens par les missionnaires Oblats et par les Religieuses », *Le patriote de l'Ouest*, 10 juillet 1913, p. 5.

nouveau tempérament civil. Il compare leur « œuvre éminemment civilisatrice » à une « oasis dans le désert du nord ». Cependant, le missionnaire signale que le gouvernement provincial de l'Alberta ne leur accorde pas les mêmes louanges parce qu'il ne soutient pas proprement leurs établissements. Son article se termine avec l'espoir qu'un jour « les hommes équitables qui nous gouvernent comprendront la justice d'une aussi bonne cause et montreront par des secours substantiels leur appréciation pour l'œuvre éminemment civilisatrice » de l'école.⁵⁴¹ Non seulement l'article rappelle le bien que « l'oasis » de l'école résidentielle Saints-Anges accomplit, mais il demande aussi plus de subventions financières.

Un article, publié en 1930 dans le *Patriote de l'Ouest* et intitulé « Mission Indienne de “Sainte-Croix” », reprend des éléments de cette conceptualisation. Il explique qu'une nouvelle école résidentielle va être construite à Cross Lake. Ce nouvel établissement réjouit « grandement tous ceux qui s'intéressent à l'œuvre si excellente de civilisation et de l'évangélisation des sauvages ». En plus, il faut applaudir le gouvernement fédéral pour son soutien à « cette noble cause » malgré tous leurs « sacrifices propres » pour assurer son succès. Si ce n'est pas déjà évident que les écoles résidentielles sont des outils importants pour le succès de l'œuvre civilisatrice, l'article le dit explicitement. « Les écoles-pensionnats sont des instruments très puissants et efficaces dans l'œuvre de la civilisation et de l'évangélisation des sauvages ».⁵⁴² L'article se poursuit en rappelant que les enfants et les parents Autochtones sont ciblés par les missionnaires dans leur « œuvre de la civilisation ».

⁵⁴¹ Un missionnaire du Nord, « Dans le nord albertain », *La Survivance*, 29 mai 1930, p. 1.

⁵⁴² « Mission Indienne de “Sainte-Croix” », *Le patriote de l'Ouest*, 13 août 1930, p. 3. Et, les éditions du 20 août 1930, p. 10 et du 27 août 1930, p. 10.

L'influence bienfaisante de ces Institutions s'exerce non seulement sur les enfants qui leur sont confiés, mais elle s'exerce, quoique moins directe, sur leurs parents et sur les autres sauvages qui, par-là, sont mis en contact avec les missionnaires et les religieuses, et qui, peu à peu, sont attirés et gagnés à la vraie religion et aux habitudes de la vie civilisée, par les bons avisés qu'ils ont l'occasion d'y recevoir et par les autres actes de charités chrétiennes exercés à leur égard.⁵⁴³

Les enfants apprennent « la vraie religion », une insulte envers les croyances dites païennes des sauvages, et aussi de bonnes habitudes civiles, une autre insulte envers le style de vie caractérisé comme barbare. Ensuite, les enfants amènent ces cadeaux gracieusement donnés par les missionnaires à leurs parents et à leur communauté. La charité chrétienne ne connaît pas de limites. L'exploitation des enfants comme des outils d'évangélisation et de colonisation est maintenant de la charité. Enfin, l'article répète à plusieurs reprises que ces écoles produisent d'« heureux résultats », d'« heureux progrès », des résultats « très remarquables et dignes de tout éloge », de « merveilleux résultats », et ce grâce au travail « admirable », au « dévouement et savoir-faire admirable », au « dévouement inlassable et à leur inépuisable charité » des religieuses.⁵⁴⁴ Beaucoup de mots pour répéter que l'œuvre de civilisation menée par les missionnaires dans les écoles résidentielles est exceptionnelle.

Ce n'est pas la seule fois que les journaux francophones de la Saskatchewan et de l'Alberta publient des articles qui renforcent la croyance de cibler les jeunes Autochtones au nom de « l'œuvre de civilisation » pour s'assurer l'implantation de la religion chrétienne. En 1931, *La Liberté* publie « Le juniorat de la Sainte-Famille et ses vingt-cinq ans », par J-B. Beaupré, O.M.I.

⁵⁴³ *Ibid.*

⁵⁴⁴ *Ibid.* Ensuite les éditions du 4 septembre 1930, p. 3, du 11 septembre 1930, p. 3, du 18 septembre 1930, p. 3, du 25 septembre 1930, p. 5 et du 2 octobre 1930, p. 3.

Cet article aborde le sujet de l'établissement du Juniorat et de l'importance de recruter plus de missionnaires. Pour mettre l'accent sur cette nécessité, Beaupré utilise l'exemple des Nations Autochtones comme preuve du besoin des missionnaires.

Si les évangélisateurs n'eussent visité dans leurs tentes les tribus indiennes de nos prairies, où en seraient-elles aujourd'hui en fait de religion ? S'ils n'eussent groupé la jeune génération des Peaux-Rouges au sein des écoles-pensionnats, quels progrès enregistrerait l'histoire de nos missions ?⁵⁴⁵

La première question affirme que sans les missionnaires, les Nations Autochtones n'auraient pas la religion chrétienne. Ce qui n'est pas dit, mais exprimé indirectement, c'est la croyance que les peuples Autochtones ne peuvent pas vivre comme ils le veulent, dirigés par leurs croyances païennes. Cela n'est pas mentionné parce qu'il est conçu comme du sens commun. La deuxième question démontre que, sans l'assimilation des jeunes, le progrès de la religion chrétienne n'aurait pas eu le même succès. Les missionnaires comprennent que les Nations Autochtones peuvent être affaiblies par l'assimilation de leurs enfants. Les écoles résidentielles sont donc leur instrument de choix.

L'idée du danger du paganisme et la nécessité d'imposer la foi catholique aux peuples Autochtones se répètent dans l'article de *La Liberté* en 1936, « En missionnant... visite à la Réserve Indienne de Standing Buffalo Qu'Appelle Nord », écrit par l'oblat Mathias Kalmes. Kalmes mentionne que les Autochtones sont perdus dans le paganisme sans le bon travail de la religion chrétienne. Pendant une messe sur la réserve Standing Buffalo, il explique qu'une sœur s'exclame : « “Que serait devenu tout le monde si nous n'avions pas été à l'école Industrielle de

⁵⁴⁵ J.-B. Beaupré, O.M.I, « Le juniorat de la Sainte-Famille et ses vingt-cinq ans », *La Liberté*, 13 mai 1931, p. 3.

Lebret !” ». Sans hésiter, Kalmes déclare : « Sans hésiter, on peut affirmer que tout ce monde serait encore aujourd’hui païen ou sauvage ». Cette affirmation met en lumière le fait que d’être un sauvage, c’est-à-dire une personne Autochtone, est mal. Kalmes poursuit son propos en expliquant que « c’est l’école Indienne de Lebret qui a christianisé et civilisé tous les descendants de Sitting Bull ».⁵⁴⁶ Effectivement, l’école résidentielle de Lebret a été un outil essentiel pour « l’œuvre de la civilisation » dans la réserve de Standing Bull.

Deux ans plus tard, soit en 1938, *La Liberté* renforce l’idée que les écoles résidentielles sont d’excellents instruments pour réaliser le projet colonial franco-catholique, surtout les désirs des missionnaires francophones. Ce nouvel article de Kalmes, intitulé « Le “Diable de Pine Creek” », exprime que « tous les sauvages vivant autour du lac Winnipegosis, étaient entrés dans l’Église catholique [...] », mais il existait la question de quoi faire avec les enfants « sauvages » ? Sa réponse est sans équivoque : « sans école, les missionnaires ne [feront] pas grand-chose avec cette nouvelle chrétienté ». Kalmes relate une conversation entre deux autres Frères qui cherchent une solution à cette question.

Frère, sais-tu ce qui fait le plus défaut ici ? — Une école ! ... pas une de ces petites écoles, comme on en rencontre partout, mais une grande école, comme celle de que j’ai vu à Lebret, dans la Vallée de Qu’Appelle ; [continué...].⁵⁴⁷

Le début de la conversation dévoile que ce n’est pas n’importe quelle école qui participe au projet de civiliser les « sauvages ». C’est l’école résidentielle, comme celle de Lebret, qui cible les jeunes enfants Autochtones de la région.

⁵⁴⁶ M. Kalmes, O.M. I, « En missionnant... visite à la Réserve Indienne de Standing Buffalo Qu’Appelle Nord », *La Liberté*, 19 août 1936, p. 2.

⁵⁴⁷ M. Kalmes, O.M. I, « Le ‘Diable de Pine Creek’ », *La Liberté*, 20 avril 1938, p. 11.

[Continuation...] où les enfants Indiens ne retournent pas tous les jours chez eux, mais où on les garde toujours avec nous, où on leur donne en même temps [de] la nourriture du corps et la nourriture de l'âme... une école industrielle.⁵⁴⁸

La fin de cette conversation révèle l'insistance sur la séparation des jeunes enfants de leurs parents Autochtones. Une idée que Kalmes avait déjà mentionnée dans son article « En missionnant — Lebret — File Hills » de 1936. Il mentionne que les missionnaires à File Hills ont « séparé les jeunes sortant de l'école des vieux Indiens » pour les mettre au travail dans les champs pour s'assurer qu'ils établissent leurs vies loin de la réserve.⁵⁴⁹ Effectivement, Kalmes dévoile une compréhension explicite que les enfants sont ciblés dans le cadre du projet de civiliser les « sauvages. »

L'ensemble des articles mettent en lumière la conceptualisation des écoles résidentielles comme des instruments efficaces du projet colonial des missionnaires francophones, qui est présenté par les journaux comme « l'œuvre de la civilisation ». Pour moi, « l'œuvre de la civilisation » est en fait la politique de génocide des peuples Autochtones. Ces articles en particulier sont dérangeants. Lorsque ces journaux utilisent le terme « instrument », j'imagine qu'il s'agit d'instruments médicaux utilisés pour envahir des corps. Je trouve que cette imagerie sert bien à montrer comment les instruments, soit les écoles résidentielles, sont utilisés par les missionnaires. Ces derniers coupent, tranchent, séparent, tordent et envahissent les familles, les communautés, et même les corps, les cœurs et les esprits des peuples Autochtones. L'intensité de la déshumanisation des peuples Autochtones par les journaux francophones est aussi notable. Ce

⁵⁴⁸ *Ibid.*

⁵⁴⁹ M. Kalmes, O. M. I, « En missionnat — Lebret — File Hills », *La Liberté*, 1^{er} juillet 1936, p. 8.

qui atteste de ce niveau de déshumanisation presque incompréhensible est l'utilisation du mot « œuvre ». Quand je lis le mot « œuvre », je pense aux œuvres d'art et aux expressions artistiques qui suscitent souvent des sentiments de beauté, de gaieté et de joie. Les descriptions des écoles résidentielles montrent que les journaux francophones, notamment les articles provenant de la plume des missionnaires, considèrent la mission de civiliser les sauvages comme une véritable œuvre d'art. Mais ce n'est pas de l'art. C'est plutôt une expression de la mentalité coloniale francophone tellement dégoûtante qu'il n'y a même pas des mots pour la décrire.

1.3 Il faut des écoles pour sauver les sauvages païens

Ce troisième thème de la propagande répond à cette question : que devraient faire les communautés francophones avec les sauvages ? La troublante réponse est de les sauver de leur paganisme démoniaque et diabolique. Ce thème reprend l'idée de « l'œuvre de la civilisation », mais il y a une autre dimension. Les francophones se croient déjà être les porteurs de la civilisation dans l'Ouest. Sans eux, il n'y a pas de société, d'ordre civil, ni de morale. Les écoles résidentielles, dirigées par les franco-catholiques, participent à l'œuvre de la civilisation dans les vastes plaines, qu'ils conçoivent comme des espaces vides. Elles contribuent à l'essor de la vision des centres francophones qui exercent du pouvoir dans chaque région du pays, mais aussi à l'expansion du catholicisme et à l'emprise du pouvoir de l'Église. D'après la perspective francophone, les peuples Autochtones sont de dangereux barbares qui posent un problème à la société française. Ils sont contrôlés par le diable. Ils adhèrent à des croyances païennes et ils sont détestables. Cependant, les peuples Autochtones sont aussi pitoyables parce qu'ils ignorent leur véritable état. Par conséquent, il faut les sauver. Les écoles résidentielles peuvent être utilisées à sauver les enfants Autochtones puisque les griffes du paganisme piègent leurs parents.

Mon exploration de ce thème s’amorce avec l’article de 1909 du *courrier de l’Ouest*.

« Sermon prononcé par le R. P. Lewis, à l’occasion du cinquantième anniversaire de l’arrivée des Sœurs grises dans le Nord-Ouest » encadre le discours public des missionnaires au sujet des peuples Autochtones. Il explique pourquoi « l’œuvre d’évangélisation » est seulement voulue, mais nécessaire. Selon l’article, dans la nature

[...] régnait le Peau-Rouge : être disgracié de la nature, triste rejeton d’une race ignorée, affreux de mélange de tous les instincts pervers, il avait planté sa tente, ou construit son wigwam, sur tous les cours d’eau [...]. Sans culture intellectuelle, sans religion, consolatrice, sans mœurs humaines, il promenait partout dans ces régions, une vie inutile, barbare, et souvent malfaisante.⁵⁵⁰

Les peuples Autochtones sont identifiés comme des Peaux-Rouges. Ce sont essentiellement de la racaille — des choses barbares, perverses, sans utilité, sans morales humaines, des païens malfaisants. Puis, l’auteur de l’article affirme que *la culture* Autochtone est stupide.

Évidemment, il n’existe qu’une seule culture Autochtone. Il écrit que tous les peuples Autochtones sont des alcooliques puisque, pour avoir accès à l’alcool, « le Peau-Rouge se tuait lui-même, ou d’armes à feu avec lesquelles il tuait ses semblables ». Mais, lorsque les « hommes généreux » sont arrivés, « les sauvages vinrent réchauffer leurs cœurs de payens, et développer leurs intelligences, jusque-là, ensevelies dans les ténèbres d’une ignorance grossière et funeste ». Encore une fois, l’article répète que les Autochtones sont stupides et condamnés sans l’aide des missionnaires. Puis, pour une troisième fois, l’auteur décrit les « sauvages » comme de « grands

⁵⁵⁰ « Sermon prononcé par le R. P. Lewis, à l’occasion du cinquantième anniversaire de l’arrivée des Sœurs Grises dans le Nord-Ouest », *Le courrier de l’Ouest*, 14 octobre 1909, p. 5 et 6.

enfants » et des « idolâtres ».⁵⁵¹ Quelques paragraphes plus tard, l'auteur insiste sur le bon travail des Sœurs.

Après avoir décrit les peuples Autochtones comme des enfants stupides, le sermon de Lewis devient une leçon d'histoire pour que tous puissent bien comprendre comment les missionnaires ont véritablement sauvé les « sauvages » de leur barbarie païenne et de leur grande stupidité. Pourtant, ce qui est le plus important est un passage qui explique comment les enfants « sauvages » peuvent être formés par les écoles pour ensuite poursuivre la mission de civilisation des religieux dans leurs communautés.

Formés par les religieuses dans les écoles industrielles, le jeune homme, ou la jeune fille sauvage, retourne à la tribu emportant avec lui un germe de la civilisation ; à son tour, il devient pour son entourage un apôtre et un professeur. Il enseigne aux autres sauvages à cultiver la terre, à faire un jardin potager, à lire et à prier. Supérieur aux autres par sa culture intellectuelle et le raffinement de ses manières, il prend facilement un grand empire sur leur esprit et se sert du prestige que lui donne sa formation morale pour civiliser et perfectionner sa famille. Et c'est ainsi, que le travail constant de cette humble religieuse, enfermée dans son couvent, se continue [mot illisible] prairie par l'impulsion donnée aux élèves sortis de l'école industrielle.⁵⁵²

Avant tout, il faut noter que ce passage crée l'impression que, sans les missionnaires, les peuples Autochtones n'avaient aucune connaissance de la terre ou cultiver un jardin. Cela n'est pas du tout le cas. En effet, les premiers Européens dépendaient des peuples Autochtones et de leurs connaissances de la chasse et des récoltes. Ce que les missionnaires ont enseigné aux jeunes Autochtones, ce sont les méthodes européennes. Cependant, ignorons cette idée pour quelques instants. Ce passage annonce que les missionnaires francophones ont utilisé les enfants

⁵⁵¹ *Ibid.*

⁵⁵² *Ibid.*

Autochtones intentionnellement. Il s'agit d'un plan bien pensé pour imposer « la civilisation » aux communautés Autochtones que les missionnaires considéraient être dans un état sauvage et païen. Les enfants Autochtones ne sont donc pas vus comme des enfants, mais plutôt comme des outils à exploiter à leurs fins.

Le plan pour les enfants Autochtones ne s'arrête pas avec leur sortie de l'école. Les missionnaires franco-catholiques ont aussi un plan pour maintenir le contrôle sur la vie des Autochtones. L'article « Echos de la Tournée Pastorale — l'École Indienne de Duck Lake », publié dans le *patriote de l'Ouest* en 1911, explique que les religieux sont confrontés à un dilemme. Ils demandent ce qu'ils doivent faire avec les enfants lorsqu'ils quittent les écoles résidentielles pour s'assurer qu'ils ne retrouvent pas dans un état de sauvage païen.

Cependant, à tout cela vient s'opposer une grosse difficulté non encore résolue. À leur sortie de l'école, ils ne trouvent pas l'aide suffisante pour réussir, il leur faudrait quelqu'un pour les suivre dans la vie, habitués qu'ils sont à être soutenus et conseillés. Alors, ils rentrent dans la réserve et ils ont vite fait de perdre leurs bonnes habitudes et de reprendre la vie inutile et sauvage de leurs parents.⁵⁵³

La vie normale d'une personne Autochtone est déclarée « inutile et sauvage ». Il faut donc sauver les enfants Autochtones encore une fois de leurs parents. Il ne suffisait pas de les séparer de leurs parents de manière qu'ils vivent leur enfance en isolation. Il faut aussi les séparer de leurs familles, même après qu'ils ne sont plus des enfants. Cet article dévoile que les enfants Autochtones, même lorsqu'ils sont devenus des adultes, seront toujours vus comme des enfants par les religieux. Les missionnaires créent donc une solution à ce problème, soit le travail manuel

⁵⁵³ « Échos de la Tournée Pastorale – l'École Indienne de Duck Lake », *Le patriote de l'Ouest*, 29 juin 1911, p. 3.

pour les garçons ou le travail domestique pour les filles. Les religieux imposent le travail forcé pour que les enfants Autochtones soient « loin du contact malsain de la réserve ».⁵⁵⁴

L'idée qu'il faut sauver les sauvages d'eux-mêmes se retrouve dans l'article « Grandes fêtes à Duck Lake », publié en 1925 dans le *patriote de l'Ouest*. Cet article annonce l'ouverture de l'école résidentielle Saint-Michel ou Duck Lake et son rôle pour sauver les âmes des jeunes Autochtones. D'après le sermon de l'oblat Alphonse Jan, cette école a comme objectif d'apprendre « aux enfants à vivre honnêtement ici-bas afin d'aller vivre heureusement là-haut ». Jan justifie cet objectif en rappelant qu'il y a un besoin d'enseigner aux Autochtones à vivre honnêtement en raison du paganisme des « sauvages ».

Il y a deux systèmes d'éducation, le système païen et le système catholique. Le premier prêche la suffisance de la vie présente et l'indépendance de l'homme ; le dernier enseigne deux vérités : la connaissance du bien temporel et la dépendance de l'homme vis-à-vis de Dieu. Pour aider les parents dans cette œuvre, l'Église a bâti des écoles. Le prédicateur souligne l'œuvre d'éducation accomplie par Monseigneur Provencher et les Oblats, qui furent toujours les pères, les amis, les protecteurs des Indiens.⁵⁵⁵

Cette citation explique que les Autochtones se retrouvent dans le paganisme. Le travail des missionnaires consiste à leur inculquer la bonne civilisation, celle influencée par le catholicisme, et ce grâce aux écoles résidentielles. Ce sentiment et cette croyance révèlent le paternalisme du prêtre. En effet, Jan déclare que les Oblats sont les vrais pères des Indiens. D'ailleurs, Jan affirme que cette congrégation religieuse excelle dans l'éducation et a élevé des enfants

⁵⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵⁵ « Grandes fêtes à Duck Lake », *Le patriote de l'Ouest*, 22 juin 1925, p. 4.

Autochtones, puisque ces religieux se considèrent comme les amis et protecteurs des Autochtones.

La notion que les écoles sont des institutions de sauvetage se retrouve dans l'article, « Conversion de païens à l'École Saint-Michel », publié aussi dans *Le patriote de l'Ouest* en 1925. Cet article raconte l'histoire d'une « famille entière de Cris » qui est sauvée de leur maladie par leur conversion à la foi catholique dans l'école résidentielle Saint-Michel à Duck Lake, Saskatchewan. Comme l'indique l'auteur, « l'histoire de cette conversion est édifiante ».⁵⁵⁶ En 1918, toute la famille était extrêmement malade. Le chef de la famille réfléchissait sur sa vie et sur le fait que sa femme et ses enfants allaient mourir. Il se met à ses genoux et prie Dieu pour être sauvé. Le lendemain, il se réveille et il se sent mieux. « Je suis guéri ! » tout comme sa femme et ses enfants ! Les parents discutent de la prière du père et décident que toute la famille allait maintenant dévouer leur vie à la foi catholique. Ils cherchent les conseils et les enseignements du père Delmas, directeur de l'école. Leur chemin vers la foi catholique est long, mais leurs baptêmes à l'école Saint-Michel en 1925 marquent le début de leur vie sous la protection de Dieu. L'histoire de cette famille Cris fait preuve du bon travail de l'école résidentielle et de la foi catholique.

Que de remerciements n'avons-nous pas reçus des nouveaux convertis ! L'œuvre est pénible et parfois ingrate, mais les consolations de ce genre affermissent la foi de nos Indiens et de nos chers enfants, et encouragent surtout le personnel de l'école à consentir joyeusement les nombreux sacrifices quotidiens que réclame ce ministère tout fait de renoncement et de persévérance.⁵⁵⁷

⁵⁵⁶ « Conversion de païens à l'École Saint-Michel », *Le patriote de l'Ouest*, 24 juin 1925, p. 3.

⁵⁵⁷ *Ibid.*

L'article donne l'impression que les membres de la famille ne pouvaient pas être guéris parce qu'ils étaient païens. Cela a toutefois changé dès que le père a prié pour sauver les âmes de sa famille. Comme le montre la citation, les nouveaux convertis sont tout contents d'être sauvés de leur vie sauvage et les sacrifices des missionnaires valent la peine. Même s'il y a des sauvages ingrats, il faut poursuivre leur conversion, car ce processus sera apprécié. Cette histoire est également publiée dans *La Liberté* quelques semaines plus tard en juillet 1925.⁵⁵⁸ Le message est clair, il faut continuer de sauver les païens par les écoles résidentielles.

S'il y a des craintes que les religieux ne puissent pas sauver les sauvages de l'Ouest, la *Liberté* publie un article, en 1929, pour rassurer le public. Intitulé « Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises », cet texte assure que le travail se poursuit. Il explique que le succès des missions s'étend jusqu'au Nord. Lors de sa conférence, Mme C-N Boswell partage ce qu'elle a vu pendant son voyage dans cette partie du pays, notamment en commentant sur les Églises, les écoles résidentielles, les sauvages, les « Esquimaux » (à ne pas confondre avec des Indiens d'après Boswell), les habitations des Esquimaux ainsi que leurs vêtements. Plus spécifiquement, l'autrice affirme qu'il faut admirer le travail des missionnaires, celui des Sœurs grises et des Oblats, parce qu'ils sont loin de toute forme de civilisation lorsqu'ils sont chez les Esquimaux. Malgré cela, ils continuent à se dévouer, à sauver « ces pauvres abandonnées du Nord », en plus « d'instruire leurs enfants et soigner leurs malades ». Boswell affirme également que les « Sœurs déplorent le fait que leurs Esquimaux ne leur amènent pas leurs enfants, mais les laissent à l'école anglicane. » Elle explique que la seule raison pour ce mauvais choix est que les Sœurs catholiques sont dans le nord depuis seulement quatre ans, tandis que les anglicanes y sont

⁵⁵⁸ « Des païens se convertissent », *La Liberté*, 8 juillet 1925, p. 5.

depuis plus de vingt ans.⁵⁵⁹ Ceci explique pourquoi il faut plus de temps aux « Esquimaux » à comprendre que les Sœurs sont là pour sauver leurs enfants.

Dans un autre article, publié dans *La Survivance* et intitulé « Saskatchewan — Lebret », le lecteur apprend que la mission de sauver les sauvages est compliquée par un autre problème, celui des « enfants primitifs ». L'article révèle que le père Georges Jeannotte devient le nouveau directeur de l'école résidentielle Muscowequan. Son auteur affirme qu'il s'agit d'un bon choix, puisque cet individu est reconnu pour son dévouement et ses nombreuses années de sacrifices pour la mission et les missionnaires. En plus, Jeannotte a accompli beaucoup de bien parmi « les sauvages et les métis ». Il a toutefois été confronté à un obstacle, même s'il est « toujours patient, toujours souriant et sympathique », celui de « l'extrême pauvreté l'insouciance et l'apathie, les mœurs incultes et souvent l'ingratitude de ses enfants primitifs de la prairie ».⁵⁶⁰ Ce que l'auteur de l'article considère comme de l'« ingratitude » de la part des enfants Autochtones est en fait une forme de résistance contre l'assimilation et les abus. Afin d'assurer que le message demeure celui que les missionnaires sauvent les enfants Autochtones, les propos écrits à leur sujet mine toutefois leur crédibilité. Les journaux francophones décrivent les Autochtones comme des pauvres, sans culture, sans intelligence et incapable de comprendre que les missionnaires les sauvent. Ce sont des ingrats à l'égard de leurs sauveurs.

Il y a de nombreux articles qui répètent et réduisent les cultures Autochtones à du paganisme. L'article de 1937 de *La Liberté*, « En missionnat... Le R.P. Cahill — Le Portage du

⁵⁵⁹ « Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises », *La Liberté*, 11 septembre 1929, p. 10.

⁵⁶⁰ « Saskatchewan — Lebret », *La Liberté*, 15 juin 1932, p. 5.

Rat — Les Indiens du Lac du Bois », affirme que l'école résidentielle Saint-Antoine « a été bâtie pour hâter la conversion des païens du lac des Bois ». Un autre exemple est l'article de la *Survivance*, en 1939, « Cinquante ans au service des âmes ». Voici un extrait :

S'ils ont réussi à saper par la base le bastion massif d'un paganisme héréditaire, il en est surtout redevables aux écoles-pensionnats et surtout l'école industrielle de Dunbow où l'enfant, enlevé à l'influence néfaste d'un milieu païen, a pu, comme une chrysalide, se dépouiller graduellement de l'enveloppe rugueuse de sa nature sauvage pour revêtir les brillantes parures du Christ.⁵⁶¹

Cet article rappelle qu'il faut saluer la réussite de la « magnifique efflorescence des œuvres catholiques », tout en soulignant le bon travail pour éradiquer le paganisme dans les écoles à l'intention de la communauté francophone.⁵⁶²

Il y a aussi deux articles de *La Liberté*, publiés en 1936, qui exploitent des récits des femmes Autochtones afin de faire preuve que les écoles sont nécessaires pour sauver les âmes païennes et qu'elles accomplissent cet objectif. Le premier par l'oblat Mathias Kalmes, « En missionnant... M. et Mme Rainville », explique le succès des missionnaires avec Mme Rainville. Comme l'article dévoile, Mme Rainville est « née d'une Indienne de la race des Saulteaux » et « son père était un Canadien français ». Elle est allée à l'école résidentielle de Camperville au Manitoba. Bien qu'elle fût si bien éduquée à cette école, elle voulait une éducation semblable pour ses dix enfants. Elle fonde une école avec son mari, Frank Rainville. « Elle disait souvent : je veux une qu'à l'école de Rainville, notre école, mes enfants apprennent leur religion et parlent

⁵⁶¹ « Cinquante ans au service des âmes », *La Survivance*, 14 juin 1939, p. 1.

⁵⁶² *Ibid.*

le français et l'anglais ».⁵⁶³ Elle convainc donc le ministère de l'Éducation de lui envoyer une institutrice française et catholique. En réponse à cette histoire, Kalmes remarque

Voilà au moins une métisse que les Pères Oblats n'ont pas gâtée dans leurs écoles-pensionnats indiens. Elle veut du français pour ses enfants, bien qu'elle-même ait été élevée dans une école Indienne où, selon la remarque que j'ai entendu faire l'année dernière à une des réunions des commissaires d'écoles catholiques au Collège Saint-Boniface, les enfants métis perdent leur langue.⁵⁶⁴

Comme l'observe Kalmes, les écoles indiennes fonctionnent et sauvent les sauvages.

Mme Rainville est devenue une « bonne chrétienne » grâce à son expérience dans l'école et, maintenant, elle s'assure de sauver ses enfants des croyances païennes. Elle lutte même pour les écoles françaises et catholiques.

Le deuxième article par Kalmes, intitulé « En missionnant... Cecilia Kayasuwat, de Pia-pot », raconte que les enseignements de la foi catholique ont sauvé Cecilia dans les dernières minutes avant sa mort. Kalmes s'assure que l'histoire qu'il raconte est « vrai » et « édifiante ». Cecilia est née de parents païens, mais qui se sont convertis à la foi catholique. Elle est allée à l'école résidentielle Qu'Appelle. « Cependant, elle avait un petit défaut, très commun chez les petites filles de sa race ». Elle avait des doigts très longs qui aimaient « ramasser les petites choses oubliées, qui ne lui appartenaient point ». Puisqu'elle aimait voler, un jour, elle vole un petit étui d'aiguilles qui appartenait à son enseignante. Elle ne le retourne jamais pendant son enfance. Quelques années plus tard, Cecilia tombe malade. Kalmes détermine que sa maladie est le travail d'un démon. Elle va mourir. Cependant, « une chose extraordinaire s'était passé

⁵⁶³ M. Kalmes, « « En missionnant... M. et Mme Rainville », *La Liberté*, 16 septembre 1936, p. 2.

⁵⁶⁴ *Ibid.*

quelques heures seulement avant sa fin ». Elle écrit une lettre à son ancienne maitresse et elle inclut l'étui qu'elle avait volé quelques années auparavant. Kalmes affirme que Cecilia pensait qu'il était important d'être pardonnée pour ses crimes passés avant de mourir. « Le démon ici aura pu aider à détruire le corps de Cecilia, mais il n'a certainement pas eu son âme ! »⁵⁶⁵ Il explique que Cecilia s'est sauvée de l'enfer parce qu'elle s'est libérée de ses péchés avant sa mort. Puisqu'elle a appris les bonnes valeurs catholiques grâce à l'école résidentielle, elle s'est sauvée.

Je termine l'analyse de ce troisième thème en mentionnant deux articles. Le premier est paru en 1940 dans la *Survivance* et est intitulé « Au vicariat de Grouard ». L'auteur communique sa joie en mentionnant que l'oblat Ubald Langlois a « conférer le baptême à quatre petits païens, deux petits garçons et deux petites filles, dont le grand-père avait été un sorcier, célèbre parmi nos Indiens ».⁵⁶⁶ Le second, « À l'École Indienne de Lebreton », publié en 1944 dans la *Liberté et le patriote*, déclare que les écoles sont fondées pour « l'éducation de ces pauvres païens qui appartenaient à quatre tribus différentes [...] ». En plus, il s'agit d'une « grande conquête pour la Missionnaire que la conversion de ces chefs pour la plupart enracinés dans des superstitions diaboliques... ».⁵⁶⁷ Non seulement les missionnaires francophones sauvent les Autochtones, mais cette mission est présentée comme une conquête. Il est difficile de comprendre le lien entre les verbes « conquérir » et « sauver » sans se référer à la mentalité coloniale francophone où « sauver » les peuples Autochtones veut dire les conquérir et les opprimer.

⁵⁶⁵ M. Kalmes, « En missionnant... Cecilia Kayasuwin, de Pia-pot », *La Liberté*, 18 novembre 1936, p. 6.

⁵⁶⁶ « Au vicariat de Grouard », *La Survivance*, 17 janvier 1940, p. 3 et 4.

⁵⁶⁷ « À l'École Indienne de Lebreton », *La Liberté et le patriote*, 26 mai 1944, p. 3.

Les articles analysés démontrent que les journaux francophones de l'Ouest contribuent à soutenir le message que les religieux sauvent les peuples Autochtones d'eux-mêmes. Pourquoi ? Parce que les peuples Autochtones et leurs cultures Autochtones sont païens, et, donc, malfaisants, démoniaques, pratiquant la magie noire et travaillant en partenariat avec le diable. Les peuples Autochtones sont néfastes et dangereux. Il faut les sauver du diable, surtout les enfants. Les articles décrivent les peuples Autochtones comme incroyablement stupides, inutiles, sans culture intellectuelle, sans croyances propres, et leurs vies sont sans valeur. Il faut les sauver en leur donnant une culture, fondée sur la foi catholique ainsi que sur de bonnes valeurs et habitudes. Puisque les Autochtones sont tous stupides, ils sont incapables de comprendre que les actions des missionnaires vont les aider. Il faut les sauver par la force. Il faut les conquérir. Les écoles résidentielles sont de merveilleuses institutions pour accomplir cette mission. Il est nécessaire de cibler les enfants pour sauver ces sauvages païens et malfaisants. Lorsqu'il y a du progrès, c'est une véritable conquête glorieuse.

L'importante conclusion de ce thème est que les articles sont de preuves explicites, tangibles, que le plan des missionnaires est d'utiliser — d'exploiter — les enfants Autochtones pour conquérir les peuples Autochtones. Le plan a été publié, articulé et répété à plusieurs reprises. Cela n'a jamais été un secret. Ce fait est important aujourd'hui parce qu'il y a encore des francophones qui utilisent l'ignorance comme excuse pour exprimer leur innocence dans cette histoire du génocide. Le plan pour les écoles résidentielles a été explicitement décrit, comme le démontrent ces articles de journaux. Le plan pour exploiter les jeunes Autochtones a été explicitement expliqué. Une ignorance délibérée au sujet des écoles résidentielles n'est pas

une excuse valable. Ces écoles ont soutenu le travail des missionnaires, leurs crimes et l'ensemble de « l'œuvre de la civilisation » dont les communautés francophones de l'Ouest en dépendaient. Ce plan était accepté et voulu parce que les peuples Autochtones n'ont jamais été considérés comme des humains de valeur. Au contraire, les Autochtones étaient définis comme des choses pitoyablement stupides et malfaisantes qui ont besoin « de la vraie civilisation » amenée par l'Église et ceux qui étaient à l'emploi de cette institution.⁵⁶⁸

1.4 Tout va bien dans les écoles résidentielles

Le quatrième et dernier thème de propagande répond à cette question : comment miner les accusations des peuples Autochtones au sujet des écoles résidentielles ? La réponse est de créer une histoire selon laquelle tout va bien dans ces établissements et de la répéter tout le temps. De plus, il faut ajouter des témoignages d'individus en position d'autorité pour la renforcer. Les autres thèmes de propagande démontrent la manière avec laquelle les journaux francophones, les missionnaires franco-catholiques et le public francophone conceptualisent les Nations Autochtones et leurs croyances. Dans de circonstances normales, les accusations d'abus, de violence, de maltraitance et de terreur peuvent difficilement être ignorées. Cependant, ces accusations ont été faciles à ignorer, même de les identifier comme de l'insolence et de l'ingratitude parce que tout ce qui était connu au sujet des sauvages était des mensonges. Les peuples Autochtones ont signalé la violence coloniale infligée par « l'œuvre de la civilisation » et les écoles résidentielles, mais personne ne les a écoutés. Les voix Autochtones n'avaient aucune valeur.

⁵⁶⁸ « À l'École Indienne de Lebreton », *La Liberté et le patriote*, 26 mai 1944, p. 3.

En 1922, Dr Peter Henderson rend publique la situation dégoûtante et abusive dans les écoles résidentielles.⁵⁶⁹ En réaction, les journaux francophones de l'Ouest ont décidé de contredire toutes les accusations de violence avec un simple message, celui que tout va bien. Ils invitent à se fermer les yeux, les oreilles et les bouches. Il est même insultant de prendre en considération ces accusations.

La Liberté publie l'article, « Le gouverneur général visite l'école de Lebreton », dont le sous-titre est « il en fait de grands éloges — une institution sans rivale ». L'article explique que Baron Byng, le gouverneur général, a visité la plus « fameuse institution du genre dans tout l'ouest » et « qu'il a été profondément impressionné par le magnifique travail accompli dans cette institution [...] » à cause de son « excellente façon de l'éducation et le bien-être des Indiens ». Ensuite, l'article souligne que cette école, dirigée par l'Église catholique mais fondée par le gouvernement fédéral, prend soin de « l'éducation, de la discipline, de l'hygiène, etc., » des enfants Autochtones. Voilà un bel exemple de l'importance accordée au bon maintien de l'école et la santé des enfants Autochtones. Pourtant, ce qui est le plus important dans cet article est sans contredit la reproduction d'une lettre, lue au gouverneur général par Elizabeth Gordon, une étudiante plus âgée à l'école, écrit au nom des élèves de l'école. Cette lettre mentionne :

L'occasion nous semble favorable — et nous en profitons avec plaisir — pour exprimer notre profonde gratitude de tout le gouvernement du Dominion a fait pour le bien-être de ses enfants de la Prairie. L'influence de l'éducation ne faillira pas à la tâche de transformer et d'ennoblir nos jeunes vies et de nous conduire plus tard à la liberté, la paix et au bonheur dont jouit tout citoyen de notre grand pays.⁵⁷⁰

⁵⁶⁹ Dr. Peter Henderson Bryce, *The Story of a National Crime*, Ottawa, James Hope & Sons, 1922.

⁵⁷⁰ « Le gouverneur-général visite l'école de Lebreton », *La Liberté*, 4 juillet 1922, p. 3.

Au nom des « Enfants de l'École Industrielle de Qu'Appelle, Lebret, Saskatchewan », cette lettre exprime un profond soutien de la part des élèves pour leur école et aussi pour le gouvernement fédéral. Il est en effet extrêmement douteux que cette lettre reflète les croyances des enfants Autochtones de cette école. Il suffit de lire quelques pages au sujet de l'école résidentielle Qu'Appelle/Lebret dans *Shattering the Silence : The Hidden History of Indian Residential Schools in Saskatchewan*, par le *Project of Heart*, pour comprendre que les élèves n'aimaient pas les abus ni leurs parents.⁵⁷¹ Il est révélé qu'en 1917, les parents ont porté une plainte contre l'école résidentielle Qu'Appelle et son directeur adjoint à cause des violents épisodes d'abus et de son caractère violent. Leurs plaintes étaient ignorées. Cette lettre est plutôt un outil de propagande. C'est en fait une lettre politique, rédigée par les missionnaires pour plaire au gouverneur général et s'assurer du financement de l'école. Une lettre écrite *pour* les enfants et lue par une étudiante, Elizabeth Gordon, à qui on avait demandé d'en faire la lecture. La publication de cette lettre dans l'article sert aussi comme un exemple de propagande. Sa publication donne l'impression au public francophone que les enfants Autochtones n'ont aucun problème avec leurs traitements dans les écoles, qu'il n'y a rien de mal.

Cette idée est reprise quelques mois plus tard en 1922 dans l'article du *patriote de l'Ouest*, « L'éducation chez les Indiens », qui est largement dédié à la propagande portant sur la qualité de l'éducation reçue par les jeunes Autochtones dans les écoles résidentielles. De plus l'article précise que ces écoles sont toutes inspectées régulièrement par des personnes qualifiées et donc, il n'y a pas de souci.

⁵⁷¹ Niessen, *Shattering the Silence*, p. 69.

Près de 12 900 jeunes Indiens sont inscrits aux registres des 330 écoles et pensionnats. Ces institutions ne sont pas sous le contrôle des ministères provinciaux de l'Éducation, mais elles sont financées et administrées conjointement par le département des Affaires Indiennes et par les diverses Églises qui en ont la charge. Dans chaque province, les écoles indiennes sont inspectées régulièrement par des inspecteurs qualifiés et le travail accompli par les élèves Indiens peut aisément être comparé à celui des élèves blancs de la même localité.⁵⁷²

Ensuite, l'article explique que la « race Indienne » disparaît grâce aux écoles. Les Autochtones deviennent ainsi de bons citoyens grâce aux écoles. Dans ces écoles, la qualité de l'instruction est similaire à celle pour les non-Autochtones. Les Autochtones eux-mêmes présentent de nombreuses demandes pour recevoir une formation dans ces écoles.⁵⁷³ L'article utilise le fait que les écoles sont inspectées par des personnes qualifiées comme preuve pour prouver que les écoles sont parfaites et que tout va bien.

L'importance de ces deux articles se retrouve dans le fait qu'ils ont été publiés en 1922, après la sortie du livre de Dr Peter Henderson Bryce. Son livre, *The Story of a National Crime*, a souligné les pénibles conditions de santé des enfants, les multiples maladies, y inclut la tuberculose, affectant les enfants, la mauvaise qualité de l'alimentation des enfants et les abus liés à la santé dans les écoles résidentielles. En plus il souligne le manque d'action, qui s'étale sur une période de 15 ans, de la part du gouvernement fédéral et de l'Église, pour faire suite au dépôt du rapport soumis en 1907.⁵⁷⁴ Le livre, *Shattering the Silence*, exprime aussi qu'il y avait des plaintes et des craintes publiques des familles et des communautés Autochtones à ce sujet,

⁵⁷² « L'éducation chez les Indiens », *Le patriote de l'Ouest*, 8 novembre 1922, p. 3.

⁵⁷³ La disparition de la « race Indienne » soit une idée répétée à plusieurs reprises dans ce journal, par exemple, « Le type historique de l'Indien tend à disparaître », *Le patriote de l'Ouest*, 17 février 1926, p. 4.

⁵⁷⁴ Dr. Peter Henderson Bryce, *The Story of a National Crime*, Ottawa, James Hope & Sons, 1922.

formulées bien avant 1922, mais elles étaient ignorées par les autorités. Il n'y a aucune indication que ces deux articles sont des réponses directes aux accusations publiques de Dr Bryce, mais il est assez évident que c'est le cas. L'insistance sur la santé, le bien-être et la bonne éducation des enfants, les inspections comme témoignage et l'utilisation d'une lettre douteuse « des enfants Autochtones » comme témoignage ultime que tout va bien le rendent évident.

Ce n'est pas la seule fois que l'idée de la bonne qualité de l'éducation est utilisée comme preuve qu'il n'y a rien de mauvais dans les écoles. En 1928, *Le patriote e l'Ouest* publie l'article, « Transformation chez les enfants indiens par l'éducation ». L'article commence par une description de l'école résidentielle Guy Indien ou Sainte-Thérèse comme « une magnifique école » et qu'elle a été construite avec les fonds du gouvernement fédéral, mais sous la direction de l'Église. Il y a aussi une description de l'école comme « charmante » et une revue de son apparence et de ses commodités pour dire que l'école a été créée pour « donner le co[n]fort aux enfants ». D'ailleurs, ces enfants « jouissent du bienfait d'une éducation chrétienne ». L'article déclare que les enfants « viennent puiser ici les connaissances qui feront d'eux de fervents catholiques et de bons citoyens », en plus d'être formées aux « sains principes » dans le but ultime de leur donner la capacité de « jouer un rôle honorable parmi les Blancs [...] ». Puis, l'auteur ajoute qu'il y a de bonnes nouvelles, puisque les « Indiens sont aujourd'hui confinés dans leurs réserves, ils ne sont plus ces nomades d'autres fois « parce que la civilisation s'agrandit chaque année. Il est donc nécessaire pour l'Autochtone de « secouer de sa torpeur et son ignorance : il doit s'instruire ». ⁵⁷⁵

⁵⁷⁵ « Transformation chez les enfants indiens par l'éducation », *Le patriote de l'ouest*, 22 août 1928, p. 3.

L'article se poursuit en révélant que les enfants Autochtones ont « envahi » l'école même avant qu'elle soit terminée, ce qui atteste de leur volonté d'être éduqués. Avant leur formation, les enfants étaient « de petits coureurs de bois habitués à la vie libre, ignorant [les] notions les plus élémentaires [...] des petits sauvages avec toutes les caractéristiques propres à leur race ». Après avoir été éduqués, ils sont de « gentils bambins et bambines qui savent bien faire leur chose ». Pour s'assurer que tous ces propos soient véridiques, l'article se termine avec une citation de M. J. Waddy, un agent des Indiens et un inspecteur des écoles : « Si je trouvais quelque chose à critiquer, je le ferais remarquer, mais bien au contraire, je ne trouve rien qui puisse être amélioré ».⁵⁷⁶ L'auteur de l'article utilise la citation suivante pour féliciter l'école et les religieux.

Ce témoignage est tout à l'honneur des religieux et religieuses qui consacrent leur vie, leur talent, leur science à l'éducation de ces pauvres petits. Grâce à eux, l'école de Sturgeon est un foyer d'où rayonnent les connaissances religieuses et profanes nécessaires à toute bonne éducation.⁵⁷⁷

Certainement, il faut mentionner que, vers la fin des années 1920, les inspecteurs d'écoles, qui sont des agents du gouvernement, l'État et l'Église, savent au sujet de la mauvaise qualité des écoles. Les inspecteurs des écoles sont plutôt utilisés comme des outils officiels pour mentir et contredire toutes les accusations d'abus dans les écoles formulées par les Autochtones, mais aussi par les colons, comme le Dr Bryce. Comme le démontre cet article, les témoignages sont utilisés pour propager ce message en plus de maintenir la croyance que les écoles résidentielles résoudraient le problème Autochtones en les transformant en de bons citoyens.

⁵⁷⁶ *Ibid.*

⁵⁷⁷ *Ibid.*

En 1930, *La Survivance* et *Le patriote de l'Ouest* publient une série d'articles, « Mission indienne de “Sainte-Croix” Cross Lake dans le vicariat apostolique du Keewatin », qui décrivent l'histoire formidable de l'école résidentielle Cross Lake. L'un de ces articles inclut deux exemples de témoignages pour renforcer l'idée que les écoles résidentielles sont sans faute. Le premier est le témoignage de l'oblat Ovide Charlebois.

Je suis heureux de pouvoir dire, et cela sans aucune flatterie, que je suis pleinement satisfait, tant du personnel que des élèves. Le dévouement du R. P. Principal des Frères et des Sœurs est réellement admirable. L'esprit religieux, comme aussi l'esprit d'union et de charité, règne dans la Communauté. On sent qu'il fait bon d'être ici. [...]⁵⁷⁸

La première partie de son message donne l'idée que l'harmonie et la paix existent dans l'école. Il est même « bon d'être ici » d'après lui. Il continue :

L'instruction religieuse est parfaite. [...] Il n'y a rien à redire sous le rapport de l'éducation. Les enfants sont très polis, savent se présenter et répondre quand on leur parle. [...] C'est un plaisir pour moi de constater qu'ils sont tous en très bons termes avec leurs gardiens. Aussi, ils aiment l'école et s'y trouvent heureux.⁵⁷⁹

La deuxième partie de son témoignage traite des enfants Autochtones. Ce témoin les présente comme dociles. Ce sont d'heureux petits élèves qui adorent cette école. Son témoignage est corroboré par celui de l'inspecteur du gouvernement, H. C. Norquay, qui explique aussi qu'il est très content avec l'école et de la bonne qualité de l'instruction, surtout du « bon soin » des

⁵⁷⁸ « Mission indienne de ‘Sainte-Croix’ Cross Lake dans le vicariat apostolique du Keewatin », *La Survivance*, 28 août 1930, p. 3. Cet article est aussi reproduit dans *le Patriote de l'ouest*.

⁵⁷⁹ *Ibid.*

enfants. Il parle aussi pour les élèves quand il dit qu'il est « sûr que les élèves apprécient vos efforts », notamment les efforts des maîtres de l'école.⁵⁸⁰

En 1936, *La Survivance* publie une importante petite annonce, sans nom, dans la page du « Courrier de Jossard ». On y déclare que la santé des jeunes n'est pas du tout en question. Il faut même admirer le travail des religieux dans les écoles.

Deux médecins spécialistes de la capitale sont passés ici en inspection des écoles indiennes. Ils n'ont trouvé qu'un cas de tuberculoses et encore était-il héréditaire. Somme toute, la santé générale est satisfaisante ; l'hygiène e[s]t tout ce qui s'y rapporte a attiré l'attention des spécialistes qui ont admiré les soins maternels des Révérendes Sœurs et la vigilance paternelle du principal, le R.P. Serrand.⁵⁸¹

Pendant les années 1940, les tensions politiques entre les minorités francophones et les gouvernements provinciaux anglophones sont palpables. En Saskatchewan, par exemple, le gouvernement provincial du *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF) soutient les accusations d'abus des écoles résidentielles et s'organise pour remplacer le contrôle de l'Église par celui de l'État sur ces écoles.⁵⁸² La réaction envers les enjeux politiques dans le journal *La Liberté et le patriote*, qui représente la Saskatchewan et le Manitoba, est volatile. En 1944, l'article, « À l'école Indienne de Lebreton », par l'abbé Léonide Primeau dans *La Liberté et le patriote*, minimise les craintes des peuples Autochtones et donne l'impression qu'ils sont nettement dans le passé. Ce n'est donc pas un problème du présent. Il explique que ce sont les préjugés des pauvres parents sauvages qui expliquent pourquoi ils ont cessé d'envoyer leurs

⁵⁸⁰ *Ibid.*

⁵⁸¹ « Courrier de Jossard », *La Survivance*, 16 septembre 1936, p. 4.

⁵⁸² Voir le deuxième chapitre pour une analyse de cette situation politique.

enfants aux écoles en 1884.⁵⁸³ Il admet que, d'après eux, il y a des craintes concernant le traitement de leurs enfants. « Ils craignaient que leurs enfants prissent les coutumes blanches, prissent comme eux et en fussent séparés en l'autre vie » et « craignaient qu'on voulût en faire des soldats ».⁵⁸⁴ Pourtant, après ce paragraphe, l'auteur explique que l'école est bien financée et qu'elle est « la plus nombreuse et la plus tenue de toutes les écoles sauvages au Canada ».

L'auteur prend le soin d'énumérer tous les prix d'excellence de l'école. Il note aussi qu'il y a des centaines d'élèves. Chaque année le nombre d'enfants augmente. Les filles ainsi que les garçons sont bien éduqués. Il y a même plusieurs remarques favorables des sauvages envers les bons et charitables religieux. Pour terminer, Primeau laisse les lecteurs avec l'idée que tous les peuples Autochtones n'ont plus de craintes ni de problèmes. Les parents Autochtones acceptent les religieux, et surtout, les aspects bienfaisants de l'école résidentielle Qu'Appelle/Lebret.

En les appelant « les femmes de la prière » les Indiens de Lebret leur donnait le plus beau témoignage de la confiance finale qu'elles y ont gagnée et conservée parmi ces nouveaux enfants de la sainte Église, notre Mère.⁵⁸⁵

L'éditorial de l'oblat Joseph Valois, en 1947, dans *La Liberté et le patriote*, intitulé « Critique injuste des Écoles Indiennes », rejette l'idée que non seulement les journaux répètent la propagande de l'État et de l'Église, mais qu'ils y souscrivent sincèrement. Valois commence en écrivant que M.C. Schumiatcher, le conseiller juridique du gouvernement du CCF, « a porté une grave accusation contre les écoles indiennes, » que les enfants Autochtones « étaient victimes de mauvais traitements “verging on ought cruelty,” quelque chose comme de la cruauté,

⁵⁸³ M. l'Abbé Léonide Primeau, « À l'école Indienne de Lebret », *La Liberté et le patriote*, 26 mai, 1944, p. 3.

⁵⁸⁴ *Ibid.*

⁵⁸⁵ *Ibid.*

dans les institutions ».⁵⁸⁶ Quand Schumiatcher partage deux exemples de cruauté, Valois se moque de ces exemples et les minimise. Il démontre sa grande ignorance culturelle. Le premier exemple est que les jeunes sont punis en leur coupant leurs cheveux très courts après avoir enfreint les règles. Valois écrit sarcastiquement : « première cruauté très douloureuse, sans doute ! » Le deuxième exemple est que les habits des enfants leur sont enlevés pour les empêcher de « désert » l'école. Valois utilise encore plus de sarcasme pour nommer cet exemple « non moins barbare » que le premier. Dans le troisième paragraphe de l'article, il se lance dans une grande attaque contre les accusations afin de détruire leur crédibilité.

Ces accusations sont enfantines ! La mère qui cache le gilet ou la casquette de son enfant pour l'empêcher de se soustraire à la surveillance commet-elle une cruauté ? Allons donc !⁵⁸⁷

Une exclamation qui compare les actions d'une mère à celles des religieux et des religieuses envers les jeunes Autochtones tandis que la détention des enfants Autochtones contre leur volonté n'est en fait que l'expression de sentiments maternels ou paternels.

Est-ce que le recteur de collège fait un acte de cruauté, lorsqu'il refuse de donner la malle à un élève qui veut quitter l'institution dans un moment de découragement ou d'ennui ? Non !⁵⁸⁸

Cette citation minimise ces situations. En fait, l'auteur de l'article compare les situations des enfants Autochtones dans les écoles et leur volonté de s'évader parce qu'ils veulent fuir les abus aux situations des étudiants qui sont simplement découragés. L'abus n'est toutefois pas

⁵⁸⁶ J. V., « Critique injuste des Écoles Indiennes », *La Liberté et le patriote*, 21 novembre 1947, p. 3.

⁵⁸⁷ *Ibid.*

⁵⁸⁸ *Ibid.*

l'équivalent à un peu d'ennui ou de découragement. Après tout, il s'agit d'enfants Autochtones qui *veulent* s'échapper des écoles.

Est-ce que le supérieur qui ordonne, pour raison d'hygiène, que les cheveux soient portés plutôt court, pose un acte de cruauté ? Qu'un élève ait les cheveux coupés différemment des autres, dans une institution, cela peut constituer une punition, mais est-ce un acte de cruauté ?⁵⁸⁹

Cette question de Joseph Valois se fonde sur un préjugé raciste. La croyance est que les cheveux longs des peuples Autochtones constitue un manque d'hygiène. Par conséquent, il est normal de couper leurs cheveux. Ceci démontre un manque complet de compréhension culturelle à l'égard de l'immense sentiment de fierté que les Autochtones ont pour les cheveux longs, nonobstant le genre des individus, et la signification culturelle de cette pratique. De plus, Valois attaque cette « accusation enfantine » en utilisant le témoignage du R. A. Hoey, le directeur des Affaires indiennes. Selon Valois, il est un homme sans doute, sans programme politique, sans préjugés racistes, mais qui n'est pas du tout favorable aux écoles résidentielles pour accomplir le but ultime d'éliminer le « problème indien ».

M. R. A Hoey [...] a répondu qu'il ne savait rien des accusations de cruauté et de mauvais traitements dans les écoles indiennes près de Regina et qu'il serait très étonné qu'elles fussent fondées. « On est plutôt indulgent dans le traitement des Indiens à l'école, » (We lean over backwards in our treatments of Indians at school) affirme M. R. A. Hoey. Les écoles près des Regina sont confiées à des institutions religieuses, et il est peu probable que les enfants indiens soient maltraités.⁵⁹⁰

Il va sans dire que Hoey a menti. Les accusations de cruauté et de mauvais traitements étaient connues. Les peuples Autochtones en parlent et ils formulent des plaintes pendant des décennies.

⁵⁸⁹ *Ibid.*

⁵⁹⁰ *Ibid.*

Le gouvernement ne les écoute pas et il les ignore intentionnellement. Je n'ai pas besoin d'inclure des preuves, puisque c'est un fait connu parmi les peuples Autochtones, un fait qui a été répété à maintes reprises dans les histoires des survivants, dans celle des familles des survivants, et dans celle des Nations Autochtones en général.

Pour terminer sa contradiction, Valois conclut que les propos négatifs au sujet des écoles ne sont que de la propagande politique contre la religion et que cette accusation est pour « faire feu de tout bois ». Il déclare aussi que les peuples Autochtones n'ont pas de problème avec les écoles quand il questionne pourquoi « nous n'entendions pas parler de mécontentement de la part des Indiens envers leurs écoles ? »⁵⁹¹ Effectivement, d'après lui, il n'a jamais entendu une personne Autochtone exprimer de « mécontentement ». Cela signifie que ce problème n'existe pas. Mais, il faut contester la crédibilité de l'auteur. Il est un missionnaire. Il participe à ces abus. Ce religieux ne va pas admettre que lui et ses confrères et consœurs abusent des enfants Autochtones. Il est évident que, par ses moqueries, il ne considère aucune des actions des religieux comme des abus. Il est *impossible* de croire qu'il n'a jamais entendu des peuples Autochtones parler du traitement de leurs enfants dans les écoles. Cependant, comme il le prouve, il juge que leurs histoires d'abus sont fictives. Elles sont créées par des peuples ignorants, qui ne détiennent pas les compétences nécessaires pour comprendre le bon travail qui se fait dans les écoles résidentielles parce qu'ils ne sont que des « sauvages ». De plus, leur « définition » d'abus est en fait des actions de soin, même de l'amour, pour aider les enfants Autochtones à se libérer de leurs mauvaises habitudes de « barbares sauvages ».

⁵⁹¹ *Ibid.*

N'en déplaise à M. Schumiatcher, les éducateurs qui se sont succédé dans les écoles indiennes ont compris l'âme de ce peuple et l'ont aimé sincèrement. Toute leur ambition, tout leur idéal a été et est encore d'élever le niveau intellectuel de l'Indien et de le préparer à gagner honorablement sa vie.⁵⁹²

L'amour dont Valois parle est en fait de l'abus. Il est assez difficile de lire ces articles et de comprendre la mentalité qui y est exprimée. Il est incompréhensible pour moi de voir qu'il avait et qu'il y a encore des personnes qui ne voient pas de problème avec le traitement des enfants Autochtones dans les écoles et que, même après toute sorte de preuves coloniales, le déni existe encore. Ces articles représentent la déshumanisation des peuples Autochtones. Le discours des peuples Autochtones comme étant des « sauvages » a justifié les abus parce qu'ils n'étaient pas considérés comme de personnes, comme le révèlent la pensée de Valois. Pourtant, ce que je vois le plus dans ces journaux est le silence au sujet des « accusations » d'abus et des mauvaises conditions qui existaient dans les écoles. L'utilisation de témoignages douteux et non crédibles des inspecteurs du gouvernement et des fondateurs des écoles comme preuve ultime des bienfaits de cette éducation. Les voix Autochtones ont fait part de leur méfiance. Elles ont documenté leurs problèmes ainsi que les horreurs prévalant dans les écoles dont les ordres religieux étaient responsables, en plus de leur refus d'accepter ces établissements. Mais ces journaux ne publient pas cette version de l'histoire et, pires encore, ils prétendent que ces voix n'existent pas.

Cependant, le livre de Dr Peter Hendersen Bryce dévoile ces abus au public. Le livre de John S Maloy, *A National Crime : The Canadian Government and the Residential School Syetem, 1879 to 1996*, démontre aussi que le gouvernement fédéral et l'Église connaissaient ces problèmes dans les écoles. Mais l'objectif de ces « écoles » est l'élimination de la

⁵⁹² *Ibid.*

« race indienne ». Des enfants Autochtones morts, malades ou abusés ne sont pas un problème, puisque c'était un atout dans la stratégie pour solutionner le « problème indien ». Ce qui n'est pas dit dans ces journaux c'est qu'après 1920, *La loi sur les Indiens* forçait les jeunes Autochtones à fréquenter ces écoles. Ce n'était pas un choix. En effet, je crois que le silence est très révélateur. Ceci nous en dit beaucoup plus que l'analyse de ces articles qui renforcent le mensonge que tout va bien dans les écoles. Ce silence est dérangeant, car il s'agit d'un rejet complet des histoires d'abus, comme Valois le démontre si clairement dans son article. C'est très sinistre parce qu'il est volontaire, intentionnel, voulu. C'est un acte délibéré pour ne pas donner aux Autochtones la dignité d'être entendus.

Conclusion

La propagande sur les écoles résidentielles dans les journaux francophones de l'Ouest présente ces établissements comme de très bonnes institutions. Ces dernières sont des instruments de civilisation. Elles sauvent les peuples Autochtones. Elles sont même adorées par tous. Il n'y a rien de mal. Il n'y a pas eu d'abus à l'intérieur de leurs murs, même s'il y a de grandes accusations qui démontrent le contraire. À cause de l'infantilisation des peuples Autochtones et le paternalisme extrême des missionnaires, il est impossible pour eux de sortir de la dynamique de supériorité et d'infériorité. Les peuples Autochtones restent toujours inférieurs aux colons francophones. Les communautés francophones de l'Ouest sont bâties sur ce principe. Cette croyance rend la propagande facile à croire, à soutenir et à répéter.

Cette propagande des « bienfaits » des écoles résidentielles inculque aussi que ce sont les missionnaires franco-catholiques qui sont immortalisés dans l'histoire des communautés francophones comme des héros et des martyrs. Ces communautés sont également bâties sur le

principe que le travail des missionnaires et des pionniers français avec les enfants Autochtones, est digne de gloire et de louanges sans fin. Chacun des articles mentionnés dans ce chapitre le démontre.

Il va sans dire que ce n'est pas héroïque ni glorieux d'exploiter et d'abuser des enfants.

Cependant, voilà l'héritage des publications et de la propagande à propos des écoles résidentielles dans les journaux francophones de l'Ouest. La vérité se retrouve dans les pages des journaux, mais personne n'a voulu y croire.⁵⁹³

⁵⁹³ Voici une liste d'articles qui propagent une vision bienveillante des écoles résidentielles et le travail héroïque de son personnel **Alberta** : GE-VU., « Saint-Albert », *Le courrier de l'Ouest*, 2 juillet 1908, p. 1; « Petit Lac Des Esclaves », *Le courrier de l'Ouest*, 16 juillet 1908, p. 1; « Célébration de la St. Jean Baptiste à la Rivière-Qui-Barre », *Le courrier de l'Ouest*, 9 juin 1910, p. 1; « Donnelly », *La Survivance*, 20 décembre 1928, p. 2; « Un grand canadien – le père Lacombe », *La Survivance*, 11 avril 1929, p. 7; « Un apôtre de l'éducation », *La Survivance*, 13 juin 1929, p. 3; « Le R. P. Guy, O.M.I., est nommé vicaire apostolique de Grouard », *La Survivance*, 26 décembre 1929, p. 1; Denys Jubinville, « Mgr Joseph Guy, O.M.I. », *La Survivance*, 30 janvier 1930, p. 3; « Biographie de S. G. Mgr Guy, O.M.I. », *La Survivance*, 8 mai 1930, p. 4; Maurice Lavallée, « S. Exc. Mgr G. Breynat, O.M.I. », *La Survivance*, 20 janvier 1932, p. 1; J. Guy, « Une communication émouvante de S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I. », *La Survivance*, 3 janvier 1934, p. 4; « Saint-Albert », *La Survivance*, 24 janvier 1934, p. 8; « Le T. R. P. Labourne à Prince-Rupert », *La Survivance*, 18 décembre 1935, p. 8; D.-A.-G., « En mémoire de deux grands évêques », *La Survivance*, 8 avril 1936, p. 3; Santa Claus, « Dans les écoles indiennes de Grouard », *La Survivance*, 5 janvier 1937, p. 5; J. A. Lavallée, « Il m'a envoyé évangéliser les pauvres », *La Survivance*, 21 juillet 1937, p. 11 et 16; « Le long du Lac et au-delà », *La Survivance*, 2 décembre 1942, p. 6 et « À la mémoire de Sœur Éva Camiré, Sœur Grise », *La Survivance*, 9 juillet 1947, p. 6. **Saskatchewan** : « Chronique locale », *Le patriote de l'Ouest*, 31 août 1911, p. 6; M. J. Dubois, « Le district et la ville de Duck Lake », *Le patriote de l'Ouest*, 13 juin 1912, p. 5; « Son Excellence le Délégué Apostolique viendra à Prince Albert », *Le patriote de l'Ouest*, 15 mai 1913, p. 8; « Duck Lake », *Le patriote de l'Ouest*, 29 mai 1913, p. 5; Albert, « La marche des œuvres catholiques dans le diocèse de Prince-Albert », *Le patriote de l'Ouest*, 10 juillet 1913, p. 6 et 7; « Lebreton, Sask », *Le patriote de l'Ouest*, 30 mars 1921, p. 7; « Un monument au Père Hugonard », *Le patriote de l'Ouest*, 29 septembre 1921, p. 1; « Les écoles indiennes », *Le patriote de l'Ouest*, 30 novembre 1921, p. 13; « Un monument au P. Hugonard », *Le patriote de l'Ouest*, 14 décembre 1921, p. 1; « À la gloire du Père Hugonard, O.M.I. », *Le patriote de l'Ouest*, 11 janvier 1922, p. 3; G. C., « Le Père Hugonard et les Indiens », *Le patriote de l'Ouest*, 8 février 1922, p. 12; G. C., « Un Héros du Nord-Ouest », *Le patriote de l'Ouest*, 29 mars 1922, p. 10; « À la Gloire du Père Hugonard, O.M.I. », *Le patriote*

de l'Ouest, 26 avril 1922, p. 1; « À la gloire du Père Hugonard, O.M.I. », *Le patriote de l'Ouest*, 21 juin 1922, p. 8; « Ce que l'Ouest américain doit au Canada français », *Le patriote de l'Ouest*, 6 décembre 1922, p. 1; Nemo, « Un Recordman », *Le patriote de l'Ouest*, 4 juillet 1923, p. 7; « Au centenaire de Mgr Taché », *Le patriote de l'Ouest*, 31 octobre 1923, p. 1; Philippe Perrier, « Les Sœurs de Sainte-Anne dans l'Ouest », *Le patriote de l'Ouest*, 24 juin 1925, p. 3; « Oblats et Sœurs Grises dans les Écoles Indiennes », 9 septembre 1925, p. 11; « Trois nouvelles écoles indiennes », *Le patriote de l'Ouest*, 9 décembre 1925, p. 4; « Noces d'argent d'oblation perpétuelle du frère Lacroix, O.M.I. », *Le patriote de l'Ouest*, 23 décembre 1925, p. 7; « Un autre deuil », *Le patriote de l'Ouest*, 18 août 1928, p. 1; « Les Fêtes du P. Hugonard à Lebret », *Le patriote de l'Ouest*, 20 juillet 1927, p. 1 et 5; « De Prince-Albert à l'Isle à la Crosse », *Le patriote de l'Ouest*, 3 août 1927, p. 3; « Ouverture d'une école indienne chez Mgr Charlebois », *Le patriote de l'Ouest*, 3 août 1927, p. 8; « La mission française 'Scoute' », *Le patriote de l'Ouest*, 13 août 1930, p. 1 et 2; « Congrégation des Missionnaires Oblates du Sacré Cœur et de Marie Immaculée », *Le patriote de l'Ouest*, 27 août 1930, p. 10; « Les Sœurs de l'Assomption », *Le patriote de l'Ouest*, 3 septembre 1930, p. 3 et O. Charlebois, « Appel de Mgr Charlebois, O.M.I. aux jeunes gens de bonne volonté », *Le patriote de l'Ouest*, 25 mars 1931, p. 1.

Manitoba : « St-Boniface », *La Liberté*, 10 février 1914, p. 8; « Le Rev. Père Lecoq », *La Liberté*, 28 septembre 1915, p. 8; « Inauguration et bénédiction de l'École-Pensionnat de Cross-Lake », *La Manitoba*, 13 septembre 1916, p. 1, 2 et 3; « Le R. P. Lecoq, O.M.I. », *La Manitoba*, 11 octobre 1916, p. 4; « Le R. P. J. Allard, O.M.I. », *La Liberté*, 17 janvier 1917, p. 6; « Un grand Missionnaire », *La Liberté*, 21 février 1917, p. 3; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 17 janvier 1922, p. 5; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 25 avril 1925, p. 7; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 2 mai 1922, p. 7; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 9 mai 1922, p. 7; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 23 mai 1922, p. 4; « Les héros oubliés », *La Liberté*, 26 septembre 1922, p. 5; « Visiteurs de la Saskatchewan », *La Liberté*, 15 janvier 1924, p. 6; « Lebret », *La Liberté*, 22 janvier 1924, p. 11; « Saskatchewan, Prince-Albert », *La Liberté*, 7 janvier 1925, p. 2; « Lebret », *La Liberté*, 25 février 1925, p. 7; « Fête en l'honneur du père Hugonard à Lebret », *La Liberté*, 26 août 1925, p. 1; « Deuil chez les Sœurs Grises », 21 avril 1926, p. 7; « Un vénérable missionnaire qui disparaît », *La Liberté*, 18 août 1926, p. 1; « Noces d'Argent Sacerdotales du R. P. Chagnon, O.M.I. », *La Liberté*, 25 juin 1930, p. 3; « In Memoriam », *La Liberté*, 18 mai 1932, p. 6; Donatien Frémont, « Notes de la semaines », *La Liberté*, 29 novembre 1933, p. 3; Donatien Frémont, « Monseigneur Charlebois », *La Liberté*, 26 juin 1938, p. 3; M. Kalmes, « En Missionnant... », *La Liberté*, 28 juillet 1937, p. 6 et M. Kalmes, « Le Diable de Pine Creek », *La Liberté*, 18 mai 1938, p. 11.

Saskatchewan et Manitoba : « Delmas », *La Liberté et le patriote*, 11 juin 1941, p. 8; « Mère Aimée de Marie décédée », *La Liberté et le patriote*, 18 février 1942, p. 6; « Chez les nôtres de l'Ontario », *La Liberté et le patriote*, 23 février 1942, p. 6; « Beau travail de l'école indienne de Kenora », *La Liberté et le patriote*, 23 juin 1943, p. 7; Simon Perreault, « Mission indienne de la Rivière aux Roseaux, Man. », *La Liberté et le patriote*, 11 août 1943, p. 9; *La Liberté et le patriote*, 25 août 1943, p. 5; « Des fêtes grandioses se sont déroulées à Lebret », *La Liberté et le patriote*, 2 juin 1944, p. 1; Léonide Primeau, « Sur les Sœurs Grises », *La Liberté et le patriote*, 2 juin 1944, p. 3; « L'école de Duck Lake fête son cinquantenaire », *La Liberté et le patriote*, 4 août 1944, p. 7; L. L., « Le Free Press et l'affaire Jackson », *La Liberté et le patriote*, 13 octobre 1944, p. 3; « École Industrielle Indienne de Qu'Appelle », *La Liberté et le patriote*, 27 avril 1945, p. 7; « Lebret », *La Liberté et le patriote*, 11 mai 1945, p. 6; « Lebret », *La Liberté et le patriote*, 8 juin 1945, p. 11; « Grand deuil chez les

Sœurs Oblates », *La Liberté et le patriote*, 14 décembre 1945, p. 4; « Montmartre », *La Liberté et le patriote*, 19 juillet 1946, p. 6; « Jubilé d'or de vie religieuses des deux Frères Gauthier », *La Liberté et le patriote*, 8 novembre 1946, p. 1 et 8; « Missions nouveau-genre entreprises par 2 Oblats », *La Liberté et le patriote*, 9 septembre 1949, p. 6; Paul-Émile Beaudoin, « Catholiques et canadiens français dans la vallée de l'Outaouais », *La Liberté et le patriote*, 18 juillet 1947, p. 10 et « Succès des écoles indiennes religieuses », *La Liberté et le patriote*, 28 novembre 1947, p. 1.

Chapitre 5 : Dans les marges de leur histoire... les Métis ne savent rien

Ce dernier chapitre met en lumière la présentation des Résistances des Métis par les journaux francophones de l'Ouest. Spécifiquement, je présente l'appropriation de la Résistance de 1870 pour nourrir le projet colonial franco-catholique et le rejet absolu de la Résistance de 1885 parce qu'elle nuit à la cause française. Mes quatre chapitres précédents montrent comment l'identité et le rôle des Métis ainsi que les écoles résidentielles sont exploités pour l'avancement du projet colonial franco-catholique. Aussi, la propagande soutient la conceptualisation des Métis et des écoles résidentielles comme des instruments pour la colonisation, la civilisation et l'évangélisation. Il n'est donc pas surprenant que l'analyse de la présentation des Résistances révèle l'imposition de la vision franco-coloniale dans l'histoire du peuple Métis. Ce chapitre montre que les élites francophones oppriment la voix des Métis. Cette oppression se fait également publiquement. Ces élites rejettent leur version de l'histoire et attaquent leur crédibilité lorsque les Métis ont *l'audace* de contredire les élites francophones, notamment les religieux et les politiciens. Le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest dépend de la version des événements rédigée et répétée par les élites francophones. Sans la Résistance de 1870, la cause française n'a pas de fondement dans l'Ouest. Il faut donc contrôler l'histoire et déposséder les Métis de leur voix dissidente.

J'utilise trois conflits entre les Métis et les élites francophones pour révéler l'imposition du projet colonial sur leur histoire. En 1913, les Métis prennent leur plume pour corriger la désinformation contenue dans les discours d'Henri Bourassa pendant sa visite dans l'Ouest. Plus tard, en 1925, les Métis font de même pour dénoncer les injures contenues dans le discours du

père J. Brodeur, qui répète l'histoire rédigée par l'oblat Adrien-Gabriel Morice. Enfin, en 1932, les Métis écrivent directement à Donatien Frémont, le directeur de *La Liberté*, pour contredire ses mensonges et ses inventions sur l'histoire des Métis. Dans ces cas, les Métis sont représentés par *l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba*, le porte-parole des Métis dont l'objectif est de protéger la Nation Métis.⁵⁹⁴ Ces conflits se retrouvent dans les pages des journaux francophones du Manitoba et de la Saskatchewan : *Le Manitoba*, *La Liberté* et *Le patriote de l'Ouest*. Cependant, il faut clarifier que des articles sur les Métis sont publiés pour mieux les discréditer et rejeter leurs affirmations selon lesquelles ils seraient les soi-disant maîtres de leur histoire. J'utilise aussi le livre de Bernard Bocquel, *Les fidèles de Riel*, pour apporter des précisions et pour révéler les tromperies des élites francophones dans leurs récits historiques.⁵⁹⁵ Cependant, Bocquel ne situe pas son analyse des « guerres verbales » dans le cadre du projet colonial franco-catholique.⁵⁹⁶ Cette analyse est nécessaire pour comprendre ce que les Métis doivent surmonter pour réclamer les récits et le contrôle de leurs vies au 20^e siècle.

1. L'histoire dominante rédigée par les religieux et l'histoire d'après la perspective des Métis

Avant de présenter les cas d'analyse, il faut faire un bilan général des articles dans les journaux au sujet des Résistances. Cette section présente un sommaire de la perspective de l'élite

⁵⁹⁴ Le porte-parole des Métis du Manitoba, *l'Union*, est créé en 1887. L'organisme a comme objectif de protéger la nation Métis. En 1910, *L'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba* devient *L'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba*. J'utilise *L'Union* dans mon chapitre.

⁵⁹⁵ Son livre est un bilan détaillé de l'histoire de *l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba* de 1887 à 2012. Bernard Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, Manitoba, Les Éditions de La Fourche, 2012.

⁵⁹⁶ *Ibid.*, p. 248.

francophone présentée comme la vérité au public francophone. Elle m'offre la possibilité d'introduire la version de l'histoire des Métis, en dépit du fait qu'il y a peu d'articles à ce sujet.

1.1 Le récit historique imposé par les religieux

Les religieux ont construit un récit historique sur les événements de 1869 et 1870, qui est repris par les élites francophones et présenté au public francophone. D'abord, la Résistance de 1869 et de 1870 est légitime.⁵⁹⁷ Ce n'est pas une rébellion. Louis Riel est un héros. Il est le

⁵⁹⁷ **Alberta :** Ernest Cyr, « La Prairie », *Le courrier de l'ouest*, 21 juin 1906, p. 5 et 6; Ernest Cyr, « La Colonisation dans l'Ouest », *Le courrier de l'ouest*, 18 juillet 1907, p. 6 et 7; L. A. Prudhomme, « Une page d'histoire du Nord-Ouest », *Le courrier de l'ouest*, 27 juillet 1908, p. 3; « Le Centaire Selkirk », *Le courrier de l'ouest*, 20 juin 1912, p. 4; Magali Michelet, « L'église dans l'ouest Canadien », *Le courrier de l'ouest*, 26 juin 1913, p. 5; Donatien Frémont, « Une page de l'histoire de l'Ouest », *Le courrier de l'ouest*, 6 février 1930, p. 7; Georges Bugnet, « Rébellion ou légitime défense? », *Le courrier de l'ouest*, 13 mars 1930, p. 3; Isidore Cassemottes, « Encore Louis Riel », *La Survivance*, 3 avril 1930, p. 8; « Lorsque Riel fut expulsé du parlement », *La Survivance*, 30 avril 1931, p. 5; Georges Goyau, « L'église et la langue française », *La Survivance*, 13 janvier 1932, p. 7; Père Alexandre Dugré, « Mgr Taché », *La Survivance*, 23 mars 1932, p. 3; « Louis Riel », *La Survivance*, 22 juin 1932, p. 7; « Debout les morts », *La Survivance*, 20 juin 1934, p. 3; Philippe d'Armor, « Bribes d'histoire locale – Mission du Saint-Paul-des-Cris », 1 juillet 1936, p. 7; Bulletin de la Ligue des Institutrices, « Histoire du Canada sous la Confédération », *La Survivance*, 31 mai 1944, p. 7; Bulletin de la Ligue des Institutrices, « Régime fédératif », *La Survivance*, 14 juin 1944, p. 7; Lionel Groulx, « Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-70 », *La Survivance*, 27 décembre 1944, p. 2 et 6 et 3 janvier 1944, p. 3 et 6 et Jules Le Chevalier, O.M.I., « L'ouest canadien, fief de Marie », 5 octobre 1949, p. 2 et 3. **Saskatchewan :** « Un vétéran de l'Ouest », *Le patriote de l'Ouest*, 14 décembre 1911, p. 5; Larrieu à la Croix, « La race française au Manitoba », *Le patriote de l'Ouest*, 26 juillet 1922, p. 9; « Hommage à Mgr Taché », *Le patriote de l'Ouest*, 7 mars 1923, p. 7; Louis Schmidt, « Petite histoire de Batoche », *Le patriote de l'Ouest*, 14 août 1923, p. 5; « Prince Albert », *Le patriote de l'Ouest*, 19 mars 1924, p. 8; « L'un des chefs des troubles de la Rivière-Rouge vient de mourir », *Le patriote de l'Ouest*, 24 décembre 1924, p. 1; « La Forêt Enchantée », *Le patriote de l'Ouest*, 1 juillet 1925, p. 5; « Histoire du Canada », *Le patriote de l'Ouest*, 7 mars 1928, p. 10; « Les fêtes du centenaire de Mgr Ritchot », *Le patriote de l'Ouest*, 10 février 1926, p. 3 et Alb. Côté, « Louis Riel », *Le patriote de l'Ouest*, 19 mars 1930, p. 4. **Saskatchewan et Manitoba :** « Société Historique de St.-Boniface », *La Liberté et le patriote*, 30 avril 1941, p. 4; « Causerie de M. L.-P. Gagnon à l'Institut c.-f. », *La Liberté et le patriote*, 11 novembre 1942, p. 1; « Louis Riel » du Devoir republié dans *La Liberté et le patriote*, 16 juin 1944, p. 10; « À la mémoire de Louis Riel », *La Liberté et le patriote*, 21 juillet 1944, p. 4 et 7; « Programme des fêtes du centenaire Riel », *La Liberté et le patriote*, 13 octobre 1944, p. 4; « L'organisation des fêtes du centenaire Riel est terminée », *La Liberté et le patriote*,

défenseur des droits de la langue française et de la foi catholique. La réussite des Métis, c'est-à-dire la Constitution du Manitoba (1870), devient la base de la cause française dans l'Ouest. Selon cette interprétation, les Métis se sont uniquement battus pour la langue française et la foi catholique. Leurs actions sont donc acceptables et même dignes d'éloges. Ce récit prend la peine de préciser qu'il s'agit des Métis *français*, même s'il y avait des Métis anglais dans le gouvernement provisoire. Il élimine les Métis de leur histoire comme des acteurs autonomes, qui

27 octobre 1944, p. 4; « Centenaire de Louis Riel », *La Liberté et le patriote*, 3 novembre 1944, p. 4; « Le centenaire de naissance de Riel brillamment commémoré », *La Liberté et le patriote*, 17 novembre 1944, p. 1 et 7; Lionel Groulx, « La Survivance française au Manitoba », du *Devoir* republié dans *La Liberté et le patriote*, 24 novembre 1944, p. 3; « Une émission sur Louis Riel », *La Liberté et le patriote*, 10 décembre 1948, p. 4 et Antoine d'Éschambault, « Article sur M. J. Taylor, consul américain à Winnipeg », *La Liberté et le patriote*, 8 avril 1949, p. 2. **Manitoba :** G. Dugas, « Les histoires du Bryce », *Le Manitoba*, 24 mai 1905, p. 1; « Collège de Saint-Boniface – Académie française », *Le Manitoba*, 7 février 1906, p. 3; « Retour sur le passé », *Le Manitoba*, 17 octobre 1906, p. 1; « M. Lépine proteste », *Le Manitoba*, 17 février 1909, p. 2; « M. André Nault », *Le Manitoba*, 28 septembre 1910, p. 2; « Monsieur et madame André Nault jubilaires », *Le Manitoba*, 2 novembre 1910, p. 1 et 2; « Feu M l'Abbé Giroux », *Le Manitoba*, 15 novembre 1911, p. 2; « L'Église de l'Ouest », *La Liberté*, 20 mai 1913, p. 1; l'Abbé Dugas, « La première canadienne au Nord-Ouest », *Le Manitoba*, 8 octobre 1913, p. 3; J.-M. Jolys, « Lettre circulaire », *Le Manitoba*, 22 octobre 1913, p. 1; « Au Cercle Provencher », *La Liberté*, 3 février 1914, p. 7; A.-G. Morice, « À propos de la mort de Scott », *La Liberté*, 17 février 1914, p. 2; A.-G. Morice, « À propos de la Mort de Scot », *Le Manitoba*, 18 février 1914, p. 1; L'abbé G. Dugas, « Encore du Scott », *Le Manitoba*, 8 avril 1914, p. 1; Henri Bourassa, « Dewet et Riel », du *Devoir* republié dans *La Liberté*, 6 juillet 1915, p. 8; « La Barrière de Saint-Norbert », *La Liberté*, 22 novembre 1916, p. 2 et 29 novembre 1916, p. 2; Noël Bernier, « Gouvernement provisoire », *La Liberté*, 3 août 1920, p. 1; « Encore Riel! », *La Liberté*, 25 janvier 1921, p. 1; « Ambroise-Didyme Lépine », *La Liberté*, 12 juin 1923, p. 1; « Monseigneur Taché », *La Liberté*, 31 juillet 1923, p. 8; Donatien Frémont, « La Barrière de Saint-Norbert », *La Liberté*, 14 août 1923, p. 3; « Un illustre pionnier – L'Honorable Marc-Amable Girard », *Le Manitoba*, 17 septembre 1924, p. 1 et 2, 24 septembre 1924, p. 1 et 4, 1 octobre 1924, p. 1 et 4; « Feu André Neault », *Le Manitoba*, 24 décembre 1924, p. 1; Donatien Frémont, « Les origines françaises du Nord-Ouest Canadien », *La Liberté*, 8 juillet 1925, p. 3; Mère-Grand, « Causerie », *La Liberté*, 8 mai 1929, p. 5; Un Ami de Riel, « Pèlerinage à la tombe de Louis Riel », *La Liberté*, 27 novembre 1929, p. 8; Donatien Frémont, « Une page de l'histoire de l'Ouest », *La Liberté*, 29 janvier 1930, p. 3; « Le soixantième anniversaire du gouvernement provisoire de 1870 », *La Liberté*, 29 janvier 1930, p. 1 et 2; Georges Goyau, « L'Église et la langue française », *La Liberté*, 6 janvier 1932, p. 3; Armand Lavergne, « Petit Retour sur l'histoire », *La Liberté*, 20 juin 1934, p. 3 et Donatien Frémont, « Une Histoire de la Province de Québec », *La Liberté*, 25 décembre 1940, p. 3.

se battaient pour *leurs* droits, qui ne se limitaient pas uniquement à la langue et à la foi. Ils deviennent des soldats de la cause française. Leurs griefs hors de cette cause n'existaient pas. Par la suite, la Résistance de 1884 et 1885 n'est pas légitime.⁵⁹⁸ Riel est devenu un fou qui se croyait

⁵⁹⁸ **Alberta** : « 1885-1905 », *Le courrier de l'ouest*, 30 novembre 1905, p. 2; « Edmonton », *Le courrier de l'ouest*, 11 janvier 1906, p. 5; « La mère de Riel », *Le courrier de l'ouest*, 25 janvier 1906, p. 5; « La mère de Riel », *Le courrier de l'ouest*, 31 mai 1906, p. 3; « Le secrétaire de Riel », *Le courrier de l'ouest*, 30 mai 1907, p. 3; A.-G. Morice, « Dictionnaire historique », *Le courrier de l'ouest*, 18 juin 1908, p. 5; A.-G. Morice, « Dictionnaire historique », *Le courrier de l'ouest*, 16 juillet 1908, p. 4; Sylvus, « Causerie de la semaine », *Le courrier de l'ouest*, 1 décembre 1910, p. 5 et 6; « Échos et commentaires », *Le courrier de l'ouest*, 16 mars 1911, p. 4; « Échos et commentaires », *Le courrier de l'ouest*, 18 mai 1911, p. 4; F. X. Lemieux Juge, « Souvenirs de l'ouest », *Le courrier de l'ouest*, 29 février 1912, p. 7; « Un grand canadien », 18 juillet 1912, p. 5; E. Jonquet, « L'Alberta – Une Terre Promise », *The St. Albert Star/Étoile de St. Albert*, 11 décembre 1912, p. 1; « Restons chez nous », *Le courrier de l'ouest*, 16 janvier 1913, p. 8; « Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien », *Le courrier de l'ouest*, 10 avril 1913, p. 5; « Le père Lacombe et l'insurrection de 1885 », *La Survivance*, 23 mai 1929, p. 3; « Ottawa – S.P.C. – La rébellion de Riel », 26 septembre 1929, p. 10; « Un des trois individus qui livrèrent Riel », *La Survivance*, 7 novembre 1929, p. 1; L. Legoff, O.M.I., « Le R.P. Laurent Legoff, O.M.I., pendant la rébellion », *La Survivance*, 16 janvier 1930, p. 8; « M. G. Lacerte nous parle des jours anciens », *La Survivance*, 16 octobre 1930, p. 5; Michel Dubuc de l'A.C.J.A., « Radio Concert », 29 mars 1933, p. 8; Gérard Janelle de l'A.C.J.A., « L'entrée de la Saskatchewan et de l'Alberta dans la confédération », *La Survivance*, 14 juin 1933, p. 3; Philippe d'Armor, « Mission du Lac Sainte-Anne », *La Survivance*, 18 juillet 1934, p. 3; « L'œuvre Véridique de Riel », *La Survivance*, 29 août 1934, p. 7; J. S., « Anniversaires missionnaires », *La Survivance*, 3 avril 1935, p. 3; E. Dupont, « Nos gloires nationales », *La Survivance*, 9 juin 1936, p. 9 et 13; « Histoire du Cut Knife », *La Survivance*, 2 mars 1938, p. 16 et 20, 4 mai 1938, p. 1 et 4, 13 juillet 1938, p. 2 et 4 et 10 août 1938, p. 7; J. A. Normandeau, « Je me souviens – Le Fort de Normandeau », *La Survivance*, 15 mai 1940, p. 6; « Le Fort Normandeau », *La Survivance*, 22 mai 1940, p. 6; N.D.L.R., « Fête en l'honneur de M. Gedeon Lacerte », *La Survivance*, 25 juin 1941, p. 1 et 5; « Sir Joseph Dubuc », *La Survivance*, 10 mai 1944, p. 7; Bulletin de la Ligue des Institutrices, « Régime fédératif », *La Survivance*, 14 juin 1944, p. 7; « Riel était-il atteint de folie? », *La Survivance*, 8 novembre 1944, p. 7 et Un témoin, « Des pionniers de Meadow Lake retrouvent à Edmonton leur vieux missionnaire », *La Survivance*, 24 novembre 1948, p. 3.

Saskatchewan : « Échos de la Tournée pastorale », *Le patriote de l'Ouest*, 15 juin 1911, p. 4; Jean Lionnet, « Pages à relire – souvenirs d'un voyage dans l'Ouest en 1906 », *Le patriote de l'Ouest*, 7 décembre 1911, p. 3; M. J. Dubois, « Le District et la Ville de Duck Lake », *Le patriote de l'Ouest*, 13 juin 1912, p. 5; « Une belle vie de dévouement », *Le patriote de l'Ouest*, 21 août 1913, p. 4; « Pour le français », *Le patriote de l'Ouest*, 23 novembre 1916, p. 2; « Le Père Lacombe est mort », *Le patriote de l'Ouest*, 14 décembre 1916, p. 1; Hector L. Roberge, « Une lettre ouverte aux School Trustees », *Le patriote de l'Ouest*, 5 avril 1922, p. 4; « Missionnaires et Indiens, pendant la guerre des Métis en 1885, par le R.P.L. Cochlin, O.M.I. », *Le patriote de l'Ouest*, 13 avril 1927, p. 4; Jule Le Chevalier, « Notre-Dame de Lourdes », *Le*

prophète. Les Métis ont agi sans l'approbation des religieux parce que Riel les a trompés par sa folie. Ils étaient hors de contrôle et ils sont responsables de la mort des religieux et d'agents du gouvernement. Cependant, les missionnaires ont défendu Riel parce qu'il était malade. Ils ont agi dans l'intérêt supérieur des Métis qu'ils infantilisent, puisqu'ils sont incapables de prendre soin d'eux-mêmes. *Leur* rébellion n'est pas liée à la cause française. *Leur* rébellion est une leçon importante qui démontre la nécessité du contrôle des religieux afin de protéger la société canadienne-française des mauvais Métis et des sauvages néfastes.

D'après les élites francophones, la distinction entre 1870 et 1885 est la cause française. Plus spécifiquement, en 1870, les Métis sécurisent les droits de la langue française et de la foi catholique. Quand les Métis défendent cette cause, ils sont félicités comme les « premiers artisans de la survivance française dans l'Ouest ».⁵⁹⁹ Cependant, leur rôle dans la société francophone s'arrête avec cette réussite. Les Métis hors de ce rôle constituent des problèmes et des menaces. C'est pourquoi *leur* rébellion de 1885 est diabolisée. Il faut mettre beaucoup de distance entre 1870 et 1885 parce que *leur* rébellion nuit à la cause française. Après 1870, l'arrivée des immigrants anglophones dans la province change la démographie du Manitoba. Les francophones deviennent une minorité. Les tensions linguistiques entre les deux « races », les Anglais et les Français, se sont intensifiées dans l'Ouest. La rébellion des Métis *français* en 1885

patriote de l'Ouest, 4 juillet 1928, p. 5 et U. Langlois, « À leur mémoire », *Le patriote de l'Ouest*, 22 août 1928, p.1. **Saskatchewan et Manitoba** : « Une heureuse centenaire », *La Liberté et le patriote*, 16 juin 1943, p. 5. **Manitoba** : « Feu Gabriel Dumont », *Le Manitoba*, 30 mai 1906, p. 2; « La loyauté des Canadiens », *La Liberté*, 14 avril 1914, p. 1; « Le Père Lacombe est Mort », *La Liberté*, 30 décembre 1916, p. 7; « La Fierté », *La Liberté*, 27 février 1918, p. 1; Ernest Cyr, « Monseigneur Taché », *La Liberté*, 24 février 1920, p. 9; « Hommage à Mgr Taché », *La Liberté*, 5 juin 1923, p. 5; « Feu Ambroise Lépine », *Le Manitoba*, 19 juin 1923, p. 1 et « Le rôle des missionnaires dans l'insurrection de 1885 », *La Liberté*, 22 juillet 1925, p. 3.

⁵⁹⁹ Donatien Frémont, « Une page de l'Histoire de l'ouest », *La Liberté* 29 janvier 1930, p. 3.

exacerbe ces tensions. Riel devient le centre de la haine et du fanatisme des anglophones, surtout parce que ces derniers croient qu'il a tué Thomas Scott, un anglophone protestant devenu un martyr orangiste. Quand Riel est pendu, la société canadienne-française est outragée par le meurtre d'un défenseur des droits des francophones. Sa mort est une injustice. C'est une attaque contre la cause française.

En 1890, le gouvernement du Manitoba abolit le statut du français comme langue officielle de la province et élimine le soutien aux écoles confessionnelles. Quand la Saskatchewan et l'Alberta sont créées en 1905, l'Acte constitutionnel des territoires Nord-Ouest de 1875 n'est pas respecté. Les deux provinces n'ont que l'anglais comme langue officielle et leurs systèmes scolaires limitent les droits à l'éducation en français. La survivance française dans l'Ouest est menacée. Les « premiers artisans » de la survivance française deviennent des dangers pour la cause. Le peuple Métis de 1870 est applaudi pour leur dévotion aux droits des francophones. En 1885, ils sont rejetés parce qu'ils accentuent le problème entre les francophones et les anglophones. Les Métis n'existent que pour servir la cause française.

Le tableau suivant montre le nombre d'articles qui répètent ces messages par province. J'ai trouvé 76 articles qui affirment que les événements de 1870 sont légitimes, tandis que les 57 autres présentent 1885 comme étant illégitime. La plupart des articles qui traitent de 1870 mentionnent que les événements de 1885 sont illégitimes, même si ce n'est pas le sujet principal des articles. Il y a également 35 articles qui abordent la cause française, spécifiquement la question scolaire et les droits de la langue française. Ces articles affirment que la Résistance de

1870 est légitime parce qu'elle est la base des droits francophones dans l'Ouest.⁶⁰⁰ Je crois qu'il est aussi important de noter que j'ai éliminé plusieurs articles qui ne propagent pas ces messages de manière explicite. Dans ces articles, les Résistances n'étaient pas un sujet principal, mais plutôt traité comme des détails déjà bien connus.

Tableau 20 : Les publications au sujet des Résistances

	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Saskatchewan	Total
--	---------	--------------	----------	--------------	-------

⁶⁰⁰ **Alberta** : Dollard, « L'exemple des Jeune-Canada », *La Survivance*, 3 mai 1933, p. 3; Armand Lavergne, « Le rouge et le bleu », *La Survivance*, 29 novembre 1933, p. 7; « Ce que l'on pense du 'séparatisme' Québécois », *La Liberté* republié dans *La Survivance*, 22 avril 1936, p. 3; « L'anniversaire de la mort de Louis Riel », *La Survivance*, 28 octobre 1936, p.4; COUREUR-DE-BOIS, « Un point de vue Albertain », *La Survivance*, 7 juillet 1937, p. 6; Mme A. Miquelon-Molyneux, « Le Canada 'Français' », *La Survivance*, 16 avril 1941, p. 7 et 23 avril 1941, p. 7; Charles Holmes, « Une page d'histoire de l'Ouest : Riel », *La Survivance*, 24 février 1943, p. 2 et 3 mars 1943, p. 7; « Les Franco-Albertains travaillent avec courage pour assurer leur survivance », *La Survivance*, 29 juin 1949, p. 1 et 8 et Elie Auclair, « Le curé Labelle », *La Survivance*, 13 septembre 1950, p. 7. **Saskatchewan et Manitoba** : « Le système des partis a été une calamité », *La Liberté et le patriote*, 25 novembre 1942, p. 1; E. Préfontaine, « Préfontaine fait une analyse du discours du trône », *La Liberté et le patriote*, 23 février 1945, p. 1 et 7, Guillaume Charette, « Roger Goulet », *La Liberté et le patriote*, 8 mars 1946, p. 3; Godias Brunet, « Roger Goulet et son temps », *La Liberté et le patriote*, 22 mars 1946, p. 12 et S. M. D., « Naissance du journalisme français dans l'ouest canadien », *La Liberté et le patriote*, 29 octobre 1948, p. 9. **Manitoba** : Un électeur, « Correspondance », *Le Manitoba*, 24 octobre 1900, p. 1; « Les luttes dans les territoires », *Le Manitoba*, 24 octobre 1900, p. 2; G. Dugas, « L'insurrection des Métis en 1870 », *Le Manitoba*, 9 mars 1904, p. 2; « Le livre de M. l'Abbé Dugas », *Le Manitoba*, 5 avril 1905, p. 1; « Discours de l'Honorable Sénateur Bernier », *Le Manitoba*, 18 octobre 1905, p. 2; L. Hacault, « Pourquoi au Ministère de l'Instruction Publique? », *Le Manitoba*, 23 mai 1906, p. 2; Joseph Bernier, « L'instruction Obligatoire À la Législature », *Le Manitoba*, 19 février 1908, p. 2; « Un Projet », *Le Manitoba*, 29 avril 1908, p. 2; « Messieurs Lavergne, Lamarche et Taschereau », *Le Manitoba*, 17 avril 1912, p. 2; « Le vote français », *Le Manitoba*, 16 octobre 1912, p. 1; Ernest Cyr, « Monseigneur Taché », *La Liberté*, 17 février 1920, p. 9 et 24 février 1920, p. 9; Donatien Frémont, « Une figure de l'Ouest Canadien – Sir Joseph Dubuc », *La Liberté*, 11 décembre 1923, p. 3; « Sur la tombe de Louis Riel », *La Liberté*, 19 novembre 1924, p. 7; « Son honneur le juge Prud'homme et l'Union Nationale Métisse », *La Liberté*, 24 juin 1925, p. 1; Un Ami de Riel, « Pèlerinage à la tombe de Louis Riel », *La Liberté*, 27 novembre 1929, p. 8; Lionel Groulx, « La question des écoles du Manitoba », *La Liberté*, 26 novembre 1930, p. 3; Lionel Groulx, « Dix ans d'histoire Manitobaine », *La Liberté*, 3 décembre 1930, p. 4 et Armand Lavergne, « Le rouge et le bleu », *La Liberté*, 22 novembre 1933, p. 3.

				et Manitoba ⁶⁰¹	
Articles sur la Résistance de 1870	21	10	34	11	76
Articles sur la cause française, référence directe à la Résistance de 1870	11	0	19	5	35
Articles sur la Résistance de 1885	38	10	8	1	57
Tous les articles sur les Résistances	70	20	61	17	168

Au total, les 168 articles qui forment cette section de mon corpus d'analyse sont écrits ou reproduisent les discours de plusieurs membres de l'élite francophone du Canada français.

Mon deuxième tableau porte sur ceux qui créent et qui répètent les messages dans les journaux francophones. Comparé aux autres provinces, ce tableau révèle que les élites du Manitoba dominant les publications. Il y a 27 noms ou associations dans cette liste, comparés aux neuf de l'Alberta et aux deux de la Saskatchewan. En Alberta, ce sont les religieux et les journalistes qui publient, mais en Saskatchewan, ce sont uniquement les religieux. Les autres articles de ces provinces sont anonymes. Par conséquent, je ne peux pas affirmer que les auteurs

⁶⁰¹ *La Liberté et le patriote de l'Ouest* se fusionnent pour créer *La Liberté et le patriote* (1941-1971), qui représente la Saskatchewan et le Manitoba de 1941 à 1971.

sont des membres de l'équipe de rédaction. Mais comme je l'ai indiqué dans l'introduction, les Oblats de Marie Immaculée exercent beaucoup d'influence éditoriale.

Tableau 21 : La représentation des élites francophones

	Alberta	Saskatchewan	Manitoba	Autres provinces
Les religieux	Alexis André, E. Dupont, Justin-Vital Grandin, Laurent Le Goff, Albert Lacombe, Ubaldo Langlois, Joseph Aldrie Normandeau	J. H. Brodeur, Louis Cochin	Dom Paul Benoit, Ovide Charlebois, Donat Dougal, George Dugas, Antoine d'Éschambault, Louis-Raymond Giroux, P. Hefferman, Adrien G. Morice, J.M.A Jolys, Joseph-Henri Prudhomme, Alexandre Taché	Alexandre Dugré (QC), Lionel Groulx (QC)
Les politiciens			Joseph Bernier, Ernest Cyr, Robert Watson, M. J. Taylor, Marc-Armable Girard, Edouard Préfontaine, Hector L Roberge	Armand Lavergne (QC), François Xavier Lemieux (QC), Honoré Mercier (QC)
Les journalistes	Georges Bugnet, Alexandre Mahé pseudonyme de Isadore Cassemottes	Donatien Frémont	Noel Bernier, Donatien Frémont, Louis Hacault, Louis Philippe Gagnon	Henri Bourassa (QC)
Les associations			Association catholique de la jeunesse canadienne-française, Société Historique de St. Boniface, Collège Saint-Boniface Académie Française	Société historique de Montréal (QC), Bulletin de la ligue des institutrices (QC), Association catholique de la

				jeunesse canadienne- française (QC), L'Action Sociale Catholique, (QC)
Les autres			Professeur Lower de United College, Godias Brunet, professeur à Wesley College	Alexander Begg (écrivain, QC), Georges Goyau (historien, France) Morce Constantin- Weyer (écrivain, France), H. De Lamonthe, (voyageur, France), Jean Lionnet (écrivain, France)

L'analyse de cette liste démontre que ce sont les élites du Québec et de la France qui exercent une importante influence dans l'Ouest. Par exemple, les discours du religieux et l'historien du Canada français, Lionel Groulx, sont republiés dans les journaux de l'Ouest au sujet des Métis et l'histoire de l'Ouest. Henri Bourassa est aussi republié entre 1910 et 1920, en plus des autres articles du *Devoir* au fil du temps. Cette liste de noms représente des francophones qui exercent une influence dans l'Ouest, même s'ils ne sont pas originaires de l'Ouest canadien. L'histoire des Métis et de leurs Résistances de 1870 et de 1885 est écrite par et sous le contrôle de colons francophones qui travaillent pour la réussite de la cause française. Ces derniers travaillent aussi à l'assimilation des Métis et l'élimination des problèmes Métis et Indien.

1.2 L'histoire selon la perspective des Métis

Entre 1887 et 1909, les Métis cherchent leur propre représentation historique, mais n'ont pas encore trouvé leur voix. Ils n'ont pas encore déterminé comment revendiquer leur histoire et leur dignité. Ils sont humiliés par les missionnaires, mais leur attachement aux droits de la foi catholique et de la langue française n'est pas remis en question. Le cas de Martin Jérôme est un bel exemple de la complexité identitaire des Métis et de leurs liens à la langue et à la foi. Il est un des anciens présidents de *l'Union* et un politicien libéral. Il est aussi un homme de culture Métisse, de langue française, de foi catholique et de pensée libérale. Il se voit aussi comme un membre de la race française. Le fait qu'il soit libéral n'empêche pas sa dévotion à sa foi et à sa langue. Cependant, comme le révèlent les religieux, être un bon catholique français veut dire suivre les ordres des leaders catholiques. À ce sujet, l'oblat Louis-Philippe-Adélard Langevin déclare, « pas un catholique vraiment digne de ce nom ne peut donner son vote à un candidat du gouvernement [libéral] qui nous opprime depuis si longtemps ». ⁶⁰² Un Métis français, catholique et libéral est un problème. Un Métis qui ne plie pas devant les religieux n'appartient pas à la race canadienne-française. Selon les membres du clergé, l'appartenance se fonde sur la capacité d'être contrôlé.

Le discours de Martin Jérôme, reproduit dans l'article, « Fête Nationale des Métis », exprime les problèmes auxquels sont confrontés les Métis. Il révèle qu'il n'a jamais manqué « une occasion de défendre la nation métisse dans les journaux à chaque fois que les Métis ont été attaqués [...] ». ⁶⁰³ D'après lui, les Métis ont lutté pour conserver leurs droits garantis par la

⁶⁰² Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, p. 80.

⁶⁰³ « Fête Nationale des Métis », *Le Manitoba*, 24 juillet 1907, p. 2.

Constitution de 1870. Même si les religieux ont été indispensables dans le maintien des droits de la langue française et des écoles confessionnelles, les Métis ont été forcés de faire beaucoup de concessions. Jérôme s’oppose à « faire trop de concessions » parce qu’« on nous croira faibles et nous perdrons du terrain pouce par pouce tous les jours ».⁶⁰⁴

À première vue, Jérôme souligne que les Métis doivent continuer à lutter pour leurs droits, surtout ceux de la langue française et les écoles confessionnelles. Lorsque je place son discours dans le contexte de la renaissance de *l’Union*, il acquiert un double sens. Jérôme fait allusion à la nécessité des Métis à reprendre leur voix et leur place dans l’histoire, c’est-à-dire le combat mené par les vieux Métis des Résistances. Jérôme indique ainsi que des tensions émergent entre les Métis et les religieux.

En 1909, les Métis sont résolus à écrire leur histoire sous la forme d’un livre. Cependant, cela prend du temps pour écrire une histoire aussi complexe. Par conséquent, ceux qui se lancent dans ce projet sont résolus à informer le public des progrès de cette aventure intellectuelle.⁶⁰⁵ Entre temps, les Métis publient un petit nombre d’articles qui réfutent les mensonges circulant à leur sujet dans l’espace public.

Tableau 22 : Les publications par les Métis

	Le Manitoba (MB)	La Liberté (MB)	Le patriote de l’Ouest (SK)	La Liberté et le patriote (SK et MB)	Total
--	---------------------	--------------------	--------------------------------	---	-------

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ « Union Nationale Métisse », *Le Manitoba*, 17 mars 1915, p. 4; Samuel. A. Nault, « Histoire de la Nation Métisse », *La Liberté*, 1 février 1928, p. 4, 8 février 1928, p. 6 et 15 février 1928, p. 7; « Union Nationale Métisse », *La Liberté*, 29 février 1928, p. 5 et Guillaume Charette, « Assemblée annuelle du Conseil général de l’Union Nationale Métisse St-Joseph », *La Liberté*, 19 mars 1930, p. 7.

Articles écrits par les Métis ou qui reproduisent leurs discours	5	11	3	5	24
Années 1900 à 1919	3		1		4
Années 1920 à 1940	2	11	2		15
Années 1941 à 1950				5	5

Il y a 24 articles qui représentent leur voix., dont 6 lettres ou articles écrits notamment par Samuel A. Nault, secrétaire de *l'Union*, Louis Schmidt, membre du gouvernement provisoire de 1870, et Guillaume Charette, un autre secrétaire de *l'Union*. Les 18 autres articles contiennent les discours des Métis ou reproduisent des conférences données par Guillaume Charrette et Auguste-Henri de Trémaudan, un ami des Métis et l'historien qui écrit leur livre. Comme le tableau le montre, la voix des Métis sur les Résistances n'est pas publiée en Alberta. En Saskatchewan, il y a une petite représentation, mais leur voix est plutôt restreinte aux pages des journaux francophones du Manitoba. Ceci peut s'expliquer parce que les Métis sont les fondateurs de la province du Manitoba. Par conséquent, il est plus difficile de les ignorer. En revanche, les Métis en Saskatchewan et en Alberta n'ont pas une grande organisation politique semblable à *l'Union*. En Alberta pendant les années 1930, les Métis s'organisent pour obtenir des terres. Cependant, le gouvernement provincial les conceptualise comme « a pathological problem, an illness that needed fixing ».⁶⁰⁶ Même si les Métis ont réussi à acquérir des terres, avec les huit « Métis Settlements », l'organisation nationale a souffert. En 1929, il y a une volonté de former des branches de *l'Union* en Saskatchewan. Les femmes Métis de cette province s'organisent

⁶⁰⁶ Teillet, *The NorthWest is Our Mother*, p. 414.

localement pendant les années 1930, mais ces efforts n'aboutissent pas.⁶⁰⁷ Ce n'est que pendant les années 1960 que les Métis de ces provinces forment les organisations nationales que nous connaissons aujourd'hui.⁶⁰⁸ Entre 1900 et 1950, la voix collective des Métis de l'Alberta et de la Saskatchewan ne se retrouve pas dans celle du Manitoba parce qu'ils n'ont pas les mêmes droits. Il est donc plus facile de les marginaliser.

Malgré leur faible nombre, les publications des Métis sont riches. Au sujet de leur histoire, les Métis ont plusieurs messages importants pour le public francophone. Premièrement, *leurs* Résistances de 1870 et de 1885 sont légitimes. Les Métis se sont battus pour *leurs* droits et *leur* survivance. Comme membres de la « race française », leurs droits incluent la langue française et la foi catholique. Deuxièmement, les Résistances ne sont pas des rébellions, surtout celle de 1885. Les Métis ont lutté contre la violation de leurs droits par des entités qui n'avaient pas le droit de les violer.⁶⁰⁹ Troisièmement, Riel n'a pas tué Thomas Scott. Il n'a jamais utilisé un fusil pour l'abattre. Scott a été condamné à mort par un tribunal. Riel a même plaidé pour une peine

⁶⁰⁷ *Ibid.*, p. 428.

⁶⁰⁸ *Ibid.*, chapitre 28, p. 402 – 416 et chapitre 29, p. 428 – 432.

⁶⁰⁹ Voir les articles suivants : Le comité de surveillance des intérêts Métis, « Correspondance », *Le Manitoba*, 30 juin 1915, p. 4; « Le dernier écrit de Louis Riel », *Le patriote de l'Ouest*, 7 mars 1923, p. 1; Louis Schmidt, « Petite histoire de Batoche », *Le patriote de l'Ouest*, 15 août 1923, p. 5; « Une émouvante cérémonie nationale à St-Norbert », *Le Manitoba*, 15 août 1923, p. 1, 2 et 4 et 22 août 1923, p. 4; « Le gouvernement provisoire et l'annexion au Canada des Territoires du Nord-Ouest », *La Liberté*, 18 décembre 1923, p.11, 24 décembre 1923, p. 9, 31 décembre 1923, p. 2, 15 janvier 1924, p. 7 et 22 janvier 1924, p. 6; Guillaume Charette, « André Nault », *La Liberté*, 24 décembre 1924, p. 3; « Les Métis du Manitoba célèbrent brillamment leur fête nationale », *La Liberté*, 8 juillet 1925, p. 10; Guillaume Charrette, « Napoléon Nault », *La Liberté*, 22 avril 1931, p. 2 et « Les dessous diplomatiques des événements de la rivière rouge : Conférences faite au Collège de Saint-Boniface par Guillaume Charrette », *La Liberté*, 6 mai 1924, p. 7, 13 mai 1924, p. 7, 20 mai 1924, p. 7, 27 mai 1924, p.7, 17 juin 1924, p. 4, 15 juillet 1924, p. 7 et 22 juillet 1924, p. 7.

moins sévère.⁶¹⁰ Quatrièmement, les Métis ne sont pas responsables du massacre à Lac la Grenouille en 1885. Les Premières Nations de Gros Ours ont agi indépendamment de la cause des Métis. Il y avait même des Métis, comme André Nault et Louis Goulet, qui ont été faits prisonniers.⁶¹¹ Cinquièmement, Riel n'a jamais eu l'intention d'accepter un pot-de-vin en 1884, comme le prétend le père André. Il a communiqué aux Métis la possibilité que le gouvernement fédéral lui donne de l'argent. S'il accepte, il utilisera cet argent pour créer une presse pour les Métis.⁶¹² Sixièmement, les Métis, surtout Riel, n'avaient aucune intention de soutenir les Féniciens en 1871. Les Métis sont des Canadiens patriotiques et des sujets de la Couronne britannique. Ils ont défendu le Canada.⁶¹³ Comme l'indique chacun de ces messages, les Métis présentent leurs Résistances comme légitimes. Ce désir de corriger l'histoire devient le fondement des tensions entre les Métis et les élites francophones.

J'ai rédigé ce sommaire des récits de la Résistance de 1870 et celle de 1885 pour montrer que l'histoire rédigée par les religieux est l'histoire dominante dans la presse. Comparés aux élites francophones, les Métis ont très peu de place pour s'exprimer. Leur voix est comme une goutte d'eau dans un lac qui appartient aux religieux. Les seules exceptions sont les trois cas analysés dans ce chapitre. Ce n'est que lorsque les Métis entrent en conflit avec les élites francophones que les journaux s'intéressent à leur version de l'histoire. Cependant, ce n'est pas

⁶¹⁰ Voir les articles suivants : S. A. Nault, « Tribune Libre », *Le Manitoba*, 1 avril 1914, p. 8 et S. A. Nault, « Lord Strathcona, Riel et les racontars de 'la presse' », *Le patriote de l'Ouest*, 9 avril 1914, p. 5.

⁶¹¹ Voir les articles suivants : « Réunion annuelle de la Société Historique de Saint-Boniface », *La Liberté et le patriote*, 19 novembre 1941, p. 4 et L'Union Métisse de St. Vital, « Tribune Libre », *La Liberté et le patriote*, 15 juillet 1942, p. 4.

⁶¹² Voir l'article : Guillaume Charrette, « Napoléon Nault », *La Liberté*, 22 avril 1931, p. 2.

⁶¹³ Voir la série d'articles : A. H. Trémaudan, « L'Invasion Fénicienne de 1871 au Manitoba », *La Liberté*, 7 septembre 1920, p. 8, 14 septembre 1920, p. 8 et 21 septembre 1920, p. 3.

un accueil chaleureux. Les contradictions notées et les corrections demandées par les Métis se confrontent à la colère et au travail de discrédit orchestré par les élites laïques et religieuses.

2. Le premier cas : Les Métis contre Henri Bourassa (1913)

Le premier cas est *l'Union* contre Henri Bourassa, le père du nationalisme canadien-français, un leader politique voulant l'indépendance du Canada de la Couronne britannique et l'éditeur du quotidien *Le Devoir*. En juin 1913, Bourassa parcourt l'Ouest pour discourir sur la lutte pour la langue française et pour répandre sa pensée nationaliste. Sa tournée est en partie motivée par la crise scolaire nationale provoqué par le Règlement 17, promulgué en 1912 et qui réduit les droits de l'enseignement en français aux deux premières années du cycle primaire dans les écoles en Ontario.⁶¹⁴ Bourassa est un critique virulent de cette politique gouvernementale et organise une campagne contre ceux qu'il qualifie de tyrans prussiens anglophones de l'Ontario.⁶¹⁵ Cependant, il commet des erreurs lorsqu'il parle de l'histoire du Manitoba, spécifiquement des rébellions des Métis, lors de son passage au *Manitoba Hall* à Winnipeg, le 20 juin 1913. Il déclare que les Canadiens français ont rendu service à la Couronne britannique lors de « la suppression » des Métis pendant leur rébellion.⁶¹⁶ En réponse à cette affirmation par Bourassa, Roger Goulet, le président de *l'Union*, publie une lettre, « À propos des soulèvements Métis », dans *Le Manitoba* en juillet 1913. Il l'envoie aussi à Bourassa. Dans sa lettre, il rappelle

⁶¹⁴ Voir l'ouvrage de Michel Bock et François Charbonneau, *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Editions Prise de parole, 2015.

⁶¹⁵ Rebecca Lazarenko, « Volontaires ou résistants ? Les voix des Canadiens français de l'Alberta et des Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale », Mémoire de maîtrise, University of Alberta, 2019, chapitre 2, Education & Research Archives, <https://doi.org/10.7939/r3-q3n0-cc31>

⁶¹⁶ Roger Goulet, « À propos des soulèvements Métis », *Le Manitoba*, 2 juillet 1913, p. 1.

que « les mouvements » des Métis ne constituaient pas des « rébellions ».⁶¹⁷ Les Métis étaient confrontés à des injustices et à un manque d'autorité de la part du gouvernement fédéral. Ils ont lutté pour leurs droits, ce qui incluent les droits de la langue française et de la religion catholique, mais leur combat ne se limitait pas à ces revendications. Goulet souligne l'ironie que Bourassa nomme leur Mouvement des « rébellions » alors que les Métis se sont battus pour la même cause que celle pour laquelle Bourassa dépense ses énergies actuellement.

Dans sa réponse à la lettre de Goulet, Bourassa ajoute une section spéciale à son éditorial du 10 juillet 1913, intitulé « Une autre bonne blague ». Il écrit que « nulle part je n'ai parlé de ces événements ».⁶¹⁸ Cependant, les éditions de 23 et de 27 juin 1913 du *Devoir*, sous la direction de Georges Pelletier, font un sommaire des discours de Bourassa. Les articles mentionnent les « rébellions » des Métis.⁶¹⁹ Pelletier révèle aussi que de nombreux Métis ont assisté à ces discours. De plus, il conceptualise les Métis comme « une race qui va disparaissant [sic] » et qu'« une à une, les familles [Métis] s'éloignent de la civilisation » pour retourner aux plaines.⁶²⁰ Il est évident que Pelletier manque de respect pour les Métis. Malgré les publications dans son quotidien, il soutient que Bourassa a, « tout au plus », fait une « lointaine allusion à la résistance courageuse et bienfaisante que les Métis ont opposée aux actes inconstitutionnels du gouvernement ».⁶²¹ Ensuite, il explique qu'« évidemment, quelqu'un s'est payé la tête de cet

⁶¹⁷ *Ibid.*

⁶¹⁸ Henri Bourassa, « L'Ouest Canadien – Une autre bonne blague », *Le Devoir*, 10 juillet 1913, p. 1.

⁶¹⁹ Georges Pelletier, « À travers l'Ouest », *Le Devoir*, 23 juin 1913, p. 1 et 27 juin 1913, p. 1.

⁶²⁰ *Ibid.*, 27 juin 1913, p.1.

⁶²¹ Henri Bourassa, « L'Ouest Canadien – Une autre bonne blague », *Le Devoir*, 10 juillet 1913, p. 1.

excellent homme ». ⁶²² Quelqu'un se moque de Goulet et partage de mauvaises informations. C'est la seule raison qui expliquerait sa lettre. Goulet ne représente donc pas le mécontentement collectif des Métis en réponse à son discours. L'éditorial se termine avec une attaque. « On ne peut pas *casser* la prairie sans déterrer quelques *gophers* : mais la terre est franche et bonne : le blé nationaliste y germera ». ⁶²³ Les Métis considèrent aussi ce dernier passage comme une attaque directe. Bourassa nomme Goulet un *gopher*, ce qui « contribue à resserrer les rangs des Métis ». ⁶²⁴

Quelques semaines plus tard, le 23 juillet 1913, Joseph Riel, frère de Louis Riel, envoie une lettre ouverte aux journaux *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Manitoba*. Cette lettre est signée par Riel, mais Bocquel dévoile qu'elle est écrite soit par Guillaume Charette ou Camille Teillet, au nom de l'*Union*. ⁶²⁵ Joseph Riel est un membre actif de l'Union. La lettre est publiée dans *La Presse* le 26 juillet 1913 et dans *Le Manitoba* le 6 août 1913. ⁶²⁶ Cette lettre affirme que les Métis avaient des griefs légitimes et « n'ont jamais rêvé de l'indépendance ni de l'annexion aux États-Unis ». Elle explique avec de nombreux détails la stature de Roger Goulet, homme honorable qui se bat pour les siens. Elle attaque aussi le comportement de Bourassa.

Est-il concevable qu'un petit fils du grand Papineau, de cet homme au cœur bouillant et généreux, vienne qualifier de rébellion des luttes entreprises légitimement pour la plus belle des causes ? Ah ! descendez, Monsieur, du piédestal ou, dans votre orgueil immense, vous vous érigez en saveur du peuple. Si vous y restiez plus longtemps, vous feriez tressaillir de honte les mânes de votre aïeul. ⁶²⁷

⁶²² *Ibid.*

⁶²³ *Ibid.*

⁶²⁴ Bocquel, *Les fidèles de Riel*, p. 153.

⁶²⁵ *Ibid.*, p. 154.

⁶²⁶ Joseph Riel, « Protestations des Métis », *Le Manitoba*, 6 août 1913, p. 1. Joseph Riel, « L'histoire du brave homme Roger Goulet », *La Presse*, 26 juillet 1913, p. 30.

⁶²⁷ *Ibid.*

Encore, les Métis condamnent sa vision politique nationale qui favorise l'indépendance du Canada de la Couronne britannique. Ils demandent aussi des clarifications sur ce que Bourassa a véritablement fait pour la cause française, à part d'en parler.

Qu'avez-vous fait, vous, Monsieur, pour les causes que nous avons défendues ? Où sont vos prouesses ? Votre talent est immense. À quoi nous a-t-il servi ? Vous êtes un beau parleur, mais quels sont vos actes ? Votre couvre n'est-elle pas en somme une œuvre de démolition ? Au nom de l'indépendance, vous faites (en petit nombre, il est vrai) des partisans exaltés et aveugles ; vous créez chez nous de la division quand l'ennemi est à la porte et menace d'empiéter sur le terrain sacré que les nôtres ont conquis. Est-ce du patriotisme que de travailler à détruire et à paralyser ceux qui ne font pas tant de tapage que vous, mais qui agissent ?⁶²⁸

Bourassa répond dans *Le Devoir*, le 28 juillet 1913. Il ne croit pas que Joseph Riel et les Métis aient pu écrire des injures à son endroit sans avoir été manipulés par le gouvernement du Manitoba. Selon lui, il y a un complot politique. Les Métis n'ont pas leur propre voix. Bourassa affirme qu'il n'a jamais comparé les Métis aux *gophers*. Cependant, il explique que Goulet travaille pour un gouvernement provincial qui n'aime pas qu'il signale leur « duplicité et leurs petites perfides sur la portée des amendements Coldwell ». ⁶²⁹ En principe, les amendements de George Robson Coldwell (1912), le ministre manitobain de l'Éducation, portent sur le financement des écoles, incluant les institutions confessionnelles, si, bien entendu, il y a un nombre suffisant d'étudiants dans ces établissements. Pourtant, ces amendements n'ont pas livré la marchandise puisque les écoles catholiques n'ont pas bénéficié de ces changements législatifs. ⁶³⁰ Pour cette raison, Bourassa qualifie les politiciens manitobains rouges et bleus de

⁶²⁸ *Ibid.*

⁶²⁹ Henri Bourassa, « Petites manigances », *Le Devoir*, 28 juillet 1913, p. 1.

⁶³⁰ J. E. Rea, « Coldwell, George Robson », *Dictionnaire biographique du Canada*, consulté le 13 mai 2024, http://www.biographi.ca/fr/bio/coldwell_george_robson_15F.html

gophers. C'est une explication qui n'est pas évidente dans son texte original. Dans sa réponse du 28 juillet, Bourassa rejette qu'il n'a jamais parlé des rébellions des Métis : « Je n'ai plus traité les Métis de *gophers* que je n'ai parlé de leurs rébellions ».⁶³¹ Ensuite, il dit que « M. Goulet s'est payé la tête de M. Riel, comme les ministres qui l'emploient se paient la sienne ».⁶³² Bourassa nomme Goulet comme un *gopher* des ministres du gouvernement qui paient son salaire. Il présente aussi Riel comme un *gopher* de Goulet. Le leader nationaliste canadien-français termine en professant qu'il « pardonne de très grand cœur » les injures de Riel parce qu'il comprend qu'il a été mal informé.

Au final, Bourassa n'admet rien. Il dénie tout. Il ne peut reconnaître aux Métis aucune forme d'autonomie ou pensée indépendante. Il y a un complot soutenu par le gouvernement contre lui. Les Métis ne sont que des pions. Pourtant, Bourassa commet une autre erreur. Ce ne sont pas les politiciens qui forcent Goulet ou Joseph Riel à écrire des lettres. C'est la volonté de *l'Union*, dont Goulet est le président et Riel en est un membre actif, à défendre les Métis contre ces mensonges.⁶³³ Dans son analyse, Bocquel souligne que les Métis se réunissent à plusieurs reprises pour discuter du discours de Bourassa et la manière dont *l'Union* doit lui répondre.

Les accusations de Bourassa inspirent une dernière réponse. Une deuxième lettre de Joseph Riel est publiée le 11 août 1913 dans le journal *L'Événement*.⁶³⁴ Cette lettre affirme que « les Riel et les Goulet n'ont jamais été esclaves de personnages politiques ». Riel explique que les

⁶³¹ Henri Bourassa, « Petites manigances », *Le Devoir*, 28 juillet 1913, p. 1.

⁶³² *Ibid.*

⁶³³ Bocquel, *Les fidèles de Riel*, p. 155.

⁶³⁴ *Ibid.*, p. 156. Cette édition du journal n'est pas accessible en ligne.

Métis ont un devoir de contredire les mensonges et les injures de la part des autres au sujet de leur histoire, et surtout, de leurs familles.⁶³⁵ Il rappelle aussi qu'il y a eu un bon nombre de témoins qui peuvent corroborer ce que Bourassa a dit et *l'Union* est prête à publier leurs témoignages. Bourassa ne répond toutefois pas. D'ailleurs dans son étude, Bocquel affirme que c'est une victoire pour *l'Union* qui a gagné un conflit contre un grand leader politique canadien-français.⁶³⁶ Cette victoire est un bel exemple de la nouvelle vigueur de *l'Union* à défendre les siens.

Cependant, est-ce vraiment une victoire? Les Métis sont ignorés par Bourassa et par la presse du Manitoba. Il est évident que Bourassa ne prend pas les Métis ni leurs opinions très au sérieux. Leurs témoignages de son discours ne valent rien. Bourassa discrédite les Métis chaque fois qu'il répond, même si son propre journal confirme qu'il parlait des rébellions et qu'il y avait des Métis présents lors de son discours. L'absence d'une réponse à la deuxième lettre de Riel peut être aussi interprétée comme un signe que l'élite francophone conceptualise les Métis comme des marionnettes d'un gouvernement conservateur et anti-francophone. Ça ne vaut pas la peine de leur répondre. Les Métis ont-ils de l'importance? *Le Manitoba* ne publie même pas la lettre finale de Riel, envoyée au nom de *l'Union*. La presse manitobaine ne se soucie pas de leur voix sur ce sujet. Pourquoi Bourassa devrait-il le faire?

3. Le deuxième cas : les Métis contre le père Adrien-Gabriel Morice

⁶³⁵ *Ibid.*

⁶³⁶ *Ibid.*

Le deuxième cas est *L'Union* contre le père Adrien-Gabriel Morice de l'Ordre des oblats Marie Immaculée. L'événement déclencheur du conflit est l'incident survenu à Batoche en Saskatchewan. Le 10 juillet 1925, un nouveau monument de la Résistance de 1885, commandé par le gouvernement fédéral, est inauguré. L'inscription du monument est en anglais. Elle identifie les Métis comme des rebelles. Elle déclare que le général Middleton a capturé les Métis et qu'il a mis fin à leur rébellion. Les Métis sont outragés par les mensonges et ils interprètent cette inscription comme une attaque contre leur mouvement qu'ils jugent légitime.

Le conflit entre les Métis et Morice commence avec l'article du 15 juillet 1925 de *La Liberté*, « La "Liaison Française" ». Des représentants de cet organisme refusent d'assister à la cérémonie de Batoche. Les Canadiens français sont largement choqués parce que l'inscription de ce monument est seulement en anglais.⁶³⁷ Dans son article, J. H. Brodeur, le vicaire général du diocèse de Prince-Albert et de Saskatoon, dénonce l'inscription en anglais et aussi l'insulte des Métis. Il donne un résumé de l'histoire de la rébellion de 1885. Il la condamne, mais il souligne qu'il ne faut pas insulter la mémoire de Riel. Pour sa part, le père Delmas, directeur de l'école industrielle de Duck Lake (Saskatchewan), demande que la langue française soit respectée et que l'inscription soit aussi en français. L'article souligne aussi que *La Liaison Française*, une association formée par des religieuses françaises et des membres de l'élite française, refuse d'assister au dévoilement en raison de cette attaque contre la cause française. Le but de cette association est de « resserrer les liens d'amitié, d'entente cordiale et de collaboration entre tous

⁶³⁷ « La 'Liaison Française' refuse d'assister à la cérémonie du dévoilement du cairn de Batoche », *La Liberté*, 15 juillet 1925, p. 1.

les groupes de langue française en Amérique, par le moyen surtout de voyages annuels ».⁶³⁸

L'auteur de l'article ne défend pas les Métis ni leur histoire mal représentée par l'inscription. Cet article donne l'impression que le seul véritable problème est la langue utilisée pour la rédaction de l'inscription et ignore son contenu.

Un article, publié la même journée et intitulé « L'Incident de Batoche » dans *Le patriote de l'Ouest*, reprend cette idée. Son auteur dénonce le fait que l'inscription soit rédigée uniquement en anglais, ce qui constitue une attaque à la survivance française. Cela donne l'impression que ce sont les Canadiens français et la cause française qui sont principalement affectés par cet incident. Les griefs des Métis ont peu d'importance.⁶³⁹

Un autre article de *La Liberté* du 22 juillet, intitulé « L'incident de Batoche », souligne encore que cet incident est problématique à cause du non-respect des droits de la langue française.⁶⁴⁰ L'article du *Soleil*, reproduit dans *La Liberté* du 22 juillet 1925, ne mentionne que la cause française. Il affirme que « les nôtres » (les Français) doivent être prudents dans le maintien de leurs droits et leurs privilèges.⁶⁴¹ Même si les combattants de 1885 étaient des Métis, ils étaient tous des Métis *français* qui se battaient pour les droits de la langue française et de la foi catholique.⁶⁴² Aussi publié le 22 juillet dans *La patriote de l'Ouest* est l'article, « L'A.C.F.C. proteste contre le Monument érigé à Batoche ». Cet article affirme que les Métis sont « blessés

⁶³⁸ Cyrille Gagnon, « La Liaison Française », *Le Canada-français, Revue de l'Université de Laval*, septembre 1925, p. 52-53, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2676908>.

⁶³⁹ « L'Incident de Batoche », *Le patriote de l'Ouest*, 15 juillet 1925, p. 1.

⁶⁴⁰ « L'incident de Batoche », *La Liberté*, 22 juillet 1925, p. 3.

⁶⁴¹ « À Batoche », *Le Soleil* (Québec) dans *La Liberté*, 22 juillet 1925, p. 3 et 4.

⁶⁴² *Ibid.*, p. 4.

dans leur orgueil national » par l'inscription et que les Canadiens français sont outragés par le manque du français.⁶⁴³ Au sujet de l'*Union*, l'article affirme qu'elle a envoyé un télégramme de remerciement à Brodeur pour son discours. Le public francophone est laissé avec l'impression que les Métis sont contents et sont reconnaissants à l'égard de Brodeur. Le monument devient un autre champ de bataille de la cause française. Il devient un autre exemple de la suppression du rôle des Métis et du sens à accorder à leurs batailles.

En réponse à l'insulte du monument, *L'Union* remercie la *Liaison Française* et les autres Canadiens français pour leur soutien à la cause de la langue française. Les Métis affirment que le respect pour la langue française est important. Pourtant, comme le démontre Bocquel dans son étude, l'incident fournit aux Métis l'occasion de « manifester en faveur de la vérité, cette fois en abordant de front le plus contentieux des sujets ».⁶⁴⁴ Pour ce faire, Samuel Nault envoie une lettre ouverte, publiée le 5 août 1925 dans *La Liberté* et intitulée « L'incident de Batoche — mise au point par le Comité Historique de l'Union National Métisse ». Les propos de Nault amorcent une « guerre verbale » sur la vérité historique entre les Métis et Morice.⁶⁴⁵ Nault affirme que l'histoire de 1885, présentée au public francophone, est pleine d'insultes, d'injures, des calomnies inventées, d'accusations injustes et de « mensonges inventés par la haine, le fanatisme et la passion politique ».⁶⁴⁶ Les Métis ont pris vingt ans pour regrouper et reprendre leur histoire et leur dignité. Ils ne peuvent pas demeurer indifférents devant les mensonges contenus dans le

⁶⁴³ « L'A.C.F.C. proteste contre le Monument érigé à Batoche », *Le patriote de l'Ouest*, 22 juillet 1925, p. 4.

⁶⁴⁴ Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, p. 247.

⁶⁴⁵ Samuel Nault est le secrétaire de l'*Union*. « Guerre verbale » est l'expression utilisée par Bernard Bocquel pour décrire le conflit. Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, p. 248.

⁶⁴⁶ Samuel Nault, « L'incident de Batoche — mise au point par le Comité Historique de l'Union National Métisse », *La Liberté*, 5 août 1925, 3 et 4.

discours de Brodeur lorsque ce dernier se retrouve à la cérémonie du dévoilement du monument. Brodeur répète les faits historiques qui sont publiés dans les livres des missionnaires, comme celui de Morice.⁶⁴⁷ Les Métis rejettent que c'est l'oblat Alexandre Taché qui a sauvé le pays en 1870 et de nouveau en 1871 pendant l'invasion des Féniciens.⁶⁴⁸ Dans les deux circonstances, Nault, au nom des Métis, dévoile que Taché n'exerçait pas une grande influence sur eux. Pendant la Résistance, il était à Rome et n'est retourné qu'en mars 1870. En 1871, Taché a eu une simple conversation avec Riel pendant laquelle Riel a confirmé ses intentions. Les Métis avaient déjà l'intention de combattre bien avant cette conversation. Nault affirme que Taché ne change rien.

Nault souligne autrement que les missionnaires « n'avaient pas attendu l'insurrection pour mettre le gouvernement en garde contre Riel ». Les religieux ont contribué largement aux tensions politiques entre les Métis et le gouvernement fédéral. De manière plus pointue, la lettre reproche à Morice son histoire fictive des événements de 1885 que l'on retrouve dans son manuel scolaire, *Histoire abrégée de l'Ouest canadien : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Grand-Nord*, publié en 1914.⁶⁴⁹ Premièrement, les Métis rejettent que Riel ait forcé les Métis à prendre des armes et que la rébellion ait été une cause bien planifiée. Les Métis ont pris un vote et c'était spontané. Deuxièmement, le massacre de Lac la Grenouille n'est pas la faute des Métis. La cause de cet incident est le mauvais traitement des Premières Nations par les agents indiens, le gouvernement fédéral et aussi les missionnaires qui agissent comme des intermédiaires entre

⁶⁴⁷ Morice, Adrien-Gabriel, *Histoire abrégée de l'Ouest canadien : Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Grand-Nord*, Saint-Boniface, Manitoba, [s. n.], 1914; Morice, Adrien-Gabriel, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659–1905)*, Winnipeg, West Canada Publishing Company, 1912.

⁶⁴⁸ Nault, « L'incident de Batoche – mise au point par le Comité Historique de l'Union National Métisse », *ibid.*

⁶⁴⁹ *Ibid.* Sommaire de leurs points.

les Premières Nations et le gouvernement. Nault souligne particulièrement que les missionnaires ont largement censuré les Premières Nations. La présentation de leurs plaintes au gouvernement a été influencée par les désirs des missionnaires, notamment de continuer d'exercer un contrôle. Troisièmement, les Métis n'ont pas pris en charge l'église de Batoche et ils ne l'ont pas utilisée comme leur quartier pendant la Résistance. Le quartier principal des Métis était la maison de George Flaher. Quatrièmement, il est faux d'affirmer que quatre pères oblats étaient des prisonniers. Le Père Végreville, l'un des prétendus prisonniers, est allé chercher le général Middleton pour l'avertir des plans des Métis. Il y a aussi plusieurs témoignages qui corroborent que les pères étaient libres et qu'ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Cinquièmement, ils rejettent l'accusation que les Métis ont tiré sur le père Moulin. Ce dernier a affirmé qu'il ignorait qui l'avait frappé. Finalement, le général Middleton n'a pas capturé Riel. C'est le leader métis qui s'est rendu lui-même. Nault termine en disant que les Métis « ne failliron[t] pas à [leur] devoir » de protéger leur peuple contre des mensonges et de restaurer la mémoire de leurs héros.⁶⁵⁰

La réponse de Morice montre qu'il ne veut pas se défaire de son emprise sur leur histoire. Dans l'édition du 19 août 1925 de *La Liberté*, il publie sa lettre, « La vérité contre le cri de sang ». Le titre donne déjà le ton de ses pensées. Sans répondre aux affirmations des Métis au sujet du Taché, Morice exprime que les Métis attaquent les missionnaires en enlevant le mérite qui revient à Taché. Il joue également la victime. Il exprime sa tristesse pour l'ingratitude des Métis à son regard. Il révèle qu'il croyait « avoir assez fait pour la mémoire des insurgés de 1870 et même des révoltés de 1885 pour n'avoir jamais à essuyer la moindre hostilité de la part de

⁶⁵⁰ *Ibid.*

ceux qui remuent ciel et terre pour réhabiliter le “pauvre malade” qui était leur chef [...] ». Il suggère que les Métis ne savent peut-être pas les mauvaises opinions des anglophones avant ses interventions. C’est son livre, *Histoire de l’église catholique dans l’Ouest* (1912), qui leur a bénéficié beaucoup. D’après Morice, les Métis sont ignorants du fait que les anglophones ne les aiment pas. Ensuite, il accuse les Métis de « blanchir » l’histoire pour excuser la conduite « irresponsable » de Riel. Il affirme que les Métis ont été traités avec la « sympathie, sinon la pitié, » à cause de lui. Il tape sur leurs doigts des Métis parce que leur blanchissement de l’histoire menace la sympathie que lui et les religieux ont pour eux.

Dans son autre livre, *Manuel d’histoire de l’Ouest canadien*, Morice écrit que les écoles sont approuvées par « l’autorité ecclésiastique ». Les Métis n’ont pas l’autorité de lui reprocher sa version de l’histoire, puisqu’il s’agit de la vérité. En effet, les Métis « auraient évité de se mêler d’une affaire qui marque un but ultime dont ils n’ont pas soupçonné l’audace ». Ils n’ont pas le droit de questionner ce manuel parce que les buts éducationnels des missionnaires sont hors de leur compréhension. Au sujet de ce qu’il a écrit sur Taché et les autres faits, Mgr Langevin l’a approuvé. Par conséquent, il est aussi impossible de les remettre en question. À propos de la balle qui a frappé Moulin, Morice révèle que Moulin « m’affirma de vive voix, puis m’écrivit délibérément, qu’elle lui était venue du côté des insurgés ». Ces affirmations écrites ne peuvent donc pas être contestées. Selon Morice, le massacre de Lac la Grenouille est sans doute la faute de Riel parce que « si Riel ne s’était pas révolté en 1885 », les sauvages n’auraient jamais tué les pères. Au sujet de Riel, il était un fou et il ne s’est jamais rendu aux autorités. Il a été capturé. C’est ce que les récits officiels des anglophones affirment. Finalement, au sujet de la « vérité » que les Métis cherchaient, Morice écrit que :

Du moment qu'ils avaient rejeté la religion du prêtre, ces métis n'avaient-ils pas par là acquis le plus haut titre au droit d'être crus par ceux qui veulent aujourd'hui « établir la vérité »!... Voilà où peut mener la détermination de blanchir à outrance. On devrait pourtant ne pas ignorer qu'il est difficile de changer la couleur d'un nègre.⁶⁵¹

D'après Morice, les Métis qui ne suivent pas leurs maîtres n'ont aucune valeur. Seulement les vérités révélées par les religieux sont plus importantes. De plus, la dernière phrase de la citation est un commentaire raciste qui compare les Métis aux peuples Noirs. Il y a aussi une distinction que les religieux font entre les sauvages et les Métis qui est la religion. Sans la foi catholique, les Métis manquent de civilisation. Morice dit qu'un Métis ne peut pas vraiment échapper à son état de sauvage. Pour cette raison, leur vérité n'est pas crédible. Morice termine sa lettre aux Métis de Saint-Vital en précisant que ces gens font partie d'« une clique » menée par quelqu'un. Pourtant, Morice ne révèle pas qui gère cette clique.⁶⁵² Cette personne mystérieuse n'est pas trop importante. Ce qui compte, c'est ce que Morice insinue puisque, selon lui, les Métis n'ont pas la capacité d'agir par eux-mêmes. Un mensonge que les élites francophones aiment bien utiliser pour les discréditer, comme dans le cas de Bourassa.

À la suite de cette lettre, *l'Union* répond le 9 septembre 1925, sans reculer devant la soi-disant supériorité dont jouirait Morice en raison de son autorité ecclésiastique. Leur premier ordre est de mettre en doute son « étrange doctrine » que « les Métis ne peuvent défendre les Métis, un frère ne peut défendre son frère ». Nault constate que les Métis peuvent en effet défendre les autres Métis. Ils n'ont pas besoin d'autorisation pour le faire non plus. Ensuite, il

⁶⁵¹ A. G. Morice, O.M.I., « La vérité contre le cri de sang », *La Liberté*, 19 août 1925, p. 3.

⁶⁵² *Ibid.*

rappelle que leur comité historique est formé par douze membres : sept vivent hors du Saint-Vital et cinq à Saint-Vital. La voix de l'*Union* ne représente pas un petit aspect de la population des Métis. Les Métis rejettent en bloc l'affirmation qu'ils sont sous le contrôle de quelqu'un.

Tout naturellement, d'après lui, les Métis ne devaient pas avoir la faculté de penser. On a toujours cru que les Métis avaient été écrasés avec leur chef et voilà que maintenant ils relèvent la tête. C'est surprenant !⁶⁵³

Les Métis demandent à Morice de fournir « des précisions sur ce nouveau “fait” » que les religieux et les religieuses ont été emprisonnés ou empêchés de venir à Prince Albert. Nault doute de la validité de la mémoire du père Moulin. Les Métis possèdent aussi des « déclarations assermentées [...] établissant de la manière la plus positive que le Révérend père n'a pu dire [...] de quel côté était venue la balle qui l'a frappé ». Au sujet du massacre du Lac la Grenouille, les Métis déclarent que l'histoire ne se fonde pas sur des opinions. L'hypothèse de Morice n'est pas un fait : « si Riel ne s'était pas soulevé en 1885, le Massacre du Lac la Grenouille n'aurait pas eu lieu ». La situation entre les Premières Nations et les autorités gouvernementales a déjà été expliquée. Dire qu'une confrontation violente n'aurait jamais eu lieu dépasse les capacités de Morice. Il a « une opinion basée sur des hypothèses qui ne prouvent rien ». Concernant Riel, Nault cite Morice. Il a écrit que Riel pouvait facilement s'enfuir aux États-Unis, comme l'ont fait Gabriel Dumont et les autres en 1885, « mais il préféra se rendre à des éclaireurs qui le cherchaient dans les environs de Batoche ». Ce ne sont pas les Métis qui « blanchissent » l'histoire, c'est Morice qui réécrit son propre récit.

⁶⁵³ Samuel A. Nault, « Réponse du Comité Historique Métis à la lettre du R. P. Morice, O.M.I. », *La Liberté*, 9 septembre 1925, p. 3.

Au sujet de Langevin, Nault clarifie ce que les Métis ne lui reprochent pas. Simplement, il n'avait pas la capacité à faire ses propres recherches historiques pour vérifier les propos de Morice. « Personne ne songerait à lui reprocher d'avoir eu entière confiance en l'historien ». Cela étant dit, Nault signale que Morice utilise Langevin comme une couverture pour ne pas répondre aux questions. Il « veut nous faire passer pour des ennemis du catholicisme » et des ennemis des Canadiens français. Nault termine avec cette importante déclaration. Les Métis ne peuvent pas être réduits au silence une minute de plus.

Morice nous menace. Nous l'invitons à ne pas se gêner. On nous assez bafoués depuis plus de quarante ans que le mépris et les humiliations nous sont devenus choses habituelles. Nous nous rendons bien compte que cette lutte entre gens dont les intérêts religieux et nationaux sont les mêmes, ne peut avoir que des résultats fâcheux [...]. L'ennemi commun se réjouira certainement d'un tel état de choses. Tout de même, nous sommes résolus à aller jusqu'au bout ; c'est notre devoir [...]⁶⁵⁴

Comme Nault le met en lumière, les Métis ont été réduits au silence pendant quarante ans en subissant des humiliations et de mauvais traitements. Ce n'est plus le cas. Nault révèle également que les missionnaires ont des aspirations politiques, même s'ils ne les présentent pas comme tels. Leur ennemi commun est en revanche les détracteurs de la langue française et de la foi catholique. Il souligne que leur ennemi, les anglophones, est probablement très content de voir que les missionnaires et les Métis sont en conflit au sujet de leur histoire. Ce conflit pourrait avoir des conséquences sur la lutte pour les droits de la langue française et la foi catholique, deux causes que les Métis soutiennent. Effectivement, les Métis sont les premiers à réussir à garantir les droits de la langue française et des écoles confessionnelles. En dépit de cela, ce sont eux qui sont traités comme des ennemis par les missionnaires et même la société. Les Métis se voient

⁶⁵⁴ *Ibid.*

comme des membres de la société française, même si la société ne les accueille pas. Malgré tout, ils continuent la lutte pour la cause française, qui les concerne, mais ils revendiquent aussi leur histoire et leur dignité. Il est de leur devoir de résister aux mensonges.

La réponse de Morice est le dernier épisode de ce conflit. Sa lettre, « Dernier mot du R. P. Morice, O.M.I, aux panégyristes de Louis Riel », est publiée le 23 septembre 1925 dans *La Liberté*. La liste d'insultes lancées aux Métis est longue. Il commence en affirmant avoir reçu des lettres « anonymes » très insultantes et blessantes. Une de ces lettres semble écrite par un ivrogne, une allusion au mythe que tous les peuples Autochtones sont des alcooliques. Puis, une autre lettre lui reproche ce qu'il a écrit sur Riel. Dans les deux cas, le blâme est sur les épaules de *l'Union*. Morice ne produit aucune preuve de l'existence de ces lettres ou fournit des exemples d'insultes. En réponse aux critiques de son livre, il explique que son objectif est toujours la vérité. Les Métis, en revanche, ne peuvent pas dire la même chose. « Le Métis contemporain est avant tout cachottier, soupçonneux : il excelle à écrire des lettres anonymes et prend avec la vérité telles libertés qu'il lui plait lorsqu'il est question de ses "héros" ». Les Métis modernes, donc du 20^e siècle, mentent et ne sont pas crédibles. Ils manipulent la vérité et changent l'histoire. Ensuite, concernant le mensonge que les pères et les sœurs n'ont pas été empêchés de venir à Prince Albert par les Métis en 1885, Morice confirme qu'un témoignage d'un autre missionnaire le confirme. Les religieux ont été empêchés par les Métis. C'est un fait. Morice juge aussi que les Métis ne peuvent pas utiliser les témoignages des autres Métis pour contredire le fait historique qu'il raconte. Mais, il est logique qu'il puisse utiliser un témoignage d'un autre religieux pour défendre sa version de l'histoire. Pour Morice, seulement les témoignages des religieux dignes de foi comptent et ceux des Métis ne valent rien.

Au sujet de Riel, Morice répond que, son hypothèse, autrement dit, son opinion est valide parce que les gens y croient. Elle « vient à l'esprit de tout le monde », donc les Métis lancent des accusations sans fondement. Il se moque de la vérité des Métis. « Parlez-moi de pareille ingénuité, et vive la vérité... métisse ? » Morice est fier d'affirmer qu'il détient la vérité parce que le monde croit qu'il a raison et personne ne croit les Métis. Cette croyance reflète ses pensées conservatrices ultramontaines. Tout, y compris la vérité, se plie devant lui. Il explique aussi la différence entre la première et la deuxième version de son livre au sujet de la capture de Riel. « Où se retrouve la contradiction ? » Morice suggère que les deux versions affirment la même chose. Lorsqu'il écrit « des éclaireurs anglais le trouvèrent errant à l'aventure et il fut bien obligé de les suivre », cela veut dire la même chose qu'« il préféra se rendre aux éclaireurs qui le cherchaient » de la première version. Apparemment, la force et le choix sont la même chose pour Morice. Il y a contradiction dans ses propos, mais il ne l'admet pas.

Pour faire suite à cette déclaration, Morice reproche encore une fois aux Métis d'avoir l'audace et l'ingratitude de le questionner parce que « personne n'a eu à lutter contre les préjugés des Anglais comme moi qui, le premier, leur ai révélé le véritable Riel de 1870, bien différent de l'apostat détraqué de 1885 ». Les Métis devaient être contents, le remercier à genou, d'avoir si bien présenté Riel. Morice ignore encore que les Métis montrent qu'il ne représente pas Riel proprement. Même dans la citation, Riel est un héros en 1870, mais un fou dérangé en 1885. Ceci ne représente pas l'opinion des Métis. C'est l'opinion des élites francophones qui exploitent Riel. Vers la fin de la lettre, Morice exprime que les Métis sont « [...] des gens si déloyaux, des colporteurs de lettres anonymes, des fabricants d'histoires qu'ils donnent sérieusement comme

de l'Histoire, des ergoteurs de mauvaise foi [...] des avocats d'une cause perdue [...] ». Que les Métis considèrent « [...] leurs preuves sur les dispositions intéressées de renégate désireuse d'excuser leur propre conduite — comme s'il n'était pas de la plus élémentaire évidence qu'un témoignage intéressé n'a aucune valeur ». De plus, il impose l'idée que seulement les Métis sont biaisés et qu'ils ont une version précise des événements de 1870 et de 1885. Pour cette raison, ils ne sont pas dignes de confiance. Au contraire, les missionnaires n'ont aucun intérêt ou motif caché au sujet de ces événements, donc leurs témoignages sont crédibles.

Morice a le dernier mot, mais ce n'est pas ce qu'ont voulu les Métis. *La Liberté* intervient dans ce conflit. Donatien Frémont, l'éditeur du journal écrit :

L'opinion générale de nos lecteurs, d'accord en cela avec les deux parties intéressées, semble être que cette polémique au sujet des événements de 1885 ne peut qu'aviver les désaccords au lieu de les apaiser. Nous croyons donc préférable de terminer la controverse avec cette lettre du R. P. Morice.⁶⁵⁵

Loin d'être neutre, *La Liberté* opte pour supprimer la parole des Métis sous prétexte de ne pas vouloir créer des désaccords. Mais des désaccords avec qui ? Il y a déjà des désaccords entre les religieux et les Métis. Il semble que le journal ne veut plus publier la voix des Métis de l'*Union* parce qu'ils remettent en question la version de l'histoire imposée par les missionnaires. *Le Patriote de l'Ouest* ne publie que la moitié des échanges entre les deux camps. Dans l'édition du 12 août 1925, il y a une annonce de l'oblat Ubald Langlois, qui souligne que les Métis de l'*Union* viennent de publier « une mise au point très intéressante » au sujet du rôle de Riel et des

⁶⁵⁵ A. G. Morice, O.M.I., « Dernier mot du R. P. Morice, O.M.I., aux panégyristes de Louis Riel », *La Liberté*, 23 septembre 1915, p. 4.

Métis lors « des troubles de 1885 ». ⁶⁵⁶ Le journal reproduit la lettre ouverte de Nault, publiée dans l'édition du 5 août 1925 dans *La Liberté*. ⁶⁵⁷ Deux semaines plus tard, le journal reproduit la réponse de Morice, publiée dans l'édition du 19 août 1925 dans *La Liberté*. ⁶⁵⁸ Les deux autres échanges entre Nault et Morice ne sont pas republiés dans le journal. Encore une fois, Morice a le dernier mot. Il publie également un livre en 1935 intitulé *Red River Insurrection*, qui répète sa version de l'histoire des Métis. ⁶⁵⁹ Son livre bénéficie de l'appui de Frémont.

La perspective des Métis est effectivement supprimée par les deux journaux francophones, un sous la direction de Donatien Frémont et l'autre sous l'oblat Langlois. Réduire les Métis au silence est un thème récurrent dans les journaux francophones de l'Ouest. ⁶⁶⁰

4. Le troisième cas : les Métis contre Donatien Frémont (1932)

Le dernier cas est celui des Métis de *l'Union* contre Donatien Frémont en 1932. Cette situation est un peu différente des autres parce que Frémont est un journaliste et un historien français, venu au Canada en 1904. Dès 1923, il est l'éditeur de *La Liberté* et il conceptualise la presse comme un moyen pour « former l'opinion publique ». ⁶⁶¹ Son objectif est surtout de

⁶⁵⁶ Ubald Langlois, « À lire », *Le patriote de l'Ouest*, 12 août 1925, p. 1.

⁶⁵⁷ Samuel A. Nault, « L'incident de Batoche », *Le patriote de l'Ouest*, 12 août 1925, p. 5 et 6.

⁶⁵⁸ Adrien-Gabriel Morice, « La vérité contre le cri du sang », *Le patriote de l'Ouest*, 26 août 1925, p. 2.

⁶⁵⁹ Donatien Frémont, « Un livre du R. P. Morice sur l'insurrection de la Rivière Rouge », *La Liberté*, 24 avril 1935, p. 3.

⁶⁶⁰ À noter que les éditions de 1925 du journal, *L'Union*, ne sont pas accessibles.

⁶⁶¹ « Donatien Frémont » dans Yves Frenette et Mary Elizabeth Aubé, *Ouest et Nord-Ouest de Francophonie Canadiennes – Identités culturelles*, consulté le 23 juin 2024, <https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1985.htm>

soutenir « la survivance française et catholique dans l'Ouest canadien ».⁶⁶² Il partage les mêmes objectifs que les missionnaires franco-catholiques.

La première intervention de Frémont dans le conflit entre les Métis et Morice révèle ses allégeances. En effet, il travaille pour un journal fondé et encore financé par les missionnaires. Il n'est pas une voix neutre. Du côté des Métis, la polémique avec Morice renouvelle leur volonté d'écrire un livre.⁶⁶³ En décembre 1925, Auguste-Henri de Trémaudan, un historien français et ami de *l'Union*, accepte d'écrire leur histoire. L'écriture de l'ouvrage intitulé, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, commence en 1926.⁶⁶⁴ Cependant, Trémaudan meurt en octobre 1929, ce qui interrompt le projet. Les Métis reçoivent le manuscrit incomplet, cinq ans plus tard en 1934.⁶⁶⁵ Entre-temps, Frémont semble utiliser ces délais pour promouvoir ses récits de l'histoire selon *la bonne* perspective dans *La Liberté*. Entre 1930 et 1931, il trace une ligne journalistique entre son soi-disant soutien pour les Métis et son mépris à l'égard de leur usage de *la vérité*. Comme Morice, Frémont soutient les Métis seulement lorsqu'ils se taisent comme de bons petits enfants dociles.

Pour le 60^e anniversaire du Manitoba en 1930, Frémont écrit un éditorial dans son journal *La Liberté*, « Une page de l'histoire de l'ouest ». La dernière phrase de son texte affirme que les Métis sont « les premiers artisans de la survivance française dans l'Ouest ».⁶⁶⁶ Mais, Frémont n'est reconnaissant à l'égard de Riel que pour la cause française, dont les origines remontent à

⁶⁶² *Ibid.*

⁶⁶³ Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, p. 250.

⁶⁶⁴ *Ibid.*, p. 251.

⁶⁶⁵ *Ibid.*, p. 278.

⁶⁶⁶ Donatien Frémont, « Une page de l'Histoire de l'Ouest », *La Liberté* 29 janvier 1930, p. 3.

1870. Il ignore la cause des Métis. Dans son étude, *The Northwest is Our Mother*, Jean Teillet écrit qu'avant 1869, les Métis cherchaient comment défendre leurs droits et leur existence comme une nation.⁶⁶⁷ Le livre de Trémaudan dévoile que les Métis étaient très inquiets pour leurs terres et leurs droits aux terres.⁶⁶⁸ Leur première Résistance marque le début de la défense de leurs intérêts, y inclut celles de la langue française et de la foi catholique. Cependant, la défense de la langue et la foi, c'est ce que les Canadiens français ont en commun avec les Métis. Frémont réécrit donc une version de l'histoire qui se concentre sur la langue et la foi et qui enlève l'aspect des droits des Métis. C'est la manière dont la Résistance des Métis est transformée en un appui à la cause française. Il explique que Riel a obtenu des droits pour la langue française et la foi catholique pour les Canadiens français. Il raconte que ces droits n'ont survécu que vingt ans, mais par « notre vigilance et notre volonté », « nous pouvons continuer de vivre sans aucun statut officiel ».⁶⁶⁹ Qui est le *nous* dont il parle ? Ce nous ne semble pas inclure les Métis. Comme le mentionne Bocquel, le terme « survivance française » ne concerne que « les Canadiens français de l'Ouest ».⁶⁷⁰ Pour Frémont, les Métis ne sont pas inclus.

Il devient évident que Frémont exploite la 60^e anniversaire du Manitoba pour continuer sa réécriture de l'histoire. Il publie sa recherche, nommée « Mgr Taché et la naissance du Manitoba », de mars au juillet 1930. Sa recherche est une injure envers la brochure historique que *l'Union* fait circuler lors du 50^e anniversaire de la province. Leur brochure, « Riel et la naissance du Manitoba », affirme que ce sont les Métis qui ont sauvé le pays en 1871 lors de

⁶⁶⁷ Teillet, *The North-West is Our Mother*, p. 174.

⁶⁶⁸ Auguste-Henri de Trémaudan, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, p. 172.

⁶⁶⁹ Donatien Frémont, « Une page de l'Histoire de l'ouest », *La Liberté* 29 janvier 1930, p. 3.

⁶⁷⁰ Bocquel, *Les Fidèles de Riel*, p. 280.

l'invasion des Féniciens.⁶⁷¹ Taché n'est pas mentionné parce qu'il n'a pas influencé les Métis.⁶⁷² N'oublions pas non plus qu'en 1925, Morice s'est battue farouchement pour que ce mérite soit attribué à Taché et Frémont a réduit au silence les Métis qui le contredisent. La recherche de Frémont propose un quasi-compromis puisqu'il écrit que Taché et les Métis ont sauvé le pays en 1871. Cependant, l'ensemble de sa recherche est un rappel que les missionnaires sont les maîtres de l'Ouest.⁶⁷³ Je cite quelques parties de sa recherche pour les contraster avec les revendications des Métis en 1925.

Dans le quatrième article sous-titré « IV — L'évêque médiateur ». Frémont présente son opinion comme un fait incontestable. D'après lui et « tous les historiens sérieux — les anglo-protestants comme les autres » croient que l'absence du Taché est la raison pour laquelle les Métis se sont rebellés. Il était le seul à pouvoir leur faire entendre raison.⁶⁷⁴ Dans le même esprit que Morice, Frémont exprime qu'une opinion devient la vérité si tout le monde croit qu'elle est un fait. Dans sa version de l'histoire, Taché est le maître des Métis. Un mot de sa part et les Métis retourneront à leur place où ils seront infantilisés. Frémont reprend aussi l'idée que Riel est responsable de la mort de Thomas Scott. Il ajoute son autre croyance que, si Taché avait été présent, les Métis n'aurait pas tué Scott.⁶⁷⁵ D'après Frémont, Riel est « l'enfant » de Taché et il « entretenait d'ailleurs à son égard des sentiments de gratitude, de respect et de soumission ».⁶⁷⁶

⁶⁷¹ « Riel Et La Naissance Du Manitoba », *L'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba*, 1921, <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/610.html>

⁶⁷² *Ibid.*

⁶⁷³ A. F. Auclair, « Mgr Taché et la naissance du Manitoba », *La Liberté*, 6 août 1930, p. 3.

⁶⁷⁴ Donatien Frémont, « Mgr Taché et la naissance du Manitoba - IV – L'évêque médiateur », *La Liberté*, 7 mai 1930, p. 6.

⁶⁷⁵ Donatien Frémont, « Mgr Taché et la naissance du Manitoba -V – L'évêque au milieu de son peuple », *La Liberté*, 14 mai 1930, p. 4.

⁶⁷⁶ *Ibid.*

Riel, devant son maître, va se soumettre et abandonner son peuple. Ses opinions enlèvent l'agentivité et l'autonomie des Métis, surtout de Riel. Frémont peut jouer avec des *si*, mais, en réalité, une opinion n'est pas un fait historique. Enfin, dans sa conclusion, il résume la Résistance des Métis dans des termes simples mais familiers. Elle « n'est qu'une phase de la lutte séculaire entre Français et Anglais, entre catholiques et protestants [...], mais l'antagonisme de race et de religion explique seul les erreurs impardonnables et les injustices criantes qui furent alors commises ».⁶⁷⁷ L'aspect Métis — leur lutte pour leurs terres, leurs droits et leur existence comme nation — de la Résistance est supprimé et remplacé par la cause française. Les Métis sont inclus dans l'identité canadienne-française, mais seulement pour être exploité. Si les Métis ne sont pas considérés comme des Canadiens français, la cause des Métis ne peut pas être la nouvelle base de la cause française. Sous cet angle, la place des Métis dans la société francophone après 1870 est de moindre importance. La société a déjà obtenu d'eux ce dont elle avait besoin.

En 1931, Frémont reprend sa plume pour critiquer férocement Maurice Constantin-Weyer et, plus spécifiquement son livre, *L'Ouest canadien*. En même temps, il réécrit encore l'histoire. De septembre jusqu'à la fin de décembre 1931, il publie sa critique intitulée, « Maurice Constantin-Weyer et l'Ouest canadien — Un témoin du Manitoba ». Son objectif est de montrer que « son tableau d'ensemble de l'Ouest est faux et inacceptable [...] ».⁶⁷⁸ D'abord, il conteste la présentation des Métis, mais pas pour les défendre. Les Métis sont « délibérément faux et odieux

⁶⁷⁷ Donatien Frémont, « Mgr Taché et la naissance du Manitoba – XIII – Conclusion », *La Liberté*, 9 juillet 1930, p. 4.

⁶⁷⁸ Donatien Frémont, « Maurice Constantin-Weyer et l'Ouest Canadien – Un témoin du Manitoba », *La Liberté*, 23 septembre 1931, p. 3.

[...] ivrognes, paresseux, menteurs, débauchés, blasphémateurs, superstitieux, exploiters d'enfants [...] » qui vivaient une vie « de miséreux indépendant ».⁶⁷⁹ Constantin-Meyer est un auteur français qui a vécu au Canada pendant 10 ans. Frémont considère son temps au Manitoba des années où il « s'obstine à jouer au sauvage ».⁶⁸⁰ Il note que l'auteur « n'a voulu que voir la portion la plus fruste et la moins policée des métis » et que tous les Métis sont traités comme ils ne sont pas « dégagés de la barbarie ».⁶⁸¹ Mais, il ne rejette pas cette description. Il rejette que cela s'applique à tous les Métis. Il explique qu'il y a quelques-uns qui sont civilisés, des « enfants dociles de l'Église », comme Louis Riel.⁶⁸² Sa deuxième critique se concentre sur la Résistance de 1870 parce qu'elle n'a pas une place dans l'écriture de Constantin-Weyer. Il affirme que 1870 marque le début des droits de la langue française et de la foi catholique dans l'Ouest.⁶⁸³ Les Métis ont simplement obtenu ces droits pour la cause française. Il faut le mentionner. La troisième critique est le portrait de Riel brossé par l'auteur. D'après Constantin-Weyer, Riel est « un homme de type indien fortement prononcé » et qu'il est formé par son « sang indien » qui venait de sa mère.⁶⁸⁴ Frémont corrige que son « sang indien » vient de son père et que sa mère est une Canadienne française. Cependant, il insiste sur le fait que Riel a « peu de sang indien qui coulait dans ses veines ».⁶⁸⁵ Pour Frémont, c'est extrêmement important que le portrait de *Riel l'indien* soit remplacé par *Riel le Canadien français*.

⁶⁷⁹ *Ibid.*, 21 octobre 1931, p. 3.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, 7 octobre 1931, p. 3.

⁶⁸¹ *Ibid.*

⁶⁸² *Ibid.*, 28 octobre 1931, p. 7.

⁶⁸³ *Ibid.*, 11 novembre 1931, p. 7.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, 18 novembre 1931, p. 7.

⁶⁸⁵ *Ibid.*

Frémont montre aussi son mécontentement avec le traitement de la rébellion de 1885. Il explique que « les causes réelles du soulèvement sont mal indiquées, et le lecteur reste sous l'impression qu'il s'agit encore uniquement de l'éternelle haine de race entre Français et Anglais ». ⁶⁸⁶ L'insurrection de 1885 n'est pas un exemple de la cause française dans l'Ouest. « Ce fut une question de terres et d'arpentages qui déclencha le mouvement » mené par les Métis français et anglais de la Saskatchewan. ⁶⁸⁷ Il accuse Constantin-Weyer d'avoir « escamot[é] et dénatur[é] les faits » quand il écrit que Riel était « un hérétique » et qu'il voulait « changer toute la religion ». ⁶⁸⁸ Frémont clarifie qu'après 1870, Riel est devenu malade et qu'en 1884, « il se mit à rêver d'une nation métisse maitresse de Nord-Ouest et qu'il gouvernait à son gré ». ⁶⁸⁹ Il « voulait [aussi] fonder une nouvelle église adaptée aux besoins et au tempérament des métis ». ⁶⁹⁰ Le Riel de 1885 n'est pas le même homme sur laquelle la cause française se fonde. Ce Riel, qui se bat pour les Métis, est hors du contrôle de l'Église catholique. Il est un « néfaste chef désespéré » sur laquelle personne ne peut se fier. ⁶⁹¹ Il y a une distinction importante entre la cause française de *Riel le héros* en 1870 et l'insurrection Métis menée par *Riel le fou* en 1885. Sa dernière critique est au sujet du massacre de Lac la Grenouille en 1885. Frémont déclare que les Métis sont responsables du massacre. De plus, le massacre n'a d'autre sens que « l'effervescence » des sauvages. Les Premières Nations de l'Ouest n'ont aucun grief à l'égard des missionnaires ni des agents du gouvernement. De plus, il n'y a aucun problème avec les traités. Tout va bien. Au sujet des missionnaires, Frémont insiste sur leur héroïsme parce que

⁶⁸⁶ *Ibid.*, 9 décembre 1931, p. 3.

⁶⁸⁷ *Ibid.*

⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁸⁹ *Ibid.*

⁶⁹⁰ *Ibid.*

⁶⁹¹ *Ibid.*, 16 décembre 1931, p. 5.

Constantin-Weyer ne leur donne pas cet honneur. Il met en lumière que le livre présente les missionnaires comme des « prêtres hostiles à un mouvement présumé en faveur de la cause catholique et nationale ».⁶⁹² Mais, en réalité, « l'opposition des missionnaires et leurs efforts pour soustraire les métis à l'influence néfaste du chef désemparé sont faciles à justifier ».⁶⁹³ Les saints missionnaires voulaient sauver les pauvres Métis de la folie de Riel.

Frémont se livre à un important travail de réécriture de l'histoire. Certains aspects sont fondés sur les écrits des missionnaires tandis que d'autres proviennent de ses recherches. Selon moi, sa critique de Constantin-Weyer révèle deux faits importants. L'impression que Frémont et Constantin-Weyer donnent au public francophone est que les Métis sont essentiellement des ordures sans utilités. Frémont n'ajoute qu'une petite clarification en affirmant qu'il y a quelques bons Métis dociles à l'Église et fidèles à la langue française. Cette clarification sert la cause française parce qu'elle exploite ces Métis dociles. Le deuxième fait est que les Métis intelligents, comme Riel en 1870, existent que pour servir la cause des droits des Canadiens français et catholiques dans l'Ouest. Il est important de les séparer du reste. Dès le moment que les Métis ne servent plus la bonne cause, il faut les distancer le plus possible et les diaboliser. Lorsque les Métis n'ont pas la cause française à cœur, ils sont infantilisés. Ils suivent un « néfaste chef désemparé ». Ils n'ont pas d'autonomie. Frémont reçoit des félicitations pour sa critique et ses précisions historiques de la part de la presse francophone du Canada.⁶⁹⁴

⁶⁹² *Ibid.*

⁶⁹³ *Ibid.*

⁶⁹⁴ Voir ces deux articles : « Sur le Ranche de Constantin Weyer – quelques appréciations des journaux », *La Liberté*, 23 mars 1932, p. 8 et Olivar Asselin, « Sur le Ranche de Constantin Weyer », *La Liberté*, 6 avril 1932, p. 3. Frémont publie aussi sa critique, qui est beaucoup plus courte, dans *La Survivance* de l'Alberta. Donatien Frémont, « Les métis tels qu'ils ne sont pas », *La Survivance*, 18 novembre 1931, p. 3., 25 novembre 1931, p. 3., et 2 décembre 1931, p. 3.

4.1 Les violents échanges entre les Métis et Frémont

Les échanges entre *l'Union* et Frémont commencent le 20 janvier 1932 et se terminent, sur papier, le 9 mars 1932. La critique du livre de Constantin-Weyer déclenche ce conflit, spécifiquement ce qui est publié dans les éditions du 9 et 16 décembre 1931. La première réaction écrite par Guillaume Charette, secrétaire de *l'Union*, apparaît au début de l'éditorial de Frémont, « Quelques points d'histoire », publié les 20 janvier, 27 janvier et 3 février 1932.⁶⁹⁵ Charette déclare que les Métis sont indignés. Les mensonges continuent à circuler dans un journal tel que *La Liberté*, « qui se pose en organe d'union de la population française ».⁶⁹⁶ Il qualifie l'histoire de Frémont comme « un acte anti-français qui n'a pas d'excuse » et qui crée « une division profonde » au sein de la société.⁶⁹⁷ Toujours fidèle à l'idée que les Métis ont une place dans la société canadienne-française comme des membres égaux, Frémont menace les Métis. Selon lui, *L'Union* a déjà corrigé les fautes historiques lors de l'échange avec Morice. Mais, la polémique de 1925 n'a rien appris à Frémont. Il ne reconnaît pas la voix des Métis comme crédible. Pour les Métis, la seule façon de justifier ses propos est qu'il fournit des preuves complètes pour valider ses onze faits historiques. Ils lui demandent s'il a « le courage de sa responsabilité ».⁶⁹⁸

⁶⁹⁵ Donatien Frémont, « Quelques faits historiques », *La Liberté*, 20 janvier, 27 janvier et 3 février 1932, p. 3.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, *La Liberté*, 20 janvier 1932, p. 3.

⁶⁹⁷ *Ibid.*

⁶⁹⁸ Les onze accusations sont : 1. Objurgations et menaces du clergé; 2. Les droits de propriété accordés par télégraphe; 3. Obstination de Riel; 4. Les Métis forcés de prendre les armes et d'apostasier; 5. Apostasie de Riel; 6. Prise de possession et profanation de l'église de Batoche; 7. Instauration d'un nouveau culte; 8. Riel s'installe au confessionnel; 9. Les pères et les sœurs prisonniers dans le presbytère de Batoche; 10. Soulèvement des Indiens par Riel; 11. Soulèvement insensé des Métis. *Ibid.*

Frémont répond de manière condescendante et infantilisante. Il commence sa réponse en tapant les Métis sur leurs doigts. Il affirme que les Métis ne sont pas courtois et ils veulent l'intimider. Il les accuse de ne pas être des personnes raisonnables et, donc, leurs demandes ne le sont pas aussi. Il peut insulter l'histoire, la mémoire et le peuple Métis, mais les Métis n'ont pas le droit de répondre par la colère. Il a déjà écrit la vraie histoire. Ça fait quarante ans déjà. Frémont affirme qu'il est en possession de la vérité. Comme l'a fait Morice en 1925, il joue à la victime. Il utilise les félicitations des membres de la *Société Historique Métisse* lors de la réunion de la *Société Historique de Saint-Boniface* le 17 novembre 1931, pour insinuer que les Métis jouent un jeu un peu élégant.⁶⁹⁹ Pourtant, en novembre 1931, les éditions du 9 et 16 décembre 1931 n'ont pas été publiées. Ce que Frémont ne dévoile pas non plus est que Samuel Nault l'a appelé le 18 décembre 1931. Bocquel informe que les deux ont eu une conversation difficile et la conclusion a été peu inspirante. Frémont a dit qu'il regrette leur différend, mais « qu'il ne pouvait rien faire ».⁷⁰⁰ Il ne partage pas ceci avec le public parce que cela nuirait à sa présentation des Métis comme déraisonnables. Cela contredirait son récit de victimisation par les mauvais Métis ingrats.

[...] J'ai dit quel avait été, en 1885, le rôle du pauvre Riel sombré dans la folie et entraîné dans la pitoyable aventure que l'on connaît, il paraît que ce n'est plus moi, mais Constantin-Weyer, qui avait raison...⁷⁰¹

Il est assez ironique que Frémont croit rectifier des mensonges écrits au sujet des Métis en publiant d'autres mensonges encore plus problématiques. Selon lui, il n'a fait rien de mal. Les

⁶⁹⁹ Le secrétaire, « Saint-Boniface », *La Liberté*, 25 novembre 1931, p. 5.

⁷⁰⁰ Bocquel, *Les fidèles de Riel*, p. 294.

⁷⁰¹ Donatien Frémont, « Quelques faits historiques », *La Liberté*, 20 janvier 1932, p. 3.

Métis devaient être reconnaissants de ses efforts. Au contraire, ils l'accusent. C'est lui qui est la victime. Il justifie son récit parce qu'il « concorde cependant avec celui de nombreux auteurs reconnus comme des autorités dans l'histoire de l'Ouest ». Les témoignages des Métis qui ont vécu la Résistance de 1885 ne valent rien. Les auteurs qu'il utilise sont les mêmes que les Métis ont déjà critiqués et corrigés pour leurs mensonges et humiliations. Ses historiens sont les pères Adrien-Gabriel Morice, Edouard Jonquet, Albert Lacombe, Jules Le Chevallier, Paul Le Jeune, Dom Paul Benoit et les historiens anglophones Alexander Begg, William Newton, et Charles Pelham Mulvany. La première influence sont les membres du clergé catholique qui jouent aux historiens. La deuxième est les Anglo-protestants qui avaient beaucoup de mépris et de haine pour Riel et les Métis. Frémont ignore leurs intérêts et leurs préjugés. Dans la longue liste de documents lus, Frémont n'a jamais pensé d'approcher *l'Union* ou de consulter leurs documents historiques. Bocquel révèle que lui et les Métis assistent à plusieurs événements communautaires. Ce n'est donc pas par erreur qu'il ne les a pas consultés. C'est une déclaration que les Métis n'ont aucune autorité. Il explique qu'il va répondre aux demandes des Métis parce qu'il croit qu'elles sont « injustes et tyranniques ». ⁷⁰² En plus des autres injures de leur part, les Métis sont maintenant des tyrans.

Concernant Grandin et ses missionnaires, il prononce qu'il n'y a « pas de raison de suspecter leur témoignage ». ⁷⁰³ Les religieux sont les hommes à croire. Les Métis ne le sont pas. Les religieux n'ont aucune raison de mentir, contrairement aux Métis. De plus, il montre sa propre naïveté envers le système judiciaire quand il affirme que personne ne va se parjurer sous

⁷⁰² *Ibid.*

⁷⁰³ *Ibid.*

serment et que le procès de Riel était juste. Pourtant, il est notoire que Riel était coupable avant son procès. Le procès n'est qu'un simulacre de procédure.⁷⁰⁴ Les mémoires de Louis Goulet, écrits par Guillaume Charette et publiés dans *La liberté et le patriote* en 1949, l'affirment.⁷⁰⁵ Goulet est un Métis qui a approuvé le retour de Riel en 1884. Il était emprisonné par Gros Ours à Lac la Grenouille en 1885. Goulet raconte qu'André Nault et Abraham Montour sont arrêtés par les autorités et qu'ils ont essayé de les forcer à dire que Riel a commandé le massacre.⁷⁰⁶ Les autorités les ont intimidés avec de fausses accusations criminelles s'ils ne répètent pas que Riel fut responsable.⁷⁰⁷ Il ajoute que, pour le père André, Riel était la cause de tout. Il ne l'aimait pas. Il a utilisé son influence pour faire croire à tous que Riel était un fou. Son témoignage au procès ne reflète que son avis négatif à l'égard de Riel. Mais André ne fournit pas des preuves tangibles pour valider son opinion. Goulet dévoile qu'il ne croyait pas que Riel était fou et qu'il n'était pas responsable du massacre du Lac la Grenouille.⁷⁰⁸

Frémont explique qu'il veut la « bienveillante attention de tous les lecteurs de bonne foi » et qu'il peut faire preuve de tout.⁷⁰⁹ Mais il n'a pris aucun des récits des Métis au sérieux. Certainement, il peut citer ses sources, mais elles sont influencées par les opinions des missionnaires. Les récits historiques des missionnaires, comme ceux de Morice, sont pris comme

⁷⁰⁴ Voir les livres de Jean Teillet et d'Auguste-Henri de Trémaudan pour plus d'information.

⁷⁰⁵ Louis Goulet est devenu aveugle donc il ne pouvait pas écrire ses mémoires. Guillaume Charette a transformé son histoire orale en histoire écrite. Charette, Guillaume, *L'espace de Louis Goulet*, Ottawa, Éditions Bois – Brûler, 1976. Guillaume Charrette, « Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet », *La Liberté et le patriote*, 9 septembre 1949, p. 11.

⁷⁰⁶ André Nault est l'un des membres du gouvernement provisionnel en 1870. Abraham Sr. Montour est un membre du comité qui cherche l'aide de Riel en 1884.

⁷⁰⁷ Guillaume Charrette, « Autobiographie d'un ancien : Louis Goulet », *La Liberté et le patriote*, 9 septembre 1949, p. 11.

⁷⁰⁸ *Ibid.*

⁷⁰⁹ Donatien Frémont, « Quelques faits historiques », *La Liberté*, 20 janvier 1932, p. 3.

des faits incontestables parce qu'ils sont considérés comme les autorités en la matière.

N'oublions pas la rhétorique de Morice selon laquelle un fait devient la vérité si tout le monde le croit. Je me demande si un mensonge devient une vérité si nous citons l'auteur du mensonge comme preuve ? Frémont répond à chaque accusation avec des citations provenant des sources religieuses. À la fin de son troisième article, il annonce aux Métis qu'ils ont oublié une question importante : *Oui ou non, Riel était-il fou ?*⁷¹⁰ Ensuite, il déclare que ses sources et citations prouvent qu'il était fou. Les témoignages des « aliénistes » Métis n'ont pas besoin d'être consultés pour voir la vérité.⁷¹¹ En plus d'une insulte, Frémont montre qu'il ne croit pas que les Métis ont de l'importance. Pour lui, les Métis qui défendent Riel sont des fous. Sa dernière phrase est insultante. « Les vrais amis de Riel et des Métis sont certainement du côté de ceux qui plaident la folie et l'irresponsabilité ».⁷¹² Effectivement, les vrais amis sont les religieux franco-catholiques et les autres Canadiens français qui réclament Riel comme étant l'un des leurs.

À la suite de ces articles, les Métis envoient une lettre, signée par Guillaume Charette, à Frémont le 6 février 1932. Frémont refuse de la publier parce qu'il contient, selon lui, trop d'injures. Pourtant, Bocquel a trouvé cette lettre. Il est fort probable que Frémont trouve la lettre insultante parce que Charette souligne ses motivations et l'accuse de mentir. Il nomme la lettre insultante afin de discréditer le Métis qui le contredit. Dans sa lettre, Charette écrit que *La Liberté* est un journal qui répand du poison et la jeunesse Métis, un groupe impressionnable, ne devrait pas le lire parce qu'il ne contient que des mensonges. Son journal brise l'union de la race française et attaque les Métis. Charette constate que l'objectif de Frémont n'est pas « de venger

⁷¹⁰ *Ibid.*, 3 février 1932, p. 3.

⁷¹¹ *Ibid.*

⁷¹² *Ibid.*

les Métis » et que ces derniers n'ont pas un ami en lui.⁷¹³ Il souligne que Frémont a publié une critique des livres de Constantin-Weyer, huit à dix ans après leur publication. Il l'accuse de vouloir « laver les missionnaires du reproche que Pierre Mille [un écrivain français alors réputé] leur faisait d'avoir été dur pour les Métis ». ⁷¹⁴ Dans sa critique de Constantin-Weyer, Frémont écrit que Mille « accuse formellement le clergé d'avoir combattu Riel par tous les moyens, d'avoir applaudi à sa défaite et à sa pendaison » parce que quelqu'un a « bourré [son] crâne ». ⁷¹⁵ Ensuite, Frémont raconte que les actions des héroïques missionnaires qui ont essayé tous les moyens possibles pour « soustraire les métis à l'influence néfaste du chef désarmé[,] sont faciles à justifier ». ⁷¹⁶ La lettre de Charette révèle son agenda, qui aurait un impact négatif sur sa recherche, donc il ne le publie pas.

Pourtant, Frémont publie une réponse à cette lettre dans son journal le 10 février 1932. Au public francophone, il dit qu'il ne peut pas publier la lettre de Charette parce qu'elle ne concerne pas le sujet de ses articles. La lettre ne contient que des injures. Mais Frémont signale que *La Liberté* est « toujours ouverte à une discussion loyale et courtoise ». ⁷¹⁷ Il se présente au public francophone comme une victime des mauvais Métis, mais qu'il demeure suffisamment gracieux de vouloir continuer la conversation. Frémont rappelle que les Métis doivent toutefois agir de manière civilisée. Il accuse les Métis de jouer des jeux, mais c'est vraiment lui qui manipule et joue la victime. Pour ajouter du poids à son récit de victimisation, il raconte qu'il a donné des

⁷¹³ Bocquel, *Les fidèles de Riel*, p. 296.

⁷¹⁴ *Ibid.*, p. 297.

⁷¹⁵ *Ibid.*

⁷¹⁶ Donatien Frémont, « Maurice Constantin-Weyer et l'Ouest Canadien », *La Liberté*, 16 décembre 1931, p. 5.

⁷¹⁷ Donatien Frémont, « La Société Historique Métisse », *La Liberté*, 10 février 1932, p. 3.

preuves et qu'il l'a fait « sans mauvaise humeur et sans injure à l'adresse de personne ». ⁷¹⁸

Certainement pour Frémont, affirmer que les Métis sont fous et que les Métis ne sont pas les vrais amis de Riel ne constituent pas des injures. Ce sont des affirmations. Il demande à Charette de répondre de manière « franche et loyale — sans injures inutiles ». ⁷¹⁹ Frémont en profite pour lancer des insultes. Toutefois, quand Charette identifie les motivations de Frémont, sa lettre devient alors une grande insulte, car elle provient d'un mauvais Métis qui manque de civilité.

Charette, au nom des Métis, répond avec des preuves le 24 février 1932. Il explique que les Métis doutent des témoignages des missionnaires et que « la comédie juridique » du cas de Riel a été déterminée avant qu'il ait même commencé. ⁷²⁰ Riel était coupable. Ses avocats, influencés par les missionnaires, ont utilisé la folie comme stratégie pour sa défense. La validité de la cause des Métis n'avait aucune chance. C'était une cause dirigée par un fou qui a trompé les Métis en les invitant à le suivre. Les personnages qui pouvaient contredire cette *vérité*, écrite par les missionnaires, n'ont pas été appelés à donner leurs témoignages, notamment, Louis Goulet et André Nault, des prisonniers à Lac la Grenouille, Gabriel Dumont, un chef militaire, Joseph Delorme, un chef Métis, et Michel Dumas, un autre chef Métis. Ces grands hommes n'ont pas été appelés à témoigner parce qu'ils ne voulaient pas se parjurer. Au sujet de Charles Nolin, Charette rappelle que tous les Métis le connaissent comme un menteur et un traître. « Charles Nolin, le Judas de 1870, le parjure de 1874 ! Charles Nolin, le transfuge du 26 mars, le scélérat

⁷¹⁸ *Ibid.*

⁷¹⁹ *Ibid.*

⁷²⁰ J. G. Charette, « Les événements de 1885. Version de la Société Historique des Métisse », *La Liberté*, 24 février 1932, p. 3 et 6.

du 20 juillet 1885 ». ⁷²¹ Nolin a été un des protagonistes favorisant la prise des armes. Lorsqu'il réalise que les Métis allaient perdre la cause, il les trahit pour se sauver.

Charette répond aussi aux accusations. Il commence avec les objurgations et les menaces du clergé. La prise des armes était une décision spontanée, résultant de la communication d'une nouvelle du 18 mars selon laquelle un groupe d'hommes venait s'en prendre aux Métis. « Par conséquent, il ne resta pas grand temps au clergé pour objurguer et menacer ». ⁷²² Ensuite, il répond à la question des droits de propriété. André témoigne qu'il a reçu les droits de propriété des Métis par télégraphe le 5 mars 1885, mais il n'a jamais produit ce télégraphe lors du procès. Le télégraphe ne se retrouve pas dans les archives de l'Université de la Saskatchewan, contrairement aux affirmations des missionnaires. Le rapport officiel du ministre de l'Intérieur du gouvernement fédéral confirme que les Métis n'ont pas reçu leurs *scrips*. Charette insinue que le télégraphe est une invention d'André. Par la suite, il répond à la question de l'obstination de Riel. Riel n'était pas certain qu'il pouvait aider les Métis. Il craignait d'être un obstacle à leur cause. Mais la nouvelle d'une attaque a tout changé. Il ne s'est jamais opposé à la prise des armes.

En outre, Charette explique que la décision de prendre des armes a toujours été un choix. Edmond Boyer est un exemple de quelqu'un qui a voté contre la prise des armes, mais il a malgré tout décidé de joindre la cause avec les siens. Charles Nolin est un des premiers instigateurs de la prise des armes, mais il a donné de faux témoignages contre son peuple.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² *Ibid.*

Charette affirme que Nolin est devenu un « grand patriote pour le gouvernement » et un nouvel « homme vénérable et le principal témoin sur lequel s'appuieront les missionnaires ». En ce qui concerne l'apostasie de Riel, Frémont utilise les témoignages de l'archevêque Grandin et du père Fourmond, mais Grandin était à Saint-Albert pendant la Résistance. Il n'est pas un témoin oculaire comme les documents le prétendent. Au sujet d'André, Charette révèle une conversation entre *l'Union* et André pendant laquelle il admet que les missionnaires de 1885 « ont commis bien des erreurs » et « il ne faut pas trop leur en vouloir ». Charette termine en disant que *l'Union* comprend que les actions d'André étaient « dictées par de hauts sentiments de patriotisme et de profonde charité ».⁷²³ En relevant la vérité au sujet de la Résistance de 1885 et le procès de Riel, les Métis ne s'attaquent pas aux missionnaires, mais plutôt ils corrigent les erreurs du passé.

Dans la même édition du 24 février 1932, Frémont contredit les Métis. Il écrit que les Métis de la *Société Historique Métisse* « confond l'assemblée tenue le 18 mars [...] avec une autre tenue dans la même église [...] le 24 février ».⁷²⁴ Lors de cette rencontre, Frémont affirme que Riel voulait retourner chez lui et la prise des armes n'a pas été discutée. « Mais, elle fut secrètement décidée par les meneurs à partir de cette date ». Frémont cite Philippe Garnot, ancien secrétaire canadien-français de Riel et témoin contre Riel, le père Fourmond, témoin contre Riel, et le père Cloutier, religieux non présent. Au sujet du télégramme, Frémont affirme que « le fait qu'il serait introuvable aujourd'hui ne prouve pas qu'il n'ait jamais existé » et il ignore que le gouvernement confirme que les droits n'ont pas été accordés. Le caractère de

⁷²³ *Ibid.*

⁷²⁴ Donatien Frémont, « En Marge de la Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 24 février 1932, p. 3.

Charles Nolin « n’a rien à voir dans le débat » parce qu’il y avait une « grave responsabilité qui pèse sur lui ».⁷²⁵ Son témoignage est fiable même s’il y a des preuves qu’il a menti en 1870 et en 1885. Frémont indique que Nolin ne participait pas à la réunion du 18 mars 1885. Puis, il n’a jamais été le premier à prôner la prise des armes à la réunion. En effet, il ne l’a pas voulu. Puis, concernant Riel, Frémont cite des extraits des mémoires des missionnaires comme preuve définitive qu’il était fou. Dans l’ensemble, Frémont ignore les corrections et les témoignages des Métis révélés par Charette. Il ignore les détails au sujet de Nolin. Il minimise le manque de preuve tangible d’André et il continue de citer des mémoires de missionnaires qui contredisent les Métis. Bref, il reprend son idée que les Métis ne connaissent pas leur histoire.

La deuxième réponse des Métis clarifie leur version de l’histoire concernant la prise de possession, et la profanation de l’église de Batoche, l’instauration d’un nouveau culte et le fait que Riel s’installe dans le confessionnel.⁷²⁶ Il est évident que les Métis se fient aux témoins provenant de leur rang, surtout les personnes qui étaient présentes lors de la Résistance. Les témoignages de Gabriel Dumont, Joseph Delorme, Joseph Sauvé et Napoléon Nault, par exemple, sont cités, en plus de ceux des femmes, telles que Madame Sauvé. Charette contredit le constat de Frémont que les Métis ne connaissent pas leur histoire. « Nous ne confondons nullement avec l’assemblée du 24 février ». Il explique en détail le déroulement des événements de la rencontre du 18 mars et le suivi des autres rencontres. Il déclare que « nous nous préférons accorder notre confiance aux nôtres pour ce qui est contenu dans leurs déclarations [...] ». Charette met en lumière que, parmi les Métis, il n’y a personne qui peut confirmer que Riel ait

⁷²⁵ *Ibid.*

⁷²⁶ J. G. Charette, « Les Événements de 1885 – Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 2 mars 1932, p. 3.

créé une nouvelle religion. Il affirme que « les autorités » citées ont donné des « témoignages fourmillant de contradictions » et Frémont ne les explique pas. Au contraire, il répète les mêmes contradictions, toujours en citant les missionnaires qui ont des histoires différentes. Un exemple est le cas d'Augustin Framboise. Il est tué au Lac-aux-Canards le 26 mars 1885. Un missionnaire affirme toutefois que le père Jean-Baptiste Boucher a reçu la confession de Framboise en mai 1885. Charette explique que le missionnaire en question « fut l'un des signataires d'un manifeste collectif de Québec dans lequel on demandait aux Canadiens français de ne pas avoir pitié de Riel (12 juin 1885) ». Son intention était de « ridiculiser un des anciens chefs » de la Résistance.⁷²⁷ Il y a des raisons de douter des témoignages des missionnaires. Il y a des preuves qui contredisent leurs témoignages. Même si les preuves proviennent principalement des témoignages des Métis, elles ne peuvent pas être discréditées simplement parce que Frémont ne l'accepte pas.

Cependant, Frémont, qui répond aux Métis dans la même édition du 2 mars 1932, rejette en bloc leurs connaissances et leurs témoins. « Tous les témoignages de l'époque affirment que le 18 mars, l'église de Batoche fut envahie par les Métis en armes, malgré les protestations du Père Moulin que Riel menaça de faire arrêter ».⁷²⁸ « Tous les témoignages » de Frémont n'incluent pas ceux des Métis. Pour lui, les voix des Métis n'existent pas en 1885 et continuent de ne pas exister en 1932. La voix collective des Métis n'est qu'une « simple affirmation » et ne représente pas de preuve réelle. L'histoire de la Résistance de 1885 est écrite par les missionnaires, donc leurs récits sont factuels et sans reproche. Il rappelle que « Mgr Grandin s'est prononcé » sur ce

⁷²⁷ *Ibid.*

⁷²⁸ Donatien Frémont, « En Marge de la Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 2 mars 1932, p. 3.

sujet historique, donc seul ce qu'il dit a de la valeur. Les missionnaires sont la seule source de « l'autorité compétente ».⁷²⁹ Les Métis n'ont pas d'autorité sur leur histoire.

Les Métis ne reculent pas dans leur dernière réponse du 9 mars 1932. Charette dévoile que les Métis possèdent beaucoup de documents qu'ils peuvent citer qui contredisent Frémont ainsi que les missionnaires. Il explique que les sources et les citations de Frémont ne sont pas des « surprises ».⁷³⁰ Ils savent ce qui a été écrit à leur sujet par les religieux et ils veulent corriger leurs erreurs. Il explique que c'est la raison pour laquelle les Métis souhaitent publier un livre qui met en lumière leur perspective sur l'histoire. Ensuite, avant de passer à leurs corrections des derniers points, Charette inclut les lettres récemment écrites par Joseph Delorme, ancien lieutenant de Riel et conseiller, Jean Caron, un témoin oculaire, Barthélémi Pilon, un autre témoin oculaire qui est toutefois opposé à Riel, et Patrice Fleury, ancien conseiller de Riel. Ces hommes veulent confirmer la version écrite par les Métis. Leurs lettres confirment que Charles Nolin a été présent à la rencontre de 18 mars 1885 et qu'il a voulu la prise des armes. Ils n'ont aucune idée de la nouvelle religion de Riel et ils affirment que Riel n'a jamais demandé aux Métis de changer leur foi.

Charette reprend le sujet des pères et des sœurs prisonnières, le soulèvement des sauvages et celui insensé des Métis. Comme dans ses autres articles, il cite les témoignages des Métis, mais aussi le rapport du Général Middleton, le leader militaire envoyé par le gouvernement fédéral. Son rapport prouve que les membres du clergé n'ont pas été des prisonniers. Au sujet du

⁷²⁹ *Ibid.*

⁷³⁰ Guillaume Charette, « Les événements de 1885 – Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 9 mars 1932, p. 3.

Lac la Grenouille, Charette mentionne que Frémont utilise une lettre écrite par Riel le 9 avril 1885 à Gros Ours comme preuve qu'il est responsable du massacre. Cependant, le massacre s'est déroulé le 2 avril 1885.⁷³¹ Cette lettre est écrite *après* le massacre. Elle ne prouve rien. Charette cite aussi les écrits des missionnaires comme Taché, le Révérent Cameron et le père Scullen qui expliquent le long conflit entre les Premières Nations de Gros Ours et les agents du gouvernement. Il mentionne aussi que Roger Goulet, André Nault et Abraham Montour sont des témoins oculaires. De plus, il rappelle que le père McWilliams, qui avait assisté Riel et le père André, a déclaré que Riel n'était pas fou. Il cite aussi le père O'Brien qui affirme la même chose. Effectivement, il montre que les missionnaires ne sont pas en accord. Certains le croient fou, d'autres non. Les preuves de Charrette minent la crédibilité des récits des religieux.

Dans la même édition, Frémont reprend son message central : les Métis ne savent rien. Les membres du clergé ont été faits prisonniers par les Métis parce que les journaux écrits par les missionnaires l'affirment. Riel est responsable du massacre à Lac la Grenouille parce qu'il y a « malheureusement d'autres preuves impossibles à écarter ».⁷³² Cependant, Frémont ne les fournit pas. Même si les Métis, « contre toute évidence », ne veulent pas accepter la folie de Riel, il est un fait irréfutable. Il est ironique que Frémont ne considère pas les preuves fournies par les Métis. Au contraire, il les accuse de faire la même chose. Les Métis ont de fausses mémoires parce que leurs expériences vécues contredisent les écritures des missionnaires. Frémont signale que Jean Caron « s'embrouille quelque peu dans les dates — chose bien excusable quarante-sept ans après les événements ». Il l'infantilise parce qu'il « était un jeune homme de 19 ans en

⁷³¹ *Ibid.*

⁷³² Donatien Frémont, « En Marge de la Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 9 mars 1932, p. 3.

1885 ». Il est donc impossible qu'il se souvienne d'une période aussi importante que la Résistance. De plus, Frémont affirme qu'il est impossible que Nolin ait été présent le 18 mars 1885. Il se cachait chez le père Fourmond parce qu'il ne voulait pas prendre les armes. Caron et les autres Métis étaient présents à la réunion, contrairement à Frémont, qui a lu l'histoire. Par conséquent, ils ne savent pas de quoi ils parlent. Frémont ignore également la lettre de Patrice Fleury et il impose la version de sa vie écrite par Grandin. « Voici, raconté par Mgr Grandin, l'incident qui nous a autorisé à croire que M Patrice Fleury fut un membre de ceux qui refusèrent de suivre Riel dans son apostasie ». Il exprime que Fleury ne voulait pas suivre Riel, qu'il craignait Riel, et qu'il a crié « Vive la Vieille Romaine ! »⁷³³ Pourtant, Patrice Fleury, encore vivant, a écrit une lettre le 22 février 1932, qui est publiée le 9 mars 1932 dans *La Liberté*. Voici l'extrait :

Je n'ai jamais été menacé ni demandé de personne pour crier 'à bas la vieille romaine', ni pour changer de religion et je vous en donne le plein pouvoir de nier ces choses à propos de moi et pour moi. A propos de la religion de Riel, ce que j'ai entendue dire après les troubles de 1885 finis, on m'a dit et je ne me rappelle pas par qui, que Riel avait changé quelques mots dans le Je Vous Salue Marie. Et en plus, monsieur Charette, je n'ai jamais raconté de mensonge et ce n'est pas maintenant que j'approche 92 ans que je vais me mettre à mentir.

(Signé) 'Patrice FLEURY'

Ancien conseiller de Riel⁷³⁴

Évidemment, Frémont ignore Fleury. Il ignore sa voix. Il est un menteur. Frémont reprend les propos de Grandin qui est une autorité. Son traitement de Fleury est représentatif de la manière avec laquelle il considère le point de vue des Métis. Les Métis ne peuvent pas écrire leur histoire. Il n'est donc pas surprenant que, lors de la parution du livre des Métis en 1936, les

⁷³³ *Ibid.*

⁷³⁴ Guillaume Charette, « Les événements de 1885 – Version de la Société Historique Métisse », *La Liberté*, 9 mars 1932, p. 3.

journaux francophones, Frémont et les missionnaires reprennent les affirmations que les Métis ne savent rien.⁷³⁵ Comme Jules Le Chevallier O.M.I., d'Edmonton en Alberta, conclut : « pour réfuter toutes ces insinuations erronées, un volume suffirait à peine, espérons qu'il viendra bientôt pour mettre les choses au point ».⁷³⁶ Le Chevallier sort un « excellent » livre en 1940, *Aux prises avec la Tourmente*, au sujet de l'insurrection de 1885 et de la folie de Riel.⁷³⁷ Un an plus tard, il publie un autre livre, *Batoche*. Cet ouvrage « cherche la vérité » et la révèle « à ses lecteurs » avec « toute l'impartialité requise sans crainte de les offusquer ».⁷³⁸ Ce livre est destiné à « nos lecteurs qui désirent connaître la vérité et [se] renseigner, à une source abondante et pure, sur les événements de 1885 [...] ».⁷³⁹ La voix des Métis, identifiée comme faible et impure, est remplacée encore une fois par celle des religieux.

En 1949, Frémont publie une critique du livre de Marcel Girard, *Les Métis de l'Ouest canadien*, ce qui lui fournit une autre occasion de réécrire l'histoire des Métis. Antoine d'Eschambault, un religieux franco-catholique de Saint-Boniface au Manitoba, félicite Frémont pour son bon travail. Frémont, comme Marcel Girard, brosse un portrait historique dans lequel les Canadiens français ont « abandonné leurs préjugés » contre les Métis et ont leurs intérêts à cœur. Il conclut que « ce sont les Métis qui ont rendu possible la colonisation française du

⁷³⁵ P. E. Myre, « À propos de l'Histoire de la Nation Métisse », *La Liberté*, 1 avril 1936, p. 3.

⁷³⁶ J. Le Chevallier, « En marge de 'L'histoire de la Nation Métisse dans l'Ouest Canadien' », *Le patriote de l'Ouest* reproduit dans *La Liberté*, 5 août 1936, p. 3 et 4. J. Le Chevallier, « Pour la vérité historique », *La Survivance*, 9 septembre 1936, p. 3 et 4.

⁷³⁷ « Aux prises avec la Tourmente », *La Liberté*, 7 août 1940, p. 3. « Histoire de l'Ouest – La révolte de Riel », *La Survivance*, 26 juin 1940, p. 6.

⁷³⁸ « Batoche », *La Liberté et le patriote de l'Ouest*, 7 mai 1941, p. 3.

⁷³⁹ « Batoche », *La Liberté et le patriote de l'Ouest*, 18 mars 1942, p. 3.

Manitoba et qui en somme ont abandonné la place en faveur des Canadiens français ». ⁷⁴⁰ Il constate aussi que les Métis s'assimilent à la société canadienne-française et « nous sommes convaincus qu'ils apporteront leur contribution particulière de bien des manières » parce qu'ils « se souviennent de la noblesse de leur rôle précurseur et leur cœur est resté fidèle à leurs origines ». ⁷⁴¹ Les Métis ont été les premiers défenseurs de la survivance française dans l'Ouest. Par la suite, ils ont gracieusement abandonné leurs intérêts nationaux en faveur de ceux qui leur étaient supérieurs, soit ceux des Canadiens français. Ils sont maintenant en train d'être tous assimilés. Un jour, les Métis vont trouver d'autres moyens d'être utiles pour la société canadienne-française. La voix des Métis est rejetée par l'élite francophone. Les Métis ne savent rien.

Conclusion

Le message des journaux et des élites francophones au sujet des Métis est aussi précis qu'il est néfaste. Les Métis ne possèdent ni la capacité ni l'intelligence pour s'exprimer sur leur histoire. Les maîtres de l'histoire des Métis sont — et seront toujours — les missionnaires franco-catholiques. Seulement eux possèdent le monopole sur la *vérité*. Les Métis ne peuvent pas contrôler le récit de leurs vies. Leurs maîtres sont les missionnaires franco-catholiques. Les Métis qui contredisent leurs récits sont audacieux, manquent de bonne foi et sont contrôlés par quelqu'un d'autre. Les Métis qui utilisent leur voix sont une menace au projet colonial franco-catholique, spécifiquement, à la cause française. Il faut donc les opprimer et les discréditer pour protéger la survivance française.

⁷⁴⁰ Antoine D'Eschambault, « Une brochure de M. Donatien Frémont sur les 'Métis de l'Ouest Canadien' », *La Liberté et le patriote*, 1 avril 1949, p. 5.

⁷⁴¹ *Ibid.*

Ces mauvais Métis doivent reprendre leur place : être dans les marges de la société française et de l'histoire. Ils doivent accepter leur place de servitude, étant des enfants dociles et obéissants des missionnaires. Ils sont les « premiers artisans » de la cause française dans l'Ouest en 1870. Toutefois la leçon historique de 1885 est que les Métis ne valent rien sans cette cause. La cause des Métis ne vaut rien. La survivance française dans l'Ouest est possible grâce à l'exploitation continuelle des Métis. Le projet colonial franco-catholique a besoin des Métis, mais il les déteste en même temps.

Conclusion

Cette thèse met en lumière que le développement du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest, la francophonie telle que nous la connaissons aujourd'hui, est bâti sur le principe du *settle colonialism*, de la destruction et du remplacement. Cette réalité n'a pas vraiment été remise en question par ceux et celles qui ont rédigé l'histoire du Canada français ni par les francophonies canadiennes elles-mêmes. Le récit historique se concentre sur l'assimilation et la marginalisation des francophones par les anglophones. Il n'est toutefois pas capable de présenter les francophones comme des agresseurs qui ont participé à la mise en place d'un violent projet colonial parce qu'il les décrit comme les victimes. Selon cette vision coloniale, les francophones n'ont pas fait de mal, puisqu'on leur a fait du mal. Les francophones sont donc unis aux Métis et même aux autres peuples Autochtones dans la lutte contre l'assimilation menée par les méchants anglophones. Cette vision, construite dans le passé, persiste encore aujourd'hui.

Prenons par exemple le cas de la célébration de la journée de Louis Riel, par l'*Association canadienne-française de l'Alberta*, qui se déroule le 16 novembre.⁷⁴² En 2024, l'ACFA affirme son « engagement à renforcer des relations fondées sur la confiance et la compréhension mutuelle entre le peuple métis et la communauté francophone de notre province ». Pourtant, je me demande comment l'ACFA peut être engagée dans ce travail de « compréhension mutuelle »

⁷⁴² Association canadienne-française de l'Alberta, « Journée de Louis Riel », publié le 16 novembre 2024, <https://acfa.ab.ca/journee-louis-riel-2024/>. Voir également le communiqué de presse de 2023, <https://acfa.ab.ca/journee-louis-riel-2023/>, celui de 2022, <https://acfa.ab.ca/20221116-communique-journee-louis-riel-reconnaissance-des-droits-et-celebration-de-la-culture-de-la-nation-metisse-de-lalberta/> et celui de 2021 <https://acfa.ab.ca/journee-louis-riel-amities-renouvelees-aux-metis-de-lalberta/>.

quand, historiquement, les francophones n'ont jamais compris l'identité Métis et encore moins les aspirations et les désirs de ce peuple ? Le récit historique, qui est encore tenu et propagé aujourd'hui, prétend que les francophones et les Métis étaient les meilleurs amis et que les francophones ne leur ont jamais fait de mal. Où se retrouve cette compréhension mutuelle ? Est-ce une compréhension moderne des années 2020 dans laquelle la francophonie albertaine est prête à admettre son histoire génocidaire ? Le message de l'ACFA mentionne aussi « les liens historiques profonds » entre les Métis et les francophones. Ces liens sont-ils encore fondés sur le mythe du bienfait des francophones, surtout les missionnaires franco-catholiques, à l'égard des Métis ? Où est la reconnaissance que ces liens historiques sont profondément problématiques et qu'ils mettent en lumière plus de cent ans de tentatives d'assimiler et d'exploiter les Métis ?

Lorsque l'ACFA s'intéresse à Louis Riel, elle le présente comme un leader Métis et francophone, puisqu'il était « le petit-fils de Marie-Anne Gaboury ». L'organisme de défense des droits des francophones de cette province insiste sur le lien qui unit Riel à la francophonie. Cependant, pourquoi l'ACFA ne présente-t-elle pas Louis Riel comme « Louis Riel, le fils de Jean-Louis Riel (Louis Riel Sr), chef Métis et défenseur des Métis lors du procès Sayer en 1849 ? » Ou encore, pourquoi ne pas mentionner son père et sa grand-mère pour ainsi honorer son identité Métis et francophone en même temps, et ce sur un pied d'égalité ? Le message de l'ACFA se termine ainsi : « En honorant aujourd'hui la mémoire de Louis Riel, nous affirmons aussi la place légitime du peuple métis dans nos histoires et dans la société contemporaine ». Cependant, est-ce vraiment le cas ? En ce moment, l'histoire francophone appuie la vision coloniale écrite par les missionnaires franco-catholiques. Dans cette histoire, les Métis sont des Canadiens français ou ils sont sur le point d'être assimilés à cette identité. Ils existent pour servir

la cause française. Pour sa part, Riel est présenté comme un martyr francophone dans ce récit. À l'exception de la Résistance de 1869 et 1870, les Métis sont rarement mentionnés dans l'histoire francophone. Est-ce que l'ACFA va répondre aux appels pour la réconciliation et remettre en question son histoire coloniale, notamment sa fondation du journal *La Survivance*, son soutien aux missionnaires franco-catholiques et au projet colonial franco-catholique ? Le porte-parole de la francophonie albertaine va-t-il admettre qu'il a joué un rôle dans le génocide des peuples Autochtones dans l'Ouest francophone ?

Dans cette ère de la vérité et de la réconciliation que nous vivons, plusieurs francophones veulent se réconcilier avec les peuples Autochtones sans, toutefois, accepter de se confronter à la vérité concernant le rôle des institutions francophones et d'individus dans la mise en place du projet colonial.⁷⁴³ Est-il possible de « faire la réconciliation » sans faire du travail d'introspection et de reconnaître la participation active dans un génocide ? Qu'est-ce que la réconciliation sans la vérité ? Les mots et les gestes ne sont que symboliques et ne valent rien, s'il n'y a pas d'actions tangibles et durables. Ils sont encore plus inutiles sans la vérité. Un moyen pour accéder à cette vérité est le recadrage de l'histoire du Canada français, surtout celle des francophonies de l'Ouest, afin de la décoloniser. Certes, il y a des moyens de la décoloniser, comme d'apprendre, de soutenir et de mobiliser les histoires orales des peuples Autochtones. Je me demande comment il est possible que les francophonies canadiennes adoptent des politiques de réconciliation quand la vérité est encore cachée en raison de la persistance du récit historique de la victimisation qui rejette la participation des francophones dans le travail de destruction dont ils

⁷⁴³ Pour une critique de la réconciliation sans la vérité, voir les ouvrages de Brandi Morin, *Our Voice of Fire : A Memoir of a Warrior Rising*, Toronto, Anansi, 2022 et Michelle Good, *Telling : Seven Conversations about Indigenous Life in Canada*, Toronto, Harper Perennial, 2024.

sont inévitablement responsables. Il faut rejeter ce récit de victimisation perpétuelle afin de se voir proprement. Oui, les francophonies ont été des victimes des projets assimilateurs de la majorité anglophone et c'est choquant et injuste. Le Canada a encore beaucoup de travail à faire pour rectifier ce problème. Cependant, les francophonies sont également coupables d'un génocide. Les deux cas sont incomparables.⁷⁴⁴ Il est temps d'admettre le rôle des francophones dans le génocide des peuples autochtones et d'aborder cette histoire afin d'amorcer le processus d'une véritable réconciliation. D'ailleurs, le Canada français a beaucoup de travail à faire dans ce domaine.

La réalité est que les communautés francophones dans l'Ouest — ou les francophonies canadiennes — existent aujourd'hui parce que le projet colonial franco-catholique a colonisé et évangélisé les Métis, mais également les autres Nations Autochtones. Il les a également dépossédés de leurs terres. Ensuite, les Métis ont été remplacés par des colons français et catholiques qui vivent et soutiennent le projet colonial. L'objectif du projet est de détruire les *Autres* et de prendre leurs places sur leurs terres. Ce geste est justifié en affirmant que les francophones prennent leur place légitime. Les francophones ont participé activement dans cette colonisation, même s'ils n'étaient pas tous des leaders ou des membres de l'élite. En d'autres termes, le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest appartient à l'Église catholique autant

⁷⁴⁴ Tuck et Yang ont introduit le concept de « incommensurability ». Ils affirment que la décolonisation ne peut pas être traitée comme une autre cause de la justice sociale. La décolonisation est indépendante et incomparable. Ces auteurs expliquent aussi que les expériences des Nations Autochtones avec la colonisation sont incomparables avec celle des autres expériences des settlers. Ils nomment les comparaisons comme un exemple d'un « settler move to innocence » qui permet aux colons de minimaliser la destruction causée par leurs actions. Eve Tuck et K. Wayne Yang, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* vol. 1, n° 1, 2012, p. 1-40.

qu'à la société canadienne-française. Le succès de ce projet se fonde sur l'exploitation et la soumission des Métis et d'autres Nations Autochtones, ainsi que la volonté des communautés francophones, dirigées par les missionnaires franco-catholiques qui représentent l'Église catholique.

Le *setter colonialism* dans l'Ouest francophone repose sur le principe de l'assimilation plutôt que l'élimination, dans le sens physique, des Métis. Cependant, il est faux de croire que l'assimilation des Métis à l'identité canadienne-française n'est pas une manifestation du principe d'élimination. Pour « transformer » les Métis en de bons petits Canadiens français, les missionnaires franco-catholiques s'efforcent d'éliminer l'aspect sauvage de leur identité. Cependant, les Métis ne sont pas à moitié Français et à moitié Première Nation. Cette perspective reflète la vision coloniale de leur identité. Elle suppose qu'il est possible de couper leurs âmes en morceaux et les recoller, tout en gardant le bon et en se débarrassant du mauvais. Cependant, tout comme il n'est pas possible « to take the Indian out of the child », il n'est pas possible d'enlever « l'Indien » du Métis.⁷⁴⁵ *Métis people are whole*. Ils ne peuvent pas être divisés en morceaux. L'élimination des aspects dits sauvages de leur identité constitue une violente attaque. C'est un exemple de l'assimilation qui perpétue l'élimination. Au fond, le projet colonial canadien anglophone et le projet colonial franco-catholique reposent sur le *settler colonialism*, qui se caractérise notamment par la destruction de l'*Autre* qui résulte de l'assimilation et/ou de

⁷⁴⁵ Eugene Arcand, « Life with Truth, Reconciliation and calls to Action », National Centre for Truth and Reconciliation, September 2022.
<https://nctr.ca/news-and-events/news/781-a-story-of-sports-and-survival-in-canadian-residential-school/part-four/>. Eugene Arcand est un survivant de l'école résidentielle St Micheal's (Duck Lake) en Saskatchewan.

l'élimination. La seule différence entre les deux projets coloniaux dans l'Ouest est que la société franco-catholique avait besoin des âmes et des corps des Métis pour favoriser son essor.

Cette thèse donne plusieurs exemples de la destruction menée par le projet colonial franco-catholique. La destruction prend de nombreuses formes, comme coloniser, évangéliser, civiliser, déposséder. La liste est malheureusement longue. L'identité des Métis est détruite à plusieurs reprises pour la remplacer par celle des Canadiens français. Au début, les missionnaires affirment que les Métis existent pour servir comme des traits d'union qui leur permettent de coloniser et d'évangéliser les autres sauvages. Cette vision détruit leur conception de soi et la perception du public francophone. En même temps, elle prétend que les Métis sont nés pour faciliter la destruction des Premières Nations. Le projet requiert que les Métis, définis comme des demi-sauvages, soient civilisés ou assimilés entièrement à l'identité canadienne-française. Le caractère des Métis est détruit pour assurer la croyance qu'il faut être remplacé par la meilleure identité franco-catholique. Il faut des Métis pour coloniser l'Ouest. Il faut des Métis pour maintenir le contrôle sur le territoire. L'identité des Métis est un outil qui peut être détruit et remplacé continuellement pour la réussite du projet.

L'histoire des Métis n'est pas exempte de cette destruction. Pour le bien du projet colonial, l'histoire des Métis est volée, détruite et remplacée par l'histoire du Canada français dans l'Ouest. L'histoire de la première Résistance des Métis en 1869 et 1870 est récupérée et transformée par les missionnaires. Ces derniers réinterprètent ces événements pour refléter les besoins, les désirs et les ambitions du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest, en plus de ceux de l'Église catholique qui est le concepteur et le maître d'œuvre de ce projet. Les Métis

deviennent des Canadiens français qui luttent pour les droits du catholicisme et de la langue française. Les droits des Métis sont remplacés par ceux des Canadiens français. Louis Riel, le Métis, devient Louis Riel, le défenseur des droits de la foi catholique et de la langue française. La cause des Métis est remplacée par celle de la langue française. Par conséquent, la perspective Métis sur l'histoire de la Résistance de 1869 et 1870 est détruite. Elle est remplacée par celle du Canada français. Le récit de la deuxième Résistance de 1884 et 1885 subit également le même sort. Il importe de présenter cette seconde résistance comme un exemple d'efforts pour protéger la cause française. Dans ce récit, Riel devient un fou. Sa folie a tout de même permis de défendre les droits francophones en 1869 et 1870. Riel meurt comme le martyr de la cause française et non pas pour la cause des Métis. Les terres des Métis deviennent les terres canadiennes-françaises qui constituent les fondements des nouvelles communautés franco-catholiques. La vie des Métis est détruite, car il est impératif de créer de la place pour les colons francophones. Les missionnaires mentent puisqu'ils affirment que les Métis ont abandonné leurs terres parce qu'ils sont trop sauvages et ingrats. Lorsque les Métis résistent et contestent la manière avec laquelle les missionnaires et les historiens du Canada français rédigent leurs récits, ces gens remettent en cause l'histoire des Métis, leur crédibilité, leurs connaissances, leurs perspectives, leurs traditions orales, leurs faits historiques et leur autonomie. Ces missionnaires et ces historiens utilisent leurs plumes pour détruire ces Métis afin d'assurer la continuation du projet colonial. C'est le récit de la survivance française qui doit prévaloir avant tout.

Les écoles résidentielles en général sont des lieux de génocide, c'est-à-dire des lieux de destruction physique, culturelle, spirituelle et mentale des peuples Autochtones. Leur objectif est de détruire les enfants Autochtones et de les remplacer par des êtres civilisés et assimilés à la

culture dominante. Les écoles résidentielles, gérées et financées par l'Église catholique, les missionnaires et les religieuses ne font pas exceptions puisque ces institutions participent à ce projet de génocide. Cependant, il y a une importante différence que je dois relever. Selon la vision du projet colonial franco-catholique de l'Ouest, ces écoles sont des institutions franco-catholiques. Dans la compétition entre le Canada français et le Canada anglais, les écoles résidentielles jouent un rôle essentiel dans la cause de la survivance française. Alors que ces écoles détruisent l'avenir des peuples Autochtones, elles sont aussi exploitées pour réaliser le projet colonial franco-catholique dans l'Ouest et l'enracinement de la francophonie dans cette partie du Canada. Les enfants Autochtones sont ciblés, car l'Église catholique et ses missionnaires-soldats de la colonisation ont besoin d'eux pour faire avancer et protéger la cause française ainsi que la lutte pour les droits à l'éducation en français et à des écoles confessionnelles. Les écoles résidentielles sont des foyers et l'une des dernières frontières dans la lutte opposant l'Église catholique à l'État canadien, et même parfois aux gouvernements provinciaux.

Le projet colonial franco-catholique engendre la maltraitance des enfants Autochtones. Malheureusement, les récits des missionnaires sur le travail auprès de ces enfants dans ces écoles taisent ces abus et ces souffrances, car, ce qui importe, c'est l'avancement du projet colonial. Les horreurs des écoles sont cachées et plus souvent ignorées. Les missionnaires, mais aussi les articles dans les journaux francophones, dépeignent plutôt ces établissements de manière positive en les présentant comme des institutions magnifiques. Les accusations d'abus sont ignorées. Les récits sur ces écoles insistent sur le travail glorieux des missionnaires dans ces établissements. Ces religieux sont dépeints comme de grands héros, puisqu'ils sauvent ces sauvages. En agissant

de la sorte, ces héros sauvent la francophonie. Les vies des enfants Autochtones et de leurs communautés sont détruites, mais ceci n'est qu'un détail. Il est plus important d'étaler les réussites du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest.

Dans cette thèse, j'ai utilisé les journaux francophones pour révéler la représentation officielle de ce projet colonial, mais aussi pour décortiquer les informations disséminées au public francophone au sujet des actions et des initiatives assimilatrices et évangélisatrices qui sont imbriquées dans le projet colonial franco-catholique. Les journaux francophones sont au service du projet. Ils sont directement influencés par les besoins et les désirs coloniaux et évangéliques. Certes, leur priorité est la survivance française et la cause française dans l'Ouest. Il faut donc être conscient que les journaux sont plus que des outils de communication. Ils sont aussi des instruments de colonisation. Les journaux travaillent inlassablement à justifier la présence française dans l'Ouest en dépit des anglophones qui veulent les assimiler.

En gardant cela à l'esprit, les journaux dévoilent l'architecture du projet colonial franco-catholique et ses conséquences pour les peuples Autochtones, surtout pour les Métis, au public de langue française de l'Ouest. Ils décrivent comment les initiatives de ce projet ont été présentées au public et la manière avec laquelle il était soutenu par le public et les élites francophones. Ils signalent la complicité et la culpabilité. Ils mettent en lumière le fait que ce n'était pas un secret que le projet colonial franco-catholique avait comme mission d'éliminer et de détruire les peuples Autochtones par leur évangélisation. Leur assimilation était justifiée par la nécessité de les civiliser. L'exploitation des Métis, de leurs vies et de leurs terres est un sujet explicitement présenté dans ces journaux. Les écoles résidentielles et leurs objectifs sont aussi bien présentés

par ces publications. Ces journaux révèlent comment le projet colonial franco-catholique a créé, a contribué et a maintenu des discours racistes et des mensonges historiques au sujet des Métis et les autres Nations Autochtones. Ils montrent comment l'élite et le public francophone les répètent et les soutiennent au fil des décennies.

Mon projet de doctorat est un début d'une analyse décoloniale de recadrage du projet colonial franco-catholique dans l'Ouest. Cette tâche n'est toutefois pas terminée. Il y a en effet plusieurs autres sources de l'histoire des francophones de l'Ouest, notamment les fonds d'archives des différentes Églises chrétiennes et des communautés religieuses ainsi que les archives des politiciens francophones qui ont besoin d'une analyse décoloniale. Ce travail est important et nécessaire pour continuer la critique des fondements du récit historique francophone. Pour ma part, je m'intéresse aux sources qui révèlent les voix des Métis qui sont exemptes de la censure des élites franco-catholiques, c'est-à-dire sans l'imposition de la vision franco-coloniale. Il est important de reconnaître que l'inclusion des Métis dans cette thèse est limitée aux articles publiés par les journaux francophones de l'Ouest. De même, la publication des échanges entre *l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba* et les élites francophones n'est pas un exemple de l'inclusion des Métis dans la société francophone de l'Ouest. Les journaux ont publié des articles des Métis pour les ridiculiser, les critiquer et les rejeter. Leur objectif a été de démontrer que les Métis ne sont pas les maîtres de leur identité ni de leur histoire. Il est donc important de poursuivre un projet de recherche qui révèle les perspectives des Métis sur leurs expériences de 1900 à 1950.

Au début de mon doctorat, j'ai voulu utiliser les transcriptions des entrevues orales avec les Métis, qui sont au *Gabriel Dumont Institute*, pour révéler le point de vue des Métis. Ces entrevues abordent notamment leurs expériences avec la foi et la spiritualité, les écoles résidentielles, leur identité, leur engagement politique, l'inclusion et/ou l'exclusion par les sociétés francophones, la réalité d'être un « road allowance » Métis, leurs désirs et leurs souhaits. Cependant, j'ai réalisé que je poursuivais deux projets qui avaient des objectifs différents. Ma thèse doctorale fait un recadrage du récit historique afin de montrer que l'histoire francophone a besoin d'être réécrite parce qu'elle cache et justifie un génocide. L'autre projet est de créer un espace discursif pour les Métis où ils peuvent s'exprimer et exister indépendamment de l'imposition coloniale. Les deux projets sont complémentaires, mais ils ne peuvent pas être jumelés. L'opinion des Métis est fort intéressante. Elle doit être analysée pour révéler comment les Métis ont perçu les francophones et leurs relations avec eux. Ce travail permettra d'expliquer la vision que les Métis ont de la foi catholique, de la langue française et de leur place dans la société francophone.

Finalement, je termine avec des souhaits. J'espère que ma recherche validera les communautés, les familles et les individus Métis qui ont vécu et qui sont encore confrontés à la mentalité coloniale francophone. D'après cette mentalité coloniale, il y a une longue tradition à minimaliser et à rejeter les histoires et les expériences des peuples Autochtones. Cette mentalité propose qu'une tradition orale est en fait une histoire inventée. *Where's the evidence to back your claim?* En même temps, elle propage l'affirmation que les écrits des élites, comme ceux des missionnaires, ne sont pas seulement des histoires, mais la véritable vérité. Les religieux ne mentent pas. Leurs histoires écrites sont des preuves nécessaires utilisées pour justifier le projet

colonial. *If it is written down, it must be true.* Cependant, comme le dévoile mon analyse, les élites mentent à plusieurs reprises. J'espère donc que ma thèse peut agir comme une « preuve » à utiliser et à citer dans l'entreprise de décolonisation de l'histoire du Canada français et des francophonies canadiennes dans l'Ouest. Mon analyse peut fournir des arguments pour rétorquer à ceux et celles qui discréditent les traditions orales ou les histoires des peuples Autochtones. *Afterall, it is written and in French.*

En 2023, j'ai présenté les résultats de mes recherches préliminaires devant un public. Des membres de l'*Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba* ont assisté à ma présentation. Le plus important commentaire que j'ai reçu à la fin de ma présentation provenait de ces gens. Ils m'ont dit qu'ils ont apprécié ma présentation, car ils se sentaient validés dans ce qu'ils connaissaient à propos de leur histoire mais aussi ce dont ils doutaient le plus. Ce commentaire m'a donné beaucoup de courage à persévérer. Je suis consciente que ma recherche a toujours été conçue comme quelque chose pour moi, mais je ne voulais pas être vu comme une égoïste. Cette thèse n'est pas mon histoire, c'est plutôt une histoire collective. J'espère que ma thèse aura un sens pour d'autres personnes que moi. J'espère également que je puisse contribuer à changer la manière avec laquelle l'histoire du Canada français est écrite au 21^e siècle. Ce siècle compte encore plusieurs décennies pour que de véritables changements s'opèrent et prennent forme. Je veux vraiment voir ces changements parce que la francophonie m'a tant donné. En même temps, je comprends que cette francophonie m'a aussi beaucoup enlevé et ce n'est pas facile de le récupérer.

Annexe A
Analyse des sources : notes détaillées

Étape 1 : J'ai choisi la période de 1900 à 1950. Pour la liste des journaux, prière de lire leur présentation dans la section source de la thèse. Les journaux sont accessibles en ligne, *Peel Prairies Provinces*, aux archives de l'Université de l'Alberta, et *UM Digital Collections*, aux archives de l'*University of Manitoba*. J'ai consulté quelques numéros des journaux à la bibliothèque du Campus Saint Jean de l'Université de l'Alberta, qui sont disponibles uniquement sous forme de microfiche.

Étape 2 : J'ai choisi des thèmes ou sujets d'analyse qui constituent la base de recherche par mots clés pour le dépouillement des journaux. Les mots clés se regroupent en trois catégories : 1) termes liés au mot « Métis », 2) termes liés aux Résistances de 1869/70 et 1884/85, et 3) les écoles résidentielles.

Tableau 23 : Mots clés et leurs variations

Catégorie - Métis	Catégorie - Résistances	Catégorie- Écoles résidentielles
- Métis - Metis - métis - metis - Halfbreeds - halfbreeds - Demi-sang - Bois-Brûlés	- Rébellion(s) - Révolte(s) - Les trouble(s) - Insurrection(s) - Soulèvement(s) - 1869 et 1870 - 1884 et 1885 - Louis Riel - Gabriel Dumont - Rivière rouge	- École(s) résidentielle(s) - École(s) industrielle(s) - Pensionnat(s) - École(s) indienne(s) - J'ai aussi cherché les noms exacts des écoles, comme par exemple Cross Lake.

J'ai utilisé ces mots clés pour réunir un grand nombre d'articles. Parmi les 6600 résultats obtenus, j'ai resserré mon analyse et j'ai retenu 1487 articles. Lorsque j'ai fouillé les résultats, j'ai fait une lecture rapide. J'ai rejeté les articles et les annonces qui n'avaient pas de contenu pertinent, par exemple, une annonce qui contient le mot « Métis », mais qui ne parle pas des Métis ni de leur histoire.

Tableau 24 : Résultats

	Métis	Résistances	Écoles	Total
Résultats	2700	1900	2000	6600
Articles retenus	966	291	230	1487

Étape 4 : J'ai lu attentivement les 1487 articles retenus pour m'assurer de leur pertinence et pour commencer à penser à des thèmes et à des sous-thèmes.

Étape 5 : J'ai fait une troisième lecture et j'ai analysé chaque article. J'ai fait une analyse de contenu et j'ai noté les sous-thèmes possibles, les noms clés, les événements et les liens avec d'autres articles. Ainsi, j'ai réorganisé les articles selon ces sous-thèmes au terme de cette troisième lecture.

Étape 6 : J'ai pensé à l'organisation de ma thèse et j'ai réorganisé les articles selon les thèmes et les sous-thèmes que j'ai déterminés pendant la lecture et l'analyse. Ensuite, j'ai commencé à écrire.

Bibliographie

Sources primaires :

Journaux

Le Canadien français
Le Courrier de l'ouest
L'Étoile de St. Albert
La Liberté
La liberté et le patriote
Le Manitoba
Le patriote de l'ouest
La Survivance
L'Union

Rapports

Archives provinciales de l'Alberta, « Documenter l'Alberta Francophone : recueil des ressources francophones Archives provinciales, 1965 à 2010 », Government of Alberta, 2012, <https://provincialarchives.alberta.ca/sites/default/files/2018-05/documenting-francophone-alberta.pdf>

Barkwell, Lawrence, Leah Dorion et Darren Préfontaine, « Metis Lgacy : Historiography and Annotated Bibliography », Saskatoon, Gabriel Dumont Institute, Winnipeg, Pemmican Publications and Louis Riel Institute, 2001, p. 273-507, <https://www.metismuseum.ca/media/document.php/14696.Metis%20Legacy,%20bibliography%20April%2017,%202001.pdf>

Barkwell, Lawrence, « Saskatchewan Métis Communities Historical Overview », Louis Riel Institute, 2013, p. 1-26, <https://www.metismuseum.ca/resource.php/13796>

Barkwell, Lawrence, « Anne Gairdner (Anderson, Irvine) », Virtual Museum of Métis History and Culture, 9 décembre 2013, p. 1-2, <https://www.metismuseum.ca/media/document.php/10587.Anne%20Gairdner.pdf>

Barkwell, Lawrence, « Historic Métis Settlements in Manitoba and Geographical Place Names », Louis Riel Institute, 2018, p. 1-128, <https://www.metismuseum.ca/resource.php/149493>

Barkwell, Lawrence, «The Reign of Terror,» Louis Riel Institute, 2017, p. 1-12, <https://www.metismuseum.ca/resource.php/149078>

Barkwell, Lawrence, « Louis Schmidt, M.L.A. (1844-1935) », Louis Riel Institute, 13 janvier 2013, p. 1-3, <https://www.metismuseum.ca/media/document.php/14488.Louis%20Schmidt.pdf>

Métis National Council, « Emergence and Evolution of the Métis Nation », juin 2016, p. 1-28, <https://metisnationsk.com/wp-content/uploads/2019/03/MN-S-Emergence-and-Evolution-of-the-Metis-Nation.pdf>

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *A Knock on the Door: The Essential History of Residential Schools from the Truth and Reconciliation Commission of Canada*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2016.

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Honouring the Truth, Reconciling for the Future*, Toronto: James Lorimer & Company Ltd., Publishers, 2015.

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *The Survivors Speak*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015.

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part 1 Origins to 1939*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015.

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *Canada's Residential Schools: The History, Part 2 1939 to 2000*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2015.

Truth and Reconciliation Commission of Canada, *The Métis Experience*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2016

Royal Commission on Aboriginal Peoples, *Volume 1: Looking Forward, Looking Back*, Ottawa, Canada Communication Group – Publishing, 1996

Royal Commission on Aboriginal Peoples, *Volume 3: Gathering Strength*, Ottawa, Canada Communication Group – Publishing, 1996

Recensements :

Canada, Census and Statistics Office, *Census of Prairie Provinces, 1916*, CS98-1916E-PDF, Ottawa, Ont., 1916, Accédé le 3 février 2025.
<https://publications.gc.ca/site/eng/9.832069/publication.html>

Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Census of the Prairie Provinces, 1936*, CS98-136-PDF, Ottawa, Ont., 1936, Accédé le 3 février 2025.
<https://publications.gc.ca/site/eng/9.833286/publication.html>

Canada, Dominion Bureau of Statistic, *Census of the Prairie Provinces, 1946*, CS98-146-PDF, Ottawa, Ont., 1946, Accédé le 3 février 2025.
<https://publications.gc.ca/site/eng/9.835365/publication.html>

Canada, Dominion Bureau of Statistics, *Ninth Census of Canada, 1951*, CS98-1951-PDF, Ottawa, Ont., 1951.

https://publications.gc.ca/collections/collection_2017/statcan/CS98-1951-1.pdf

Canada, Department of Agriculture, *Fouth Census of Canada 1901*, CS98-1901-PDF, Ottawa, Ont., 1901, Accédé le 3 février 2025.

<https://publications.gc.ca/site/eng/9.835365/publication.html>

Sources secondaires :

Articles et chapitres de livres

Andersen, Chris. “From Nation to Population: The Racialisation of ‘Métis’ in the Canadian Census*,” *Nations and Nationalism* vol. 14, n° 2, 2008, p. 347–68.

Aunger, Edmund A. « Legislating Language Use in Alberta: A Century of Incidental Provisions for a Fundamental Matter », *Alberta Law Review*, vol. 42, n° 2, 2004, p. 463-497.

Blackstock, Cindy, “The Canadian Human Rights Tribunal on First Nations Child Welfare: Why If Canada Wins, Equality and Justice Lose,” *Children and Youth Services Review* vol. 33, n° 1, 2011, p. 187–94.

Chabot-Johnson, Marie, « Pensionnats autochtones : Edmonton retire le nom de sa toponymie », *Ici Alberta*, 7 juin 2021, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1799657/retrait-autochtone-sensibilisation-vital-iveson>;

Charest, Mélodie, « Une nouvelle murale pour faire tomber les murs », *Le Franco*, 18 avril 2021, <https://lefranco.ab.ca/edmonton/2021/04/18/murale-sylvie-nadeau-aaron-paquette-peuples-autochtones/>;

Crosby, Alfred W., « Virgin Soil Epidemics as a Factor in the Aboriginal Depopulation in America », *The Willian and Mary Quarterly*, vol. 33, n° 2, 1976, p. 289-299.

« Historique », *Conseil des écoles fransaskoises*, mise à jour en 2016, <https://canadienne-francaise.ecolefrancophone.com/l-ecole/historique>

« Official Languages Act Overview », *Council of Ministers of Education Canada*, révisé 2024, <https://cmec.ca/154/Overview.html>

Dobbin, Murray, « Prairie Colonialism The CCF in Northern Saskatchewan, 1944–1964 », *Studies in Political Economy / Recherches En Économie Politique*, vol 16, n° 1, 1995, p. 7–40.

Dumont, Fernand, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociologiques* vol. 38, n° 3, 199, p. 419-467.

« Histoire et géographie franco-ténoise », *La Fédération Franco-Ténoise*, mise à jour en 2024, <https://www.federationfrancotenoise.com/histoire-et-geographie#:~:text=Les%20Territoires%20du%20Nord%20Ouest%20adoptent%2C%20en%201892%2C%20une,l%27enseignement%20en%20anglais%20obligatoire>

Foran, Timothy, « Boileau, François-Xavier », *L'Encyclopédie Canadienne*, mise à jour en 2015, http://www.biographi.ca/fr/bio/boileau_francois_xavier_16F.html

Foran, Timothy, « Lessard Prosper-Edmond », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2015, https://www.biographi.ca/fr/bio/lessard_prosper_edmond_16F.html

Gagnon, Cyrille, « La Liaison Française », *Le Canada-français, Revue de l'Université de Laval*, édition du septembre 1925, p. 52-53, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2676908>.

Gareau, Laurier, « Le Cas Mercure », *Musée Virtuelle Francophone de la Saskatchewan - Revue Historique* vol. 11, n° 3, 2001, <http://musee.histoiresk.ca/le-cas-mercure-n188-t1255.html>

Greenhous, Brereton, « Raymond Brutinel », *L'Encyclopédie Canadienne*, mise à jour le 20 octobre 2014, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/brutinel-raymond>

Hall, David J., « Oliver, Frank », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2016, https://www.biographi.ca/fr/bio/oliver_frank_16F.html

Hanson, Erin, « The Indian Act », *Indigenous Foundations at the University of British Columbia*, consulté le 3 février 2025, https://indigenousfoundations.arts.ubc.ca/the_indian_act/

Hillmer, Norman, « Philippe Roy », *L'Encyclopédie Canadienne*, mise à jour le 15 décembre 2013, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/roy-philippe>

« Historique » et « Institut », *Institut canadien-français d'Ottawa*, consulté le 10 septembre 2024, <https://icfo.blog/institut/>

Jones, David S., « Virgin Soils Revisited », *The Willian and Mary Quarterly*, vol. 60, n° 4, 2003, p. 703-742.

Lacroix, Denis, « Biographie d'Alex Michelet : Pionnier, Journaliste, Traducteur », dans *CEFCO Conférence de l'Université de Saint-Boniface, Winnipeg, Manitoba*, 29 Septembre 2012, <https://era.library.ualberta.ca/items/a87726ed-adbe-4a66-a340-8a37d0b2aa49>

Léonard, Carol, « Patrimoine toponymique des minorités culturelles, lieu de complexités : le cas de la Fransaskoisie », *Revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol 6, n° 1, 2010, p. 99-124.

« Memorable Manitobans : Joseph Bernier (1874-1951) », *Manitoba Historical Society Archives*, consulté le 1^{er} novembre 2024, https://www.mhs.mb.ca/docs/people/bernier_j.shtml

Montigny, Philippe de, « Edmonton mural sparks dialogue on residential schools », *David McKie Your Home for Data Journalism*, 26 février 2014, <http://www.davidmckie.com/edmonton-mural-sparks-dialogue-on-residential-schools/>.

« Journal de colonisation : Le Patriote de l'Ouest », *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <http://musee.histoiresk.ca/journal-de-colonisation-le-patriote-de-l-ouest-n384-t384.html>

« La Liberté », *Musée Virtuel Francophone de la Saskatchewan*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <http://musee.histoiresk.ca/la-liberte-n384-t756.html>

« Memorial – National Student Memorial – School – Manitoba - Cross Lake », *National Centre for Truth and Reconciliation*, University of Manitoba, mise à jour en 2024. <https://nctr.ca/residential-schools/manitoba/cross-lake/>

« Memorial – National Student Memorial – School – Manitoba - Cross Lake », National Centre for Truth and Reconciliation, University of Manitoba, mise à jour en 2024. <https://nctr.ca/residential-schools/manitoba/cross-lake/>

Pierrette Paule Désy, « Anscension et déclin de Revillon Frères au Canada », *Les classiques des sciences sociales*, L'Université du Québec à Montréal, 8 septembre 2007, https://classiques.uqam.ca/contemporains/desy_pierrette/ascension_et_declin_revillon/revillon_texte.html

Pitsula, James, « The CCF Government and the Formation of the Union of Saskatchewan Indians », *Canadian Historical Review* vol. 75, n° 1, 1994, p. 131-151.

Podruchny, Carolyn et Stacy Nation-Knapper, « Fur Trades », *Oxford Research Encyclopedia of American History*, Novembre 2016, <https://doi.org/10.1093/acrefore/9780199329175.013.308>

Pyée, Audrey, « Les migrations françaises vers la Prairie canadienne, 1870-1914 », dans Sathya Rao (dir.), *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018, p. 27-48.

Rea, J. E., « Coldwell, George Robson », *Dictionnaire biographique du Canada*, consulté le 13 mai 2024, http://www.biographi.ca/fr/bio/coldwell_george_robson_15F.html

Shoemaker, Nancy, « A Typology of Colonialism », *Perspectives on History American Historical Association*, 1^{er} octobre 2015, <https://www.historians.org/perspectives-article/a-typology-of-colonialism-october-2015/>

Silver, A. I., « Larivière, Alphonse-Alfred », *Dictionnaire biographique du Canada*, mise à jour en 2005, https://www.biographi.ca/fr/bio/la_riviere_alphonse_alfred_clement_15F.html

« Courrier de l'Ouest : 1905-1916 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/le-courrier-de-louest-1905-1916/>

« L'Union : 1917- 1929 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/lunion-1917-1929/>

« L'étoile de St. Albert :1912-1914 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/letoile-de-st-albert-1912-1914/>

« La Survivance 1928-1967 », *Société Historique Francophone de l'Alberta*, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://histoireab.ca/recherche/journaux-historiques/la-survivance-1928-1967/>

« Histoire du Manitoba français – ligne de temps », *Société de la francophonie manitobaine*, révisé en 2015, <https://www.sfm.mb.ca/ressources/histoire-du-manitoba-francais/>

Tuck, Eve et K. Wayne Yang, « Decolonization is not a metaphor », *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* vol. 1, n° 1, 2012, p. 1-40.

« Riel Et La Naissance Du Manitoba », *L'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba*, 1921, <http://peel.library.ualberta.ca/bibliography/610.html>

« Fondation du journal L'Action sociale catholique », Bilan Québec, L'Université de Sherbrooke, accédé le 26 septembre 2024, <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/quebec/evenements/115>

« Raymond Denis (1885-1965) », Université St. Boniface, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1986.htm>

« Donatien Frémont » dans *Ouest et Nord-Ouest de Francophonie Canadiennes – Identités culturelles* par Yves Frenette et Mary Elizabeth Aubé, Université St. Boniface, consulté le 23 juin 2024, <https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1985.htm>

« 1910 Fondation du journal Le Patriote de l'Ouest », dans *Ouest et Nord-Ouest de Francophonie Canadiennes – Identités culturelles* par Yves Frenette et Mary Elizabeth Aubé, Université St. Boniface, consulté le 1^{er} novembre 2024, <https://sites.ustboniface.ca/francoidentitaire/ouest/texte/T1880.htm>

Wolfe, Patrick, « Settler colonialism and the elimination of the native », *Journal of Genocide Research*, vol 8, n° 4 (2006), p. 387-409.

Livres :

Adese, Jennifer et Chris Andersen (dir.), *A People and a Nation : New Directions in Contemporary Métis Studies*, Vancouver, UBC Press, 2021.

Adese, Jennifer, *Aboriginal TM : The Cultural and Economic Politics of Recognition*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2022.

Allaire, Gratien. *La francophonie canadienne : portraits*. Sudbury, Prise de parole, 1999.

Anacker, Caleb, Tanya Fontaine, Megan Tucker, Pierre Lamoureux, Goddy Nzonji et Roy Missal, *Restoring the History of St. Paul des Métis*, Alberta, Independently published, 2020.

Andersen, Chris, “Métis” : *Race, Recognition, and the Struggle for Indigenous Peoplehood*, Vancouver, UBC Press, 2014.

Anderson, Benedict, *Imagined communities*, London, Verso Editions and NLB, 1983.

Anderson, Dr. Anne, *The First Métis... A New Nation*, Edmonton, UVISCO PRESS, 1985.

Anderson, Mark Cronlund et Carmen L Robertson, *Seeing Red a History of Natives in Canadian Newspapers*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2011.

Archibald, Jo-Ann, Jenny Lee-Morgan et Jason De Santolo (dir.), *Decolonizing Research: Indigenous Storywork as Methodology*, London, Bloomsbury Academic, 2022.

Barron, F. Laurie, *Walking in Indian Moccasins: The Native Policies of Tommy Douglas and the CCF*, Vancouver, UBC Press, 2014.

Beaudin, Maurice et Linda Cardinal, *Une langue qui pense: la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada. Une langue qui pense*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

Behiels, Michael D, *La Francophonie canadienne Renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2005.

Benoit, Paul, *L'anglomanie au Canada résumé historique de la question des écoles du Manitoba*. Trois-Rivières, [s.n.], 1981.

Benoit, Paul, *Vie de Mgr. Tache, archevêque de St. Boniface*, Montréal, Beauchemin, 1904.

Bernard, Roger, *Un Avenir incertain : comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 1991.

Bernard, Roger, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir, 1998.

Bernard, Roger, *De Québécois à Ontariens*, Ottawa, Le Nordir, 1996.

Blackstock, Cindy, *Keeping the Promise : The Convention on the Rights of the Child and the Lived Experiences of First Nations Children and Youth*, Ottawa, First Nations Child and Family Caring Society of Canada, 2004.

- Blay, Jacqueline, *L'Article 23 : les péripéties législatives et juridiques du fait français au Manitoba, 1870-1986*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1987.
- Blay, Jacqueline, *Histoire du Manitoba français : Sous le ciel de la Prairie, des débuts jusqu'à 1870*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 2010.
- Blay, Jacqueline, *Histoire du Manitoba français : Le temps des outrages (1870-1916)*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 2013.
- Blay, Jacqueline, *Histoire du Manitoba français : De Gabrielle Roy à Daniel Lavoie (1916-1968)*, Saint-Boniface, Les Éditions des Plaines, 2016.
- Bock, Michel, *Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004.
- Bock, Michel et François Charbonneau, *Le siècle du Règlement 17 : Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 2015.
- Bocquel, Bernard, *Les Fidèles de Riel*, Manitoba, Les Éditions de La Fourche, 2012.
- Bomberry, Andrew et Teresa Edwards, *The Sixties Scoop and the Stolen Lives of Indigenous Children*, Toronto, James Lorimer & Company Ltd. Publishers, 2024.
- Breton, Paul Émile, *Le grand chef des Prairies, le Père Albert Lacombe, O.M.I., 1827-1916*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1954.
- Breton, Paul Émile, *Monseigneur Grandin vous parle-- extraits des plus belles lettres de Monseigneur Vital Grandin, O.M.I., premier évêque de l'Alberta à sa famille, 1829-1902*, Edmonton, Éditions de l'Ermitage, 1958.
- Breton, Paul Émile, *Vital Grandin, o.m.i. : le merveilleuse aventure de « l'Évêque sauvage » des prairies et du Grand nord*, Paris, A. Payard, 1960.
- Brown, Jennifer S. H., *Strangers in Blood: Fur Trade Company Families in Indian Country*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1980.
- Brunet, Michel, *La présence anglaise et les Canadiens; études sur l'histoire et la pensée des deux Canada*, Montréal, Beauchemin, 1958.
- Bryce, Peter Henderson, *The Story of a National Crime*, Ottawa, James Hope & Sons, 1922.
- Bureau, Brigitte, *Mêlez-vous de vos affaires : 20 ans de luttes franco-ontariennes*, Vanier, Association canadienne-française de l'Ontario, 1989.

Cadieux, Lorenzo, *Lettres des nouvelles missions du Canada, 1843-1852*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1973.

Campbell, Maria, *Halfbreed*, Toronto, McClelland & Stewart, 2019.

Capitaine, Brieg et Karine Vanthuyne (dir.), *Power through Testimony : Reframing Residential Schools in the Age of Reconciliation*, Vancouver, UBC Press, 2017.

Cardinal, Colleen, *Ohpikiihaakan-Ohpimh = Raised Somewhere Else : A 60s Scoop Adoptee's Story of Coming Home*, Winnipeg, Roseway Publishing, an imprint of Fernwood Publishing, 2018.

Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J. Yvon Thériault, *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1994.

Cardinal, Linda, *A partir de notre expérience : Femmes de la francophonie ontarienne*, Montréal, Université du Québec, 1996.

Carrière, Gaston, *Le Père du Keewatin, Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., 1862-1933*, Montréal, Rayonnement, 1962.

Carrière, Gaston, *L'apôtre des prairies, Joseph Hugonard, O.M.I. 1848-1917*, Montréal, Rayonnement, 1967.

Carleton, Sean, *Lessons in Legitimacy : Colonialism, Capitalism, and the Rise of State Schooling in British Columbia*, Vancouver, UBC Press, 2022.

Caron, Isabelle, *La francophonie dans les politiques publiques au Canada: Un principe au second rang*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2022.

Carter, Sarah, Dorothy First Rider, and Walter Hildebrandt, *The True Spirit and Original Intent of Treaty 7*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1997.

Champagne, Claude, *Les débuts de la mission dans le Nord-Ouest canadien : mission et Église chez Mgr Vital Grandin, O.M.I., 1829-1902*, Ottawa, Éditions de l'Université Saint-Paul, 1983.

Champagne, Joseph Etienne, *Les missions catholiques dans l'Ouest canadien, 1818-1875*, Ottawa, Éditions des Études oblates, 1949.

Chapman, Chris et A.J Withers, *A Violent History of Benevolence : Interlocking Oppression in the Moral Economies of Social Working*, Toronto, University of Toronto Press, 2019.

Chaput, Hélène, *Donatien Frémont : journaliste de l'Ouest canadien*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1977.

- Charette, Guillaume, *L'espace de Louis Goulet*, Ottawa, Éditions Bois – Brûler, 1976.
- Charland, Thomas et Jules Antonin Plourde, *Le Père Gonthier et les écoles du Manitoba : sa mission secrète en 1897-1898*, Montréal, Fides, 1979.
- Choquette, Leslie, *Frenchmen into Peasants : Modernity and Tradition in the Peopling of French Canada*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.
- Choquette, Robert, *The Oblate Assault on Canada's Northwest*, Ottawa, University of Ottawa Press, 1995.
- Choquette, Robert et Marcel Martel, *Les États généraux du Canada français, trente ans après : actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997*, Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, 1998.
- Clark, Lovell Crosby, *The Manitoba School Question: Majority Rule or Minority Rights?*, Toronto, Capp Clark, 1968.
- Cotnam, Jacques, Yves Frenette, et Agnès Whitfield, *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir, 1995.
- Craft, Aimée et Paulette Regan, *Pathways of Reconciliation: Indigenous and Settler Approaches to Implementing the TRC's Calls to Action. Pathways of Reconciliation*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2020.
- Crosby, Alfred W, *Ecological Imperialism : The Biological Expansion of Europe, 900-1900*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Crunican, Paul, *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, University of Toronto Press, 1974.
- Currie, Andrea, *Finding Otipemisiwak : The People Who Own Themselves*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 2024.
- Curtis, Bruce, *The Politics of Population: State Formation, Statistics and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001.
- Daschuk, James W., *Clearing the Plains : Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, Regina, University of Regina Press, 2013.
- Devine, Heather, *The People Who Own Themselves : Aboriginal Ethnogenesis in a Canadian Family, 1660-1900*, Calgary, University of Calgary Press, 2004.
- Dickason, Olive, *The Myth of the Savage : And the Beginnings of French Colonialism in the Americas*, Edmonton, University of Alberta Press, 1997.

Dickason, Olive et William Newbigging, *Indigenous Peoples within Canada: A Concise History*, 4e édition, Don Mills, Oxford University Press, 2019.

Dobbin, Murray, *The One-and-a-Half Men : The Story of Jim Brady and Malcolm Norris, Métis Patriots of the Twentieth Century*, Vancouver, New Star Books, 1981.

Doern, Russell, *The Battle over Bilingualism : The Manitoba Language Question, 1983-85*, Winnipeg, Cambridge Publishers, 1985.

Down, Edith, *A Century of Service, 1858-1958 : A History of the Sisters of Saint Ann and Their Contribution to Education in British Columbia, the Yukon and Alaska*, Victoria, The Sisters of Saint Ann, 1999.

Drouin, Emeric O, *Joyau dans la plaine; Saint-Paul, Alberta, colonie métisse 1896-1909, paroisse blanche 1909-1951*, Québec, Éditions Ferland, 1968.

Duchaussois, Pierre, *Apôtres inconnus*, Paris, Spes, 1928.

Dumont, Fernand, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1996.

DyckFehderau, Ruth, *E Nâtamukw Miyeyimuwin : Residential School Recovery Stories of the James Bay Cree*, Mistissini, Cree Board of Health and Social Services of James Bay, 2023.

Ens, Gerhard J, and Joe Sawchuk, *From New Peoples to New Nations : Aspects of Métis History and Identity from the Eighteenth to the Twenty-First Centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 2016.

Fenn, Elizabeth A, *Pox Americana : The Great Smallpox Epidemic of 1775-82*, New York, Hill and Wang, 2001.

Fiola, Chantal, *Rekindling the Sacred Fire : Métis Ancestry and Anishinaabe Spirituality*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2015.

Fiola, Chantal, *Returning to Ceremony : Spirituality in Manitoba Métis Communities*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021.

Fontaine, Phil, *A Knock on the Door: The Essential History of Residential Schools. A Knock on the Door*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2016.

Fontaine, Theodore, *Broken Circle : The Dark Legacy of Indian Residential Schools*, Victoria, Heritage House Publishing, 2022.

Foran, Timothy, *Defining Métis: Catholic Missionaries and the Idea of Civilization in Northwestern Saskatchewan 1845-1898*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017.

Forsythe, Laura et Jennifer Markides, *Around the Kitchen Table: Métis Aunties' Scholarship*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024.

Fox, Bevann, *Genocidal Love : A Life after Residential School*, Saskatchewan, University of Regina, 2020.

Fraser, Crystal Gail, *By Strength, We Are Still Here: Indigenous Peoples and Indian Residential Schooling in Inuvik, Northwest Territories*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024.

Frémont, Donatien, *Mgr. Taché et la naissance du Manitoba*, Winnipeg, La Liberté, 1930.

Frémont, Donatien, *Pierre Radisson, roi des coureurs de bois*, Montréal, Lévesque, 1933.

Frémont, Donatien, *Mgr. Provencher et son temps*, Winnipeg, Éditions de la Liberté, 1935.

Frémont, Donatien, *Les Français dans l'Ouest canadien*, Winnipeg, Les Éditions de la Liberté, 1959.

Frenette, Yves, et Martin Pâquet, *Brève histoire des Canadiens français*, Montréal, Boréal, 1998.

Fumoleau, René et Arctic Institute of North America, *As Long as This Land Shall Last : A History of Treaty 8 and Treaty 11, 1870-1939*, Calgary, University of Calgary Press, 2004.

Galbraith, John S., *The Hudson's Bay Company as an Imperial Factor, 1821-1869*, New York, Octagon Books, 1977.

Gareau, Paul, « Mary and the Métis: Religion as a Site for New Insight in Métis Studies », dans Jennifer Adese et Chris Andersen (dir.), *A People and a Nation*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2021.

George, Sam, Jill Yonit Goldberg, Liam Belson, Dylan MacPhee, et Tanis Wilson, *The Fire Still Burns : Life in and after Residential School*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2023.

Gilbert, Anne, J. Yvon Thériault, et Lucie Cardinal, *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008.

Gilbert, Anne, *Territoires francophones : études géographiques sur la vitalité des communautés francophones du Canada*, Québec, Septentrion, 2010.

Giraud, Marcel, *Le Métis canadien : son rôle dans l'histoire des provinces de l'Ouest*, Paris, Institut d'ethnologie, 1945.

Giraud, Marcel, *Histoire du Canada*, Paris, Presses universitaires de France, 1946.

Grisé, Yolande, *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec: actes du colloque tenu à Ottawa les 24, 25 et 26 mars 1994*, Ottawa, Actexpress, 1995.

Groulx, Lionel, *Le Canada français missionnaire : une autre grande aventure*, Montréal, Fides, 1962.

Groulx, Lionel, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*, Montréal, Granger, 1934.

Groulx, Lionel, *L'enseignement français au Canada*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1931.

Groulx, Lionel, *Le français au Canada*, Paris, Delagrave, 1932.

Groulx, Lionel, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, Montréal, L'Action nationale, 1950.

Groulx, Lionel, *Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-1870*, Montréal, Éditions de l'Action nationale, 1944.

Hall, Louis Karoniaktajeh, Kahentinetha Rotiskarewake, Philippe Blouin, Matt Peterson, et Malek Rasamny, (dir.), *The Mohawk Warrior Society: A Handbook on Sovereignty and Survival*, Oakland, PM Press, 2023.

Hart, E. J., *Ambitions et réalités : la communauté francophone d'Edmonton, 1795-1935*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1981.

Harvey, Carol J, François Lentz et Lise Gaboury-Diallo, *Paroles francophones de l'Ouest et du Nord canadiens*, Winnipeg, Presses Universitaires de Saint-Boniface, 2012.

Hébert, Raymond, *Manitoba's French-Language Crisis a Cautionary Tale*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2004.

Huel, Raymond Joseph Armand, *L'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan : un rempart contre l'assimilation culturelle, 1912-34*, Regina, Publications fransaskoises Ltée, 1969.

Huel, Raymond Joseph Armand, *Archbishop A.-A. Taché of St. Boniface the "Good Fight" and the Illusive Vision*, Edmonton, University of Alberta Press, 2003.

Huel, Raymond Joseph Armand, *Proclaiming the Gospel to the Indians and the Métis*, Edmonton University of Alberta Press, 1996.

Imbeault, Sophie, Denis Vaugeois et Laurent Veyssiere, *1763 : le traité de Paris bouleverse l'Amérique*, Montréal, Septentrion, 2013.

Innes, Robert Alexandre, *Elder brother and the law of the People: contemporary kinship and Cowessess First Nation*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2014.

Innis, Harold, *The Fur Trade in Canada: An introduction to Canadian economic history*, New Haven, Yale University Press, 1927.

Jacobs, Margaret D, *A Generation Removed : The Fostering and Adoption of Indigenous Children in the Postwar World*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2014.

Jaenen, Cornelius J., *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2012.

Jaumain, Serge (dir.), *Les immigrants préférés : Les Belges*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1999.

Kermoal, Nathalie, « Métis et marginalité : le cas de St. Paul des Métis », dans Carol Harvey et Alan MacDonelle (dir.), *La francophonie sur les marges*, CEFCO, Les Presses universitaires de Saint-Boniface, 1997, p. 41-51.

Kermoal, Nathalie, *Un passé métis au féminin*, Québec, Éditions GID, 2006.

Kermoal, Nathalie et Chris Andersen (dir.), *Daniels v. Canada : In and beyond the Courts*. Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021.

Kovach, Margaret, *Indigenous Methodologies : Characteristics, Conversations, and Contexts*, Toronto, University of Toronto Press, 2021.

Lafontant, Jean, André Fauchon, Marie-Christine Aubin, et Hermann Duchesne, *L'État et les minorités*, Saint-Boniface, Les Éditions du Blé et Les Presses universitaires de Saint-Boniface, 1993.

Landry, Nicolas et Nicole Lang, *Histoire de l'Acadie*, Québec, Septentrion, 2014.

Lapointe, Richard, Lucille Tessier, *Histoire des Franco-Canadiens de la Saskatchewan*, Regina, Société historique de la Saskatchewan, 1986.

Larochelle, Catherine, *L'école du racisme: La construction de l'altérité à l'école québécoise (1830-1915)*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2021.

Latour, Conrad, *Monseigneur Alexandre Taché, oblats de Marie-Immaculée, premier archevêque de Saint-Boniface, 1823-1894*, Montréal, l'Œuvre des tracts, 1923.

LeBlanc, Phyllis E, Monique Hébert, Nathalie Kermoal, *Entre le quotidien et le politique : facettes de l'histoire des femmes francophones en milieu minoritaire*, Gloucester, Réseau national d'action éducation femmes, 1997.

Le Chevallier, Jules Jean Marie Joseph, *Batoche, les missionnaires du nord-ouest pendant les troubles de 1885*, Montréal, Presse dominicaine, 1941.

Le Chevallier, Jules Jean Marie Joseph, *St. Michael's School at Duck Lake : Trials and Progress of an Indian School over Half a Century (1894-1944)*, Edmonton, La Survivance Printing Co., 1944.

Léonard, Carol Jean, *Mémoire des noms de lieux d'origine et d'influence françaises en Saskatchewan : répertoire toponymique*, Québec, Éditions GID, 2010.

Lesage, Germain, *L'évêque errant*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 1950.

Levasseur, Donat, *Histoire des Missionnaires oblats de Marie Immaculée : essai de synthèse*, Montréal, Maison provinciale, 1983.

Levasseur-Ouimet, France, Yvette Mahé, Frank McMahon et Claudette Tardif, « Chapitre 21. L'éducation dans l'Ouest canadien », dans Joseph Yvon Thériault (dir.), *La francophonie canadienne. État des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999, p. 476-483.

Linteau, Paul-André, Yves Frenette, et Françoise Le Jeune, *Transposer la France : l'immigration française au Canada (1870-1914)*, Montréal, Québec: Boréal, 2017.

Lupul, Manoly R, *The Roman Catholic Church and the North-West School Question : A Study in Church-State Relations in Western Canada, 1875-1905*, Toronto, University of Toronto Press, 1974.

MacDonald, David Bruce, *The Sleeping Giant Awakens : Genocide, Indian Residential Schools, and the Challenge of Conciliation*, Toronto, University of Toronto Press, 2019.

Macdougall, Brenda, *One of the Family : Metis Culture in Nineteenth-Century Northwestern Saskatchewan*, Vancouver, UBC Press, 2010.

MacGregor, James Grierson, *Father Lacombe*, Edmonton, Hurtig, 1975.

MacKinnon, Doris Jeanne, *Métis Pioneers : Marie Rose Delorme Smith and Isabella Clark Hardisty Loughheed*, Edmonton, The University of Alberta Press, 2018.

Martel, Angéline, *Les Franco-Albertains à la Rivière-la-Paix*, Edmonton, [s.n.], 1980.

Martel, Marcel, *Le Deuil d'un pays imaginé : Rêves, luttes et dérouté du Canada français*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1997.

Martel, Marcel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec*, Montréal, Les Éditions de Boréal, 2010.

Mathieu, Jacques, *Olivier-Elzéar Mathieu : de Saint-Roch à archevêque de Regina*, Québec, Septentrion, 2019.

Massé, Sylvain, *Démocraties et minorités linguistiques le cas de la communauté franco-manitobaine*, Bibliothèque nationale du Canada, 1988.

McCarthy, Martha, *To Evangelize the Nations : Roman Catholic Missions in Manitoba, 1818-1870*, Winnipeg, Manitoba Culture, Heritage and Recreation, 1990.

McCarthy, Martha, *From the Great River to the Ends of the Earth Oblate Missions to the Dene, 1847-1921*, Edmonton, University of Alberta Press, 1995.

McCullough, David G., *1776*, New York, Simon & Schuster Paperbacks, 2006.

McKegney, Sam, *Magic Weapons : Aboriginal Writers Remaking Community after Residential School*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2007.

Merasty, Joseph Auguste et David Carpenter, *The Education of Augie Merasty: A Residential School Memoir*, Regina, University of Regina, 2015.

Mignault, Alice, *Cent ans d'espérance : les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge dans l'Ouest canadien, 1891-1991*, Nicolet, Éditions S.A.S.V., 1991.

Miller, J. R., *Shingwauk's Vision: A History of Native Residential Schools. Shingwauk's Vision*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.

Miller, J. R., *Residential Schools and Reconciliation : Canada Confronts Its History*, Toronto, University of Toronto Press, 2017.

Milloy, John Sheridan, *A National Crime: The Canadian Government and the Residential School System, 1879 to 1986*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2017.

Mitchell, Estelle, *Les Sœurs grises de Montréal à la Rivière Rouge, 1844-1984*, Montréal, Edition du Méridien, 1987.

Montour, Enos T, *Brown Tom's Schooldays*. Edited by Mary Jane Logan McCallum, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2024.

Morice, Adrien Gabriel, *The Catholic Church in the Canadian Northwest*, Winnipeg, [s.n.], 1936.

Morice, Adrien Gabriel, *A Critical History of the Red River Insurrection : After Official Documents and Non-Catholic Sources*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1935.

Morice, Adrien Gabriel, *Chez les sauvages de la Colombie Britannique récits d'un missionnaire*, Paris, Delhomme et Briguet, 1897.

Morice, Adrien Gabriel, *Dictionnaire historique des Canadiens et des Métis français de l'Ouest*, Québec, J. P. Garneau, 1908.

Morice, Adrien-Gabriel, *Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien, du lac Supérieur au Pacifique (1659–1905)*, Winnipeg, West Canada Publishing Company, 1912.

Morice, Adrien-Gabriel, *Histoire abrégée de l'Ouest canadien : Manitoba, Saskatchewan Alberta et Grand-Nord*, Saint-Boniface, [s.n.], 1914.

Morice, Adrien Gabriel, *The History of the Northern Interior of British Columbia : Formerly New Caledonia, 1660 to 1880*, Toronto, W. Briggs, 1904.

Niesson, Shuana, *Shattering the silence*, Regina, Project of Heart Ebook, 2017.

Omawaima, K. Tsianina, *They Called It Prairie Light : The Story of Chilocco Indian School*, Lincoln, University of Nebraska Press, 1994.

Oster, Bailey et Marilyn Lizee, *Stories of Métis Women : Tales My Kookum Told Me*, Calgary, Durvile & UpRoute Books, 2021.

Painchaud, Robert, *Un rêve français dans le peuplement de la Prairie*, Saint-Boniface, Manitoba, Les Éditions des Plaines, 1987.

Papen, Robert et Sandrine Hallion, *À l'ouest des Grands Lacs: communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2014.

Payment, Diane, and Canadian Parks Service. National Historic Parks and Sites, “*The Free People - Otipemisiwak*”, *Batoche, Saskatchewan, 1870-1930*, Ottawa, National Historic Parks and Sites, Parks Service, 1990.

Payment, Diane, *The Free People = Les Gens Libres : A History of the Métis Community of Batoche, Saskatchewan*, Calgary, University of Calgary Press, 2009.

Penisson, Bernard, *Henri d'Hellencourt : un journaliste français au Manitoba, 1898-1905*, Saint-Boniface, Éditions du Blé, 1986.

Peterson, Jacqueline et Jennifer S. H Brown, *The New Peoples: Being and Becoming Métis*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 1985.

Podruchny, Carolyn, *Making the Voyageur World : Travelers and Traders in the North American Fur Trade*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2006.

Poliquin, Laurent, *De l'impuissance à l'autonomie : évolution culturelle et enjeux identitaires des minorités canadiennes-françaises*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2017.

Prud'homme, Louis-Arthur et Royal Society of Canada, *The History of Manitoba and Northwest Territories*, [s.n.].

Prud'homme, Louis-Arthur, *Notes historiques sur la vie de P.E. de Radisson*, Saint Boniface, [s.n.], 1892.

Prud'homme, Louis-Arthur, *Monseigneur Noel-Joseph Ritchot : vicaire général protonotaire apostolique, cure de la Paroisse De Saint-Norbert, 1825-1905*, Winnipeg, Canadian Publishers, 1928.

Prud'homme, Louis Arthur et Royal Society of Canada, *Le premier parlement de Manitoba, 1870-1874*, [s.n.], 1923.

Rao, Sathya (dir.), *La présence franco-européenne dans l'Ouest canadien : histoires de colons belges, français et suisses à l'aube du XXe siècle*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2018.

Rao, Sathya, *L'ouest raconté par Magali Michelet : Chroniques pionnières 1906-1916*, Sudbury, Les Éditions de Prises de Parole, 2019.

Regan, Paulette, et Taiaiake Alfred, *Unsettling the Settler within: Indian Residential Schools, Truth Telling, and Reconciliation in Canada. Unsettling the Settler Within*, Vancouver, UBC Press, 2010.

Roche, Claude, *Monseigneur du Grand Nord : Isidore Clut, évêque-missionnaire, coureur des bois, chez les Indiens et les Esquimaux du Nord-Ouest américain (de 1858 à 1903)*, Rennes, Ouest-France, 1989.

Rumilly, Robert, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Fides, 1972.

Russell, Frances, *The Canadian Crucible : Manitoba's Role in Canada's Great Divide*, Winnipeg, Heartland Associates, 2003.

Sellars, Bev, *They Called Me Number One : Secrets and Survival at an Indian Residential School*, Vancouver, Talonbooks, 2013.

Smith, Christine Miskonoodinkwe, *These Are the Stories : Memories of a 60s Scoop Survivor*, Neyaashiinigmiing, Kegedonce Press, 2021.

Smith, Christine Miskonoodinkwe (dir.), *Silence to Strength : Writings and Reflections on the Sixties Scoop*, Neyaashiinigmiing, Kegedonce Press, 2022.

Smith, Linda Tuhiwei, *Decolonizing Methodologies*, London, Bloomsbury Academic, 2022.

Sprague, D. N. et R. P. Frye, *The Genealogy of the First Métis Nation: The Development and Dispersal of the Red River Settlement, 1820-1900*, Winnipeg, Pemmican Publications, 1983.

Starblanket, Tamara, *Suffer the Little Children : Genocide, Indigenous Nations, and the Canadian State*, Atlanta, Clarity Press, Inc., 2018.

Stewart, Sarah, Raymond Yakeleya, Colette Poitras, Walter Blondin, Leanne Goose, Antoine Mountain, et George Blondin. *We Remember the Coming of the White Man*, Calgary, Durville & UpRoute Books, 2021.

Stevenson, Allyson D, *Intimate Integration: A History of the Sixties Scoop and the Colonization of Indigenous Kinship*. *Intimate Integration*, Toronto, University of Toronto Press, 2021.

St-Onge, Nicole, *Saint-Laurent, Manitoba: Evolving Métis Identities 1850-1914*, Canadian Plains Research Centre, University of Regina, 2004.

Talaga, Tanya, *Seven Fallen Feathers : Racism, Death, and Hard Truths in a Northern City*, Toronto, Anansi, 2017.

Talaga, Tanya, *The Knowing*, Toronto, HarperCollins Publishers Ltd, 2024.

Taylor, Alan, *American Colonies*, New York, Penguin Books, 2002.

Teillet, Jean, *The North-West Is Our Mother : The Story of Louis Riel's People, the Métis Nation*, Toronto, Patrick Crean Editions, an imprint of HarperCollins Publishers Ltd, 2019.

Théberge, Raymond et Jean Lafontant, *Demain, la francophonie en milieu minoritaire?*, Saint-Boniface, Centre de recherche du Collège de Saint-Boniface, 1987.

Thériault, J. Yvon, *Francophonies minoritaires au Canada : l'État des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999.

Trémaudan, Auguste Henri de, *Histoire de la nation métisse dans l'Ouest canadien*, Montréal, Lux, 2010.

Trottier, Alice, Gratien Allaire et Kenneth J Munro, *Aspects du passé franco-albertain : témoignages et études*, Edmonton, Salon d'histoire de la francophonie albertaine, 1980.

Troupe, Cheryl et Doris Jeanne MacKinnon (dir.), *Métis Matriarchs : Agents of Transition*, Regina, University of Regina Press, 2024.

Troupe, Cheryl, *Putting Down Roots : Métis Agency, Land Use, and Women's food Labour in a Qu'Appelle Valley Road Allowance Community*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2025.

Walmsley, Christopher. *Protecting Aboriginal Children*, Vancouver, UBC Press, 2005.

Wilson, Shawn, *Research Is Ceremony : Indigenous Research Methods*, Halifax, Fernwood Pub., 2008.

Woolford, Andrew John, *This Benevolent Experiment : Indigenous Boarding Schools, Genocide, and Redress in Canada and the United States*, Lincoln, University of Nebraska Press, 2015.

Woolford, Andrew John, Morgan Sizeland Fontaine, and Theodore Fontaine (dir.), *Did You See Us? : Reunion, Remembrance, and Reclamation at an Urban Indian Residential School*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2021.

Wrong, George M., *The Conquest of New France : A Chronicle of the Colonial Wars*, New Haven, Yale University Press, 1998.

Van Kirk, Sylvie, *Many Tender Ties : Women in Fur-Trade Society, 1670-1870*, Winnipeg, J. Gordon Shillingford Publishing, 1999.

Vaulx, Bernard de, *D'une mer à l'autre : les Oblats de Marie-Immaculée au Canada, 1841-1961*, Lyon, Éditions du Chalet, 1961.

Thèses :

Rebecca Lazarenko, « Volontaires ou résistants? Les voix des Canadiens français de l'Alberta et les Canadiens français du Québec pendant la Première Guerre mondiale », Mémoire de maîtrise, University of Alberta, 2019, <https://doi.org/10.7939/r3-q3n0-cc31>

Émilie Pigeon, « Au Nom du Bon Dieu et du Buffalo: Métis Lived Catholicism on the Northern Plains », Thèse doctorale en histoire, York University, 2017, <http://hdl.handle.net/10315/34244>